







LETTRES
DE
SAINTE THERESE,
TOME PREMIER,

TRADUIT

DE L'ESPAGNOL EN FRANÇOIS

Par M. CHAPPE DE LIGNY, Avocat
au Parlement.

AVEC DES REMARQUES ET NOTES
Théologiques, Historiques, Critiques.

On a joint à ce Volume une nouvelle Traduction des AVIS de la
Sainte, avec de pareilles Remarques & Notes, & de ses
MEDITATIONS SUR LE *PATER*.



A PARIS,

Chez JEAN-BAPTISTE GARNIER, Imprimeur-Libraire
de la Reine & de Madame la Dauphine, rue de la Harpe,
au coin de la rue Poupée, à la Providence.

M. DCC. LIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.





A LA REINE.



MADAME,

*LA nouvelle Traduction du
premier Tome des Lettres de
Sainte Therese que j'ose pré-
senter à VOTRE MAJESTE',
lui appartient à plus d'un titre.*

à ij

L'ancienne qui parut en 1660 s'annonça sous les auspices d'une grande Princesse, qui regnoit alors sur les François & sur leurs cœurs comme vous y regnez aujourd'hui; & vous avez permis il y a peu d'années, que la Traduction nouvelle du second Tome fût décorée de votre Nom.

Mais MADAME, un motif plus puissant me presse de vous dédier ce Livre; il est l'ouvrage d'une Sainte; il ne respire que la Piété. Quelle autre protection que la votre pourroit mieux lui convenir? VOTRE MAJESTE' n'est-elle pas la protectrice déclarée de tout ce

qui est marqué à cet aimable & respectable caractère ?

Quel bonheur pour la France de vivre sous les loix d'une Reine à qui le Trône donne moins d'éclat que la Vertu ! Et quel bonheur pour moi, **MADAME**, que la matiere de ce Livre me donne en quelque façon le droit de vous faire un présent qui ne peut que vous être agréable ! C'est une occasion d'autant plus flateuse pour moi, que je ne pouvois pas naturellement en attendre une pareille des occupations ordinaires de mon Etat.

Puissiez-vous **MADAME**, long-temps encore partager avec

vj

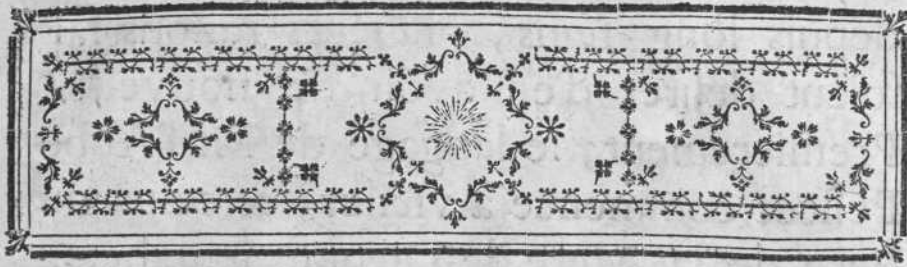
E P I T R E.

vous *Auguste Epoux l'admiration & l'amour de l'Univers. Puissiez-vous l'un & l'autre voir croître & multiplier sous vos yeux cette Postérité précieuse, qui fait nos plus cheres espérances. Ce sont les vœux unanimes de tous vos Sujets, & ceux en particulier de celui qui est avec le plus profond respect,*

MADAME,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble & très-soumis Serviteur & Sujet,
CHAPPE DE LIGNY,
Avocat au Parlement.



AVERTISSEMENT.



E n'ai pu refuser à des Personnes qui ont tout pouvoir sur moi, & qui ont sçu que j'entendois l'Espagnol, d'employer les intervalles de mes occupations ordinaires à la Traduction du premier Tome des Lettres de Sainte Therese.

Nous avons une ancienne Traduction de ce premier Tome publiée en 1660 par feu M. l'Abbé Pelicot, comme nous en avons une du second Tome publiée à Lille en Flandres en 1696 par le R. P. Pierre de la Mere-de-Dieu, Carme Déchauffé. Mais, outre que les Exemplaires de ces anciennes Traductions sont épuisés

viiij AVERTISSEMENT.

depuis long-tems, plusieurs raisons faisoient desirer d'en avoir de nouvelles. Premièrement, le langage de M. l'Abbé Pelicot commence à vieillir, & celui du Pere de la Mere-de-Dieu se sent beaucoup du terroir. En second lieu ces deux Traducteurs se sont attachés si servilement à la lettre du Texte Espagnol, que leur Stile en est obscur, embarrassé, & en beaucoup d'endroits inintelligible. En troisiéme lieu ils ont cru devoir observer scrupuleusement l'ordre du Texte, qui n'étant pas chronologique, jette une confusion fort désagréable dans la lecture des Lettres de la Sainte, & prive les Lecteurs de la satisfaction qu'il y a à remarquer successivement les différentes circonstances dans lesquelles chaque Lettre a été écrite. Enfin ils se sont aussi fait un devoir de rendre en François dans toute leur étendue les Remarques Espagnoles qui ont été faites sur ces Lettres; quoi que la plus grande partie de ces Remarques ne
soit

AVERTISSEMENT. ix

soit d'aucune utilité, du moins relativement à nos usages.

La nouvelle Traduction du second Tome, qui a paru en 1748, n'a aucun de ces défauts. On y trouve au contraire toute la perfection dont ces sortes d'Ouvrages sont susceptibles. Aussi la Mere de Maupeou, Prieure des Carmelites de Saint Denis en France, à qui nous en sommes redevables, possédoit-elle éminemment les qualités nécessaires pour s'en bien acquitter, je veux dire un grand usage des deux Langues Espagnole & Françoisé, & une connoissance fondée en pratique des voyes les plus cachées de la Vie Contemplative, sans parler de la superiorité que les femmes ont naturellement sur nous pour le genre Epistolaire, surtout celles qui sont distinguées du commun par une naissance illustre soutenue d'une éducation brillante.

De plus, une Personne également considérable par ses lumières & par le rang qu'il tient dans l'Eglise, a bien voulu pré-

x **AVERTISSEMENT.**

fider à l'Edition de ce second Tome, après avoir pris la peine d'arranger lui-même les Lettres dans l'ordre chronologique, & y avoir ajouté des Notes de sa main qui ne laissent rien à désirer pour l'intelligence du Texte.

Il s'agissoit donc de ma part de faire pour le premier Tome ce qui avoit été fait pour le second, afin que le Public pût avoir un Recueil complet & uniforme des Lettres de la Sainte, du moins de celles que le tems a épargnées. L'entreprise étoit difficile, on peut même dire temeraire pour un Profane tel que moi, dévoué par état à des occupations qui n'ont rien de commun avec la Spiritualité. Aussi ne m'en suis je chargé que sur la promesse qui m'a été faite que je serois assisté des conseils de la même Personne dont je viens de parler, promesse qui a été remplie de sa part de la manière du monde la plus obligeante.

Moyennant ce secours je suis rassuré.

AVERTISSEMENT. xj

sur les écarts où j'aurois pu tomber quant à la Doctrine de la Sainte; & à cet égard le premier Tome ne peut manquer de répondre au second, puisqu'ils ont passé par la même main. Je me flatte d'avoir traduit fidèlement mon Auteur, du moins c'est à quoi je me suis principalement attaché, & je crois même avoir été plus exact en certains endroits que ne l'a été M. l'Abbé Pelicot, qui (ce me semble) n'a pas toujours fait une attention suffisante aux circonstances dans lesquelles la Sainte a écrit. Mais, quant à l'élegance & à la légèreté du style je cede volontiers la victoire à l'illustre Traductrice du second Tome. C'est un malheur pour mon Tableau d'avoir un Pendant si supérieur.

On trouvera dans ce premier Tome, comme dans le second, la traduction des Remarques Espagnoles, qui dans celui-ci sont * du célèbre Dom Juan de Palafox, Evêque d'Osme, & qui ont été réduites à ce qu'elles ont d'essentiel & d'instructif;

* Dans le second Tome les Remarques sont du R. P. Pierre de l'Annonciation, Carne Déchauffé.

xij **AVERTISSEMENT.**

des Notes pour suppléer aux Remarques lorsque celles ci ne fournissent pas un éclaircissement suffisant; & enfin les Lettres de la Sainte rangées suivant l'ordre naturel des tems. Il n'y en a qu'un très-petit nombre dont je n'ai pu découvrir l'époque, & que j'ai été obligé de placer arbitrairement.

J'ai affecté même de me conformer à la Mere de Maupeou, tant dans la Subscription des Lettres que dans la manière de les clore, & dans les expressions de Cérémonial, afin que du moins à cet égard mon Ouvrage pût figurer avec le sien.

Au reste il est bon d'observer que l'on ne trouvera dans ce premier Tome que soixante-quatre Lettres, quoiqu'il y en ait soixante-cinq dans le Texte. Cela vient de ce que la soixante-cinquième & dernière a été traduite par la Mere de Maupeou, & se trouve dans le second Tome au nombre **CI.**

J'observerai de plus que l'objet le plus

AVERTISSEMENT. xiiij

ordinaire des Notes étant de faire connoître les personnes dont il est parlé dans les Lettres, ou à qui les Lettres sont adressées : lorsque j'ai eu occasion de faire connoître quelque personne qui se trouvoit avoir été déjà désignée suffisamment par quelque Note du second Tome, je me suis contenté d'y renvoyer le Lecteur pour lui épargner l'ennui de la répétition.

Enfin, une dernière observation c'est qu'en certains endroits des Lettres où il est question de Spiritualité, il m'est quelquefois arrivé de préférer la traduction litterale à celle qui eût été plus élégante & plus françoise, dans la crainte de ne pas rendre assez exactement l'idée de la Sainte, & par respect pour le Texte.

Ce seroit ici le lieu de rendre aux Lettres de sainte Theresé le tribut d'admiration qui leur est si légitimement dû, & que personne ne leur refuse, tant pour les graces du Style que pour l'importance des Matières & pour les grandes Instructions.

xiv A V E R T I S S E M E N T .

qu'elles renferment ; mais ce sujet a été si habilement traité dans l'éloquente Préface qui est à la tête de la Traduction du second Tome , que je n'oserois y toucher. Le Lecteur ne peut mieux faire que de commencer par lire cette Préface.

Ce premier Tome s'étant trouvé beaucoup plus petit que le second , on a cru ne pouvoir mieux faire pour les éгалer , que de joindre à celui-ci une traduction nouvelle des Avis les plus importans de Sainte Therese & de ses Méditations sur le *Pater* , qui sont deux petits Ouvrages fort estimés , & dont le premier se trouve même dans le Texte Espagnol à la suite du premier Volume des Lettres. Je n'ai encore pu me dispenser de travailler à ce Supplément , avec le secours de la même Personne dont j'ai parlé , & j'ai joint aux Avis de la Sainte les Remarques de Dom Juan de Palafox , à l'égard desquelles j'en ai usé comme j'avois fait à l'égard des Remarques du même Auteur sur les Lettres. Les Avis ont été anciennement traduits par M. l'Abbé Pelicot , & les Méditations par M. Arnauld d'Andilly.


T A B L E
DES LETTRES
DE SAINTE THERESE
CONTENUES DANS CE VOLUME.

Années & Mois où les Lettres ont été écrites, Ordre des Lettres dans l'Édition Espagnole, & dans la Traduction de M. l'Abbé Pelicot.

L ettre I. <i>A Dom Laurent de Cepede son Frere, 1^e Lettre,</i>	1561. Déc.	XXIX..
Lettre II. <i>Au Révérend Pere Pierre Ibagnez de l'Ordre de Saint. Dominique, l'un de ses Directeurs,</i>	1568.	XV.
Lettre III. <i>A la Très-Illustre Madame Louise de la Cerda, Fondatrice des Carmelites Déchauffées de Malagon,</i>	1568. Déc.	X.
Lettre IV. <i>A Monsieur Jacques Ortis, Bourgeois de Toléde,</i>	1569. Janv.	XXXVII..
Lettre V. <i>A Monsieur Alphonse Ramires, Bourgeois de Toledé,</i>	1569. Fév.	XXXVIII..
Lettre VI. <i>A Dom Laurent de Cepede, son Frere, 2^e Let.</i>	1570. Janv.	XXX.
Lettre VII. <i>A Mademoiselle Isabelle Chimene, à Ségovie,</i>	entre 1570 & 1573.	XL.

xvj TABLE DES LETTRES		
Lettre VIII. <i>Au Révérend Pere Dominique Bagnez, de l'Ordre de Saint Dominique, l'un de ses Confesseurs,</i>	1574.	XVI.
Lettre IX. <i>A Dom Tutionio de Bragance, depuis Archevêque d'Eborá, à Salamanque,</i>	1574. Juin.	II.
1 ^e Lettre,		
Lettre X. <i>A la Révérende Mere Marie Baptiste, Carmelite Déchauffée, Prieure du Couvent de Valladolid, & Nièce de la Sainte,</i>	1574. Sept.	XLVI.
1 ^e Lettre,		
Lettre XI. <i>A la Très-Illustre Madame Anne Henriquez, à Tore,</i>	1574. Déc.	XII.
Lettre XII. <i>A la Révérende Mere Prieure des Carmelites Déchauffées de Malagon,</i>	1575. Mai.	XLIX.
Lettre XIII. <i>Au Révérend Pere Rodrigue Alvarez, de la Compagnie de Jesus, l'un de ses Directeurs,</i>	1576.	XVIII.
1 ^e Lett.		
Lettre XIV. <i>Au même,</i>	1576.	XIX.
2 ^e Lett.		
Lettre XV. <i>Au Révérendissime Pere Jean-Baptiste Rubeo de Ravenne, Général de l'Ordre des Carmes,</i>	1576.	XIII.
Lettre XVI. <i>A la Révérende Mere Marie Baptiste, Prieure du Monastere de Valladolid,</i>	1576. Avril.	XLVII.
2 ^e Lett.		
Lettre XVII. <i>A la Révérende Mere Marie de Saint Joseph, Prieure de Séville,</i>	1576. Juin.	LIII.
1 ^e Lett.		
Lettre XVIII. <i>A la même,</i>	1576. Juiller.	LIV.
2 ^e Lett.		
Lettre XIX. <i>A la Révérende Mere Prieure, & aux Religieuses du Monastere de Veas,</i>	1576. Août.	L.
Lettre XX. <i>Au Révérend Pere Ambroise Marian de Saint Benoit, Carme Déchauffé,</i>	1576. Octobre.	XXVIII.
Lettre XXI. <i>A la Révérende Mere Marie</i>		LV.



LETTRES
DE
SAINTE THERESE.

LETTRE I.

A DOM LAURENT DE CEPEDA , Frere de la Sainte.

PREMIERE.

Elle lui rend graces d'une somme considerable qu'il lui avoit fait tenir , dans le tems qu'elle étoit le plus embarrassée pour la fondation du Convent de Saint Joseph d'Avila , le felicite sur le dessein qu'il avoit de se retirer du monde , & lui rend compte de l'état actuel de sa famille en Espagne.

J E S U S.



U E l'Esprit Saint soit toujours avec vous ,
MONCHER FRERE , & vous recompense
de la grande diligence que vous avez apportée
à nous secourir tous ; j'espere que par-là vous
gagnerez beaucoup devant le Seigneur ; en
vérité la nécessité ou se trouvoient tous ceux à qui vous

A

ANN.
1561.
30. Dec-
cembre.

avez envoyé de l'argent, étoit telle que ce secours ne pouvoit leur venir plus à propos. J'en ai eu en mon particulier une grande consolation, c'est Dieu sans doute qui vous a inspiré de me faire tenir une si grosse somme; car pour une pauvre petite Religieuse, telle que moi, qui, grace à Dieu, tiens à honneur de porter un habit rapiécé, c'étoit assez de ce que j'avois déjà reçu par les mains de Messieurs Jean-Pierre d'Espinoze & Varone (je crois que c'est le nom de l'autre Marchand) pour me fournir le nécessaire pendant quelques années.

Mais, comme je vous l'ai déjà écrit plus au long, j'avois grand besoin de ce secours pour l'affaire que j'ai entreprise par des motifs auxquels je n'ai pû me refuser, Dieu me les ayant inspirés. Je n'ose m'expliquer ici plus clairement; je vous dirai seulement que des personnes saintes & savantes me croient dans l'obligation de bannir toute timidité, & de faire tout ce que je pourrai pour la réussite de cette affaire. Il est question, comme je vous l'ai marqué, de la fondation d'un Monastere, où il n'y aura que treize Religieuses, sans que le nombre en puisse être augmenté, qui garderont une perpétuelle clôture, ne parleront à personne que le voile baillé, & s'adonneront principalement à l'oraison & à la mortification. J'entrerais dans un plus grand détail dans la Lettre que je vous écrirai par Monsieur Antoine Moran, quand il partira d'ici.

Madame Guiomar, qui vous écrit la Lettre ci-jointe, me prête la main dans cette entreprise. Elle est veuve de Dom François d'Avila, qui étoit de la Maison de Sobraleque, & que vous avez connu. Il y a neuf ans que son mari est mort; c'étoit un homme * fort riche; & indépendamment du bien qu'il lui a fait, elle a encore par elle-même un revenu fort-honnête. Quoiqu'elle n'eût que vingt-cinq ans lorsqu'elle est demeurée veuve; elle n'a pas eu envie de se remarier; elle a mieux aimé s'attacher à Dieu; & l'on peut dire que c'est une Dame fort spirituelle. Nous sommes si étroitement unies depuis plus de quatre ans, que je l'aime plus que si elle étoit ma propre sœur. Elle m'est assurément d'un grand secours, puisqu'elle me laisse disposer d'une grande partie de

* Le Texte dit, qui avoit un million de rente, ce qui s'entend de maravedis, & revient à 6250 l. de notre monnoie. On étoit fort riche dans ce tems-là avec ce revenu.

LETTRE PREMIERE.

3

son revenu ; mais comme elle est à présent sans argent, je n'aurois jamais pû acheter & bâtir une Maison, si la providence n'y avoit pourvû ; d'ailleurs j'ai reçu par avance les dots de deux Filles qui m'ont servi à acheter secrètement la Maison, mais il y avoit bien des réparations & des changemens à y faire, & je n'avois pas pour cela le premier sou ; dans la confiance cependant que Dieu y pourvoiroit, puisque c'est sa volonté que cette œuvre s'accomplisse, j'avois toujours commencé par faire marché avec les Ouvriers, ce qui sembloit une grande folie, & il est arrivé que Dieu vous a inspiré de venir à mon secours dans mon plus grand embarras. Ce qui m'a même surpris d'avantage, ce sont les quarante écus que vous avez ajoutés à la somme, & qui m'auroient fait faute. Je crois fermement que je dois cette assistance à l'intercession de Saint Joseph, qui sera le Patron de cette Maison ; & je suis persuadée qu'il vous rendra votre charité. On travaille encore actuellement à mettre la Maison en état ; elle est pauvre & petite, mais la vûe en est belle & le terrain qu'elle renferme est spacieux.

On est allé à Rome pour les Bulles ; car ce Couvent, quoique de l'Ordre du Carmel, sera sous l'obéissance de l'Evêque. Les Filles qui doivent y entrer, sont toutes des sujets choisis, des modèles d'humilité, de pénitence & d'oraison. Ainsi j'espère que tout ceci tournera à la plus grande gloire de Dieu, si nous en venons à bout, comme je n'en doute pas. Recommandez-lui s'il vous plaît cette affaire ; je compte moiennant sa grace qu'elle sera terminée avant le départ d'Antoine Moran.

Il m'est venu voir, & sa visite m'a fait grand plaisir ; il m'a paru homme de mérite, franc & intelligent, & m'a appris de vous des particularités bien consolantes. Je regarde comme une des plus grandes graces que Dieu m'ait faites, de vous avoir fait comprendre le néant du monde, & de vous avoir inspiré le dessein de vous retirer. Que je suis contente, MON CHER FRERE, de sçavoir que vous prenez le chemin du Ciel ; c'est ce que je désirois le plus d'apprendre, & jusqu'à présent cela m'avoit donné de grandes inquiétudes. Gloire soit rendue à celui qui est l'Auteur de tout bien, &

A ij

ANN.

1561.

30. Decembre.

AN N.
1561.
30. De-
cembre.

qu'il vous fasse la grace d'avancer toujours de plus en plus dans son service. Puisque la récompense qui nous attend doit être sans mesure, nous ne devons pas nous arrêter en chemin ; il faut au contraire aller toujours en avant, & faire au moins quelques pas chaque jour avec ferveur, en sorte qu'il paroisse que nous sommes à la guerre (comme c'est la vérité) & que nous ne voulons ni nous reposer ni rien négliger que nous n'ayons remporté la victoire.

Tous ceux dont vous vous êtes servi pour faire passer ici vos fonds, se sont acquittés fidèlement de la commission ; mais Antoine Moran s'est signalé par - dessus tous ; non-seulement il a trouvé moien de vendre l'or à plus haut prix, & sans frais, comme vous verrez ; mais il a pris la peine de venir ici lui-même de Madrid pour en apporter l'argent, quoiqu'il ne fut pas en trop bonne santé. Ce n'étoit pourtant qu'une indisposition passagere, & il se porte mieux présentement ; j'ai reconnu qu'il vous est fort attaché. Il a aussi apporté avec un très-grand soin l'argent de Varone. Je suis également contente de Rodriguez qui est venu ici avec lui, je lui donnerai une Lettre pour vous, en cas qu'il parte le premier ; Moran m'a montré celle que vous lui avez écrite ; croyez, comme je le crois moi-même, que l'empressement que vous avez eu à me secourir, ne vient pas seulement de votre charité, mais qu'il vient encore d'une inspiration particulière de Dieu.

* Dona Marie de Cepede, sœur de la Sainte, avoit été mariée à Don Martin de Gusman.

Ma sœur * Dona Marie m'envoya hier la Lettre ci-jointe pour vous la faire tenir. Elle doit m'en envoyer une autre, quand elle aura reçu l'argent ; ce secours lui est venu bien à propos. C'est une bonne Chrétienne, que son mari en mourant à laissée dans de grands embarras ; ses enfans seroient ruinés, si Monsieur d'Ovaillé s'avoit de vouloir les plaider. L'objet n'est pourtant pas aussi considérable que celui-ci se le figure, quoiqu'au fonds on ait mal fait de vendre l'héritage & d'en dissiper l'argent ; mais feu Monsieur de Gusman, à qui Dieu fasse miséricorde, ne laissoit pas d'avoir ses raisons ; & la Justice lui avoit donné gain de cause, je crois pourtant assez mal-à-propos. Quoiqu'il en soit, je ne puis souffrir qu'on veuille aujourd'hui revendiquer un bien que

feu mon pere a vendu , & d'autant plus que ma sœur Dona-Marie seroit bien en peine , si on revoyoit le procès que son mari a gagné. Dieu me préserve de ces vûes intéressées , qu'on ne peut remplir qu'en faisant tort à ses Parens ; mais c'est ainsi qu'on se gouverne dans ce monde en matiere d'intérêt , & ce seroit merveille de voir le pere & le fils s'accorder ensemble , ou le frere avec le frere. Aussi les poursuites de Monsieur d'Ovaillé ne m'ont-elles point surpris , je suis même étonnée qu'il les ait suspendues pour l'amour de moi. Il me paroît être d'un fort bon naturel ; mais en cette matiere je ne voudrois pas m'y fier , & je serois d'avis quand vous lui enverrez les mille écus , que cette somme ne lui fût remise qu'à condition qu'il s'engagera par écrit à en remettre la moitié à sa belle-sœur , le jour même qu'il recommencera ses poursuites.

Les maisons de Jean de Centure ne sont pas encore vendues ; mais feu Monsieur de Gusman en avoit déjà touché trois cens mille Maravedis qu'il est juste de rendre à Monsieur d'Ovaillé , moyennant quoi , & avec les mille écus que vous devez lui envoyer , il fera fort à son aise , & en état de vivre ici. Il est quant à présent assez mal dans ses affaires , & sans quelque secours il lui seroit impossible de s'y établir ; tout ce qu'il pourroit faire , ce seroit d'y venir de tems en tems , encore y seroit-il une assez mince figure.

Ma sœur * Dona Juana est assez bien mariée. Elle a acquis tant de mérite , & a si bien sçu s'attirer l'estime générale de tout le monde , qu'il y a de quoi en louer Dieu. C'est une ame vraiment angélique. Je suis moi la plus méchante de toutes , & je ne mériterois pas , vû le peu que je vaux , que vous m'avouassiez pour votre sœur. Je dis ceci dans la sincérité de mon cœur , & je ne conçois pas sur quel fondement on m'aime tant. Pour revenir à Dona Juana elle a essuyé mille traverses , & les a supportées avec une constance admirable. Si vous pouviez , MON CHER FRERE , sans vous incommoder , lui envoyer quelque chose , ne différez pas de le faire , quand ce seroit peu à la fois.

Vous verrez par les Lettres qu'on vous écrit l'emploi qu'on a fait de votre argent. Toribie & son mari étant morts tous deux , on a donné ce que vous leur aviez destiné à

ANN.

1561.

30. Decembre.

* Dona Juana d'Ahumada étoit une autre sœur de la Sainte.

leurs enfans , & cela leur a fait grand bien , car ils sont fort
 A N N. pauvres. J'ai fait dire toutes les Messes que vous avez deman-
 1561. dées , je crois même qu'elles étoient dites avant que l'argent
 3c. De- arrivât ; elles ont été dites à l'intention que vous avez mar-
 cembre. quée , qui m'a fort édifiée , & j'en ai chargé les plus saints
 Prêtres que j'ai pû trouver. J'ai expédié toutes ces affaires
 dans la maison de Madame Guiomar , où je me trouve fort à
 mon aise ; & d'autant plus que je vis avec des personnes qui
 me parlent souvent de vous. Si vous voulez sçavoir comment
 cela est arrivé , c'est qu'une fille de cette Dame qui est Reli-
 gieuse dans notre Maison de l'Incarnation , a eu la permission
 de sortir , pour venir voir sa mere , & le Pere Provincial m'a
 ordonné de lui servir de Compagne. Je suis ici beaucoup plus
 libre pour tout ce que j'ai envie de faire , que je n'étois chez
 ma sœur. Nous ne nous entretenons que de Dieu , & nous
 vivons dans un grand recueillement ; j'y resterai , jusqu'à ce
 que le Pere Provincial en ordonne autrement ; mais je voudrois
 bien qu'il m'y laissât encore quelque-tems , parce que j'y ai
 plus de commodité pour négocier l'affaire dont je vous ai
 parlé un peu plus haut.

* Dom Lau-
 rent de Ce-
 pede avoit
 épousé Do-
 na Juana de
 Fuenes &
 Gusman.

Venons présentement à Madame * Juana , ma très-chere
 sœur ; quoique je la nomme ici la dernière , elle ne tient
 assurément pas la dernière place dans mon cœur , & je suis
 bien aise de vous dire que je prie Dieu d'aussi bon cœur pour
 elle que pour vous ; trouvez bon que je lui fasse mille très-
 humbles remerciemens de toutes les bontés qu'elle a pour
 moi ; je ne sçais comment les reconnoître , si ce n'est en re-
 commandant notre petit bon homme , comme je fais tous
 les jours , aux prieres des bonnes ames que je connois , telles
 que le Pere Pierre d'Alcantara , les Peres * Jesuites , & plu-
 sieurs autres personnes que Dieu sans doute exaucera. Plaise
 à sa divine Majesté le rendre encore meilleur que ses pere &
 mere ; ce sont des personnes vertueuses , mais je demande
 encore quelque chose de plus pour lui. Entretenez-moi tou-
 jours , je vous prie , dans vos lettres de la bonne union qui
 regne entre vous & votre chere femme ; rien ne peut me faire
 tant de plaisir.

* Le texte
 dit Théa-
 zins.

Je crois vous avoir marqué que je vous ferai tenir par la

LETTRE PREMIERE.

7

voie d'Antoine Moran, une copie collationnée des lettres exécutoires, foyez bien sûr que je n'y manquerai pas. Elles n'arrivoit pas à bon port, je vous en enverrai une autre, & je continuerai jusqu'à ce que je sache qu'elle vous soit parvenue. Si on ne vous la pas envoyée plutôt, c'est par le caprice de quelqu'un, que je ne veux pas nommer, qui s'y est opposé. Je vous enverrai aussi par la même commodité quelques reliques dans un reliquaire qui n'est pas d'un grand prix. Je ne puis assez remercier ma chere sœur de son magnifique présent; c'est dommage que je ne porte plus d'or sur moi; car la figure est si bien faite que j'aurois eu toutes les envies du monde de la garder. Je prie Dieu de vous conserver long tems l'un & l'autre, & de vous combler de ses bénédictions dans l'année nouvelle où nous allons entrer, étant plus véritablement que personne,

ANN.
1561.
30. De-
cembre.

MON CHER FRERE,

Votre très-humble Servante
DONA THERESE D'AHUMADE.

C'est aujourd'hui la surveille du premier jour de l'année 1562.

Je me suis amusée si long-tems avec Antoine Moran, qu'il étoit déjà tard quand j'ai commencé cette Lettre. Je vous en dirois d'avantage, mais il veut s'en retourner demain, & je garde le reste pour quand je vous écrirai par la voie de mon cher Dom * Jerôme. Ainsi il n'y a pas grand inconvénient que celle-ci soit si pressée. Ne manquez pas, je vous prie, de lire toutes mes lettres; ce que j'ai fait de mieux cette fois-ci, c'est de m'être servie de bonne encre; mais je vous écris si précipitamment, & comme je vous dis, il est si tard que je ne puis relire ma lettre; ma santé est meilleure qu'à l'ordinaire, je souhaite que la votre soit parfaite, tant pour l'ame que pour le corps. Si je n'écris point à Messieurs Ferdinand & Pierre d'Ahumade, c'est que le tems me manque; mais j'aurai cet honneur-là incessamment. Il est bon de vous

* C'étoit
un autre fre-
re de la Ste.

ANN. 1561. 30. Decembre.
 dire que des personnes d'une grande piété, & qui sçavent le secret de l'affaire en question, ont regardé comme un miracle que vous m'avez envoyé une si grosse somme, & si à propos. J'espere que si par la suite il m'en faut d'avantage, Dieu vous touchera le cœur & vous inspirera de m'assister, quand vous n'y seriez pas naturellement disposé.

 R E M A R Q U E S.

DOm Laurent de Cepede, frere de la Sainte, demouroit lors de cette Lettre aux Indes Occidentales dans la Ville des Rois, autrement appellée Lima qui est la Capitale du Pérou dans l'Amérique Méridionale. Il paroît par le détail qu'elle lui fait au sujet de ses sœurs qu'elle avoit été très-long-tems sans lui écrire. Elle dit dans ses Fondations qu'il demeura dans ce pays plus de trente-quatre ans.

La Sainte étoit pour lors toute occupée de la fondation du Couvent de Saint Joseph d'Avila qui fut la premiere Maison de la Réforme, & elle venoit de recevoir de son frere une somme d'argent qui l'avoit mise en état d'achever son entreprise, sans quoi elle eût été contrainte de l'abandonner.

Le Pere Pierre d'Alcantara, dont elle parle ici, est celui-là même que l'Eglise a mis depuis au nombre des Saints, il étoit de l'Ordre des Recollers.

☞ Il fut un des Directeurs de la Sainte; voyez la premiere Lettre du second Tome, & les Remarques.

La Sainte, en parlant ici des Jésuites, les nomme Théatins, se conformant en cela à l'usage d'Espagne, où l'on leur donne ce nom, parce que lorsque les Jésuites vinrent d'Italie s'établir en Espagne, l'Evêque de Théati, qui a depuis été Pape sous le nom de Paul IV, fit la fondation des Théatins; & comme ces deux Religions ont à-peu-près la même Profession, c'est ce qui a causé en Espagne cette équivoque.

Madame Gujomar, à qui la Sainte étoit si attachée, se nommoit Guiomar d'Ulloa, elle étoit native de Tore, & d'une des plus nobles familles de cette Ville. Cette pieuse Dame contribua plus que personne à la fondation du Monastere de Saint Joseph d'Avila, par ses conseils, son crédit, & ses libéralités.

L E T T R E I I .

Au Révérend Pere PIERRE IBAGNEZ , de l'Ordre de
S. Dominique , l'un de ses Directeurs.

*Elle lui envoie les Mémoires de sa vie qu'il lui avoit
ordonné d'écrire.*

J E S U S .

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS ,
MON REVEREND PERE.

IL n'y auroit , je crois , pas grand mal à vous exagérer
un peu ce que je fais par complaisance pour vous , ne fut-
ce que pour vous engager à prier Dieu pour moi avec plus
de ferveur. Je l'ai bien mérité , & vous seriez le premier à en
convenir , si vous sçaviez ce que j'ai souffert à me rappeler
mes misères , & à les voir sur le papier. Il est pourtant vrai
que j'ai eu plus de répugnance à écrire les graces que j'ai re-
çues de Notre Seigneur , que les offenses que j'ai commises
contre sa Divine Majesté.

Je me suis beaucoup étendue , comme vous me l'avez
ordonné ; mais je compte sur la promesse que vous m'avez
faite de déchirer ce qui ne vous paroîtra pas bien. Je
n'avois pas encore achevé de relire mon Ouvrage , quand
on est venu le prendre de votre part ; ainsi vous y pourrez
trouver bien des endroits où je me suis mal expliquée , & d'au-
tres où je me serai répétée. J'ai eû si peu de tems à moi pour
y travailler , que je n'ai pû revoir à mesure ce que j'écrivois.

Je vous prie , MON REVEREND PERE , de le corriger , &
de le faire transcrire , en cas qu'on l'envoie au Pere-Maitre
d'Avila , de crainte qu'on ne reconnoisse mon écriture. J'ai

ANN. 1568. Au commencement. grande envie qu'on le lui fasse voir, & ç'a été mon intention dès le moment que je m'y suis mise. Je serai contente s'il trouve que je suis dans le bon chemin; je croirai pour lors avoir fait tout ce qui dépendoit de moi.

Disposez de tout ainsi qu'il vous plaira, & considérez que vous êtes obligé d'assister celle qui vous ouvre ainsi son ame. Tant que je vivrai, je prierai Dieu pour vous. Hâtez-vous donc de le servir, pour vous mettre à portée de m'aider aussi de votre côté. Vous verrez dans ces Mémoires ce que l'on gagne à se donner tout entier (comme vous avez commencé de faire) à celui qui se donne à nous sans mesure. Qu'il soit béni à jamais. J'espère de sa miséricorde que nous nous verrons un jour dans le Ciel, où nous connoissons mieux qu'ici le prix des graces qu'il nous a faites, & où nous le bénirons éternellement.

Je suis avec autant de respect que de reconnoissance,

MON REVEREND PERE,

Votre indigne & très-soumise Servante
THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

Cette Lettre se trouve imprimée avec les œuvres de la Sainte à la fin du Livre de sa vie. Le Pere Pierre Ibagnez Dominicain, à qui elle est adressée, fut le premier qui, comme son Confesseur, lui commanda d'écrire sa vie, après qu'elle lui en eut fait le récit.

On a de plus l'obligation à ce sçavant & vénérable Religieux, d'avoir fait prendre à la Sainte la dernière résolution de travailler à la Réforme. Voici comme la chose se passa, suivant que nous l'apprenons des Chroniques de l'Ordre. La Sainte étoit un jour dans une Chambre du Couvent de l'Incarnation, à s'entretenir avec Madame Guiomar d'Ulloa & Mademoiselle Marie d'Ocampo sa niece, depuis Religieuse au Couvent de Saint Joseph. Après avoir long-tems raisonné sur les difficultés qui se rencontroient dans l'exécution de cette entreprise, elles convinrent de se conduire suivant l'avis du Pere Pierre Ibagnez. Il faut observer que le Confesseur de la Sainte, qui étoit alors le Pere Baltazar

Alvarez, regardoit la chose comme impraticable, & lui avoit même conseillé de n'y plus penser. L'affaire ayant donc été communiquée au Pere Ibagnez, à qui l'on ne fit point mystere du sentiment du Confesseur, il demanda huit jours pour se consulter avec Dieu. Il revint au bout de ce terme, & encouragea fortement la Sainte à suivre son projet; mais la Sainte, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir agi contre le sentiment de son Confesseur, ne voulut faire aucune démarche qu'après qu'elle eût obtenu sa permission.

Je ne suis point étonné que le Pere Alvarez regardât comme impossible, une entreprise aussi difficile; il ne manquoit pas de bonnes raisons pour appuyer son sentiment. Je ne m'étonne pas non plus que le Pere Ibagnez, dont Dieu avoit éclairé l'esprit, en ait jugé tout différemment: mais ce qui m'étonne, c'est de voir trois femmes, une Religieuse, une Veuve, & une jeune Personne du siècle, s'assembler pour délibérer sur les moyens de réformer un aussi grand Ordre que celui du Mont-Carmel, qui étoit alors rempli de Vieillards respectables, de sçavans personnages & de saints Religieux. Les Chroniques disent que la nièce de la Ste lui offroit mille écus pour l'encourager, & que Madame Guiomar lui promettoit de l'aider de tout son pouvoir. Qu'étoit-ce que mille écus, & que le pouvoir d'une Veuve pour une entreprise de cette importance?

Si toutes les Universités du Monde s'étoient alors réunies, & qu'elles eussent fixé leur attention sur ces trois femmes raisonnant ensemble, quel est le Sçavant qui n'eût pas dit qu'elles étoient folles? Cependant Dieu fit éclater sa Sagesse & sa Puissance par le moyen de cette petite Assemblée, & il s'en servit pour élever le grand édifice de la Réforme. C'est ainsi qu'il se plaît à employer les sujets les plus foibles pour renverser les plus forts, suivant les paroles de l'Apôtre, *Infirma elegit Deus, ut confundat fortia.*

Le Pere Pierre Ibagnez n'encouragea pas seulement la Sainte à entreprendre la Réforme de l'Ordre du Mont-Carmel, mais il l'assura très-positivement qu'elle en viendrait à bout. Voici comme elle s'en explique * elle-même. *Ce saint Religieux Dominicain n'étoit cependant pas moins assuré que moi que l'affaire réussiroit; & parce que je n'en voulois point entendre parler, de peur de désobéir à mon Confesseur, il traitoit seulement avec mon amie. Ils écrivirent à Rome de concert, & disposerent toutes choses sans m'en parler.*

Dans un autre endroit * la Sainte parle ainsi de ce Pere. *Je vis une fois la Sainte Vierge qui le couvroit d'un manteau blanc; elle me dit que c'étoit pour le récompenser du service qu'il lui avoit rendu, en procurant l'établissement de cette Maison (la Sainte entend parler du Couvent de Saint Joseph d'Avila) Et pour marque qu'il conserveroit la pureté de son ame jusqu'à la fin. Il n'y a pas à douter de la vérité de cette prédiction; car il mourut peu d'années après en odeur de Sainteté, après avoir mené une vie toute pénitente. J'ai appris d'un Religieux qui se trouva pré-*

A N N.
1568.

Au commencement.

* Chap. 33.
de sa vie.

* Chap. 38.
de sa vie.

ANN. *sent à sa mort, qu'un peu avant de rendre l'esprit, il lui dit que Saint Thomas étoit auprès de lui. Il avoit tant de goût pour l'Oraison, qu'étant à l'extrémité il ne pouvoit se dispenser de la faire, quoiqu'il fit ce qu'il put pour s'en distraire, à cause de son extrême foiblesse; & il m'écrivit même sur la fin de sa vie, pour me demander quelque remède aux longs ravissements dans lesquels il avoit coûtume de tomber malgré lui, en sortant de dire sa Messe. Mais enfin Notre Seigneur le recompensa de tout ce qu'il avoit fait pour lui.*

1568.
Au commencement.

Ce fut donc par l'ordre du Pere Pierre Ibagnez que la Sainte écrivit sa vie pour la première fois; mais dix ans après le Pere Garcia de Toléde aussi son Confesseur & Religieux Dominicain, homme fort pieux & fort sçavant, lui fit recommencer son Ouvrage qu'elle distingua pour lors par Chapitres avec des augmentations.

☞ Suivant la Lettre IV. du second Tome, & les Remarques qui sont à la suite; ce fut dans le tems de la fondation de Malagon que les Mémoires de la vie de la Sainte furent envoyés au Pere-Maitre Jean d'Avila, comme la Sainte l'avoit désiré; or cette fondation est du Dimanche des Rameaux de l'année 1568; & la présente Lettre est évidemment antérieure à cet envoi; mais comme elle ne doit pas être antérieure de beaucoup, c'est ce qui fait penser que la Sainte l'écrivit au commencement de l'année 1568. Voyez par rapport au Pere Jean d'Avila, les Remarques sur cette IV. Lettre du second Tome.

LETTRE III.

A la très-Illustre Madame LOUISE DE LA CERDA,
Fondatrice des Carmelites Déchauffées
de Malagon.

Elle lui rend compte de l'état de sa santé, & lui demande son entremise pour une nouvelle Fondation.

J E S U S.

DIEU SOIT AVEC VOUS, MADAME.

ANN. **J** E n'ai ni le tems ni la force de beaucoup écrire, aussi ne
1568. le fais-je de ma main que pour très-peu de personnes. J'ai
Decemb. eu cependant l'honneur de vous écrire il n'y a pas long-tems.

Ma santé est tout-à-fait dérangée dans ce Pays-ci ; je me trouve beaucoup mieux auprès de vous. Ce n'est pas qu'on ne me voie ici de fort bon œil, Dieu merci ; mais comme mon cœur est où vous êtes, je voudrois bien aussi y être de corps.

A N N.

1568.

Decemb.

Que vous semble, MADAME, de la maniere dont Dieu conduit toutes choses pour ma satisfaction ? Que son Saint Nom soit béni, d'avoir bien voulu remettre nos intérêts entre les mains de personnes qui sont si fort affectionnées à son service ! Je crois qu'elles feront en ceci une œuvre qui lui sera bien agréable. Pour l'amour de Dieu, MADAME, tâchez d'obtenir la Permission. Je serois d'avis qu'on ne me nommât point au Gouverneur, & qu'on se contentât de lui demander simplement pour une Maison de Carmelites déchauffées, en lui représentant le bien que font nos Religieuses dans les lieux de leur Etablissement ; c'est du moins ce qu'on peut dire à juste titre de notre Maison de Malagon, dont Dieu soit loué. La Permission une fois obtenue, vous verrez bien-tôt arriver votre Servante ; car il semble que Dieu ne veut pas que nous nous séparions. Plaise à sa Bonté qu'il nous en arrive de même dans son Paradis, & que nous nous y trouvions avec tous vos Messieurs, aux prieres de qui je me recommande instamment. Donnez-moi de vos nouvelles ; vous êtes bien paresseuse à me faire cet honneur-là. Nos Sœurs vous présentent leurs respects. Vous ne sçauriez croire les Pardons & les Indulgences que nous avons trouvées pour les fondations de notre Ordre. Elles sont sans nombre. Que Notre Seigneur vous accompagne. Je suis avec autant de respect que de reconnoissance,

M A D A M E,

C'est aujourd'hui la
fête de Ste Luce.Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS, Carmelite.

ANN,
1568.
Decemb.

REMARQUES.

M Adame Louife de la Cerda, à qui cette Lettre est adreffée, étoit femme d'Arias Pardo, Seigneur de Malagon, de qui descendent les Marquis de Malagon d'aujourd'hui. Ce Gentilhomme étoit neveu du Cardinal Dom Juan Tabere, Archevêque de Toléde, Inquisiteur Général & Gouverneur des Royaumes d'Espagne, homme d'un si grand mérite, que l'Empereur Charles-Quint dit en apprenant sa mort. *Je perds un Vieillard qui maintenoit mes Etats en paix.*

Madame de la Cerda étoit grande amie de la Sainte & sœur du Duc de Medina-Cœli qui avoit retiré la Sainte chez lui pendant plusieurs jours, lorsqu'elle attendoit ses Dépêches de Rome, pour la Fondation du Couvent de Saint Joseph d'Avila, étant encore simple Religieuse dans celui de l'Incarnation. On ne gardoit point alors la clôture comme on fait aujourd'hui, depuis le Bref de Pie V.

* Ce n'est
que dans le
texte que ce
Lacônisme
est sensible.

Cette Lettre est surtout remarquable par le merveilleux Lacônisme qui y regne * ; trois paroles y font une phrase entiere. La Sainte se ferroit le plus qu'elle pouvoit, pour dérober moins de tems à ses occupations ; & cela lui coûtoit moins qu'à un autre, par la grande connoissance qu'elle avoit de sa Langue. Je n'ai point vû de style Epistolaire comparable au sien, si ce n'est celui de la Reine Isabelle de Castille, dont le Pere Joseph de Siguença nous a conservé deux Lettres dans son Histoire de l'Ordre de S. Jérôme, toutes deux adreffées à Dom Ferdinand de Talavere, Archevêque de Grenade, Confesseur de cette grande Princesse.

Il paroît par cette Lettre que la Sainte étoit alors à Valladolid, & qu'elle projettoit la Fondation de Toléde, où demouroit Madame de la Cerda. Elle la prie de ne pas demander la permission pour elle nommément à cause des ennemis personnels qu'elle avoit alors, & dans la crainte que son nom ne nuisit à l'affaire. Le Gouverneur, dont elle parle, étoit apparemment celui de l'Archevêché, c'est-à-dire celui qui gouvernoit en l'absence de Dom Barthelemy de Carance & Mirande de l'Ordre de St Dominique, alors Archevêque de Toléde. Ce Prélat étoit pour lors à Rome, où il mourut en 1576. dans le Couvent de la Minerve, après que Dieu eût éprouvé sa patience par une prison de cinq années.

☞ On voit par le Livre des Fondations, que la Sainte n'arriva à Toléde qu'au mois de Mars 1569, la veille de l'Annonciation. Ainsi le jour de Sainte Luce, où elle écrivit cette Lettre, devoit être de l'année 1568 ; & conséquemment cette Lettre est postérieure à la IV. du second Volume, aussi adreffée à Madame de la Cerda, qui est datée du 15 Juin 1568.

 LETTRE IV.

A Monsieur JACQUES ORTIS, Bourgeois de Tolède.

Sainte Theresè lui marque sa reconnoissance du dessein où il étoit de lui procurer un Etablissement à Tolède, & lui promet de se rendre incessamment dans cette Ville, pour l'exécution de cette Fondation.

J E S U S.

L'ESPRIT SAINT SOIT TOUJOURS DANS VOTRE AME, MONSIEUR, ET VOUS DONNE SON SAINT AMOUR ET SA CRAINTE. AINSI SOIT-IL.

LE Pere Paul Hernandès m'a mandé la faveur & la charité que vous me voulez faire, en me fournissant les moyens d'établir à Tolède un Couvent de notre Ordre. Je ne doute pas que Notre Seigneur & sa glorieuse Mere, ma Protectrice & ma Maitresse, ne vous aient mis dans le cœur cette bonne œuvre qui fera, comme je l'espère, très-agréable à Dieu, & vous procurera un trésor de biens spirituels. Je supplie sa divine miséricorde de vous en combler; & toutes nos Sœurs, ainsi que tous nos Peres joignent leurs prières aux miennes. Cette nouvelle m'a donné une grande consolation & un grand désir d'avoir l'honneur de vous connoître, pour vous assurer de vive voix de mon empressement à vous servir; regardez-moi, je vous prie, dès ce moment comme une personne qui vous est dévouée.

Dieu m'a fait la grace de faire cesser ma fièvre, je me presse le plus que je puis de mettre cette Maison-ci dans l'état où je voudrois qu'elle fût; & je compte que cela sera fait dans peu avec la grace de Dieu. Je vous promets, MONSIEUR,

 ANN.
1569.
9. Janvier.

ANN. 1569. 9. Janv. que je ne perdrai pas un moment, & que la considération de ma santé ne m'empêchera pas de me rendre près de vous tout au plutôt, quand même la fièvre me reprendroit. Il est juste, puisque vous faites tout pour Dieu, que je fasse aussi quelque petite chose de mon côté, en prenant du moins un peu de peine. Qu'avons-nous à désirer que de souffrir, nous autres qui prétendons marcher sur les pas de celui qui a passé sa vie dans les souffrances, sans qu'il les eût méritées ?

Je compte gagner de plus d'une façon dans cette affaire ; & d'abord, suivant ce que me marque le Pere Hernandés, ce sera un grand avantage pour moi de faire connoissance avec vous. Je ne me suis soutenue jusqu'à présent que par les prières des bonnes ames ; ainsi j'ose vous demander, pour l'amour de Dieu, de ne me point oublier dans les vôtres.

Suivant ce que je vois, & si la Providence n'en ordonne pas autrement, je serai à Tolède au plutôt vers la troisième semaine du Carême. J'y arriverois plutôt si je n'étois obligée de passer par les Couvens, dont il a plu à Dieu de permettre l'établissement ces années dernières ; je m'y arrêterai pendant quelques jours, mais ce sera toujours le moins que je pourrai pour me conformer à vos intentions, & nous partirons d'ici incessamment. Au surplus tout est déjà si bien arrangé de votre part, que je regarde cette affaire comme terminée, & je n'ai autre chose à y faire qu'à admirer & louer le Seigneur. Puisse-t-il vous conduire toujours par la main, vous conserver long-tems dans une santé parfaite, & vous combler de ses graces. Ce sont les vœux que fait pour vous,

MONSIEUR,

— Votre indigne Servante

Ce 9 Janvier. THERESE DE JESUS, Carmelite,

REMARQUES.

REMARQUES.

Cette Lettre est adressée à un Bourgeois de Tolède, qui avoit proposé à la Sainte la Fondation d'un Couvent de Carmelites Déchauffées dans cette Ville. La Sainte rencontra dans cet Etablissement plus de difficultés qu'elle n'avoit cru, de la part de ce Bourgeois même, mais elle les surmonta par sa constance, comme on peut voir par le Livre de ses Fondations.

L'année où cette Lettre a été écrite, n'est point marquée dans le Texte; mais on ne peut la placer qu'en l'année 1569; puisque la Sainte, lorsqu'elle l'écrivit, se dispoit à se rendre incessamment à Tolède, & qu'elle arriva dans cette Ville le 24 Mars 1569.

Au reste Jacques Ortis ne se méloit de cette fondation que parce qu'il étoit gendre d'Alphonse Ramirez, qui n'agissoit que par ses conseils; & celui-ci ne faisoit qu'exécuter les dernières volontés de feu Martin Ramirez son frere. Voyez le Livre des Fondations.

On trouvera dans le second Tome trois Lettres écrites au même Jacques Ortis, qui sont la X. la XI. & la XVI.

LETTRE V.

A Monsieur ALPHONSE RAMIREZ, Bourgeois de Tolède.

La Sainte s'excuse de ce qu'elle ne peut se rendre à Tolède dans le tems qu'elle avoit dit, pour travailler à la Fondation d'un Couvent de Carmelites dans cette Ville.

JESUS.

QUE l'Esprit Saint soit avec vous, MONSIEUR, & vous rende la consolation que m'a donnée votre Lettre. Elle est venue bien à propos, car j'étois fort en peine de trouver une commodité pour vous donner de mes nouvelles, & je ne voudrois pas vous manquer pour chose du monde. Je tar-

Tome I.

C

ANN.
1569.
19. Fév.

A N N.

1569.

19. Fév.

derai un peu plus que je n'ai marqué par ma précédente Lettre, quoique je puisse bien dire que je ne perds pas une heure de tems, du moins autant qu'il me paroît. Il n'y a pas encore quinze jours que nous avons pris possession de notre nouveau Monastere, où nous nous sommes rendues de notre premiere Maison avec une Procession solemnelle & fort édifiante. Que le Seigneur soit béni en toutes choses.

Je suis depuis Mercredi chez Madame Marie de Mendoza, à qui j'avois quelque chose à communiquer, & qui n'a pû me recevoir plutôt, parce qu'elle a été malade; je comptois ne passer qu'un jour avec elle, mais le grand froid qu'il a fait, la neige & la glace ne m'ont pas permis de me mettre en chemin, & je suis restée chez cette Dame jusqu'aujourd'hui Samedi. Je partirai, s'il plaît à Dieu, lundi sans faute pour Médine, & de-là je me rendrai à S. Joseph d'Avila. Je prévois que ce Voyage me prendra quinze jours, quelque diligence que je puisse faire, parce que j'ai quelques affaires à régler dans ces deux endroits. C'est ce qui m'empêchera de me rendre à Toléde dans le tems que j'avois dit. Ayez la bonté, MONSIEUR, de me pardonner. Vous voyez par le compte que je vous rends, que je ne puis faire autrement. Le délai n'est pas considérable. Je vous supplie de suspendre l'acquisition de la Maison jusqu'à mon arrivée. Puisque vous nous en faites la charité, vous & le cher défunt, à qui Dieu fasse miséricorde, je voudrois qu'elle pût nous convenir.

A l'égard des Permissions, je compte avoir aisément celle du Roi, moyennant la grace de Dieu, quoique je ne voulusse pourtant pas assurer que nous n'y rencontraissions quelque obstacle; car j'ai l'expérience par-devers moi, que le démon souffre impatiemment nos Etablissmens, & qu'il nous persécute tant qu'il peut; mais Dieu est plus puissant que lui, & il est toujours contraint de se retirer avec honte. Nous avons par exemple essuyé ici la plus grande contradiction, & de la part des personnes les plus considérables de la Ville, mais tout est présentement aplani.

Vous comptez peut-être en être quitte, pour ce que vous avez dessein de nous donner. Vraiment vous êtes bien loin

de compte. Dieu a coutume, pour récompenser les bonnes œuvres, d'en exiger encore de plus grandes. Ce n'est rien que de donner de l'argent, cela ne fait pas grand mal; mais quand nous nous verrons au moment d'être lapidés, vous, monsieur votre gendre, & tous tant que nous sommes, qui nous mêlons de cette affaire, comme il pensa nous arriver lors de la Fondation de S. Joseph d'Avila; oh! c'est alors qu'il y fera bon, & si cela arrive, je suis persuadée que loin d'y perdre, nous y gagnerons beaucoup, tant pour le nouveau monastere que pour nous mêmes. Dieu veuille conduire toutes choses de la maniere qu'il trouvera la plus avantageuse. N'en soyez point en peine. Je suis fâchée que notre cher Pere Hernandés ne soit plus à Toléde. Si nous avons besoin de lui, nous tâcherons de le faire venir. Je vois que le démon commence déjà à se mêler de nos affaires. Dieu soit béni, pourvu que nous ne l'abandonnions pas, nous le trouverons toujours.

ANN.
1569.
19. Fév.

En vérité, MONSIEUR, je désire extrêmement d'avoir l'honneur de vous voir, ce sera pour moi une grande consolation; & je remets à ce tems-là à vous remercier de toutes les politesses que vous me faites dans votre Lettre. Je prie le Seigneur qu'il me fasse la grace de vous trouver en bonne santé, vous & monsieur votre Gendre, & je me recommande aux prieres de l'un & de l'autre. Considérez le besoin que j'en ai dans ces voyages que je suis obligée de faire avec une aussi mauvaise santé; heureusement que la fièvre ne m'a pas reprise. Je suis exacte, & je le serai toujours à exécuter fidèlement vos intentions; nos Sœurs en feront de même. Elles se recommandent toutes à vos prieres: je prie Dieu qu'il vous conduise; & j'ose vous assurer que personne n'est avec plus de reconnoissance que moi,

MONSIEUR,

Votre indigne Servante

à Valladolid ce
samedi 19. Février.

THERESE DE JESUS, Carmelite.

Voudriez-vous bien vous charger, MONSIEUR, de faire

C ij

passer cette Lettre à Madame Louise de la Cerda , avec bien des respects de ma part. Je voudrois pouvoir écrire à Monsieur Jacques d'Avila , mais il n'y a pas moyen (j'ai même été obligée de me servir d'une main étrangere pour ma Lettre à Madame de la Cerda) mais je vous supplie de lui dire que je me porte bien , & que j'espere le voir bientôt. Ne soyez point inquiet des Permissions , je compte que Dieu fera tout réussir selon nos desirs.

R E M A R Q U E S .

Cette Lettre est extrêmement affectueuse , & fait voir combien la Sainte étoit engageante & persuasive , quand il s'agissoit du Service de Dieu. Cependant Alphonse Ramirez ne laissa pas de lui donner par la suite bien des sujets de chagrin , à l'instigation de son gendre Jacques Ortis , par qui il se laissoit conduire. Mais à la fin elle les gagna l'un & l'autre.

Voyez la note sur la précédente Lettre adressée à Jacques Ortis. On voit bien que ces deux Lettres furent écrites dans la même année , & à peu d'intervalle l'une de l'autre. La Lettre IX. du second Tome est adressée au même Alphonse ou Alonso Ramirez.

Madame Marie de Mendoca , dont il est parlé dans cette Lettre , étoit une Dame de grande Naissance , d'une piété éminente , & fort amie de la Sainte. Voyez les Remarques sur la Lettre LXXV. du second Tome.



L E T T R E V I.

A D O M L A U R E N T D E C E P E D E , son Frere.

S E C O N D E.

Elle le confirme dans le dessein qu'il avoit de repasser en Espagne, lui apprend l'état actuel de la Réforme, lui donne des nouvelles de sa famille, lui rend compte de l'emploi de l'argent qu'il lui avoit envoyé, le console de la mort de sa femme, & l'entretient de plusieurs autres sujets.

J E S U S.

LE Saint-Esprit soit toujours avec vous, **M O N C H E R F R E R E.** Je vous ai écrit par quatre voies différentes, & dans trois il y avoit aussi une Lettre pour Dom Jérôme de Cepede; & comme il n'est pas possible que quelqu'une de ces Lettres ne vous soit parvenue, je ne vous répondrai point à bien des articles auxquels j'ai déjà répondu. Je n'ajouterai rien non plus à ce que je vous ai dit sur la bonne résolution que Dieu vous a inspirée, dont je lui ai rendu graces du meilleur de mon cœur. Vous ne pourriez mieux faire assurément: & par les raisons que vous m'avez marqué, qui vous y engageroient, je conjecture que vous en pouvez avoir d'autres. J'espère que ce sera pour la plus grande gloire de Dieu, & pour votre plus grand bien. On ne cesse de le prier pour vous dans toutes nos Maisons, afin qu'il vous ramène heureusement dans votre Patrie, puisque c'est votre intention de vous attacher à lui, & qu'il vous fasse prendre le parti le plus avantageux, tant pour votre ame que pour vos enfans.

Je vous ai déjà mandé que nous avions six Couvents de Religieuses de fondés, & deux de Religieux; ceux de Re-

A N N.

1570.

17. Janv.

ANN. 1570. 17. Janv. ligieux font des Séminaires de perfection ; & quant à ceux de Religieuses, ils sont en tout si semblables à celui de Saint Joseph d'Avila, qu'on diroit qu'ils ne font tous six qu'une même Maison, vous ne scauriez croire combien je suis encouragée de voir le zèle & la pureté avec lesquels Dieu est servi dans ces Maisons.

* C'est Pa-
strane.

Je suis présentement à Toléde : il y aura un an, la veille de la Notre-Dame de Mars, que j'y arrivai ; mais j'ai fait depuis un voyage dans une Ville * appartenante au Prince d'Eboli, où il s'est fait une Fondation de Carmes Réformés, & une autre de Carmelites, qui réussissent assez bien. Je suis revenue ici pour achever de mettre en bon ordre la Maison que nous y avons, qui, suivant les apparences, fera une des plus considérables de notre Ordre. Je me suis beaucoup mieux portée cet hyver, ce que j'attribue à l'air de ce pays-ci, qui est admirable. En vérité, si ce n'étoit que le lieu n'est pas convenable pour l'Éducation de vos enfans, je serois tentée de vous inviter à venir vous y établir, à cause de la douceur du climat. Mais vous trouverez des Bourgs dans le territoire d'Avila, où vous pourrez vous retirer pendant l'hyver, comme font beaucoup d'autres. Pour mon frere Dom Jérôme, je pense que si Dieu nous le ramène, il ne peut mieux faire pour sa santé que de venir demeurer ici. Tout est entre les mains de Dieu. Je crois qu'il y a quarante ans que ma santé n'a été aussi bonne qu'elle est à présent, cependant je garde la Règle comme les autres, & je ne mange jamais de viande hors les cas de grande nécessité.

J'eus quelques accès de fièvre quarte il y a un an ou environ, mais je ne m'en suis que mieux portée depuis. J'étois alors à Valladolid, occupée de la Fondation d'un de nos Monasteres. Et j'y étois si bien traitée par les soins de Madame Marie de Mendoza, veuve de Dom de Los-Cobos, Secrétaire d'Etat, que j'en étois excédée. C'est une Dame qui a bien de l'amitié pour moi. Je conclus de-là que Dieu nous envoie la santé ou la maladie, selon qu'il juge que l'une ou l'autre est avantageuse à notre salut ; qu'il soit béni à jamais. J'étois fort en peine de votre mal d'yeux, c'est quelque chose d'extrêmement incommode : Dieu soit loué de ce que cela va beaucoup mieux.

Dom Juan * d'Ovaille vous a écrit qu'il étoit parti d'ici pour Séville : un de nos amis l'avoit si bien adressé que, le même jour qu'il y arriva, il reçut l'argent. Cet argent a été apporté ici, & on le délivrera suivant vos ordres à la fin de ce mois de Janvier. On a fait devant moi le compte des droits qu'il a fallu payer au Roi, vous le trouverez dans ce paquet. Ce n'est pas peu que j'aie été capable de cela, mais il est bon que vous scachiez que, depuis qu'il a plû à Dieu de me charger de l'établissement de nos Maisons, qui sont les siennes, je suis tellement devenue femme d'affaires, que je sçai présentement un peu de tout. Je suis charmée par rapport à vous de m'être mise au fait des affaires, parce que je regarde les vôtres comme étant celles de Dieu.

De peur que je ne l'oublie, le fils de Quere est mort tout jeune depuis ma dernière Lettre. On ne peut compter sur rien dans la vie. Mon Dieu que je suis contente toutes les fois que je me rappelle combien vous êtes persuadé de cette grande vérité!

Je voudrois bien, quand j'aurai fini ce qui m'occupe ici, m'en retourner à notre Maison d'Avila, par la raison que j'en suis toujours Prieure, & que je crains de fâcher l'Evêque, à qui j'ai de grandes obligations, ainsi que tout mon ordre; mais je ne sçai ce que Dieu fera de moi, & si je ne serai pas obligée d'aller à Salamanque, où l'on m'offre une maison pour fonder un Monastere. Tous ces voyages me fatiguent beaucoup, mais nos Monasteres apportent tant de profits dans les lieux où ils sont établis, que mes Confesseurs me font un devoir d'en fonder autant que je pourrai, & Dieu répand sa bénédiction sur mes travaux, de façon à m'animer & m'encourager de plus en plus.

Il m'est échappé dans mes précédentes Lettres de vous marquer les commodités que nous avons à Avila pour l'éducation de la jeunesse: les Peres Jésuites y ont un Collège où on enseigne la Grammaire; ils font aller leurs écoliers à confesse tous les huit jours, & ils en font des sujets merveilleusement vertueux. Quant à la Philosophie & à la Théologie, on les enseigne à Saint Thomas, & l'on y trouve, sans sortir de la Maison, tous les secours qu'on peut désirer, tant pour

ANN.

1570.

17. Janv.

* C'étoit le
Beau-frère
de la Sainte
qui avoit épousé Jeanne
d'Almade, sa
sœur.

ANN.
1570.
17. Janv.

la vertu que pour l'étude. Le peuple même est si dévot dans cette Ville que les Etrangers en sont édifiés. On ne voit par tout que des gens en oraison, ou aux pieds des Confesseurs, & des Séculiers qui mènent la vie la plus retirée & la plus recueillie; le bon François de Salcede est de ce nombre.

Vous m'avez fait grand plaisir d'envoyer à Cepede un aussi beau présent, il ne finit point de m'en marquer sa reconnaissance, c'est un vrai Saint, & je ne crois pas lui rien prêter en lui donnant ce nom. Le vieux Pierre del Peso mourut il y a un an. Il avoit fourni une belle carrière. Anne de Cepede a été bien sensible à la libéralité que vous avez exercée envers elle; la voilà riche présentement avec les secours qu'elle reçoit d'ailleurs; car comme c'est une bonne personne beaucoup de gens lui font du bien. Il y a assez d'endroits où on pourroit la mettre sans son étrange humeur, qui la rend incapable de toute société. Dieu la mene par un chemin si singulier que je n'ai jamais osé la prendre parmi nous. Ce n'est pas assurément qu'elle n'ait beaucoup de vertu, mais je vois que sa façon de vivre actuelle, est celle qui lui convient; & je puis bien vous assurer qu'elle ne resteroit pas avec Madame Marie, ni avec personne. Je la trouve bien comme elle est. C'est une espece d'Hermité, elle en a la candeur & l'austérité.

Le fils de Madame Marie ma sœur, & de Monsieur Martin de Gusman, a fait Profession, & avance à grands pas dans le chemin de la Sainteté. Je vous ai déjà mandé la mort de Madame Béatrix & de sa fille aînée. Mademoiselle Madelaine sa cadette est pensionnaire dans un Couvent; je voudrois bien que Dieu l'appellât à la Religion. C'est une bonne enfant à ce que l'on dit, car il y a déjà plusieurs années que je ne l'ai vue. On parloit ces jours passés de la marier avec un homme veuf, qui est l'aîné de sa famille; je ne sçai ce qui en sera.

Je vous ai aussi mandé, MON CHER FRERE, combien le secours que vous avez fait passer à ma sœur, étoit venu à propos. J'ai toujours admiré son courage & sa vertu dans les afflictions & l'indigence, par lesquelles Dieu a voulu l'éprouver; sans doute il veut aujourd'hui la consoler. Pour moi je n'ai besoin de rien, j'ai plus qu'il ne me faut: ainsi,
de

de tout ce que vous avez eu la générosité de m'envoyer, je lui en donnerai une partie, & j'employerai le reste en d'autres bonnes œuvres, à votre intention. Il faut pourtant vous dire qu'une partie de cet argent m'a fait grand plaisir par rapport à certains scrupules que j'avois; car dans toutes ces Fondations il se présente souvent des difficultés à applanir, que je ne manque jamais de communiquer aux plus habiles Jurisconsultes que je puis trouver sur les lieux; ç'a toujours été mon usage dans tout ce qui peut intéresser ma conscience; & quoique ce soit pour une plus grande exactitude & pour le bien de la chose, je me reproche quelquefois la dépense que je fais pour les Honoraires de ces Consultations, qui peut-être seroit plus modique en d'autres mains que les miennes, d'autant plus que je consulte souvent sur des riens. j'ai donc pris pour cette fois la dépense de mes Consultations sur l'argent que vous m'aviez envoyé, & je me suis épargné en même-tems le désagrément d'en emprunter, quoique je n'eusse pas manqué de gens qui m'eussent ouvert leur bourse. Il m'en coûte un peu davantage qu'à un autre, mais aussi j'en suis plus libre avec ces Messieurs, & je leur explique mon affaire tout à mon aise. En vérité le monde est si intéressé que cela me donne de l'horreur pour l'argent; aussi ne veux-je rien garder pour moi de celui-ci; j'en donnerai quelque chose à l'Ordre, & je disposerai du reste avec liberté pour les usages que je viens de dire. Heureusement j'ai toutes sortes de Permissions du Pere-Général & du Pere-Provincial, soit pour recevoir des Religieuses, soit pour les changer, soit même pour assister une Maison du bien des autres.

Il faut que le monde soit bien aveugle & bien prevenu en ma faveur; croiriez-vous (& je ne sçai pas trop pourquoi) que mon crédit est si bien établi, qu'on me confie jusqu'à mille & deux mille ducats; de maniere qu'avec toute mon aversion pour l'argent & pour les affaires, je ne suis occupée d'autre chose; ce n'est pas là une petite croix, mais qu'y faire! cela n'aura qu'un tems. Plaise à Dieu que je puisse le servir dans tous ces embarras.

Tout de bon, j'imagine que ce sera une grande satisfaction pour moi de vous posséder ici. J'en reçois si peu de tou-

tes les choses de la terre, que peut-être Notre Seigneur
 A N N. veut-il que j'aie celle-ci, & que nous nous réunissions pour
 1570. travailler ensemble à sa gloire, & au salut des ames. Je suis
 17. Janv. touchée plus que je ne puis vous le dire d'en voir tant qui se
 perdent, & vos pauvres Indiens me font une peine extrême.
 Dieu veuille les éclairer. Il faut convenir qu'il y a bien de la
 misere par tout le monde, aussi bien ici que là-bas. J'ai occa-
 sion de voir différens pays, & de parler à quantité de gens ;
 & la plûpart du tems, tout ce que je puis en dire, c'est que
 les hommes sont pires que des bêtes ; oui, il faut que nous
 n'ayons pas la moindre idée de la dignité de notre ame, pour
 la dégrader au point que nous le faisons, par l'attachement
 aux choses méprisables de la terre. Prions Dieu qu'il nous
 éclaire.

Vous pourrez communiquer avec le Pere Garcia de Tolé-
 de, qui est neveu du Vice-Roi, & que je regrette beaucoup
 ici pour mes affaires ; & même si vous aviez besoin du Vice-
 Roi, il est bon que vous sçachiez que c'est un grand homme
 de bien, & que les Peuples de là-bas sont heureux qu'il ait
 accepté cette charge. Vous avez dû trouver une Lettre que
 je lui écrivois dans un de ces paquets où je vous ai envoyé
 des Reliques pour porter sur vous dans le chemin. Je voudrois
 bien qu'elles vous fussent parvenues.

Je n'aurois pas crû être si longue ; je souhaite de tout mon
 cœur que vous compreniez la grace que le Seigneur vous a
 faite, en donnant une si belle mort à Madame Jeanne votre
 chere femme. Nous avons bien prié Dieu ici pour elle, &
 on lui a fait un Service dans chacune de nos Maisons. J'es-
 pere qu'elle n'a plus besoin de prieres, & que Dieu l'a déjà
 mise en lieu de repos. Efforcez-vous, MON CHER FRERE, de
 surmonter votre chagrin. Considérez qu'il n'appartient qu'à
 ceux qui ne croient pas à la vie éternelle, de s'affliger si ex-
 cessivement sur le sort de ceux qui vont en jouir en sortant de
 la misérable vie de ce monde. Mille complimens, je vous
 prie à mon Frere Dom Jérôme de Cepede. Cette Lettre ser-
 vira pour vous deux. J'ai bien de la joie d'apprendre qu'il
 prend des arrangemens pour venir ici dans quelques années ;
 si cela étoit possible, je voudrois bien qu'il ne laissât pas ses

enfans là bas ; j'aimerois bien mieux que nous nous réunif-
fions tous ici , & que nous nous prêtassions des secours mu-
tuels pour nous rejoindre un jour dans l'Eternité.

A N N.

1570.

17. Janv.

Il y a déjà beaucoup de vos Messes de dites , & j'aurai
soin de faire dire les autres. Je vous dirai que j'ai reçu une
Religieuse pour rien , & que je voulois lui donner jusqu'au
lit, dans l'intention que Dieu vous fasse les graces de revenir
ici en bonne santé, vous & vos enfans. Embrassez-les pour
moi. J'en reçois une autre de même à l'intention de Dom
Jérôme. Et ce ne sont pas les seules ; il me suffit qu'elles
soient spirituelles. Notre Seigneur prend soin de nous en
amener d'autres qui nous apportent du bien , & tout s'arran-
ge de cette façon. Il en est entré une à Médine qui a ap-
porté huit mille ducats à la Maison , & nous sommes sur le
point d'en recevoir une ici qui en a neuf mille. Ce n'est pas
que je leur aie rien demandé, ni à l'une, ni à l'autre. Enfin
il s'en présente un si grand nombre que c'est quelque chose
d'étonnant. Et il est sembler que dès qu'une fille est parvenue
à faire l'Oraison , elle n'a plus d'autres désirs que de venir
parmi nous. Nous ne sommes que treize Religieuses dans
chaque Maison , & nous ne pouvons en recevoir davantage ,
parce que notre Règle nous défend de rien demander à per-
sonne , & nous oblige à nous contenter pour notre nourri-
ture de ce qu'on nous apporte au tour qui est toujours plus
que suffisant. Je compte que vous aurez bien du plaisir à voir
tout cela. Je suis avec respect,

MON TRES-CHER FRERE,

Votre indigne Servante

Ce 17. Janvier 1570. THERESE DE JESUS , Carmelite.

Dom François de Salcede , dont il est parlé dans cette Lettre , étoit un Gen-
tilhomme d'Avila , d'une grande piété & fort estimé de la Sainte. Voyez la Lettre
VI. du second Tome qui lui est adressée , & les Remarques.

LETTRE VII.

A Mademoiselle ISABELLE CHIMENE, à Ségovie.

La Sainte la fortifie dans le dessein qu'elle avoit de se faire Carmelite, & lui donne son agrément.

JESUS.

ANN.
Entre
1570. &
1573.

QUE l'Esprit Saint soit toujours avec vous, MADAMOISELLE, & vous fasse la grace de comprendre combien vous êtes redevable au Seigneur. C'est en éclairant votre ame de sa divine lumiere, qu'il vous a fait souhaiter d'échapper aux affreux périls qui vous environnent, je veux dire la jeunesse, les grands biens & la liberté. C'est par sa miséricorde que la pénitence, la clôture, & la pauvreté, tous objets qui inspirent ordinairement l'horreur & l'épouvante, n'ont fait d'autre impression sur vous, que de vous donner une haute idée des biens célestes, & un souverain mépris pour les biens trompeurs & dangereux de ce monde; Dieu en soit béni à jamais. Il ne m'en faut pas d'avantage pour me persuader que vous êtes un excellent Sujet, que vous avez les qualités requises pour entrer dans notre saint Ordre, & que vous serez une digne fille de la Sainte Vierge. Dieu vous fasse la grace d'avancer toujours dans vos saints désirs, & dans la pratique des bonnes œuvres, en sorte que je n'aie que des graces à rendre au Pere Jean de Leon. Son témoignage me suffit, je n'ai pas besoin d'une plus ample information, & j'ai si fort dans l'esprit que vous serez un jour une grande Sainte, que je ne voudrois d'autre caution que vous-même.

Je prie Dieu de vous rendre l'aumône que vous avez résolu de faire au Couvent où vous entrerez. Elle est considérable, & c'est pour vous un grand motif de consolation de suivre si exactement le conseil du Seigneur, en vous donnant à lui sans réserve, & tout ce que vous possédez aux pauvres, pour

L'amour de lui. Il est vrai qu'à la vue de tant de graces que vous avez reçues de sa miséricorde, vous ne pouviez moins faire, pour lui marquer votre reconnoissance; mais aussi c'est beaucoup faire que de faire tout ce qu'on peut; & sans doute ce Dieu puissant, qui n'est jamais en reste, récompensera votre zèle par de nouveaux bienfaits.

Puisque vous avez vu nos Constitutions & notre Règle, il ne me reste rien à vous dire, sinon que vous pouvez vous rendre dans celle de nos Maisons qui vous conviendra le mieux, si vous persistez dans votre résolution. C'est le moins que je puisse faire pour le Pere Jean de Leon, que de vous en laisser le choix. La vérité est que je serois charmée que vous prissiez l'habit dans le Couvent où je serois, parce que j'ai grande envie de vous connoître. Mais je remets le tout entre les mains de Dieu, & le prie d'en ordonner pour sa plus grande gloire.

Je suis avec respect,

MADemoiselle,

Votre indigne Servante
THERÈSE DE JESUS, Carmelite.

REMARQUES.

Cette Demoiselle prit depuis l'habit dans le Couvent de Salamanque, & son nom de Religion fût Isabelle de Jesus. C'étoit une excellente Religieuse; elle acompagna la Sainte à la Fondation de Ségovie, lieu de sa naissance, d'où elle passa à Palence en qualité de Prieure.

87 Rien n'annonce la date de cette Lettre; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elle a dû être écrite postérieurement à la Fondation de Salamanque, puisque cette Demoiselle y prit l'habit; & plus d'un an avant la Fondation de Ségovie, puisqu'elle suivit la Sainte en cette dernière Ville avant que les Carmelites y fussent établies, & qu'il faut prendre le tems de la Postulation & du Noviciat. Or la Fondation de Salamanque est du premier Novembre 1570; & celle de Ségovie est du 19 Mars 1574. C'est donc entre la fin de l'année 1573 & le commencement de l'année 1573 qu'il faut placer cette Lettre; ce qui fait une espace d'environ deux ans.

ANN.
Entre
1570. &
1573.

LETTRE VIII.

Au Révérend Pere DOMINIQUE BAGNE's, de l'Ordre de S. Dominique, l'un de ses Confesseurs.

La Sainte lui rend compte de l'excellente vocation d'une fille qu'il l'avoit priée de recevoir sans dot, & lui donne quelques avis.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS ET AVEC MOI, MON REVEREND PERE.

—
ANN.
1574

JE ne suis plus étonnée des grandes choses qu'on entreprend pour l'amour de Dieu, puisque l'amitié que j'ai pour le Pere DOMINIQUE, est capable de me faire trouver bon tout ce qu'il trouve bon, & de me faire vouloir tout ce qu'il veut. Je ne sçai pas trop où aboutira cet enchantement.

Nous sommes extrêmement contentes de votre *Grise*; elle est tellement ravie de joie depuis qu'elle est entrée ici, qu'elle nous fait bénir Dieu à chaque instant de l'avoir reçue. Je crois que je n'aurai jamais le courage d'en faire une Sœur du voile blanc, surtout voyant ce que vous avez fait pour elle. J'ai résolu de lui faire apprendre à lire, & suivant le progrès qu'elle fera, nous nous déterminerons.

Elle a pénétré ma façon de penser, sans que je lui aie parlé, & depuis qu'elle est ici, elle s'est si fort avancée dans l'Oraison, que plus d'une Religieuse lui porte envie. Vous ne sçauriez croire, MON PERE, le doux plaisir que je ressens quand je reçois quelque fille qui n'apporte rien, & que je la prends seulement pour l'amour de Dieu. Quand je rencontre de ces pauvres filles qui souhaitent sincèrement de se consacrer à Dieu, & qui ne peuvent suivre leur vocation, faute d'ar-

gent, je regarde comme une faveur singuliere que Dieu me fait, de me les adresser, & de se servir de moi pour les aider. Quelle satisfaction pour moi, s'il étoit possible de les recevoir toutes de cette façon-là ! Je ne me souviens pourtant pas d'en avoir refusé aucune, pour n'avoir rien à donner, lorsque j'en étois d'ailleurs contente.

A N N.

1574.

J'ai eü une joie toute particuliere de la grace que Dieu vous a faite de vous employer à des œuvres si saintes, & de voir avec quelle ardeur vous vous portez à celle-ci. Vous êtes devenu le Pere de ceux qui peuvent peu, & votre charité me charme à tel point qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous séconder en pareille occasion, du moins autant que je le pourrai.

La Compagne de cette fille ne pouvoit se résoudre à la quitter. Je crus qu'elle ne finiroit point de pleurer. Je ne sçai à quelle intention vous m'avez envoyé cette Compagne; cependant le Pere-Visiteur a déjà donné la Permission pour la faire entrer, c'est un commencement pour en obtenir davantage avec l'aide de Dieu; & peut-être pourrai-je prendre encore cette pleureuse si vous le souhaitez; mais ce ne sera pas pour Ségovie, car mon nombre est plus que complet.

La Grise a trouvé en vous un bon Pere, Elle dit qu'elle a peine encore à se persuader qu'elle ait le bonheur d'être parmi nous. Il y a de quoi louer Dieu de voir son parfait contentement. Et à propos de contentement, c'en a été un bien grand pour moi de voir ici Monsieur votre petit neveu que Madame Beatrix m'a amené. Pourquoi donc ne m'avoir pas marqué qu'il dût venir ?

J'ai une raison de plus pour m'attacher à votre *Grise*, c'est qu'elle a demeuré avec ma sainte amie. Sa sœur m'a écrit & me fait mille offres de service. Je lui réponds qu'elle m'a trop attendrie. Il me semble que mon attachement pour la pauvre défunte est encore augmenté depuis que je l'ai perdue.

Vous sçavez sans doute que vous avez eu une voix dans l'Élection qu'on vient de faire du Prieur de S. Etienne. Toutes les autres ont été pour celui qui a été élu. J'ai été bien édifiée d'un si bon accord.

Jeüs hier la visite d'un de vos Peres qui se nomme le Pere

ANN.

1574.

Melchior Cano; & après m'être entretenue quelque-tems avec lui, je ne pûs m'empêcher de lui dire que, s'il y avoit dans votre Ordre beaucoup d'esprits comme le sien, il seroit facile d'y former des Monasteres uniquement composés de Contemplatifs.

J'ai écrit à Avila, de peur que nos gens ne viennent à se refroidir, en apprenant que nous n'avons pas encore ici tout ce qu'il nous faut; je voudrois déjà que l'affaire fût commencée. Pourquoi ne me dites-vous pas où vous en êtes? Je prie Dieu qu'il fasse de vous un grand Saint; mais j'ai grande envie d'avoir avec vous une conversation au sujet de ces vaines appréhensions qui vous embarrassent l'esprit. Vous perdez le tems à vous y arrêter, & vous manquez d'humilité à ne vouloir pas me croire là-dessus. Je suis bien plus contente du Pere Melchior; car pour une fois que je lui ai parlé à Avila, il a la bonté de dire qu'il a beaucoup profité avec moi, & qu'il m'a perpétuellement devant les yeux. C'est en vérité un saint Religieux & une ame qui doit être bien agréable au Seigneur, je ne puis vous dire combien il m'a édifié; mais ne diroit-on pas que je n'ai à vous parler que de la piété des autres? Demeurez toujours uni avec Dieu, & priez-le de ne pas permettre que je fasse jamais rien contre sa volonté. Vous connoissez le sincere & respectueux attachement avec lequel je suis pour la vie,

MON REVEREND PERE,

Votre indigne Fille & Servante

Ce Dimanche au soir.

THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

LE dessus de cette Lettre étoit conçu en ces termes. *Au très-Révérénd Seigneur le Pere-Maitre DOMINIQUE BAGNE'S, mon Pere & mon Seigneur.* Ce qui marque bien l'attachement & la vénération particuliere que la Sainte avoit pour ce Pere. Il étoit Professeur de Théologie en l'Université de Salamanque, & homme d'une profonde érudition.

Il fut le premier à Avila qui prit la défense de la Maison de S. Joseph, premier

premier Couvent de la Réforme, contre les attaques des Religieux & du Peuple. Ce fut lui qui, par un sçavant Discours que l'Histoire de l'Ordre nous a conservé, arrêta seul la résolution qu'on avoit prise de détruire cette Maison, pour avoir été fondée sans le consentement de la Ville. On voit par-là combien la Réforme est redevable à l'Ordre de S. Dominique; aussi la Sainte étoit-elle extrêmement attachée à cet Ordre, & elle avoit coûtume de dire, qu'elle étoit Dominicaine jusqu'au fonds de l'ame.

Ce fut aussi ce même Pere qui, étant Confesseur de la Sainte, lui ordonna d'écrire son Traité du Chemin de la Perfection, qui est un Ouvrage excellent.

Cette Lettre est pleine de Laconismes, & le style en est d'une * précision admirable. Il paroît que la Sainte l'écrivit de Ségovie à l'occasion d'une Religieuse qu'elle recevoit sans dot à la priere de ce Pere. Elle l'appelle *la Grise*, soit que ce fût effectivement son nom, soit que ce fût par allusion à la couleur de l'habit avec lequel elle étoit entrée au Couvent.

On apprend de cette Lettre que le défaut de dot ne sçauroit être un motif légitime pour refuser des Filles en qui l'on reconnoitroit d'ailleurs toutes les qualités nécessaires à de bonnes Religieuses, à moins que l'état des facultés des Monasteres en ôtât le moyen. Il est triste qu'on ne puisse pas toujours faire à cet égard ce qu'on voudroit bien.

Le Pere Melchior Cano, dont la Sainte parle à la fin de sa Lettre, n'étoit pas l'Evêque de Canarie; car il y en a eu un de ce nom qui étoit aussi Dominicain, & un sçavant Prélat. C'étoit le neveu de l'Evêque, qui étoit un des plus grands Sujets de son Ordre.

☞ S'il est vrai que cette Lettre fût écrite de Ségovie, elle est donc postérieure à la XV. du second Tome, qui est adressée au même Pere; puisque cette Lettre XV. fût, dit-on, écrite à Salamanque; car on sçait que la Sainte alla de Salamanque à Ségovie, où elle arriva le 18 Mars 1574. Il y a lieu de croire que la présente est aussi de l'année 1574, mais postérieure au 18 Mars.

A N N.

1574.

* C'est dans
le Texte
qu'il faut
chercher
ce mérite.



LETTRE IX.

A Dom TUTORIO DE BRAGANCE, depuis Archevêque d'Eborá, à Salamanque.

P R E M I E R E.

La Sainte lui donne des avis utiles, & le console; elle le remercie de quelques aumônes, & lui recommande l'établissement d'une nouvelle Maison de Carmes Déchaussés.

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT AVEC VOUS, MONSIEUR.

ANN. 1574. Vers le mois de Juin. **J**'Apprends avec bien du plaisir que vous êtes arrivé heureusement & en bonne santé; mais pour un si long trajet que celui que vous venez de faire, je trouve votre Lettre bien courte; encore ne me dites-vous pas si vous avez réussi dans l'affaire qui étoit l'objet de votre voyage.

Ce n'est pas chose si étrange que vous soiez mécontent de vous-même, & vous ne devez point être allarmé de ce que vous éprouvez un peu de tiédeur. C'est une suite de l'embarras & de la fatigue du voyage, qui ne vous ont pas permis de régler votre tems sur la route comme vous avez coutume de faire. Mais vous ne serez pas plutôt rendu à vous-même, que la paix se rétablira dans votre ame.

Ma santé est assez passable, du moins en comparaison de ce qu'elle a été. Si j'avois comme vous le talent de me plaindre, je vous ferois convenir que mes maux sont fort au-dessus des vôtres. J'ai été surtout extrêmement malade pendant deux mois, & mes douleurs étoient si violentes que l'intérieur s'en ressentoit, au point que je ne sçavois si j'existois.

encore. L'intérieur va bien présentement, mais l'extérieur est toujours à-peu-près le même, malgré les secours que vous voulez bien me procurer, à moi & à mes Sœurs, dont je prie Dieu de vous donner la récompense. J'en ai ici quelques-unes qui sont arrivées de Pastrane fort malades, parce que la Maison étoit trop humide; mais, grâces à vos charités, elles se portent beaucoup mieux. Ce sont de fort bonnes ames avec qui vous auriez bien de la consolation de communiquer, surtout la Mere-Prieure.

ANN.

1574.

Vers le
mois de
Juin.

Je sçavois déjà la mort du Roi de France. J'envisage avec douleur les maux que cet événement va traîner après soi, & combien d'ames sont menacées d'être la proie du Démon; Dieu veuille y remédier. Si nos prières y pouvoient quelque chose, nous ne les épargnons pas. Je ne cesse aussi de le supplier de vous rendre avec usure tout le bien que vous faites à notre Ordre.

Le Pere-Provincial (je veux dire le Pere-Visiteur) est allé si loin que je n'ai pu encore traiter avec lui, même par Lettres, de l'affaire dont vous me parlez. Ce seroit sans doute une fort bonne œuvre que l'établissement d'une Maison pour nos Peres à Salamanque; Dieu veuille que l'Ennemi de tout bien n'y apporte pas d'obstacle. La faveur que vous voulez bien nous faire, n'y contribuera pas peu, jointe à la circonstance favorable de la confirmation des Visiteurs, sans limitation de tems. Je crois même qu'ils ont été confirmés avec une plus grande autorité qu'ils n'en avoient auparavant, & qu'ils ont présentement le pouvoir d'admettre les Fondations de nouveaux Monasteres. Ainsi je me flatte que Dieu fera réussir ce projet. De grace, MONSIEUR, ne vous rebutez point. Je crois que le Pere-Visiteur ne tardera pas à s'approcher de vous, & l'on dit qu'il ira à Salamanque; je lui écrirai. Vous aurez la bonté de lui parler, & de lui dire ce que vous pensez de tout ceci, vous pouvez vous ouvrir à lui; C'est un grand homme de bien qui mérite qu'on n'ait pour lui aucune réserve; & peut-être même qu'à votre seule considération, il se portera à terminer cette affaire. Ne désesperez de rien jusqu'à ce que vous ayez conféré avec lui.

La Mere-Prieure se recommande à vos prières; toutes nos

—
 ANN. Scœurs ont déjà bien prié, & continuent de prier le Seigneur
 1574. pour vous. On en doit faire autant à Médine & par tout ail-
 Vers le Pere-Recteur me fait peine ; je prie Dieu qu'il lui en donne
 mois de une meilleure ; & à vous, MONSIEUR, toutes les graces spiri-
 Juin, tuelles dont vous pouvez avoir besoin pour votre sanctifica-
 tion. Je suis avec beaucoup de respect,

MONSIEUR,

 Votre indigne Servante
 THERESE DE JESUS.

Obligez-moi de faire dire au Pere-Recteur que nous ne cessons de demander au Seigneur le retour de sa santé, & que je suis fort bien avec le Pere Santander, mais assez mal avec les Religieux nos voisins. Ils nous ont fait un procès à l'occasion d'une Maison dans le voisinage de la leur, que nous avons achetée, parce qu'elle nous convenoit ; je ne sçai ce que ce procès-là deviendra.

 R E M A R Q U E S.

LA Sainte écrivit cette Lettre de Ségovie en l'année 1574. Dom Tantonio de Braganca à qui elle est adressée, & qui fut depuis Archevêque d'Eborá, étoit un Prélat extrêmement respectable, tant par la grandeur de sa Naissance, que par sa piété exemplaire ; il étoit fort ami de notre Sainte.

La Prieure des Religieuses de Pastrane transférées à Ségovie, de laquelle elle parle avec éloge, étoit la Mere Isabelle de S. Dominique, Fondatrice du Couvent des Carmelites de S. Joseph de Saragoce. Sa Vie a été écrite par Dom Manuel-Jean-Baptiste de la Nuze, Protonotaire d'Aragon.

En parlant de la mort du Roi de France, la Sainte entend parler de Charles IX, qui mourut au mois de Mai de l'année 1574, âgé de trente ans. La mort de ce Roi donna lieu aux Hérétiques de faire de nouveaux progrès & de grands ravages dans ce Royaume. Ce sont là les malheurs que la Sainte envisage, & dont elle s'afflige par avance.

Charles IX mourut en 1574 au mois de Mai ; & la nouvelle de sa mort étoit encore récente en Espagne lors de cette Lettre. Elle doit donc avoir été écrite aux environs du mois de Juin 1574.

L E T T R E X.

A la Révérende Mere MARIE BAPTISTE, Carmelite
Déchauffée, Prieure du Couvent de Valladolid,
& Nièce de la Sainte.

P R E M I È R E.

*Sainte Theresè lui marque le chagrin qu'elle a de ne
pouvoir l'aller voir à Valladolid, comme elle s'en
étoit flattée, & la prie de lui rendre un service.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOTRE REVE-
RENCE, MA CHERE FILLE.

V O U S verrez par la Lettre que j'écris au Pere-Maître
Dominique * ce qui se passe ici, & comme Dieu a dis-
posé les choses de façon que je ne puis vous aller voir. J'en
suis, je vous assure, tout-à-fait chagrine, car c'est une des
choses qui m'auroit fait le plus de plaisir. Mais au bout du
compte cette satisfaction auroit passé, comme tout passe dans
cette vie. Quand je pense à cela, il n'y a point de douleur
que je ne supporte patiemment.

J'ai bien du regret aussi de ne pas voir ma bienaimée Ca-
filde ; faites-lui, je vous prie, mille complimens de ma part,
aussi bien qu'à la Mere-Marie de la Croix. Dieu me rendra
quelque jour la satisfaction dont il me prive aujourd'hui, &
peut-être dans un tems où j'aurai plus de loisir pour en pro-
fiter, que je n'aurois eû cette fois-ci.

Prenez soin de votre santé, MA CHERE FILLE, vous voyez
le besoin que vous en avez ; & vous n'ignorez pas la peine
que j'ai, quand j'apprends que vous êtes malade. Tâchez aussi

A N N.

1574.

10. Sep-
tembre.* C'est du
Pere Domi-
nique Ba-
gnèz qu'il
le parle.

ANN.

1574.

10. Sep-
tembre.

d'être un grande Sainte, c'est un point qui vous est bien nécessaire pour supporter le travail de votre place. La fièvre quarte m'a quittée. Je remarque que quand Notre Seigneur veut exiger de moi quelque service, il me renvoye aussi-tôt la santé.

Je partirai à la fin de ce mois; mais j'apprehende bien que nos Sœurs ne soient pas encore dans leur Maison, quand je les quitterai; car nous nous sommes engagées de donner incessamment six cens ducats au Chapitre, & nous ne sçavons où les prendre. Nous avons bien un Contrat de rente au principal de six cens trente ducats qu'une Religieuse nous a apporté en dot, mais nous ne trouvons personne qui veuille s'en accommoder, ou nous prêter sur cet Effet la somme qui nous est nécessaire. Recommandez cette affaire à Dieu. J'aurois bien de la satisfaction de voir ces pauvres Filles en possession de leur Maison, avant que de les quitter. Si Madame Marie vous avoit payé ce qu'elle vous doit, vous ne pourriez mieux faire que de prendre ce Contrat, c'est un fort bon Effet & bien sûr. Marquez-moi si la chose est faisable, ou si vous connoissez quelqu'un qui veuille la faire, ou qui veuille nous prêter les six cens ducats sur de bons gages qui en valent plus de mille. Priez Dieu pour moi, j'en ai grand besoin, étant sur le point d'entreprendre un long voyage, & encore pendant l'hyver.

Je partirai donc, comme je vous dis, à la fin du mois au plutard, pour me rendre au Couvent de l'Incarnation; si d'ici à ce tems-là vous avez quelque chose de nouveau à me mander, vous pouvez m'écrire. Ne soyez point fâchée de ne me pas voir; peut-être le seriez-vous encore davantage de me voir aussi vieille & aussi cassée que je le suis. Mes amitiés à toutes nos Sœurs. J'aurois été bien satisfaite de voir la Sœur Isabelle de S. Paul. J'oublie de vous dire que ces Messieurs les Chanoines nous ont toutes mortifiées. Dieu le leur pardonne.

Si vous trouviez quelqu'un dans vos quartiers qui voulut me prêter quelque argent; je ne demanderois pas qu'on m'en fit présent, mais qu'on attendit seulement que j'eusse reçu ce que mon frere m'a donné à recevoir, dont on dit que le recouvrement est déjà fait; il est bon de vous dire que je n'ai

pas le premier sou, & il m'en faut nécessairement pour me rendre à mon Couvent. D'en tirer d'ici il n'y a pas moyen, parce que nos Sœurs ont à peine ce qu'il leur faut pour arranger leur Maison. Ainsi peu ou beaucoup vous m'obligerez de m'en faire trouver.

ANN.

1574.

10. Sep-
tembre.

Dieu soit loué de ce que le Pere Dominique est arrivé en bonne santé; si par hazard le Pere-Maître Médine alloit dans vos quartiers, faites-moi l'amitié de lui remettre cette Lettre; il s'est imaginé, à ce que m'a dit le Pere-Provincial, que j'étois fâchée contre lui, à l'occasion d'une Lettre qu'il m'a écrite, mais il n'y pense pas; cette Lettre méritoit plutôt des remerciemens que des reproches. Je ne sçai si vous en avez reçu une que je vous écrivis dernièrement; vous êtes une méchante personne de demeurer si long-tems sans me donner de vos nouvelles, surtout sçachant le plaisir que j'ai à en recevoir. Dieu soit avec vous. Ah que je suis mortifiée de ne pouvoir vous aller voir! Je m'en étois flattée jusqu'à présent, mais il y faut renoncer. Je suis bien tendrement
MA CHÈRE FILLE, toute à vous.

THERÈSE DE JESUS.

Ce 10. Septembre.

REMARKES.

LA Mère Marie Baptiste étoit cette généreuse Fille qui, dans le tems que Sainte Therese méditoit le projet de la Réforme au Couvent de l'Incarnation d'Avila, lui offrit mille ducats pour l'exécution de ce grand projet. Dieu récompensa son zèle en la rendant elle-même une des principales Colonnes de ce saint Edifice.

Ce fut à Ségovie le 10 Septembre 1574, que la Sainte lui écrivit cette Lettre avant de partir pour retourner à Avila, dont elle avoit été nommée Prieure trois ans auparavant, par le Pere Fernandez, Visiteur Apostolique. On voit bien d'ailleurs que cette Lettre est adressée à Valladolid, puisqu'il y est fait mention de la Sœur Casilde, que Sainte Therese aimoit tant, & qui demouroit * dans le Couvent de cette Ville.

* Elle étoit
encore No-
vice.

Il paroît que la Sainte avoit eû quelque démêlé avec les Chanoines de l'Eglise de Ségovie, à l'occasion d'une Maison qu'elle vouloit acheter, qui

leur appartenoit ; mais ce démêlé n'eût point de suite, & ces Chanoines se montrèrent toujours depuis les plus zélés Partisans de la Réforme.

¶ Au reste l'empressement que marque ici la Sainte à trouver de l'argent ne doit pas surprendre, vû le bon motif qui la faisoit agir. Si ce métal est le mobile des plus grands désordres, il est aussi l'instrument des meilleures actions.

☞ Le Pere Médine étoit un des Directeurs de la Sainte.

LETTRE XI.

A la très-Illustre Madame ANNE HENRIQUEZ, à Tore.

Elle lui témoigne l'envie qu'elle a de la voir, fait l'éloge de deux de ses Religieuses, & lui parle de diverses choses.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS,
MADAME.

ANN.
1574.
22. Dé-
cembre.

C'EUT été pour moi une grande consolation de vous trouver ici, & de pouvoir vous posséder plus à loisir que je n'ai fait à Salamanque: je n'aurois eû nul regret à la fatigue du voyage, mais je n'ai pas mérité apparemment que Dieu me fit cette faveur. Qu'il soit béni à jamais, Notre Prieure en a joui tout à son aise. Enfin elle est meilleure que moi, & je sçai qu'elle vous est tout-à-fait dévouée.

J'apprends avec bien du plaisir, que vous avez retenu chez vous pendant quelques jours le Pere Baltazar Alvarez, pour le délasser un peu de ses travaux; & je loue Dieu de ce que vous vous portez mieux que de coutume. Ma santé est aussi beaucoup meilleure à présent qu'elle n'a été les dernières années, ce qui n'est pas peu, pour la saison où nous sommes.

Je vous dirai, MADAME, que j'ai trouvé ici de si bonnes ames, que j'en ai remercié Notre Seigneur de tout mon cœur.

cœur. Je tiens la Sœur Stéphanie pour Sainte; & j'ai eû un contentement parfait de voir le mérite personnel de la Sœur Casilde, ainsi que les graces que Dieu a répandues sur elle depuis sa prise d'habit. Plaise à sa Bonté de mettre la dernière main à son ouvrage. On ne peut qu'avoir une grande idée des ames qu'il attire à lui de si bonne heure. Je ne puis surtout m'empêcher d'admirer la simplicité de la Sœur Stéphanie pour toute autre chose que pour Dieu, quand je considère l'étendue de ses lumieres en matiere de Religion.

Le Pere-Provincial est venu faire la visite de cette Maison; & a fait faire l'Electiōn. On a continué la Mere Prieure tout d'une voix, & on a choisi pour Souvrière une de nos Sœurs de S. Joseph d'Avila, qui se nomme la Mere Antoinette du S. Esprit; Madame Guiomar la connoît bien; c'est un fort bon Esprit.

Il n'est plus question de la Fondation de Zamore, du moins quant à présent; & je suis sur le point de reprendre mon grand voyage. C'est bien mon dessein de passer par votre Ville, pour avoir la satisfaction de vous rendre mes devoirs. Je n'ai point reçu depuis long-tems de Lettre du Pere Baltazar Alvarez, aussi je ne lui écris point. Ce n'est pourtant pas que je veuille me mortifier en me privant de sa correspondance, car je n'ai jamais sçû en profiter, ni de quoi que ce soit; mais vous ne sçauriez croire la peine que j'ai à écrire; & quand c'est uniquement pour ma propre satisfaction, je n'en trouve pas le tems. Béni soit Dieu de qui nous devons jouir un jour avec assurance, & pour l'Eternité; mais en ce monde, sur quoi peut-on faire fonds, avec toutes ces absences & ces vicissitudes qu'on y éprouve perpétuellement en toutes choses? Enfin cela finira un jour, & je passe ma vie dans cette attente; on s'imagine que c'est parmi les souffrances, pour moi je ne le trouve pas.

La Mere Prieure me conte mille gentilleses de mon petit Garde. Elle trouve, comme moi, que c'est un enfant charmant. Je prie le Seigneur d'en faire un grand Saint. Faites-lui, s'il vous plaît, bien des amitiés pour moi, de même qu'à Dom Juan Antonio. Je les offre souvent à Dieu tous les deux dans mes prieres. De grace, MADAME, ne m'oubliez pas

— dans les vôtres, j'en ai toujours un très-grand besoin. Pour
 ANN. Madame Guiomar nous n'avons plus que faire de nous en
 1574. mettre en peine, suivant ce que vous me marquez, & ce
 22. Dé- qu'elle m'écrit elle-même qui est encore plus fort: j'aurois
 cembre. bien voulu sçavoir quelque particularité de cette bonne affai-
 re, pour pouvoir en juger & goûter la même joie que vous
 en ressentez. Dieu vous en envoie une parfaite pendant ces
 Fêtes; je l'en prierai bien instamment.

Le Pere Dominique nous a fait aujourd'hui fête de Saint
 Thomas, un Sermon, où il nous a si bien parlé du mérite
 des souffrances, qu'il m'a laissé un grand regret d'avoir si peu
 souffert jusqu'à présent, & un grand désir de souffrir davan-
 tage à l'avenir. J'ai été extrêmement satisfaite de tous les
 Sermons. On vient de l'élire Prieur, mais on ne sçait s'il
 sera confirmé. Il est si fort occupé qu'il ne m'a guères été pos-
 sible d'en jouir. Je serois pourtant bien contente si je pou-
 vois vous posséder autant de tems. Dieu veuille disposer les
 choses pour cela, & vous donner autant de santé & de tran-
 quillité qu'il vous en faut pour parvenir à la Félicité qui n'a
 point de fin. Ce sont les vœux sincères de celle qui a
 de vénération & de reconnoissance,

MADAME,

C'est demain la
 veille de Noël.

Votre indigne & très-soumise Servante
 THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte étoit à Valladolid, lorsqu'elle écrivit cette Lettre. Elle est
 adressée à une Dame de l'illustre Maison des Henriquez, de la Ville
 de Tore, qui sont les Marquis d'Alcagnices. Cette Dame étoit fort pieuse
 & intime amie de la Sainte. Elles avoient toutes deux pour Confesseur le
 Pere Baltazar Alvarez, de la Compagnie de Jesus, Personnage d'une
 vertu éminente, & qui avoit un talent particulier pour gouverner l'es-
 prit de la Sainte.

J'ai oui dire qu'un jour la Sainte, étant dans la plus grande ferveur

de ses Fondations, lui écrivit un billet pour lui demander son avis sur une affaire importante. Elle le prioit en même tems de ne pas différer d'un moment de lui faire réponse, parce que le moindre délai pouvoit préjudicier à l'Etablissement qu'elle projettoit. Le bon Pere ne manqua pas de lui répondre sur le champ; mais ayant cacheté sa Lettre, il mit ces mots sur la suscription, *Ne l'ouvrez pas de deux mois d'ici*. A quoi la Sainte obéit jusqu'à ce qu'il lui manda qu'elle pouvoit l'ouvrir. C'étoit là sans doute une grande mortification, & une rude épreuve pour un caractère tel que celui de la Sainte, qui étoit naturellement vive, active, & même impétueuse, surtout quand il s'agissoit du Service de Dieu.

Elle fait ici l'éloge de deux de ses Religieuses du Couvent de Valladolid. L'une s'appelloit Sœur Casilde de S. Ange, fille d'une si grande vertu, que les Chroniques de l'Ordre nous apprennent qu'elle eût le courage de succer le pus de la playe d'une de ses Compagnes.

Cette Sainte Fille étant un jour ravie en extase, vit une lumière qui descendoit du Ciel sur le Couvent; & qui en faisoit comme un autre Ciel. Et en même-tems elle entendit une voix qui disoit, *Verè locus iste sanctus est.*

Un autre jour qui étoit celui de l'Epiphanie, comme les Sœurs renouelloient leurs vœux selon la coûtume, elle vit l'Enfant Jesus entre les mains de la Prieure qui recevoit ses vœux. J'y étois présent, & Dieu me fit la grace de me faire voir la même chose.

☞ Voyez sur la Sœur Casilde. les Remarques sur la XV. Lettre du second Tome.

L'autre Religieuse se nommoit Sœur Stephanie des Apôtres, fille extrêmement pénitente & mortifiée. On raconte de celle-ci, qu'un jour que l'on alloit faire l'élection d'une Prieure (& je crois que cette Prieure fût la Mere Marie-Baptiste, niece de la Sainte) étant au Chœur en oraison avec la Communauté, elle vit sortir du Tabernacle une main très-belle & d'une grande blancheur, qui alla donner la bénédiction sur la tête de celle qui devoit être élue, & qui le fût en effet.

L'Enfant, dont parle la Sainte, & qu'elle appelle son petit Garde, étoit vraisemblablement un fils de Madame Henriquez.

Enfin le Prédicateur, dont il est fait mention à la fin de cette Lettre, étoit le Pere Dominique Bagnez, qui étoit aussi Confesseur de la Sainte.

☞ Puisque lors de cette Lettre, la Sœur Casilde avoit seulement pris l'habit, & n'étoit pas encore Professe; cela nous indique suffisamment que la Lettre fût écrite en l'année 1574. Car, suivant les Remarques sur la XV. Lettre du second Tome, datée du mois de Février 1574, cette Sœur étoit alors sur le point de prendre l'habit. Il est vrai qu'elle demeura près de trois ans au Noviciat, à cause des obstacles qui se rencontrerent à sa Profession, n'ayant prononcé ses vœux que le 13 Janvier 1577, suivant les Remarques sur la XXVIII Lettre du second Tome; mais comme on sçait que la Sainte étoit à Séville à Noël 1575, & à Tolède à Noël 1576. Cela nous renvoye nécessairement à 1574.

LETTRE XII.

A la Révérende MERE PRIEURE des Carmelites
Déchauffées de Malagon.

*Sa tendresse pour cette Mere ; son estime pour le Pere
Gratien ; son départ pour la Fondation de Séville.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOTRE REVE-
RENCE , MA CHERE FILLE.

ANN.
1575.
Le 12.
Mai.

DIEU soit loué de ce que vos Lettres sont enfin arri-
vées ; je vous assure qu'il me tardeoit beaucoup de les
recevoir ; il faut que je vous aime plus que d'autres qui
me touchent de plus près que vous , car j'attends toujours
vos Lettres avec impatience ; & quand je les ai , je les trouve
toujours trop courtes. J'ai été bien consolée d'apprendre que
votre santé fût meilleure ; Dieu veuille vous la donner aussi
parfaite que je le désire ; je suis pourtant fâchée que vous
ayez toujours cette douleur dont vous me parlez ; cela ne
doit pas vous accommoder avec la fatigue inséparable de
votre charge ; & dès lors que cela tourne en infirmité habi-
tuelle, vous devriez penser sérieusement à y apporter remé-
de. Je prie le Seigneur de vous faire trouver celui qui est le
plus convenable & le plus efficace.

O , MA CHERE MERE, que j'aurois souhaité vous tenir
ici tous ces jours-ci. Sans exagération , je ne crois pas avoir
passé un meilleur tems dans toute ma vie. Nous avons eût
ici pendant une vingtaine de jours le Pere-Maître Gratien ;
& je puis vous assurer que , quoique je l'aie pratiqué pendant
tout ce tems, je ne connois encore qu'une partie de son mé-
rite. C'est un homme accompli selon moi , & nous serions trop
heureuses si nous pouvions vivre sous sa conduite. Vous ne

pouvez mieux faire, MA CHERE FILLE, vous & toutes nos Sœurs, que prier Dieu qu'il nous le donne pour Supérieur. Ce seroit pour moi un grand soulagement de pouvoir me décharger sur lui du Gouvernement de toutes ces Maisons. Je n'ai jamais vû tant de perfection accompagnée de tant de douceur; Dieu veuille le conduire toujours par la main, & le conserver. Pour chose du monde, je ne voudrois pas avoir été privée de la satisfaction que j'ai eüe de le voir & de l'entretenir tout à loisir; il étoit ici à attendre le Pere Marian que nous aurions voulu qui ne fut point arrivé. Le Pere Julien d'Avila & tout le monde en est enchanté. Il prêche admirablement bien; & je ne doute pas qu'il ne se soit beaucoup perfectionné depuis que vous ne l'avez vû; car il a éprouvé de grandes persécutions, & rien ne profite davantage.

Le Seigneur a disposé les choses de façon que lundi prochain, s'il plaît à Dieu, je partirai pour Séville. Dans la Lettre que j'écris au Pere Jacques, je lui explique plus particulièrement les raisons qui m'engagent à faire ce voyage; ainsi je vous dirai seulement, MA CHERE FILLE, que, comme cette Maison est de la Province d'Andalousie, dont le Pere Gratien est Provincial; je me suis trouvée, sans y penser, soumise à sa Jurisdiction, & que je n'ai pû me dispenser de lui obéir comme à mon Supérieur. Ajoutez à cela que nous étions sur le point de partir pour Caravaque; mais que nous sommes obligées de différer, parce que la Permission du Conseil des Ordres, ne se trouve pas en bonne forme; de sorte qu'en attendant, nous avons pris la résolution d'aller faire la Fondation de Séville. C'eût été pour moi un grand sujet de consolation de pouvoir vous y mener avec moi; mais je vois que ce seroit perdre votre Maison que de vous en tirer dans les conjonctures présentes, outre qu'il y a encore d'autres inconvéniens.

Je compte que le Pere Gratien vous verra avant que de revenir de ces côtés-ci. Le Nonce l'a mandé, & il sera rendu à Madrid quand vous recevrez cette lettre. Je me porte beaucoup mieux qu'à mon ordinaire, & je me suis fort bien trouvée de ce pays-ci. Ah que je serai contente de passer l'Eté

A N N.

1575.

Le 12.

Mai.

auprès de vous, plutôt que d'aller respirer l'air brûlant de Séville! recommandez-nous au Seigneur, & priez toutes nos
 ANN. Sœurs de se joindre à vous. Vous leur ferez, je vous prie,
 1575. bien des complimens de ma part.
 Le 12. Mai.

Il y aura à Séville plus de commodité, & nous nous écrivons plus souvent; ainsi je ne vous en dis pas davantage pour cette fois-ci. Je vous prie seulement de saluer de ma part le Pere-Recteur & votre Confesseur; vous leur direz ce qui se passe, & que je me recommande à leurs prieres. Encore une fois bien des amitiés à toutes nos Sœurs; Dieu vous rende une grande Sainte. Je suis,

MA REVERENDE MERE,

C'est aujourd'hui le
 jour de l'Ascension.

Votre Servante

THERESE DE JESUS.

La Sœur S. Jérôme vous salue. Je la mene avec moi à Séville avec cinq autres Sœurs de beaucoup de mérite, surtout celle que nous destinons à être Prieure, qui a toutes les qualités qu'on peut désirer dans une Supérieure de Maison.

Ne vous pressez-vous point trop de faire faire Profession à la Sœur Jeanne Baptiste? Elle est bien jeune; ne seroit il pas à propos de la retarder un peu? Cependant si vous en jugez autrement, & que vous soyez contente d'elle, je vous en laisse la maitresse; mais pour moi il me semble qu'on ne seroit pas mal de l'éprouver un peu davantage. Elle m'a paru d'une assez mauvaise santé.

REMARKES.

Il est clair que la Sainte écrivit cette Lettre à Veas, puisqu'elle nous apprend elle-même dans le Livre de ses Fondations, que ce fût la qu'elle vit le Pere Gratiien pour la première fois.

☞ Ce fût en l'année 1575 qu'arriva cette première entrevue de la Sainte avec le Pere Gratiien. Voyez l'Histoire générale de l'Ordre, 2e. Part. Liv. 2. Chap. 14. Une autre preuve que cette Lettre fût écrite en 1575, c'est qu'il paroît que la Sainte

Étoit sur son départ pour la Fondation de Séville, où l'on sçait qu'elle arriva en 1575, trois jours avant la Trinité.

En 1575 l'Ascension fût le 12 Mai.

Voyez au sujet du Pere Gralien les Remarques & les Notes sur la Lettre XXIV. du second Tome, & la Note sur la Lettre CVIII. du même Tome; & au sujet du Pere Marian, les Notes sur la Lettre XLVII. du même Tome.

LETTRE XIII.

Au Révérend Pere RODRIGUE ALVAREZ de la Compagnie de Jesus, l'un de ses Directeurs.

P R E M I E R E.

Elle lui explique par obéissance les différens degrés de l'Oraison surnaturelle, tels qu'elle les a éprouvés.

J E S U S.

M O N R E V E R E N D P E R E.

EN matiere de Spiritualité il est bien mal aisé de s'exprimer d'une maniere claire & intelligible, & encore plus difficile de le faire avec briéveté. Si par hazard je réussis dans une entreprise aussi difficile, j'en devrai tout le succès à mon obéissance. Mais quand je dirois quelques extravagances, il n'y auroit pas grand inconvenient, puisque ceci doit tomber entre les mains de quelqu'un qui m'en a bien entendu dire de plus grandes. Je vous prie seulement d'être persuadé que je ne me flatte point du tout de m'en bien tirer, d'autant plus que je pourrai vous dire telle chose que je n'entendrai pas moi-même. Tout ce dont je puis vous répondre, c'est que je n'avancerai rien que je n'aie expérimenté plus d'une fois: si la chose est bonne, ou si elle ne l'est pas, vous en jugerez, & vous aurez la bonté de m'en dire votre avis. Je compte vous faire plaisir, MON REVEREND PERE, de commencer d'abord par traiter des choses surnaturelles; car il n'y a personne qui ne sçache ce que c'est que Dévotion, At-

ANN.

1576.

ANN.
1576.

tendressement, Don des larmes, Méditation, & tout ce que l'homme peut acquérir ici-bas avec la grace de Dieu. J'appelle Surnaturel, ce que nous ne pouvons acquérir par nous-même, quelque soin & quelque diligence que nous y apportions. A cet égard tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous y disposer, & c'est un grand point que cette disposition.

Or la première sorte d'Oraison que j'ai éprouvée, & qui m'a paru surnaturelle, est un recueillement intérieur qui se fait sentir à l'ame; en telle sorte qu'il lui semble qu'elle a au dedans d'elle de nouveaux sens, à-peu près semblables aux extérieurs, & qu'elle cherche à se débarrasser du trouble que ceux-ci lui causent. Quelquefois même elle les entraîne après elle, & l'envie lui prend de fermer les yeux & les oreilles du corps; pour ne voir & n'entendre que ce dont elle est alors occupée; c'est-à-dire pour traiter avec Dieu seule à seul. Dans cet état on ne perd aucuns de ses sens, ni aucune des puissances de l'ame: tout est conservé, mais tout est rempli de l'idée de Dieu. Ceci ne peut manquer d'être clair pour quiconque aura eû le bonheur de passer par cet état, mais non pas pour d'autres; il faudroit bien d'autres discours & quantité de comparaisons pour leur en donner l'intelligence.

De ce recueillement vient pour l'ordinaire une Quiétude ou paix intérieure, dans laquelle il semble à l'ame que rien ne lui manque. Alors elle se laisse de parler, je veux dire de prier & de méditer; elle n'est capable de rien autre chose que d'aimer. Cet état dure quelquefois long tems.

Cette Oraison de Quiétude produit ordinairement, un sommeil que l'on appelle le Sommeil des puissances de l'ame, dans lequel elles ne sont pourtant pas tout-à-fait si absorbées, ni si suspendues que l'on puisse qualifier cet état de Ravissement ou d'Union totale. Il arrive même quelquefois & le plus souvent, que dans l'Oraison de Quiétude, l'ame comprend clairement (du moins cela paroît ainsi) que sa volonté est unie à Dieu, & que cette puissance est uniquement occupée de lui, sans pouvoir se détourner à aucun autre objet; & cependant les deux autres puissances restent libres & capables de vaquer aux œuvres du service de Dieu. En un mot Marthe & Marie vont ensemble. La première fois que je passai par cet état, j'en

J'en demeurai si surpris que je demandai au Pere François si ce n'étoit point une illusion ; il me répondit que non , & que cela lui arrivoit souvent à lui-même.

ANN.
1576.

Mais on éprouve tout autre chose dans l'Union de toutes les Puissances , car alors elles ne sont capables de quoi que ce soit au monde ; l'Entendement est comme frappé d'étonnement ; la Volonté aime plus que l'Entendement ne conçoit , mais sans que l'Ame comprenne ou puisse dire , ni si elle aime , ni ce qu'elle fait ; la Mémoire est ce me semble , anéantie ; il ne reste plus aucune idée ; les sens ne servent pas plus que si on en avoit totalement perdu l'usage. Tout cela comme je me l'imagine , pour que l'Ame puisse se livrer au cher objet dont elle jouit , & qu'elle ne perde rien de ces momens de délices qui malheureusement durent si peu.

L'Ame s'apperçoit bien des grands avantages qu'elle retire de cet état précieux ; elle est fort enrichie d'humilité , de bons desirs & d'autres vertus : mais on ne peut pas dire précisément ce que c'est. Car quoique l'Ame exprime ordinairement ce qu'elle sent , il y a là quelque chose qu'elle a peine à comprendre & à faire entendre aux autres. Ce que j'en puis dire , c'est que cette Union , lorsqu'elle est véritable , est la plus grande faveur que le Seigneur puisse faire à l'homme ici-bas , ou du moins une des plus grandes.

Le Ravissement & la Suspension des Puissances sont termes selon moi à-peu-près synonymes ; mais pour exprimer l'état d'Union , dont je viens de parler , je me fers plus volontiers du terme de Suspension , parce que celui de Ravissement me semble plus fort & plus frappant. Voici cependant en quoi differe le Ravissement de la Suspension.

Le Ravissement dure davantage , & se sent plus à l'extérieur. Il coupe la respiration. On ne peut parler ni ouvrir les yeux. La même chose arrive dans l'Union ou Suspension , mais non pas avec tant de force. Dans ces deux manieres d'Oraison , il n'y a que le plus ou le moins.

Quand le Ravissement est considérable , la chaleur naturelle se retire , & je ne sçais ce qu'elle devient ; les mains demeurent froides comme de la glace , & quelquefois roides comme des bâtons ; & le corps reste debout ou à genoux , se-

ANN.
1576.

lon la posture où il étoit en entrant dans l'Oraison ; l'Ame est tellement occupée à jouir des objets que le Seigneur lui présente, qu'il semble qu'elle oublie d'animer le corps, & qu'elle l'abandonne totalement. Aussi pour peu que cet état dure, les membres sont long tems à s'en ressentir.

Il me semble que dans le Ravissement, la volonté de Dieu est que l'Ame ait une connoissance plus parfaite de ce dont elle jouit, que dans l'Union ou Suspension. Dieu dans cet état lui découvre ordinairement les plus grands mysteres, ce qui produit en elle de merveilleux effets, comme de s'oublier soi-même, pour ne s'occuper que de la Gloire d'un si puissant Maître. Pour moi je pense que Dieu agissant ainsi sur l'Ame, ne peut que lui laisser une forte persuasion de son impuissance & de sa misère, & de son ingratitude, de n'avoir pas servi comme elle le devoit celui qui, par le seul effet de sa bonté, la comble de tant de bienfaits. La satisfaction & la douceur qu'elle éprouve alors au-dedans d'elle, sont si fort au-dessus de toute comparaison que, si le souvenir en restoit & ne s'effaçoit pas, les plaisirs d'ici-bas n'inspireroient plus que du dégoût, & l'on fouleroit aux pieds toutes les choses de la Terre.

Voici maintenant la différence que je fais entre le Ravissement & le Rapt. Dans le Ravissement, l'Ame meurt peu-à-peu aux choses extérieures, & perd insensiblement l'usage de ses sens pour ne vivre que pour Dieu. Mais le Rapt vient tout d'un coup, par le seul moyen d'une connoissance que Dieu met dans le plus intime de l'Ame, & cela avec une telle promptitude, qu'il semble à l'Ame que Dieu lui arrache sa partie supérieure, & que cette partie se sépare du corps. C'est pourquoi elle doit s'armer de courage à l'approche de cet état, & se jeter avec confiance entre les bras du Seigneur, pour qu'il l'emporte où il lui plaira ; elle doit même être prête à mourir pour lui s'il le faut, & se tenir dans cette disposition jusqu'à ce qu'il l'ait mise en lieu de repos, c'est-à-dire qu'elle soit parvenue au degré de lumière où il veut l'élever, car ce n'est point à elle à pénétrer les desseins que Dieu a sur elle.

Le Rapt rend les vertus encore plus fortes que le Ravissement, parce que la Puissance de Dieu y éclatte davantage.

& détermine l'Ame plus efficacement à la crainte & à l'amour. Dieu dans le Rapt emporte l'Ame, comme en étant le Maître, sans qu'elle y puisse mettre obstacle. Elle demeure pénétrée de douleur, & frappée d'étonnement d'avoir osé offenser une si Haute Majesté; elle voudroit bannir le péché de dessus la terre, & que tous les hommes ne s'occupassent à autre chose qu'à glorifier Dieu. Je crois que c'est de-là que viennent à certaines personnes les desirs violens qu'elles ont que toutes les ames soient sauvées, d'y pouvoir contribuer en quelque chose, & de faire rendre par tout à Dieu l'hommage qui lui est dû.

Le Vol de l'Esprit est encore autre chose. C'est un je ne sçais quoi qui s'exhale du plus profond de l'Ame. Voici autant que je puis m'en souvenir (car j'ai la mémoire fort mauvaise) voici la comparaison que j'en ai donnée dans * l'Ecrit que vous connoissez, où j'ai amplement expliqué toutes ces manieres d'Oraison & d'autres encore. Il me semble que l'Ame & l'Esprit doivent être une même chose; je n'y trouve d'autre différence que celle qui se rencontre entre un feu bien allumé & sa flâme. On distingue dans le feu ce qui demeure en bas & ce qui monte en haut; quoique l'un & l'autre soient toujours du feu, & qu'ils ne different que par leur situation: il en est de même de l'Ame. Quand Dieu l'a disposée à brûler de son amour, & que ce feu vient à s'allumer, elle produit & lance hors d'elle-même quelque chose d'extrêmement vif & subtil qui monte en haut, & va où Dieu veut. C'est ce que j'appelle le Vol de l'Esprit. Je ne puis m'exprimer autrement, & véritablement cela ressemble à un Vol; je ne sçais point de comparaison qui y vienne mieux; je sçais seulement qu'on sent cela très-clairement dans cet état, & qu'on ne peut y résister.

Vous diriez que ce petit Oiseau de l'Esprit s'est échappé de cette misérable cage du corps; & qu'ayant recouvré sa liberté, il est plus propre à obéir au Seigneur. Cet état est quelque chose de si délicat & de si subtil, qu'il s'empare de l'Ame sans lui laisser le moindre doute, ni la plus petite appréhension d'avoir été trompée. Ce n'est pas qu'au sortir de cet état, quand elle vient à considérer sa misère & son indi-

ANN.
1576.

* Cet Ecrit, dont parle la Sainte, est apparemment l'Histoire de sa vie ou le Chemin de la Perfection; car ses autres Ouvrages sont postérieurs à cette Lettre.

ANN.
1576.

gnité, elle ne trouve assez de sujets de craindre; mais il lui reste au fonds d'elle même une certaine certitude, une sécurité qui la soutient, & à laquelle elle peut se livrer sans inconvénient, pourvu qu'elle continue d'apporter ses soins pour ne point tomber dans l'illusion.

Ce que j'entends par Transport, est un désir impétueux que Dieu donne quelquefois à l'Ame, sans même que l'Oraison ait précédé. C'est presque toujours un souvenir qui lui vient tout d'un coup que Dieu est absent d'elle; soit que ce souvenir vienne sans cause naturelle, soit qu'il soit occasionné par quelque parole qu'on ait entendue. Ce souvenir est quelquefois si violent qu'il met l'Ame hors d'elle-même dans le moment, comme il arriveroit à quelqu'un, à qui l'on viendroit apprendre brusquement une nouvelle infiniment triste, ou à qui l'on feroit une extrême frayeur. Dans ces occasions l'Esprit ne trouve plus de ressource dans la raison, & demeure comme absorbé. La même chose arrive ici, excepté que la douleur que l'Ame ressent est pour un si juste sujet, qu'elle connoît clairement qu'il lui seroit avantageux d'en mourir. De-là vient que tout ce qui se présente à elle en cet état, ne sert qu'à la tourmenter davantage; il semble que le Seigneur veuille la priver de toute consolation, & qu'elle n'existe que pour souffrir. Elle a peine à se persuader que la volonté de Dieu soit qu'elle vive; elle se trouve comme dans une solitude affreuse, & dans un abandon qui ne se peut décrire; toutes les choses d'ici-bas lui sont pénibles, & elle ne peut trouver de compagnie dans rien de ce qui est créé.

L'Ame alors n'aspire qu'à son Créateur, mais elle conçoit en même-tems qu'il lui est impossible d'en jouir, si elle ne meurt, & comme il ne lui est pas permis de se procurer la mort, elle meurt du désir de mourir, à tel point qu'elle est réellement en danger de mort. Elle se voit comme suspendue entre le Ciel & la Terre, sans sçavoir que devenir. Dieu lui donne de moment à autre la connoissance de ses Perfections, mais uniquement pour lui faire concevoir ce qu'elle perd à être séparée de lui; & cette connoissance fait sur elle une impression si étrange, que les termes me manquent pour exprimer la douleur qu'elle en ressent. En effet il n'y a point de souffrances

sur la Terre, au moins de celles que j'ai éprouvées, qui soient égales à celle-ci; & pour en donner une idée, j'observerai seulement que, quand cet état ne dureroit qu'une demi-heure, on en sort le corps tout brisé, & les os comme déboîtés avec de grandes douleurs, & qu'il ne seroit pas possible de se servir alors de sa main pour écrire.

A N N.

1576.

Mais ces douleurs corporelles, l'Ame ne les sent pas que le Transport ne soit passé; elle est trop occupée de ce qu'elle souffre intérieurement; je crois même qu'elle seroit absolument insensible à de plus grands tourmens extérieurs. Elle a pourtant l'usage de tous ses sens; elle peut parler, elle peut regarder, mais non pas marcher; car elle est comme assommée par ce grand coup de l'Amour Divin. Il faut que cet état vienne de Dieu; car, quand on mourroit d'envie de se le procurer, on n'y réussiroit pas. Il laisse dans l'Ame des effets merveilleux, & elle en retire de très-grands avantages. Les Docteurs en parlent diversement, mais aucun ne le condamne. Le Pere d'Avila m'écrivit il y a quelque-tems, que c'étoit une excellente chose, & tout le monde est d'accord sur ce point. Enfin l'Ame conçoit clairement que c'est une des plus grandes faveurs qu'elle puisse recevoir de Dieu; mais si cette faveur étoit souvent répétée, la vie ne dureroit pas long-tems.

Il y a un mouvement de l'Ame moins violent & plus ordinaire, qui arrive lorsque l'Ame sent seulement un grand desir, un grand attendrissement & un regret d'être ici exilée, qui lui fait verser des larmes; mais, comme elle reste assez libre pour considérer que c'est la volonté du Seigneur qu'elle vive sur la terre, elle se console, & lui offre sa vie, en le suppliant de ne pas permettre qu'elle vive pour elle, mais uniquement pour lui. Tel est l'effet de ce mouvement.

Une autre maniere d'Oraison assez ordinaire, est une espèce de Bléssure que l'Ame reçoit comme si on lui faisoit passer une flèche au travers du cœur. Cette Bléssure excite en elle une douleur si vive qu'elle en gémit, mais en même-tems si délicieuse, qu'elle voudroit en être perpétuellement atteinte. Cette douleur n'est pas dans les sens, & l'on ne doit pas croire que la plaie, dont je parle, soit matérielle;

ANN.
1576.

on ne la sent qu'au fonds de l'Ame, sans qu'il en reste sur le corps aucune marque; mais il faut bien que je me serve de ces sortes de comparaisons, puisque je ne pourrois me faire entendre autrement; quoique j'avoue qu'elles sont bien grossieres pour le sujet que je traite; mais comment faire? Ce n'est point chose qu'on puisse dire ni écrire; il faut l'avoir éprouvée pour la bien comprendre; car la différence est extrême des peines de l'Ame à celles du corps; & c'est ce qui me fait aisément concevoir qu'on ne peut juger des peines de l'Enfer & du Purgatoire, par celles que le corps peut souffrir en ce monde.

Il y a des tems où cette Blessure semble tirer du fonds de l'Ame des grands sentimens d'amour, des desirs de s'unir à Dieu, si vifs & si délicats, qu'ils sont au-dessus de l'expression. L'Ame dans cet état considère combien elle est malheureuse d'être attachée à ce misérable corps qui l'empêche de jouir de son Créateur, comme elle le souhaiteroit; & cette considération lui donne pour son corps une aversion mortelle. Son corps lui semble une haute muraille qui la sépare de l'objet qu'elle aime, & qui met obstacle à cette Félicité suprême dont elle sent les avantgoûts. C'est alors qu'elle connoît le coup terrible que nous a porté le péché d'Adam, qui est la cause d'une séparation si cruelle. Au reste il en est de cet état comme de ceux dont j'ai parlé précédemment. C'est Dieu seul qui les donne, & il ne dépend pas plus de de nous, de nous les procurer, que de nous y soustraire.

Cette maniere d'Oraison, je veux dire celle de la Blessure d'Amour, précède ordinairement celle de Ravissement & de Transport; & j'oubliois de dire que le Transport se termine presque toujours par un Ravissement; Dieu voulant par cette faveur consoler l'Ame, & l'engager à vivre pour lui.

Tout ceci ne peut être une imagination, & j'en pourrois apporter plusieurs raisons, si je ne craignois d'être trop longue. Dieu sçait si ces états sont bons, ou s'ils ne le sont pas; mais au moins on ne peut pas nier qu'ils ne produisent d'excellents effets, & que l'Ame n'en retire de grands avantages.

Dans ces états je vois les trois Personnes de la très-Sainte Trinité, aussi distinctement comme je vous vis hier, MON

REVEREND PERE, vous & le Pere-Provincial, excepté que que je ne vois, ni n'entends rien, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous dire; mais quoique je ne les voye point, non pas même des yeux de l'Ame, j'ai une certitude extraordinaire de leur présence; & quand cette présence vient à manquer, mon Ame s'en apperçoit aussi-tôt. De vous dire comment cela se fait, c'est ce qui m'est impossible; mais je sçais, à n'en point douter, que ce n'est point une imagination; & c'en est si peu une, que quelque effort que je fasse pour me rappeler la même représentation, je ne puis y réussir. C'est ce que j'ai éprouvée plus d'une fois. Il en est de même de tout ce que j'ai pû vous dire dans cette Lettre; il y a tant d'années que les mêmes choses m'arrivent, que je crois pouvoir vous en attester la réalité. Il est bien vrai, & remarquez ceci, je vous supplie, MON REVEREND PERE, il est bien vrai que, quant à la Personne qui me parle toujours, je puis dire affirmativement qui elle me paroît être; mais je ne pourrois pas parler des deux autres avec la même certitude; il y en a une que je sçais qui ne m'a jamais parlé, la raison je l'ignore; je ne m'occupe jamais à demander à Dieu plus qu'il ne me donne, je craindrois trop que le Démon ne me fit illusion; & j'espere moyennant cette crainte que je ne serai jamais plus curieuse. Il me semble que la premiere Personne m'a quelquefois parlé; mais comme je ne m'en souviens pas bien, ni de ce qu'elle m'a dit, je n'ose l'affurer. Tout cela est écrit où vous sçavez, & plus au long; au reste, quoique ces trois Personnes se présentent à mon Ame distinctement, & d'une maniere si extraordinaire, mon Ame conçoit clairement que ce n'est qu'un seul Dieu. Je ne me souviens pas que le Verbe Eternel m'ait parlé, mais bien son Humanité; & je crois pouvoir affirmer que ce n'est point une imagination.

Je ne puis répondre à la question que vous me faites sur l'Eau, & je n'ai point appris non plus où est situé le Paradis terrestre. J'ai déjà dit que j'entends seulement ce qu'il plaît au Seigneur de me faire entendre, parce que je ne puis faire autrement, & qu'il ne dépend pas de moi de ne l'entendre pas; mais de lui demander l'intelligence de telle ou telle chose, je ne l'ai jamais fait, ni n'oserois le faire; j'aurois trop

ANN.
1576.

peur (je le répète) d'être la dupe de mon imagination & que le Démon ne me trompât ; jamais, grace à Dieu, je n'ai eu de curiosité ; je ne me soucie point d'être plus sçavante que je ne suis ; ce que j'ai appris sans le vouloir, ne m'a que trop coûté, quoique j'aie lieu de croire que c'est un moyen dont Dieu s'est servi pour me sauver, me voyant si méchante ; car les bonnes ames n'ont pas besoin de tous ces secours surnaturels pour pratiquer la vertu.

Il ne faut pas que j'oublie une sorte d'Oraison qui précède la première dont je vous ai parlé, & qui consiste en la Présence de Dieu ; ce n'est point une vision, mais c'est l'état où se trouve quiconque se recommande sincèrement à Dieu au commencement de sa prière, quand ce seroit même une prière vocale, à moins que l'Ame ne soit dans une sécheresse absolue. Dieu veuille me faire miséricorde, & ne pas permettre que je perde par ma faute le fruit de tant de graces qu'il m'a faites. Je suis avec beaucoup de respect,

MON REVEREND PERE,

Votre indigne & très-soumise Servante
THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

C'EST moins ici une Lettre qu'une partie d'un Traité sur l'Oraison. Le Pere Rodrigue Alvarez, à qui cet Ecrit est adressé, fut un des premiers Sujets de la Compagnie, tant pour sa piété que pour son érudition. On trouve sa vie parmi celles des hommes illustres de la Compagnie de Jesus, écrites par le Pere Jean Eusebe de Niremberg.

Il est important d'observer que les visions, les extases & tous ces états surnaturels, dont il est ici parlé, ne sont point essentiels à la perfection de la vie spirituelle ; & qu'il suffit pour arriver à cette perfection, d'aimer Dieu & le servir dans la sincérité de son cœur. Ce sont des faveurs singulieres, dont Dieu juge à propos de gratifier quelques ames sans qu'elles y contribuent en rien, & pour des raisons qui nous sont inconnues. Il y auroit de la présomption à désirer qu'il opérât en nous les mêmes merveilles.

L'Histoire Générale de l'Ordre * nous apprend qu'en l'année 1576, lorsque la Sainte étoit encore à Séville, Elle & ses Filles eurent une persécution à effuyer à l'occasion d'une Novice mélancolique qui, de dépit d'avoir été congédiée, alla les accuser à l'Inquisition de plusieurs faussetés; que cette première persécution fut bientôt apaisée, l'innocence des accusées ayant été reconnue par les Inquisiteurs; mais que cela leur donna lieu d'examiner l'esprit de la Sainte, & sa manière d'Oraison; sur quoi ils voulurent avoir l'avis du Pere Rodrigue Alvarez de la Compagnie de Jesus; ce qui obligea la Sainte de donner une Relation de sa vie. L'Histoire ajoute que ce Pere, ayant pris lecture de cette Relation, l'approuva, & en rendit compte aux Inquisiteurs. C'est cette même Relation qui est renfermée dans la présente Lettre, que j'ai cru devoir placer pour cette raison en 1576.

* Sec. Part.
Liv. 3. Ch.
4. & 5.

LETTRE XIV.

AU RÉVÉREND PERE RODRIGUE ALVAREZ, de
la Compagnie de Jesus.

S E C O N D E.

Elle lui rend compte de la conduite qu'elle a tenue depuis le commencement jusqu'à alors, par rapport aux choses surnaturelles qu'elle a éprouvées en faisant l'Oraison, & lui nomme les personnes dont elle a pris conseil en différens tems sur cette matiere.

J E S U S.

IL y a quarante ans que la Religieuse que vous sçavez, a pris l'habit. Dès la première année elle commença à méditer pendant quelques heures du jour, sur les Mysteres de la Passion de Notre Seigneur Jesus Christ & sur ses péchés, sans jamais élever son esprit à rien de surnaturel. Elle confideroit seulement les créatures, ou d'autres objets qui la portoient, tantôt à se convaincre du peu de durée des choses d'ici-bas, tantôt à admirer la grandeur de Dieu dans ses ouvrages, & l'amour qu'il nous porte. Cette considération l'excitoit de plus en plus à servir un si bon Maître, & beaucoup plus que la crainte qui n'a jamais été son motif. Elle

ANN.
1576.

ANN.
1576.

nourrissoit en elle un desir très vif de voir Dieu glorifié, & son Eglise augmentée; c'étoit là le sujet de toutes ses prieres; elle ne pensoit nullement à elle, & il lui sembloit qu'elle se feroit peu embarrassée d'endurer les plus grands tourmens, pour obtenir de Dieu quelque chose de ce qu'elle désiroit avec tant d'ardeur, ne fut-ce que la moindre chose.

Elle vécût ainsi pendant vingt-deux ans dans de grandes fécheresses, sans qu'il lui vint en pensée de désirer rien de plus. Elle étoit si convaincue de sa bassesse, qu'il ne lui sembloit pas qu'elle fût digne d'élever son esprit jusqu'à Dieu; & elle regardoit comme une grande grâce qu'il lui faisoit de la souffrir devant lui pour le prier, ou pour lire de bons Livres.

Il fût question, il y a environ dix-huit ans, de la Fondation qu'elle fit à Avila du premier Monastere des Carmelites Réformées; mais deux ou trois ans avant cette Fondation (je crois que c'est trois ans) elle commença à s'apercevoir qu'on lui parloit quelquefois intérieurement, & elle eût même quelques Visions ou Révélations, toujours dans l'intérieur de son Ame, car elle n'a jamais rien vû ni entendu par les yeux & les oreilles du corps, hors deux fois qu'elle crut entendre parler, mais elle ne comprit rien à ce qu'on lui disoit. Quand elle avoit de ces Visions intérieures, la représentation des objets ne duroit pas pour l'ordinaire plus qu'un éclair, mais les objets ne laissoient pas de demeurer suffisamment imprimés dans son esprit, & même plus que si elle les eût vûs des yeux du corps.

Elle étoit pour lors si peureuse de son naturel, qu'elle n'osoit quelquefois demeurer seule, même pendant le jour; & comme quelque effort qu'elle fit, elle ne pouvoit se soustraire à ces Visions, elle en étoit extrêmement affligée, craignant que ce ne fût une tromperie du Démon. Elle commença donc d'en parler à des personnes spirituelles de la Compagnie de Jesus.

Ces personnes furent entr'autres le Pere Araos qui étoit Commissaire de la Compagnie, & qui vint à passer où elle étoit.

* C'est St.
François de
Borgia.

Le Pere * François auparavant Duc de Candie, avec qui elle eut deux entretiens à ce sujet.

Le Pere-Provincial Gilles Gonzalez qui est à présent à Rome.

ANN.
1576.

Celui qui est actuellement Provincial en Castille, qu'elle n'a pourtant pas tant pratiqué que le Pere Gonzalez.

Le Pere Baltazar Alvarez, actuellement Recteur à Salamanque, qui l'a confessée pendant six ans.

Le Pere Salazar, Recteur actuel de Cuença.

Le Pere Ripalda, Recteur de Burgos; & celui ci étoit assez mal disposé en sa faveur sur les récits qu'on lui avoit faits, jusqu'à ce qu'il eût conféré avec elle.

Le Docteur Paul Hernandez à Tolède, Consulteur de l'Inquisition.

Un autre Pere qui étoit Recteur à Salamanque * lorsqu'elle lui parla.

* Le Texte dit, lorsque je lui parlai. C'est sans doute une distraction.

Le Docteur Guttiérez, & quelques autres Peres de la Compagnie, qu'elle a trouvés dans les différens endroits, où ses Fondations l'ont appelée, & dont elle a recherché l'entretien sur la réputation qu'ils avoient de Spiritualité.

Elle communiqua aussi beaucoup des affaires de son Ame avec le vénérable Pere d'Alcantara, Saint Homme * de la Réforme de Saint François. Ce fut lui qui contribua le plus à faire entendre que cette Religieuse étoit conduite par l'Esprit de Dieu.

* Les Récollets.

On passa plus de six années à faire différentes épreuves, comme elle l'a écrit plus au long, & comme on verra encore par la suite; mais on avoit beau faire des épreuves, elle avoit beau s'affliger, & répandre des larmes, elle n'en étoit que plus sujette aux Suspensions & aux Ravissemens, & même avec un sentiment de douleur.

On faisoit pour elle quantité de prières, & l'on disoit beaucoup de Messes, pour obtenir de Dieu qu'il l'a conduisît par une autre voie, parce que sa frayeur étoit extrême quand elle n'étoit point en Oraison. Cependant on remarquoit en elle un grand progrès dans la Perfection, sans que ce progrès fût accompagné de vaine gloire, ni de la moindre tentation qui y eût rapport; au contraire elle étoit toute honreuse que cela fût icû. Elle ne parloit même jamais de ce

ANN.
576.

qu'elle éprouvoit au-dedans d'elle, à moins que ce ne fût à ses Confesseurs, ou à gens de qui elle pût recevoir quelque lumière; & même cela lui coûtoit davantage à révéler que si ç'eût été de grands péchés, parce qu'il lui sembloit qu'ils alloient se moquer d'elle, & traiter ce qu'elle leur disoit de contes de femmelettes, chose qu'elle a toujours eue en aversion.

* La Fondation de ce Couvent est du 24 août 1562.

Il y a environ treize ans plus ou moins, toujours étoit-ce après la fondation du Couvent de * Saint Joseph d'Avila, où elle avoit passé en sortant de son premier Couvent: il y a, dis-je, à-peu-près ce tems-là qu'il vint à Avila un Inquisiteur; je ne sçais s'il l'étoit de Tolède, mais je suis bien sûre qu'il l'avoit été de Séville; c'étoit Dom Soto, aujourd'hui Evêque de Salamanque. Elle fit ensorte d'avoir un entretien avec lui pour s'assurer davantage. Elle lui rendit compte de tout. La réponse de cet Inquisiteur fut, qu'il ne trouvoit rien dans ce qu'elle lui disoit, qui pût regarder son Office, puisque tout ce qu'elle voyoit & entendoit dans l'Oraison, ne servoit qu'à l'affermir de plus en plus dans la Foi Catholique; & en effet elle a toujours été, & est encore très-ferme sur ce point. Elle a toujours désiré sincèrement la gloire de Dieu & le salut du prochain; à tel point que, pour sauver une seule ame, elle endureroit volontiers mille morts.

* Le Texte dit, mes Confesseurs, ce qui ne peut être qu'une distraction.

Cependant, comme cet Inquisiteur la vit si fort dans la peine, il lui conseilla de mettre par écrit tout ce qui lui arrivoit dans l'Oraison, & même toute l'Histoire de sa Vie, sans en rien obmettre, & de communiquer cet Ecrit au Pere-Maître d'Avila, qui étoit un homme fort éclairé sur ces matieres; après quoi elle pourroit se tenir tranquille. Elle suivit ce conseil: elle écrivit sa vie & ses péchés. Le Pere d'Avila lui fit réponse, la consola & la rassura. Cette Relation étoit telle que tous les Théologiens qui la virent, & qui étoient * les Confesseurs de cette Religieuse, disoient qu'elle contenoit des avis salutaires pour la vie spirituelle. Ils lui ordonnerent de la transcrire, & de composer un autre petit Livre, pour servir d'instruction à ses Filles, car elle étoit alors Prieur.

Avec tout cela, comme il n'étoit pas absolument impossi-

ble que des personnes spirituelles se trompassent aussi bien qu'elle, elle ne laissoit pas de tems à autres, de retomber dans ses premieres frayeurs. Elle pria donc son Confesseur de trouver bon qu'elle communiquât sa situation à quelques Théologiens du premier Ordre, quand ce ne seroit pas des personnes fort addonnées à l'Oraison, parce qu'elle ne desiroit autre chose que de sçavoir si ce qui lui arrivoit, n'avoit rien de contraire à l'Escriture sainte. Ce n'est pas qu'elle ne se consolât quelquefois, en considérant que, quand même elle eût mérité par ses péchés de tomber dans l'illusion, il n'y avoit pas d'apparence que Dieu permit que tant de bonnes ames qui desiroient l'éclairer, y tombassent de même.

ANN.
1576.

Ce fût dans l'intention que je viens de dire, qu'elle commença à consulter les Peres de l'Ordre de S. Dominique, qui avoient été autrefois ses Confesseurs, avant qu'il fût question chez elle d'aucun effet surnaturel. Ce ne fût pourtant pas aux mêmes Peres qui l'avoient déjà confessée qu'elle s'adressa, mais à d'autres du même Ordre. Voici les noms de ceux qu'elle consulta.

Le Pere Vincent Baron qui la confessa durant un an & demi à Toléde. Il étoit alors Consulteur du Saint Office, & il l'avoit pratiquée long-tems avant toutes ces choses. C'étoit un homme d'une érudition profonde. Il la rassura beaucoup, comme avoient fait les Peres Jésuites dont j'ai parlé; ils s'accordoient tous à lui demander ce qu'elle pouvoit craindre, puisqu'elle n'offensoit pas Dieu, & qu'elle étoit persuadée de sa propre misère.

Le Pere Pierre Ibagnez, qui étoit Professeur à Avila.

Le Pere-Maître Dominique Bagnez, qui est à présent Régent du Collège de S. Grégoire de Valladolid. Il fut * son Confesseur pendant six ans; & depuis ce tems-là elle a toujours continué de lui demander par Lettres, ses avis dans les occasions où elle a cru en avoir besoin.

* Le Texte
dit ici, mon
Confesseur
Autre dis-
traction.

Le Pere-Maître Chaves.

Le Pere-Maître Barthélemi de Médine, Professeur en l'Université de Salamanque. Comme elle sçavoit qu'il étoit fort prévenu contre elle, sur le récit qu'on lui avoit fait des choses dont il s'agit, elle se persuada que, n'étant retenu par au-

cun égard, il lui diroit plus franchement qu'un autre si elle
 AN N. étoit dans l'illusion. Il y a de cela un peu plus de deux ans.
 1576. Elle voulut se confesser à lui, & eût une grande communi-
 cation avec lui durant le séjour qu'elle fit à Salamanque. Elle
 lui fit lire aussi les mémoires de sa vie, afin qu'il fut mieux
 informé; mais il la rassura autant & plus que les autres n'a-
 voient fait, & fut depuis un de ses meilleurs amis.

Le Pere Philippe de Ménésés, qui la confessa quelque-
 rems, lorsqu'elle alla fonder le Couvent de Valladolid. Il
 étoit alors Recteur du Collège de S. Grégoire; & quelque-
 rems auparavant, ayant oui parler de ce dont il s'agit, il
 avoit eû la charité d'aller exprès à Avila, pour s'entretenir
 avec elle, dans le dessein de la détromper, s'il la trouvoit
 dans l'illusion; ou de la défendre contre la calomnie, si elle
 étoit dans la bonne voie. Il fut fort satisfait d'elle.

Le Pere Provincial Salinos, homme d'une grande Sain-
 reté, & le Pere Présenté-Lunar, Prieur de S. Thomas d'A-
 vila, avec lesquels elle eut une communication particuliere.

Et enfin le Pere Jacques de Yangués, Professeur à Ségovie.

Parmi ces Peres il y en avoit plusieurs qui étoient gens
 de grande Oraison, & peut-être l'étoient-ils tous.

Elle a encore consulté d'autres personnes, en ayant eû assez
 d'occasions, durant tant d'années que ses craintes ont duré,
 & qu'elle a été obligée de se transporter en divers lieux pour
 ses Fondations. On a fait quantité d'épreuves, car tout le
 monde souhaitoit de pouvoir l'instruire, & ces épreuves n'ont
 servi qu'à la rassurer, & à convaincre ceux qui les faisoient.
 Elle étoit toujours prête à faire ce qu'on lui ordonnoit, &
 rien ne l'affligeoit davantage que quand elle ne pouvoit pas
 obéir en ce qui concernoit ces choses surnaturelles. Son Orai-
 son & celle des Religieuses qu'elle a fondées, est toujours ani-
 mée d'un desir ardent de la propagation de la Foi; & c'est
 à cette intention autant que pour le bien de son Ordre,
 qu'elle a fondé son premier Monastere.

Elle a toujours dit que si quelques unes de ces choses surna-
 turelles qu'elle éprouvoit, lui eussent inspiré le moindre sen-
 timent contraire à la Foi Catholique & à la Loi de Dieu,
 elle ne se seroit pas amusée à aller chercher des Docteurs,

ni à faire des épreuves , mais qu'elle auroit aussi-tôt reconnu que c'étoit l'ouvrage du Démon.

ANN.

1576.

Jamais elle n'a réglé sa conduite sur ce qui lui avoit été inspiré dans l'Oraison ; & quand ses Confesseurs lui disoient de faire le contraire , elle leur obéissoit sans la moindre répugnance , & les instruisoit de tout ce qui lui arrivoit. Quelque assurance qu'on pût lui donner , que c'étoit Dieu qui agissoit en elle , jamais elle n'a cru cela assez déterminément pour en jurer , quoiqu'à en juger par les effets & par les grandes graces qu'elle recevoit , elle eût tout lieu de croire que du moins quelques unes de ces choses lui venoient de Dieu. Ce qu'elle a toujours désiré le plus , ç'a été d'acquérir des vertus ; & c'est aussi ce qu'elle a le plus recommandé à ses Religieuses , ayant accoutumé de leur dire que l'Âme la plus humble & la plus mortifiée , est aussi la plus parfaite.

Le Pere-Maître Dominique Bagnez qui demeure à Valladolid , est celui avec qui elle a toujours eût , & a encore le plus de communication. Elle lui a remis la Relation de sa vie dont je viens de parler , & il l'a présentée au S. Office à Madrid , suivant ce qu'elle a appris. Sur tout ce qui y est contenu , elle se soumet à la Foi Catholique & à l'Eglise Romaine ; mais personne n'y a encore trouvé à redire , parce que les choses dont il s'agit , ne dépendent pas de nous , & que Notre Seigneur ne demande pas l'impossible.

La raison pourquoy la situation de cette Religieuse s'est si fort divulguée , c'est que , comme elle étoit toujours dans la crainte , & qu'elle a été obligée de se consulter à plusieurs personnes , les uns l'ont dit aux autres ; & de plus on a abusé de la Relation qu'elle avoit écrite. On ne scauroit croire combien ce coup lui a été sensible , ç'a été une des plus grandes croix qu'elle ait éprouvées , & il lui en a bien coûté des larmes. Ce n'étoit point par un sentiment d'humilité qu'elle se chagrinoit , c'étoit au contraire son amour propre qui souffroit de ce qu'elle étoit devenue le sujet des conversations. Il a paru que Dieu n'a permis cela que pour la mortifier vivement pendant quelque tems ; car ceux qui disoient du mal d'elle plus que tous les autres , ont ensuite été ceux qui en ont dit le plus de bien.

ANN.
1576.

Elle a toujours évité avec le plus grand soin de s'en rapporter sur les états de son Ame, aux personnes qu'elle jugeoit disposées à tout attribuer à Dieu, dans la crainte que ces personnes-là ne fussent aussi bien qu'elle les dupes du Démon. Mais quand elle trouvoit des gens plus soupçonneux, c'étoit avec eux qu'elle traitoit plus volontiers; quoique ceux-ci ne laissent pas de lui faire de la peine, quand, pour l'éprouver, ils ne lui marquoient qu'un mépris général pour toutes ces choses, parce qu'il y en avoit quelques-unes qui lui paroissent évidemment venir de Dieu. Elle n'eût pas voulu qu'on eût condamné le tout si décisivement, n'ayant point de raison de le faire; ni qu'on eût aussi ajouté foi à tout indistinctement, comme venant de Dieu, parce qu'elle comprenoit fort bien qu'il pouvoit y avoir de l'illusion en quelque chose; aussi n'a-t-elle jamais cru pouvoir marcher avec une assurance entière dans un chemin si dangereux.

Elle a toujours fait son possible pour n'offenser Dieu en aucune maniere, & elle a toujours été obéissante. Moyennant ces deux dispositions & la grace de Dieu, elle a compté que ces choses surnaturelles ne l'empêcheroient pas de faire son salut, quand même elles viendroient du Démon.

Depuis qu'elle les a éprouvées, elle s'est sentie portée de plus en plus à rechercher ce qui est de plus parfait, & elle a presque toujours eû un grand desir de souffrir. Et de-là cette consolation qu'elle a éprouvée dans les différentes persécutions qu'on lui a suscitées, qui n'ont pas été en petit nombre, & cet amour tout particulier pour les personnes qui la persécutoient; de-là aussi ce grand attrait pour la pauvreté & pour la solitude, & ce desir ardent de sortir de ce lieu d'exil pour voir Dieu. Ce sont ces effets & d'autres de même nature qui l'ont enfin déterminée à se tranquilliser, ne pouvant pas se figurer non plus que ceux qu'elle avoit consultés, qu'un Esprit qui la laissoit avec de si bonnes dispositions, pût être mauvais. Ce n'est pas qu'elle soit exempte de toute crainte, mais cette crainte ne la fatigue plus tant.

Son Esprit ne lui a jamais suggéré d'user de dissimulation, mais au contraire l'a toujours portée à l'obéissance. Elle n'a jamais rien vû des yeux du corps, comme on l'a déjà dit, mais

mais les choses se présentent à elle d'une manière si subtile & si intellectuelle, que quelquefois, & surtout dans les commencemens, elle se figuroit que c'étoit une imagination. D'autres fois aussi elle ne le pouvoit croire. Ces sortes de choses n'étoient pas continuelles, mais lui arrivoient le plus souvent dans les cas de quelque* tribulation; comme cette fois, par exemple, qu'elle venoit de passer plusieurs jours dans des tourmens intérieurs inexprimables, & dans un trouble affreux, qu'excitoit en son Ame la crainte d'être trompée par le Démon. C'est ce qui est expliqué fort au long dans cette Relation, où elle a aussi bien publié ses péchés que tout le reste, la crainte lui ayant fait oublier sa réputation.

ANN.

1576.

* Le Texte dit nécessaire.

Etant donc dans cette affliction qui étoit si extrême qu'on ne peut la dépeindre, elle ne fit qu'entendre ces paroles. *C'est moi, ne crains rien.* Et tout aussi tôt son Ame demeura tellement tranquille, courageuse & assurée, qu'elle ne pouvoit comprendre elle-même d'où lui pouvoit venir un si grand bien. Et en effet tout ce que ses Confesseurs & les Docteurs qu'elle avoit consultés, avoient pû lui dire jusqu'alors, n'avoit pas été capable de lui procurer la paix, que ce peu de paroles lui rendit en un instant.

D'autres fois il lui est arrivé de se trouver merveilleusement fortifiée par des Visions; & sans ce secours elle n'eût jamais été capable de supporter, comme elle a fait, de si grands travaux & tant de contradictions, outre ses maladies qui ont été sans nombre, principalement depuis son entrée en Religion. Elle n'en a plus à présent de si fréquentes, mais elle n'est jamais sans souffrir, tantôt plus, tantôt moins; c'est son ordinaire. S'il lui arrive de rendre quelque petit service à Notre Seigneur, ou d'en recevoir quelque grace, ces choses s'effacent bien-vîte de sa mémoire; ou si quelquefois elle s'en souvient, il ne dépend pas d'elle d'y arrêter son attention, comme elle fait sur ses péchés. Elle est toujours plongée dans cette affligeante idée, comme dans un borbier infect.

La considération de l'énormité de ses péchés, & du peu qu'elle a fait pour Dieu, est sans doute ce qui l'empêche d'être tentée de vaine gloire; jamais son Esprit ne lui a rien représenté qui ne fût pur & chaste; & il ne lui semble pas qu'elle puisse

ANN.
1576.

avoir des pensées d'une autre nature, s'il est vrai que ce soit l'Esprit de Dieu qui agisse sur elle, d'autant plus qu'elle n'a nul soin de son corps, & n'y pense seulement pas, tant elle est remplie de Dieu.

Elle conserve aussi toujours une grande crainte de rien faire qui puisse offenser Dieu, & un grand desir d'accomplir en tout sa volonté. C'est la grace qu'elle ne cesse de lui demander; & il lui semble qu'elle est si bien affermie dans cette résolution, qu'il n'y a chose au Monde que ses Confesseurs ne lui fissent faire, & qu'elle n'exécutât sur le champ, avec la grace de Dieu, pour peu qu'elle crût par-là lui être plus agréable. Persuadée qu'elle est qu'il aide toujours ceux qui, dans leurs entreprises, ont pour objet son service & sa gloire; rien ne la touche en comparaison de ce motif, & elle ne songe non plus à travailler pour elle, que si elle n'existoit pas, du moins autant qu'elle peut juger d'elle-même, & que ses Confesseurs en jugent.

Tout ce qui est écrit dans ce papier, est exactement vrai. On peut le vérifier par le moyen de ses Confesseurs, & des personnes avec qui elle communique depuis vingt ans.

Très-souvent son Esprit la porte à glorifier Dieu, & elle voudroit que tout le monde s'y portât comme elle, quelque chose qui lui en pût coûter. De-là vient le desir qu'elle a du salut des ames, qui ne la quitte point. Et quant au mépris souverain qu'elle a pour toutes les choses du Monde, il vient sans doute de l'habitude qu'elle a prise d'en comparer la misère & la honte, avec le prix inestimable des Biens spirituels & éternels.

Voici maintenant, MON REVEREND PERE, comme se fait la Vision, puisque vous le voulez sçavoir. On ne voit rien ni intérieurement, ni extérieurement, par ce qu'elle n'est point * imaginaire; mais l'Ame sans rien voir, conçoit l'objet, & sent de quel côté il est, plus clairement que si elle le voyoit; excepté que rien de particulier ne se présente à elle; mais c'est comme si étant dans l'obscurité, on sentoit quelqu'un auprès de soi; car quoiqu'on ne le pût pas voir, on ne laisseroit pas pour cela d'être sûr de sa présence. Cette comparaison n'est pourtant pas tout-à-fait juste, car celui qui est dans

* C'est-à-dire, parce qu'elle ne réside point dans l'Imagination.

l'obscurité, peut juger qu'une personne est auprès de lui, par quelque moyen, soit par le bruit qu'elle fait, soit parce qu'il l'entrevoit, & la connoit d'auparavant; au lieu qu'ici il n'y a rien de tout cela, & sans le secours d'aucunes paroles, ni intérieures, ni extérieures, l'Âme conçoit très-clairement quel est l'objet qui se présente à elle, de quel côté il est, & quelquefois ce qu'il veut lui dire. Par où & comment elle conçoit cela, c'est ce qu'elle ignore; mais la chose se passe ainsi, & sans qu'elle puisse juger du tems que cela dure; & quand une fois l'objet s'est éloigné d'elle, elle a beau vouloir se le représenter encore de la même façon, elle n'en peut venir à bout. Ce n'est plus que l'effet de son imagination, & non pas comme auparavant une représentation indépendante du concours de l'homme. Il en est de même de toutes les choses surnaturelles; & de-là vient que l'Âme, à qui Dieu fait ces sortes de graces, loin de s'en glorifier, en devient plus humble qu'auparavant, parce qu'elle reconnoît que c'est un don de Dieu dont elle ne peut se dégager, comme elle ne peut se le procurer en aucune manière. Cette considération redouble son amour & son zèle pour un si puissant Seigneur, qui peut faire ce que nous ne pouvons seulement pas concevoir, du moins en ce monde. C'est ainsi que quelque sçavant qu'on soit, on reconnoît toujours qu'il y a des sciences où l'on ne peut atteindre. Que celui qui donne ces biens précieux, soit à jamais béni.

Je suis avec la vénération la plus parfaite,

MON REVEREND PERE.

Votre indigne Servante & Fille
THERÈSE DE JESUS.

REMARQUES.

CETTE Lettre est vraisemblablement la suite de celle qui précède immédiatement; & il y a lieu de croire que le Pere Alvarez, après avoir lu cette première Lettre, ordonna à la Sainte de lui en faire une seconde, où elle lui marqueroit la manière dont elle s'étoit conduite dans

AN N. 1576. l'Oraison, depuis son entrée en Religion jusqu'alors, & lui indiqueroit les personnes dont elle avoit pris conseil; & de plus, comment se faisoit la vision dont elle lui avoit parlé, afin de remettre le tout à l'Inquisition.

La Relation qui est renfermée dans cette seconde Lettre, est admirable par sa brièveté, sa clarté, le bon ordre qui y regne, & les instructions qu'on y trouve.

Dans cette Relation la Sainte, pour n'être pas connue apparamment, & par modestie, parle toujours d'elle à la troisième personne, comme si elle parloit d'une autre; mais on remarque pourtant dans le Texte quelques endroits où il lui est échappé par distraction d'user de la première personne.

Comme elle commence sa Lettre par dire qu'il y a quarante ans qu'elle a pris l'habit, on juge qu'elle étoit à Séville lorsqu'elle l'écrivit, & que c'étoit dans le tems de la première persécution qu'elle eût à essuyer à l'occasion de cette Novice mélancolique, qui la déféra à l'Inquisition, & qui mit le trouble dans le Couvent.

C'est à cet événement qu'on doit sans doute le soin que la Sainte a toujours pris de bannir de son Ordre l'humeur mélancolique; & en effet on ne sauroit trop admirer l'esprit de gaieté & l'égalité d'humeur qui regnent parmi les Carmelites Réformées au milieu de leurs austérités, & malgré la rigoureuse clôture qu'elles observent.

Dom Soto - Salazar, dont elle parle ici, & qui lui conseilla de consulter le Pere Jean d'Avila, étoit un homme d'un rare mérite. Il fût successivement Proviseur & Chanoine d'Astorga, Inquisiteur de Cordoue, de Séville & de Tolède, Conseiller d'Etat, Commissaire Général de la Croisade, Evêque d'Albaracin, de Ségorbé & de Salamanque. Il mourût à Mérida en 1576, & l'on croit qu'il fût empoisonné par les * Illuminés, tant de cette Ville que de Glarena, auxquels il s'étoit opposé.

* Secte
d'Hérétiques.

Ce que la Sainte dit que rien ne l'affligeoit davantage que quand elle ne pouvoit pas obéir, doit s'entendre des choses qui ne dépendoient pas d'elle: comme par exemple, si un Confesseur lui commandoit de s'abstenir de toutes choses surnaturelles, tandis que Dieu jugeoit à propos de lui en envoyer; il est clair qu'en cette occasion il n'étoit pas en son pouvoir d'obéir; mais son obéissance étoit toujours dans l'intention; aussi dit-elle quelques lignes plus bas que, quand ses Confesseurs lui ordonnoient de faire le contraire de ce qui lui étoit inspiré dans l'Oraison, elle leur obéissoit sans le moindre chagrin.

La Sainte parle ensuite de l'affliction qu'elle eût voyant que la Relation de sa vie étoit devenue publique. Voici comme la chose arriva. Une Dame du premier rang qu'elle vouloit attirer à Dieu, la pria un jour de lui montrer cette Relation; la Sainte s'en défendit autant qu'il lui fût possible; mais la Dame ayant paru choquée de ce refus, la Sainte eût enfin pour elle cette complaisance, à condition que la Relation ne seroit

vûe de personne, ce que la Dame promet. Cependant cette Dame ne l'eût pas plutôt en sa possession qu'elle en fit lecture à qui voulut l'entendre; de maniere qu'on ne s'entretenoit d'autre chose dans les Cercles, qu'on en faisoit de piquantes railleries, & que cela suscita à la Sainte une grande persécution, comme si elle eût voulu se faire passer pour Sainte.

A N N.

1576.

Elle dit encore que son esprit ne lui a jamais rien représenté qui ne fut pur & chaste, & qu'il ne lui semble pas qu'elle puisse avoir des pensées d'une autre nature, s'il est vrai que ce soit l'Esprit de Dieu qui agisse en elle.

Cet endroit a besoin d'explication. La Sainte ne veut pas dire par-là que ce soit la marque du mauvais état de l'ame, que d'avoir des tentations contre la chasteté; car il est certain qu'il n'y a de mal aux tentations qu'autant qu'on y donne son consentement, & qu'au contraire on mérite beaucoup en y résistant avec courage. S. Paul étoit sans doute animé de l'Esprit de Dieu; cependant il ne laissoit pas d'être sujet à de pareilles tentations; ce qui lui faisoit dire, *datus est mihi stimulus carnis mee, Angelus Satanae qui me colaphiseri*.

Il est donc évident que la Sainte ne veut dire autre chose en cet endroit sinon que ses visions produisoient seulement en elle l'oubli de son corps & le souvenir de Dieu.

Et en effet si ces visions eussent été des illusions que Dieu eût permis que la Sainte eût souffertes, sans néanmoins y consentir, il n'en auroit pas été de même; car en ce cas le Démon n'auroit pas manqué de la laisser avec des tentations contre la chasteté. Je crois aussi que, depuis le tems que Dieu commença à favoriser la Sainte de ses grâces, il la délivra de toutes sortes de tentations de ce genre; & cela est assez conforme à ce que la Sainte dit d'elle-même en divers endroits de ses Ouvrages.

☞ Ce qui vient d'être dit au commencement des Remarques que cette Lettre est vraisemblablement la suite de la précédente, & que l'une & l'autre ont été écrites lors de la première persécution de Séville, ne permet pas de donner à celle-ci d'autre date que 1576. Mais ce qui confirme cette date encore davantage, c'est ce que dit la Sainte au commencement de celle-ci, qu'il y a quarante ans qu'elle a pris l'habit; car on sçait qu'elle avoit pris l'habit en 1536, à quoi ajoutant quarante ans, cela fait bien 1576.



LETTRE XV.

Au Révérendissime Pere Jean-Baptiste RUBEO DE
RAVENNE, Général de l'Ordre des Carmes.

*La Sainte intercède auprès de lui, en faveur des Peres
Gratien & Marian, qui l'avoient assistée dans la Ré-
forme, & l'assure de son obéissance relativement à un
Décret rendu contre elle, par le Chapitre général.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC
VOTRE RÉVÉRENCE, MON TRES-REVEREND PERE.

— **J**'A I eû l'honneur d'écrire trois ou quatre fois à VOTRE
ANN. RÉVÉRENCE, depuis que je suis à Séville, & j'en suis de-
1576. meurée là, sur ce que j'ai appris de nos Peres à leur retour
Au com- du Chapitre, que vous étiez parti de Rome, pour aller vi-
mencem. siter les Monasteres du Mantouan. Dieu soit béni de l'heu-
reux succès de cette affaire.

Je vous rendois compte dans ces Lettres, MON TRES-
RÉVÉREND PERE, des trois nouveaux Monasteres qui ont
été fondés cette année, l'un à Véas, l'autre à Carava-
que, & le troisième ici. Je puis dire que vous y avez pour
Filles de grandes servantes de Dieu. Les deux premiers sont
rentés, & celui-ci ne l'est pas. Nous n'y avons point encore
de Maison en propre, mais j'espere que le Seigneur nous en
procurera bientôt une. Je n'entre point à cet égard dans un
plus grand détail, persuadée que je suis que quelques-unes
de mes Lettres vous seront parvenues.

Je vous marquois aussi, MON TRES-RÉVÉREND PERE, qu'il
y a bien de la différence d'entendre parler nos Peres Déchauf-
fés (je veux dire les Peres Gratien & Marian) ou d'en en-

tendre parler à leurs Ennemis. Il est certain que vous avez en eux de véritables Enfans, & j'ose dire qu'en ce qui est essentiel, ils ne le cèdent à aucuns de ceux qui se vantent le plus de l'être. Comme ils m'ont priée de leur servir de Médiatrice, pour obtenir de vous que vous les remettiez dans vos bonnes graces, n'osant pas vous écrire eux mêmes, je vous en suppliois très-instamment, & vous en supplie encore aujourd'hui. Accordez-moi cette grace pour l'Amour de Notre Seigneur, & prenez quelque confiance en ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je n'ai point de raison pour vous déguiser la vérité, outre que je croirois ne pouvoir le faire sans offenser Dieu: & quand ce ne seroit pas un péché, je regarderois comme une grande trahison, & comme une infigne méchanceté, de la déguiser à un Pere que j'aime si tendrement. Quand nous serons tous deux devant Dieu, vous verrez, MON TRES-RÉVÉREND PERE, les obligations que vous avez à votre véritable fille Therese de Jesus. C'est cette espérance qui me console, car je me doute bien que vous ne manquerez pas de gens qui vous feront entendre le contraire de ce que je vous écris; mais les personnes sans passion me rendront témoignage que je dis la vérité, & je la dirai toujours tant que je vivrai.

Je vous parlois encore dans mes Lettres de la commission que le Pere Gratiën avoit reçue du Nonce, & vous marquois que ce Prélat lui avoit fait dire de le venir trouver. Il faut vous dire présentement, MON TRES-RÉVÉREND PERE, qu'on lui a donné de nouveau la Commission de visiter non-seulement les Maisons de la Réforme, tant d'hommes que de filles, mais même celles des Carmes Mitigés de la Province d'Andalousie. Je sçais à n'en pouvoir douter, qu'il s'est excusé autant qu'il a pu de ce dernier article, quoiqu'on veuille dire le contraire; c'est la pure vérité, & son frere le Secrétaire y étoit également opposé, parce qu'il ne revient de ces fortes de Commissions que beaucoup de peine; mais puisque c'étoit une affaire réglée, si nos Peres Mitigés eussent voulu m'en croire, ils auroient reçu le Commissaire, & les choses se seroient passées amicalement, comme entre freres, sans blesser personne. J'ai fait ce que j'ai pû pour les concilier,

A N N.

1576.

Au com-
mencem.

— tant parce que c'étoit, ce me semble, le parti le plus raisonnable, que par amitié pour ces Peres qui nous ont fait plaisir en tout ce qu'ils ont pû, depuis que nous sommes ici.

ANN. 1576. J'ai trouvé parmi eux, comme je crois vous l'avoir mandé des gens de mérite & d'érudition; il seroit à souhaiter que nous en eussions autant dans notre Province de Castille.

Au commencement.

J'ai toujours aimé à faire, comme on dit, de nécessité vertu; & pour cette raison j'aurois voulu que ces Peres, avant de s'opposer à la Commission, eussent bien examiné s'il y avoit apparence qu'ils réussissent dans leur opposition: il faut avouer d'un autre côté que nous avons eû dans l'Ordre tant de visites & tant de nouveautés depuis nombre d'années, qu'il n'est pas bien étonnant qu'ils en soient las & rebutés. Dieu nous fasse la grace de tirer quelque avantage de tout ceci pour notre sanctification. On peut bien dire qu'il nous éprouve. Cependant je trouve cette Commission bien moins mortifiante pour l'Ordre, que si c'étoit un Etranger qui en fût chargé; & j'espère que tout ira bien, pourvu que vous favorisiez le Pere Gratien de maniere que tout le monde sçache qu'il est dans vos bonnes graces. Il prend la liberté d'écrire de son côté à VOTRE RÉVÉRENCE, & ne désire rien tant que d'être bien avec elle. Il vous révere comme son Pere, & seroit au désespoir de vous donner le moindre mécontentement.

Je vous supplie donc encore une fois, MON TRES-RÉVÉREND PERE, pour l'amour de Notre Seigneur & de sa glorieuse Mere que vous aimez tant, & pour qui ce bon Pere a aussi tant de dévotion (car c'est cette dévotion qui l'a fait entrer dans notre Ordre) je vous supplie, dis-je, de lui répondre avec douceur, d'oublier tout le passé & les fautes qu'il a pû faire, & de le recevoir pour votre fils & pour votre sujet, comme il l'est en effet, aussi bien que le pauvre Pere Marian, à qui l'on ne peut rien reprocher, sinon qu'il ne sent pas toujours la portée de ce qu'il dit. Je ne m'étonne pas qu'il vous ait écrit des choses fort éloignées de sa pensée, car la plupart du tems il ne sçait pas s'expliquer; mais il proteste à qui veut l'entendre, que jamais il n'a eu dessein de rien dire, ni de rien faire qui fût capable de vous offenser.

En

En vérité je crois que c'est le Démon qui, par l'intérêt qu'il a de tout gêner, aura fait manquer ces bons Peres contre leur intention.

ANN.
1576.

Au com.
mencem.

Pour l'amour de Dieu, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, accordez-moi la grace que je vous demande. Considérez que c'est le propre des Enfans de manquer, & le propre des Peres de leur pardonner, sans avoir égard à leurs fautes. Bien des raisons vous y engagent que vous ne sentez peut-être pas si bien où vous êtes, que je les sens ici. Quoique nous autres femmes ne soyons guères bonnes pour le conseil, il est pourtant des occasions où nous rencontrons juste. Pour moi je ne vois pas où seroit l'inconvénient de recevoir à pardon ces bons Peres qui iroient volontiers se prosterner à vos pieds, s'ils étoient à portée de le faire. J'imagine au contraire que cela ne peut produire qu'un très-bon effet. Dieu nous pardonne bien: & pourquoi ne leur pardonneriez-vous pas? ne fût-ce que pour faire entendre que vous êtes bien aise que la Réforme se fasse par le moyen d'un de vos Enfans.

S'il y avoit dans l'Ordre beaucoup de Sujets à qui l'on pût confier cette Commission, à la bonne-heure; mais puisqu'on n'en voit point qui ait les talens du Pere Gracien comme VOTRE RÉVÉRENCE seroit la première à en convenir, si elle le connoissoit plus particulièrement, n'est-ce pas là un motif suffisant pour vous engager à le protéger; ne fût-ce, comme je l'ai dit, que pour faire connoître à tout le monde, si la Réforme réussit, que c'est par vos conseils & par votre autorité; car il n'est pas douteux que, dès qu'on sçaura que la chose se fait de votre agrément, toutes difficultés seront bientôt applanies. J'aurois mille autres choses à vous dire là-dessus, mais j'aime mieux prier Dieu de vous inspirer ce qui convient le plus à sa gloire, d'autant plus que je m'apperçois depuis un certain tems, que vous ne faites pas grand cas de ce que je vous dis. Cependant si je manque en quelque chose, c'est assurément contre mon intention.

Le Pere Antoine de Jesus est ici, il n'a pu se dispenser d'y venir, quoiqu'il ait déjà commencé à se défendre, comme ces deux Peres. Il écrit à VOTRE RÉVÉRENCE. Peut-être sera-t-il plus heureux que moi. Je souhaite de tout mon cœur que

vous preniez de tout ceci l'idée la plus convenable à la gloire de Dieu. Du reste je m'en rapporte à sa Providence d'en ordonner comme il lui plaira.

A N N.
1576.

Au commencement.

J'ai appris l'Ordonnance du Chapitre Général, par laquelle il m'est fait défense de sortir de la Maison que j'aurai une fois choisie. Le Pere Ange, notre Provincial, l'avoit envoyée ici au Pere Ulloa, avec ordre de me la faire signifier. Celui-ci s'est imaginé apparemment que cela me chagrinerait beaucoup, & je crois bien que telle étoit l'intention de ceux qui me l'ont attirée; c'est ce qui l'a engagé à la garder long-tems sans en faire usage: mais il y a un peu plus d'un mois que, l'ayant scû par un autre endroit, j'ai fait en sorte qu'on me la signifiât.

A cet égard je puis vous assurer, MON TRES-RÉVÉREND-PERE, autant que je puis répondre de moi-même, que j'aurois regardé comme une grande faveur, & même comme une récompense de votre part, si j'avois reçu le même Ordre par une de vos Lettres; si, par exemple, vous m'eussiez mandé que, touché des longs travaux que j'ai endurés dans toutes ces Fondations, & connoissant la foiblesse de mon tempérament, vous m'ordonniez de me reposer. La preuve que ce que je vous dis est vrai, c'est que je ne laisse pas d'être fort contente de demeurer tranquille, quoique l'ordre m'en vienne par une voie bien différente.

Mais si cet ordre m'est agréable, à prendre la chose de ce côté là, l'amour que je porte à VOTRE RÉVÉRENCE, me le fait trouver d'un autre côté, extrêmement dur & rigoureux, par la raison qu'il m'est envoyé, comme à une personne débile; c'est ainsi du moins que le Pere Ange l'a annoncé à toute la Cour, avant que j'en scusse rien, croyant sans doute que j'allois être bien mortifiée de me voir si fort référée. Il m'a même écrit que je pourrois y remédier, en m'adressant au Pape, comme si ce n'étoit pas un avantage pour moi. En vérité quand ce n'en seroit pas un, quand j'en serois au contraire la plus affligée du monde, jamais il ne me viendrait dans l'esprit de manquer à l'obéissance que je vous dois; & à Dieu ne plaise que je me procure jamais le moindre contentement contre la volonté de VOTRE RÉVÉRENCE.

Je puis bien dire, MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, & c'est une vérité dont Dieu m'est témoin, que si quelque chose a été capable de me consoler dans les travaux, les inquiétudes, les afflictions, & les contradictions que j'ai essuyées par le passé, ça été de sçavoir que je vous obéissois, & que je faisois chose qui vous étoit agréable. Et ainsi vous ne devez pas douter de la satisfaction que je vais avoir présentement à exécuter ce que vous m'ordonnez. Il n'a pas tenu à moi que vous n'ayez été obéi sur le champ; mais comme nous touchions aux Fêtes de Noel, & que le chemin est fort long, on n'a pas voulu me laisser partir, dans la persuasion que votre intention n'étoit pas que je hasardasse ma santé; c'est ce qui fait que je suis encore ici, mais dans l'intention d'y demeurer seulement jusqu'à la fin de l'Hyver; car à vous dire vrai, je ne m'accomode point du tout des gens de l'Andalousie. La grace que je vous demande, c'est de m'honorer de vos Lettres en quelque endroit que j'aïlle; comme je ne me mêlerai plus de rien, Dieu merci, je crains fort que vous ne veniez à m'oublier; mais j'y mettrai bon ordre; car quand mes Lettres devroient vous ennuyer, je ne laisserai pas de vous écrire pour ma propre satisfaction.

On n'a jamais pensé dans ce pays-ci, & l'on n'y pense point encore que le Concile ni le Bref du Pape donné *motu proprio*, ôtent aux Supérieurs le droit qu'ils ont de transférer les Religieuses de leurs Couvents dans d'autres, lorsque l'avantage de l'Ordre exige ce déplacement, ce qui peut arriver souvent. Je ne dis pas cela par rapport à moi, car je ne suis plus bonne à rien; & en vérité si je sçavois vous faire le moindre plaisir, je me tiendrois volontiers toute ma vie, non pas seulement dans la même Maison, puisque je suis très-contente de me reposer, mais dans une Prison. Ce que j'en dis seulement, est pour vous ôter tout scrupule sur le passé; je puis donc assurer VOTRE RÉVÉRENCE que jamais il ne m'est arrivé de sortir de mon Couvent pour aller fonder (& il est clair que je ne pouvois sortir pour autre chose) sans un ordre ou une permission par écrit de mon Supérieur. Quand j'ai été à Veas & à Caravaque, j'en avois l'ordre du Père Ange. Quand je suis venue ici, j'en avois l'ordre du Père

Gratien qui pour lors avoit la même Commission qu'il a aujourd'hui du Nonce, si ce n'est qu'il ne s'en servoit pas. Comment donc le Pere Ange peut-il dire que je suis venue ici comme une Apostate, & me faire passer pour une Excommuniée? Dieu le lui pardonne. Vous sçavez, MON TRES-RÉVÉREND PERE, & même vous êtes témoin que j'ai toujours fait mes efforts pour lui procurer votre bienveillance, & pour le contenter en toutes choses, tant que le service de Dieu a pû le permettre; & avec tout cela je ne puis parvenir à m'en faire un Ami.

Il feroit beaucoup mieux de se tourner contre le Pere Valdemore; car il est bon que VOTRE RÉVÉRENCE sçache que celui-ci, comme Prieur d'Avila, s'est avisé de chasser du Couvent de l'Incarnation les Peres Déchaussés, au grand scandale de toute la Ville: & de plus, malgré la Régularité qui regne dans cette Maison, dont on ne peut trop remercier Dieu, il a si fort maltraité les Religieuses, que c'est quelque chose de pitoyable de voir le trouble où elles sont encore aujourd'hui. On m'écrit que pour excuser le Prieur, elles se donnent le tort à elles-mêmes, que cependant les Peres Déchaussés sont retournés au Couvent, & que Monseigneur le Nonce a défendu à tous autres Carmes d'y confesser. Je ne puis vous exprimer combien je suis touchée de l'affliction de ces pauvres Filles, à qui l'on ne donne que du pain pour toute nourriture, & que l'on ne cesse de tourmenter. Dieu veuille y apporter du remède, & nous conserver VOTRE RÉVÉRENCE pendant une longue suite d'années.

On vient de m'apprendre que le Pere Général des Dominicains doit venir ici incessamment. Mon Dieu que je serois contente, si vous pouviez y venir aussi! Mais d'un autre côté je craindrois pour vous les incommodités d'un si grand voyage. Ainsi je consens volontiers que ma satisfaction soit retardée jusqu'à cette Bienheureuse Eternité, qui n'aura point de fin. C'est alors, je vous le répète, que vous connoîtrez combien vous m'êtes redevable. Plaise à Dieu par sa miséricorde que je mérite moi-même d'y arriver. Je me recommande, avec votre permission, aux prieres des Révérends Peres vos Assistans, Toutes vos Filles & vos Servantes de ce Monastere.

vous supplie de leur donner votre bénédiction, & je vous la demande aussi pour moi, qui suis avec la vénération la plus profonde,

ANN.
1576.

Au commencement.

MON TRES-REVEREND PERE,

DE VOTRE RÉVÉRENCE,

L'indigne & très-soumise Servante

De Séville.

THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

LE Pere Général Rubeo de Ravenne étoit un grand Serviteur de Dieu & fort attaché à la Sainte. Il l'avoit connue en Espagne, & l'avoit même beaucoup excitée à travailler à la Réforme. Mais ceux qui y étoient opposés, lui en firent de si mauvais rapports, qu'il donna depuis bien de la peine à la Sainte, & à ceux qui l'avoient assistée dans cette entreprise, entr'autres aux Peres Gracien & Marian, qu'il regardoit comme des Novateurs dangereux.

La Sainte est toute occupée dans cette Lettre, du desir de remettre ces Peres dans les bonnes graces de leur Général; & pour y parvenir plus aisément, au lieu d'entreprendre de les justifier, ce qui auroit pu irriter le Général, elle prend le parti de demander pardon pour eux, feignant de les croire coupables, quoiqu'elle connût mieux que personne leur innocence. Cette tournure adroite & délicate ne pouvoit manquer de produire l'effet qu'elle en attendoit.

☞ Le Portrait que fait ici la Sainte du Pere Marian, est fort singulier, & ne ressemble guères, à ce qu'en dit l'Histoire de l'Ordre.

Lorsque la Sainte dit au Pere-Général qu'il connoitra dans le Ciel les obligations qu'il lui a, elle entend parler sans doute de quelque grace qu'elle avoit demandée pour lui à Dieu, & qu'il avoit obtenue par son intercession.

☞ On sçait que la Sainte passa l'hyver de 1575 à Séville; ainsi comme Noël étoit passé lors de cette Lettre, & que l'Hyver duroit encore, il y a toute apparence qu'elle fût écrite au commencement de l'année 1576. L'Auteur de l'Histoire Générale de l'Ordre, lui donne la même date Sec. Part. Liv. 3. Ch. 3. Voyez, au sujet du Pere Rubeo, ce qui en est dit aux Nottes sur la XLIV Lettre du second Tome.

Le Pere Antoine de Jesus, dont il est parlé dans cette Lettre, étoit un des deux

premiers Profés de la Réforme. Voyez ce qui est dit de lui aux Nottes sur la XIX. Lettre du second Tome.

Il ne faut point confondre cette persécution dont parle ici la Sainte, qui s'étoit élevée contre les Religieuses de l'Incarnation, à l'occasion des deux Carmes Déchauffés qui les dirigeoient, avec une autre persécution qu'elles éprouverent depuis, pour avoir élu la Sainte pour Prieure. Dans l'une & dans l'autre de ces deux persécutions on leur ôta les Carmes Déchauffés qu'elles avoient pour Directeurs; mais dans la première on les leur rendit bientôt après; & dans la seconde on alla plus loin, on emprisonna ces deux Religieux, dont l'un étoit le Bienheureux Jean de la Croix.

LETTRE XVI.

A la Révêrende Mere MARIE BAPTISTE, Prieure
du Monastere de Valladolid.

S E C O N D E.

La Sainte lui annonce l'espérance qu'elle a conçûe, de voir bientôt la fin de la longue persécution qu'elle avoit éprouvée à Séville, lui apprend les secours qu'elle a tirés de son frere, dont elle fait l'éloge, ainsi que celui des Carmelites de cette Ville, & traite divers autres sujets détachés.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHERE FILLE.

— ANN. 1576.
Le 29.
Avril.

LE Courier part demain, & je ne pensois pas à vous écrire, parce que je n'avois rien de bon à vous mander; mais on m'a envoyé dire ce soir un peu avant que nous ferassions notre porte, que celui qui occupoit la Maison où nous devons passer, consent que nous y allions après-demain, qui sera le jour de S. Jacques & S. Philippe; ce qui me fait croire que Notre Seigneur veut enfin appaiser la tempête qui nous agite depuis si long-tems.

Envoyez, je vous prie, la présente Lettre, le plutôt que vous pourrez, à la Mere Prieure de Médine; je crains que celle que je lui ai écrite en dernier lieu, ne l'ait trop inquiétée; quoique cette Lettre ne renfermât qu'un léger crayon de nos souffrances. Je puis bien dire que toutes les persécutions que nous avons essuyées depuis la Fondation de S. Joseph d'Avila, n'ont rien été en comparaison de celle-ci. Quand vous sçaurez le détail de ce qui s'est passé ici, vous conviendrez que j'ai raison, & que c'est un grand effet de la Miséricorde de Dieu, si nous en sortons à notre satisfaction. C'est cependant ce que nous avons tout lieu d'espérer présentement. Que béni soit le Seigneur qui sçait tirer de tout, un bien; vous ne sçauriez croire le contentement que j'ai eû d'un changement si subit; mais si mon frere n'eût pas été ici, nous serions encore dans le même embarras. Le pauvre homme a beaucoup souffert; il a dépensé son argent, & supporté tous les revers avec une générosité & un courage dont nous ne sçaurions trop louer & remercier le Seigneur; c'est bien avec raison que nos Sœurs l'aiment; car nous n'avons eû de secours que de lui seul, & tout le monde étoit contre nous. Il est présentement réfugié dans un Couvent par rapport à nous; & il n'a tenu à rien qu'on ne l'ait traîné dans la prison de la Ville, qui est une espèce d'Enfer. Il n'y a point de Justice à attendre de ces gens-ci; on nous demande ce que nous ne devons pas, & on s'en prend à lui comme à notre caution. Nous esperons faire cesser cette vexation, en portant l'affaire en Cour, car ici nous n'en verrions jamais la fin. Pour mon frere il est enchanté de souffrir quelque chose pour Dieu, il est actuellement chez les Carmes avec notre Pere; & quoique les peines & les chagrins tombent sur lui comme de la grêle, il est encore plus touché de ce que nous souffrons, que de ce qu'il souffre lui même, en quoi il n'a pas tout-à-fait tort; c'est ce qui m'engage à lui déguiser nos maux autant que je puis.

Pour vous en donner quelque idée, MA CHERE FILLE, vous avez déjà vû par une de mes Lettres les faussetés que publioit de nous cette Novice qui est sortie; hé bien ce n'est rien en comparaison de ce qu'elle nous a imputé depuis. Vous en entendrez bientôt parler. Tout ce que je puis vous

ANN.

1576.

Le 29.
Avril.

ANN
 1576.
 Le 29.
 Avril.

dire, c'est que Dieu m'a fait la grace d'écouter toutes ces calomnies, comme si c'eût été les choses du monde les plus agréables; & j'avois beau me représenter les grands maux qui en pouvoient résulter sur toutes nos Maisons, cette idée affligeante n'empêchoit pas que la joie ne prit le-dessus dans mon cœur. C'est quelque chose de bien satisfaisant que le témoignage d'une bonne conscience, & l'on est bien agueri quand on n'a rien à se reprocher.

L'autre Novice est entrée dans un autre Monastere; & l'on me dit hier que la tête lui avoit tourné, rien que de nous avoir quittées. Considérez, je vous prie, la profondeur des Jugemens de Dieu; tôt ou tard il fait triompher la vérité, & sans doute il fera bientôt connoître l'extravagance des mauvais bruits qui ont couru de nous, comme de dire que nous attachions les Religieuses par les pieds & par les mains, & qu'après nous les fouiettions. Et plût à Dieu qu'on n'eût rien dit de plus; mais on a publié mille horreurs contre notre sainte Réforme, & les choses ont été portées à un tel excès que je n'ai pas douté un seul moment que le dessein de Dieu ne fût de nous mortifier pendant quelque tems, pour ensuite terminer tout à notre plus grand avantage. Mon attente n'a point été trompée. Ne soyez donc point en peine de nous. J'espère même, moyennant la grace de Dieu, que quand nous serons passées à la nouvelle Maison, nous ne tarderons pas à partir d'ici; car les Religieux de S. François ne se présentent plus pour s'opposer à notre entrée; & quand nous aurons une fois pris possession, s'ils reviennent à la charge, ils n'y feront plus à tems.

Nos Sœurs d'ici sont des Filles d'une vertu sublime, la Prieure surtout; je n'ai jamais vû un courage pareil au sien, j'en suis toute étonnée. Vraiment c'est bien un autre Sujet que moi. Ce n'est pas qu'elles ne se soient bien trouvées de m'avoir chez elle, car les plus grands coups sont tombés sur moi. La Prieure a de plus le jugement très-sain. Et selon moi elle possède éminemment toutes les qualités requises pour être Prieure en Andaloufie. Bien nous en prend d'avoir si bien choisi toutes ces Sœurs.

Je me porte à merveille présentement; mais cela est encore
 bien

bien nouveau. Ce Sirop me fait tous les biens du monde. Notre cher Pere est indisposé, mais il n'a pourtant point de fièvre. Il ne sçait pas que je vous écris. Priez Dieu qu'il lui rende la santé, & qu'il nous fasse à nous autres la grace de fortir heureusement de tous ces embarras, comme je l'espere. Ah la mauvaise année que j'ai passée dans ce Pays-ci !

ANN.
1576.
Le 29.
Avril.

Je viens présentement aux avis que vous me donnez ; quant au premier qui regarde le titre de Dom que prend mon neveu ; tel est l'usage des Indes pour ceux qui ont des vassaux ; mais quand son Pere arriva ici, je le priai de ne plus souffrir qu'on appellât ainsi son fils, & lui expliquai mes raisons auxquelles il se rendit, au moyen de quoi tout le monde fût content. A quelque tems de-là Monsieur d'Ovaille & ma sœur vinrent voir mon frere ; il n'étoit point ici, & fût même absent assez long-tems ; & quand il revint, je n'étois point avec eux ; je ne sçais si ce fût pour s'autoriser dans ce qu'ils pratiquent eux-mêmes à l'égard de leur fils, mais ils lui dirent tant de raisons, qu'ils ruinerent tout ce que j'avois fait ; & la vérité est qu'on ne parle présentement d'autre chose à Avila, ce qui est bien honteux. Je vous dirai même que bien des gens m'en ont dit leur sentiment, par l'intérêt qu'ils prennent à ce qui regarde mon frere. A mon égard je ne me souviens pas d'avoir jamais donné le Dom à mon neveu, & je suis au contraire très mortifiée quand j'entends qu'on le lui donne. Quoiqu'il en soit, les discours qu'on tient sur cela, ne doivent pas vous inquiéter. On dit de moi des choses bien plus graves, dont je ne fais aucun cas. Je ne laisserai pourtant pas d'en parler encore à son Pere pour l'amour de vous ; mais je crois que je ne gagnerai rien à cause de l'oncle & de la tante qui sont accoutumés à ce Dom.

Quant aux Lettres que vous me marquez que Theresé a écrites à Monsieur de Padille, je ne crois pas qu'elle ait encore écrit à personne, si ce n'est à vous & à la Prieure de Médine, & seulement pour vous contenter l'une & l'autre, & une autre fois à lui, deux ou trois mots seulement. Il s' imagine que je ne suis occupée d'autre chose que d'elle & de mon frere, & on ne lui ôteroit pas cette idée de la tête ; cela

seroit assez naturel si je n'étois pas ce que je suis ; mais croyez-vous qu'avec toutes les obligations que j'ai à mon frere, je me suis réjouie qu'il ait été obligé de se retirer aux Carmes, pour ne le plus voir si souvent, parce qu'effectivement il m'embarassoit quelquefois. Cependant quand il est avec moi, & que notre Pere ou quelqu'autre personne survient, je n'ai qu'à lui dire de me laisser, il obéit comme un Ange. Ce n'est pas non plus que je manque d'amitié pour lui, car je lui suis fort attachée ; mais c'est que je voudrois être absolument seule. Au surplus qu'on en pense ce qu'on voudra, peu m'importe.

** C'étoit
Mad. Marie
de Mendocça
Fondatrice
du Monaste-
re de Valladolid.*

** La Duchesse d'Os-
sone.*

** Le Pere
Dominique
Bagnez.*

Je suis bien charmée que Madame * Marie soit contente de la Permission que je lui ai envoyée, dites-lui bien des choses de ma part ; j'aurois l'honneur de lui écrire, s'il n'étoit pas si tard. Je suis fâchée qu'elle soit privée de la présence de Madame * la Duchesse, mais apparemment c'est la volonté de Dieu qu'elle n'ait d'autre compagnie & d'autre consolation que lui seul.

Je ne sçai rien de plus d'Avila que ce que vous m'en avez marqué ; Dieu soit avec vous, MA CHERE FILLE ; mes compliments à la Sœur Casilde & à toutes nos Sœurs, & bien des respects au Pere Dominique *. J'aurois fort souhaité qu'il eût remis son voyage d'Avila pour le tems où je serai de retour, mais puisqu'il veut que toute ma vie ne soit que croix & mortifications, à la bonne-heure, il est le Maître. Ayez soin de m'écrire. Ne renvoyez point cette Postulante dont vous me dites tant de bien ; si elle vouloit venir ici, cela me feroit un grand plaisir, & je voudrois bien en pouvoir attirer quelques autres de chez vous. Je vous répète qu'autant que j'en puis juger, il n'y a plus d'inquiétude à avoir présentement, & que j'espère que tout ira bien.

N'oubliez point d'envoyer ma Lettre à la Mere-Prieure de Médine, qui ensuite l'enverra à la Prieure de Salamanque, de maniere que la même Lettre servira pour vous trois. Dieu vous rende Sainte, MA CHERE FILLE. Je vous avoue que les gens de ce Pays-ci ne m'accroissent point, & que je souhaite ardemment de me voir dans la Terre de Promission, si Dieu m'en veut faire la grace. Si je sçavois cependant

lui être plus agréable, en demeurant ici, il n'est pas douteux
 que j'y resterois de bon cœur. C'est à lui d'en ordonner. Je
 suis toute à vous,

THERÈSE DE JESUS.

Ce Dimanche de Quasimodo.

ANN.
 1576.
 Le 29.
 Avril.

Bien des complimens à la Sœur Marie de la Croix & à la
 Mere Souérieure; vous lirez ma Lettre à la première. Nous
 nous recommandons aux prières de toute la Communauté.

REMARQUES.

ON voit par cette Lettre Combien la Fondation de Séville fût pé-
 nible pour la Sainte, puisqu'elle fût obligée d'y demeurer pendant
 un an, exposée, Elle & ses Filles, à toutes sortes de persécutions, dans
 lesquelles elle n'eût d'autre assistance que celle de son frere Dom Lau-
 rent de Cepede, nouvellement arrivé des Indes.

La Prieure de Séville, dont la Sainte parle ici avec tant d'éloge, étoit
 la Mere Marie de St. Joseph.

☞ C'est à elle, à qui la Lettre suivante est adressée. Voyez ce qui est dit d'elle
 aux Remarques & aux Notes sur la Lettre XVIII, du second Tome.

Si la Mere Marie Baptiste & la Sainte elle-même trouverent étrange
 que le frere de la Sainte souffrit qu'on appellât son fils *Dom François*;
 ce n'est pas qu'ils ne fussent d'une Famille noble, mais c'est que ce titre
 de *Dom* n'étoit pas alors si commun qu'il l'est aujourd'hui, & que beau-
 coup de Gentilshommes faisoient scrupule de le prendre, comme devant
 être réservé pour les Familles illustrées.

Le Licencié Jean de Padille étoit un Prêtre Séculier, d'une vertu re-
 connue, & si zélé pour la Réforme des Religions, qu'il obtint de Phi-
 lippe II. une Commission à cet effet, avant que la Sainte eût commencé
 sa Réforme. C'étoit peut-être pour cette raison qu'il s'étoit annoncé
 pour Visiteur à la Mere Baptiste; ou comme dit la Sainte, il étoit alors
 en humeur de plaifanter.

☞ On sçait que la Sainte demeura plus d'un an à Séville, & qu'elle y arriva
 trois jours avant la Trinité de l'année 1575, ainsi il est clair que cette Lettre
 étant écrite de Séville du Dimanche de Quasimodo, ne peut être que de l'année
 1576. En cette année Pâques fût le 22. Avril, & par conséquent le Dimanche
 de Quasimodo étoit le 29.

LETTRE XVII.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH,
Prieure de Séville.

P R E M I E R E.

Elle lui fait part de son arrivée à Malagon, & lui recommande de ne point donner à manger au Parloir.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC
VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHERE MERE.

ANN. 1576. 25. Juin. **A**H! que je voudrois bien pouvoir vous écrire plus au long, mais j'ai tant de Lettres à faire qu'il n'y a pas moyen. A mon défaut, j'ai prié le Pere Grégoire de vous faire le détail de notre voyage, & il n'aura pas grand-peine; car le fait est que nous nous sommes fort bien portées sur la route, que nous n'avons pas eu beaucoup à souffrir de la chaleur, & que nous sommes arrivées la seconde des Fêtes en bonne santé, grace à Dieu. J'ai aussi trouvé la Prieure en meilleur état, quoiqu'elle ne jouisse pourtant pas encore d'une santé parfaite; ayez grand soin que l'on prie le Seigneur pour elle. J'ai passé un tems bien agréable avec elle. De grace, écrivez-moi par toutes les commodités que vous pourrez rencontrer, afin que je sçache toujours en quel état vous êtes. Bien des complimens, je vous prie, à Monsieur Garcie Alvarez; donnez-moi des nouvelles du Procès, & de tout ce qui vous regarde, & surtout de notre cher Pere, en cas qu'il soit arrivé.

Je vous recommande fort de ne pas permettre que personne mange au Parloir. N'ouvrez point cette porte au relâchement. Je n'excepte de cette défense que notre Pere seul,

à cause de ses incommodités ; encore faudra-t-il faire en sorte qu'on n'en sçache rien ; au surplus , quand on le sçauroit , il y a grande différence à faire d'un Supérieur à un simple Religieux ; & sa santé nous est si nécessaire que nous ne sçaurions y apporter trop d'attention. La Mere Prieure vous enverra quelque argent par le Pere Grégoire, tant pour cela que pour tout ce dont notre Pere pourroit avoir besoin , & elle le fait de bon cœur , parce qu'elle lui est véritablement attachée. Il est bon même qu'il en soit instruit. Vous ne devez pas vous attendre dans votre Ville à des aumônes bien abondantes ; en sorte que si vous vouliez en faire part au premier venu , vous courriez grand risque de mourir de faim chez vous. Je souhaite pourtant beaucoup que vous n'ayez nulle inquiétude , & que vous vous occupiez uniquement du service de Dieu. Je conjure sa Divine Majesté de vous faire cette grace.

Je recommande à la Sœur S. François de garder des Mémoires exacts de tout ce qui se passera.

Au sortir de votre Maison , celle-ci m'a paru encore plus pauvre. Les Sœurs y ont bien de la peine à vivre. Therese a été toute triste durant le voyage , surtout le premier jour. C'étoit , disoit-elle , de regret de vous avoir quittée. Mais aussitôt qu'elle a eû mis le pied dans ce Couvent , elle s'y est trouvée toute aussi à son aise , comme si elle y eût été toute sa vie , & le soir même de notre arrivée elle ne pût presque pas souper , tant elle étoit contente. J'en ai été enchantée , parce que cela me fait connoître qu'il lui est comme naturel d'aimer nos Sœurs. Je vous écrirai encore par la voie du Pere Grégoire. Ainsi je finis en priant Dieu qu'il vous conserve & qu'il vous rende Sainte , pour que vous puissiez rendre vos Filles de même ; & en vous assurant que je suis bien tendrement ,

MA REVERENDE MERE ,

Votre Servante

Ce vendredi d'après
la Pentecôte 1576. THERESE DE JESUS.

ANN.
1576.
15. Juin.

A N N.

1576.

15. Juin.

Remettez, je vous prie, cette Lettre en main propre à notre Pere, & s'il n'étoit point à Séville, ne la lui envoyez pas, à moins que ce ne soit par une personne bien sûre; cela est de conséquence.

Therese ne vous écrit pas, parce qu'elle a de grandes affaires; elle dit qu'elle est Prieure, & vous présente ses respects.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte écrivit cette Lettre de Malagon, étant en chemin pour se rendre de Séville à Tolède, en conséquence du Décret du Chapitre général de l'Observance, qui lui faisoit défense de faire à l'avenir des Fondations, & lui enjoignoit de se retirer dans tel Couvent qu'elle voudroit choisir. Elle choisit celui de Tolède, pour être plus à portée de tous les autres.

Le Pere Grégoire, dont il est ici parlé, avoit pour surnom de *Naziance*, c'étoit un Carme Déchaussé qui accompagna la Sainte dans ce voyage. M. Garcia Alvarez étoit un Ecclésiastique de Séville, qui avoit rendu de grands services lors de cette Fondation, & qui étoit fort attaché à la Sainte & à son Ordre.

☞ Il en est parlé dans la XIX. du second Tome.

Therese étoit la nièce de Sainte Therese, fille de son frere Dom Laurent de Cépède, & de Dona Juana de Fuentes & Gusman. La Sainte l'avoit prise avec elle, lorsque son Pere arriva des Indes, parce que sa Mere étoit morte. Elle fit depuis Profession dans le Couvent des Carmelites Déchaussées d'Avila.

☞ La Sainte en parlant ici du jour quelle arriva à Malagon, dit que ce fut la seconde Fête de Pâques; & de plus elle signe sa Lettre du vendredi d'après Pâques; mais sur ce pied-là il faudroit dater sa Lettre du 27 Avril, Pâques étant tombé en 1576 le 22 Avril; & dans ce cas il y auroit de la contradiction entre cette Lettre & la précédente, qui prouve que la Sainte étoit encore à Séville le 29 Avril. Pour sauver cette contradiction, il suffit d'observer que c'est l'usage d'Espagne de donner le nom de Pâques aux trois grandes Fêtes de l'année, Pâques, Pentecôte & Noël; & comme * l'Histoire générale de l'Ordre nous apprend que la Sainte ne partit de Séville que le 23 Mai, & qu'elle arriva à Malagon la seconde Fête de la Pentecôte, il est évident que la date de cette Lettre est du vendredi d'après la Pentecôte qui fut cette année le 15 Juin.

L'Auteur de l'Histoire s'est trompé en faisant tomber la seconde Fête de la Pentecôte, jour de l'arrivée de la Sainte, au 4 Juin; c'étoit le 11 Juin, & la Pentecôte étoit le 10.

La Sainte avoit une tendresse particuliere pour la Mere Marie de Saint Joseph. Voyez les Remarques & les Notes sur la Lettre XVIII. du second Tome.

* Liv. 3.
Ch. 6. de la
seconde Par-
tie.

LETTRE XVIII.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

S E C O N D E.

La Sainte reçoit ses excuses avec bonté, l'assure de son amitié, & lui recommande le soin de sa santé.

J E S U S

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHERE MERE.

SI vous regrettez ma compagnie, je vous rends bien le change, je vous assure. Comme j'achevois d'écrire la Lettre qui accompagne celle-ci, j'ai reçu les vôtres. Elles m'ont fait plaisir jusqu'à m'attendrir. Vous êtes bien bonne de me demander tant de pardons. Pourvu que vous m'aimiez autant que je vous aime, je vous pardonne du meilleur de mon cœur tout ce que vous pouvez m'avoir jamais fait, & tout ce que vous pourriez me faire à l'avenir. Le plus grand sujet de plainte que vous m'avez donné, c'est d'avoir paru peu satisfaite de vous trouver avec moi; mais je suis persuadée que ce n'est point votre faute, & je l'ai même dit à la Prieure de Malagon. Sans doute cela n'est arrivé que par la permission de Dieu, qui, au milieu des peines & des afflictions qu'il m'a envoyées durant mon séjour à Séville, a voulu me sévrer de la consolation que j'aurois reçue des témoignages de votre amitié. Je tiendrois ces peines pour bien récompensées, & je voudrois en avoir souffert encore davantage, si je pouvois me flatter à ce prix de vous avoir procuré quelque soulagement à Vous & à nos Sœurs. Croyez que je vous suis extrêmement attachée, & que, pourvu seulement que vous m'aimiez, je regarde le reste comme une bagatelle qui ne mérite aucune attention. Je vous avoue que,

ANN.

1576.

2. Juillet.

— lorsque j'étois à Séville, & qu'à l'occasion de vos affaires, ANN. je traitois avec vous comme avec ma fille bien-aimée, il 1576. m'étoit bien dur de m'appercevoir que vous n'en usiez pas 2. Juillet. avec moi avec la même franchise & la même amitié; mais soyez sûre que votre Lettre a effacé tout cela de ma mémoire, & qu'il ne m'est resté que ma tendresse pour vous, qui est même si vive que j'aurois besoin du souvenir des choses passées pour en modérer l'excès.

Je ne puis vous exprimer, MA CHERE FILLE, combien je suis contente du bon succès de vos affaires. Croyez-moi, ne perdez point de tems à passer la Transaction, quoiqu'il n'y ait pas une sûreté entière pour l'avenir; car c'est une triste chose pour des Religieuses, que de plaider, surtout dans les commencemens d'un Etablissement. Mettez-vous bien cela dans l'esprit, & que nous trouverons toujours mieux d'un accommodement que d'un procès, quelque bon droit que nous puissions avoir.

Nous tâcherons de satisfaire au plutôt mon frere; j'entends parler de ce qu'il a avancé pour les Droits de votre Maison. Il a déjà reçu quelque chose de vous; je ne négligerai rien pour parvenir à achever son paiement. Il ne finit point quand il se met sur le Chapitre de vos louanges. Vos Lettres lui ont fait un plaisir infini. Je les ai aussi trouvées fort bien, sinon qu'il me semble que plus vous tâchez de bien peindre, & plus de peine on a à lire votre écriture. Je ne vous parle pas de lui davantage, ni ne vous dis rien de Therese, parce qu'ils vous écrivent l'un & l'autre.

J'ai déjà écrit à mon cher Prieur des Grottes, & il faut que j'écrive encore aujourd'hui à Malagon pour affaires, aussi bien qu'à notre Pere. Ainsi je ne sçais si je pourrai écrire à nos Soeurs pour cette fois-ci, d'autant plus qu'il me vient des visites à tout moment.

Je crois sans peine tous les bons offices que vous me dites que vous recevez du bon Monsieur Garcie Alvarez, car je connois l'étendue de sa charité. Dites lui, je vous prie, bien des choses de ma part. La Lettre du Pere Prieur m'a fait grand plaisir. J'ai bien de l'obligation à tous mes amis d'en user comme ils font avec vous. Tâchez de les conserver,
&

& faites aussi dans l'occasion ce que vous pourrez pour les Peres Marian & Antoine, mais cependant avec modération. Je ne voudrois pas que vous vous brouillassiez avec eux. Dieu leur pardonne; mais ils auroient pû, ce me semble, éviter tout ce fracas, & s'y prendre d'un autre façon avec nos Peres Mitigés. Notre Pere en est fort fâché. Il se porte à merveille, & le Nonce l'a fort approuvé de ce qu'il n'est pas retourné en Andaloufie.

ANN.

1576.

2. Juillet.

- Vous ne direz pas, je l'espere, que je suis paresseuse de vous écrire. Ecrivez-moi aussi souvent; vous sçavez le plaisir que me font vos Lettres. Je ne sçavois rien de ce qui se passoit dans vos quartiers; notre Pere ne m'en avoit rien marqué. Il est toujours extrêmement laconique; apparemment il ne peut pas faire autrement. Dieu soit avec vous, & vous rende Sainte. J'ai interrompu ma Lettre pour lire celle de la Sœur Gabrielle; elle me mande qu'elle ne se porte pas bien, & qu'elle a mal à l'estomac. Je prie Dieu que cela n'ait point de suite. Je ne me souviens plus à laquelle de nos Sœurs j'ai recommandé de prendre soin de vous; j'en charge la Mere Soupricure. Prenez garde de lui obéir ponctuellement, & ménagez votre santé pour l'amour de moi; rien ne sçauroit me faire plus de peine que si elle venoit à vous manquer. Dieu veuille vous en donner une aussi parfaite que je le desire. Bien des complimens à la Mere Béatrix & à Delgade. La Prieure vous fait les siens. Toutes nos Sœurs sont charmées d'apprendre le bon état de vos affaires. Je souhaite que cela continue, & je suis bien tendrement,

MA REVERENDE MERE.

Votre Servante

C'est aujourd'hui la Fête
de la Visitation 1576.

THERESE DE JESUS.

L'Eclésiastique qui m'a apporté vos Lettres, est arrivé comme j'étois à la Messe, & est reparti aussi-tôt après avoir dit la sienne. Je n'ai pas laissé de lui parler un moment; s'il eût resté ici, j'aurois fait de mon mieux pour le bien recevoir,

Tom. I.

M

mais il m'a dit qu'il étoit en compagnie, & qu'il ne pouvoit s'arrêter.

A N N .

1576.

2. Juillet. La Sœur Gabrielle me marque aussi que vous avez bien approprié la Maison depuis mon départ. Je voudrois bien la voir telle qu'elle est présentement. Je n'ai pas encore pû regarder de qui sont toutes les Lettres que j'ai reçues de chez vous ; mais j'ai eû beaucoup de joie d'en trouver une de notre bon Pere Garcia Alvarez. Je vais lui répondre de bon cœur. Mes Filles me pardonneront si je donne la préférence à un homme qui leur fait tant de bien.

R E M A R Q U E S .

IL paroît que la Sainte n'avoit pas eû tout lieu de se louer de l'accueil que la Prieure lui avoit fait durant son séjour à Séville ; ce n'est pas que cette Prieure ne fût une Fille d'une grande vertu, & même extrêmement attachée à la Sainte ; mais c'est que telle est la misère de l'homme que, lorsqu'il a quelque petite autorité, la présence de celui qui en a une supérieure à la sienne, le met toujours dans un état de contrainte & de gêne, quelque amitié qu'il y ait entre l'un & l'autre ; aussi voyons-nous que la Prieure de Séville regrettoit dans l'absence, celle dont la présence avoit paru la gêner. C'est pour la même raison que presque toujours les meilleurs Supérieurs sont ceux qui ont fini leur Charge, ou ceux qui sont sur le point d'y entrer. Ceux qui y sont actuellement ennuyent & déplaisent pour l'ordinaire.



LETTRE XIX.

A la Révérende MERE PRIEURE, & AUX RELIGIEUSES
du Monastere de Veas.

Vision de la Sainte. Son départ pour Toléde.

QUE JESUS, MARIE ET JOSEPH EMBRASENT LES AMES
DE MES FILLES CHERIES, DU COUVENT DE VEAS.

J E n'ai pas eû un moment de repos depuis que je vous ai
quittées. Dieu en soit loué. Je vous dirai, MA CHERE
PRIEURE, pour obéir à vos Ordres, & pour la satisfaction
de nos cheres Sœurs, que peu de tems après que je fus arri-
vée chez Madame Marie Fachard, je sentis une si grande dou-
leur par tout le corps, qu'il me sembloit qu'on m'arrachoit
l'Ame; mais une chose me soulagea grandement, ce fût de
voir à côté de moi le Glorieux S. Joseph, qui me consolait,
& m'encourageoit à poursuivre mon voyage, pour accomplir
mon obédience.

MES CHERES FILLES, je parts demain sans faute, en dé-
pit du Démon qui enrage de me voir aller où je vais, parce
que je dois lui arracher des mains deux Ames dont il s'est
emparé, & qui seront utiles à l'Eglise. Ayez donc recours à
la priere, & aidez-moi dans cette occasion.

Faites enforte, MA CHERE PRIEURE, de donner l'habit,
jeudi prochain, à la fille du Docteur; sa vertu doit suppléer
à ce qui lui manque du côté de la dot. Je vous recommande
vos malades; assistez-les du mieux que vous pourrez, &
croyez que vous perdriez beaucoup à n'en avoir plus, parce
qu'elles servent à exercer votre charité. Dites à nos Sœurs
de communier pour moi tout ce mois-ci, car je suis bien
mauvaise; & si elles pensent le contraire, c'est qu'elles se lais-
sent séduire par les apparences. Je suis bien fâchée que ma
Compagne ait mal aux yeux. Je vous envoie ce petit présent

M ij

ANN.

1576.

6. Août

de fruit pour vous régaler jeudi avec la nouvelle Sœur. Qu'on l'appelle, je vous prie, la Sœur Marie de S. Joseph. Dieu vous rende de grandes Saintes. Je suis de tout mon cœur,

MA REVERENDE MERE ET MES CHERES FILLES,

De la maison de Madame Marie Votre Servante
Fachard, ce lundi 6. Août. THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

CETTE Lettre est surtout remarquable par le récit qu'y fait la Sainte, de la Vision qu'elle avoit eüe de Saint Joseph. C'étoit pour Tolède qu'elle devoit partir le lendemain.

☞ La Lettre est donc de l'année 1576; car on sçait que la Sainte arriva à Tolède au mois d'Août 1576.

LETTRE XX.

Au Révérend Pere AMBROISE MARIAN de S. Benoît,
Carme Déchauffé.

Elle lui fait réponse au sujet de deux Postulantes qu'il lui avoit recommandées, & en qui elle ne trouvoit pas les qualités suffisantes; elle lui parle aussi de l'Etablissement des Carmes Déchauffés, à Madrid, à Salamanque & à Malagon, & de plusieurs autres sujets.

JESUS ET MARIE.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT AVEC VOTRE REVERENCE.

ANN. 1576. **I**L paroît bien, MON RÉVÉREND PERE, que vous ignorez les obligations que j'ai au Pere Olea, & l'amitié que je lui porte, puisque vous prenez la peine de m'écrire sur les
21. Octo- bre.

mêmes choses dont il est question, ou dont il a été question entre lui & moi. Vous sçavez que ce n'est pas mon défaut que l'ingratitude. Je puis vous assurer que l'affaire, dont vous me parlez, seroit déjà terminée, s'il n'y alloit que de mon repos ou de ma santé; mais quand la conscience est intéressée, il n'y a amitié qui tienne; je dois plus à Dieu qu'à qui que ce soit.

ANN.
1576.
21. Octobre.

Et plût à Dieu qu'il n'y eût d'autre inconvénient que celui de la dot; vous sçavez (ou si vous ne le sçavez pas, tout le monde vous le dira) que nous avons dans nos Maisons beaucoup de Religieuses qui n'ont rien apporté; & d'ailleurs c'est une assez bonne dot que cinq cens ducats: il n'y a point de Monastere où cette Fille ne puisse être reçue pour ce prix-là. Le Pere Olea ne connoît point nos Sœurs; ainsi je ne suis point étonnée de son incrédulité; mais moi qui sçais que ce sont de vraies Servantes de Dieu, & qui connois toute leur candeur, je ne croirai jamais qu'elles soient capables d'ôter l'habit à une Novice, sans de bonnes raisons. Je sçais jusqu'ou elles portent le scrupule sur cet article, & assurément ce n'est pas sans sujet qu'elles ont pris une telle résolution. Comme nous sommes en petit nombre dans chaque Maison, le trouble que causent celles qui ne sont pas propres pour la Religion, est quelque chose de si insupportable, que la conscience la moins timorée se fera toujours un scrupule d'en recevoir de pareilles; à plus forte raison quiconque craindra de déplaire en rien à notre Seigneur. Dites-moi, je vous prie; si nos Sœurs lui refusent leur suffrage, est-ce que je puis leur faire prendre une Religieuse par force? aucun Supérieur n'auroit ce pouvoir.

N'allez pas vous imaginer que le Pere Olea soit personnellement intéressé dans cette affaire, il m'a lui-même écrit qu'il ne prend pas plus d'intérêt à cette Fille qu'à une personne qui passeroit par la rue; mais ce sont mes péchés qui sont cause qu'il s'est mis dans la tête d'exercer sa charité dans une chose qui n'est pas faisable, & où je ne puis l'obliger, dont je suis en vérité bien fâchée. Au bout du compte, quand la chose seroit faisable, on ne rendroit pas un bon office à cette Fille de lui faire passer sa vie avec des personnes qui ne veu-

ANN.
1576.
21. Octo-
bre.

lent point d'elle. J'ai peut-être même plus fait dans cette occasion que la raison n'auroit voulu, puisque j'ai engagé nos Sœurs à la garder encore un an contre leur gré, pour l'éprouver davantage, & pour m'instruire par moi même de toutes choses, s'il arrive que je passe par ce Couvent en allant à Salamanque. Je ne l'ai fait que par considération pour le Pere Olea, & pour lui donner satisfaction; car je suis bien persuadée que les Religieuses m'ont accusé vrai; & vous sçavez vous-même combien elles ont d'éloignement pour le mensonge, dans les choses même les plus légères.

Vous sçavez aussi qu'il n'est pas nouveau de voir des Novices sortir de nos Maisons, c'est chose assez ordinaire; & celle-ci n'en sera pas moins estimée, quand elle dira que sa santé ne lui a pas permis de soutenir l'austérité de la Règle; du moins je n'en ai encore vû aucune qui ait rien perdu par là de sa réputation. Je vous réponds que ceci me servira de leçon, & que d'oresnavant j'y regarderai de plus près que je n'ai encore fait; &, par exemple, j'empêcherai qu'on ne reçoive la Demoiselle que propose le Seigneur Nicolas, quoiqu'il paroisse que cela vous feroit plaisir, parce que je suis informée d'ailleurs que ce n'est point un sujet qui nous convienne, & que je ne veux pas me faire des Ennemis en cherchant à obliger mes Patrons & mes Amis. C'est une chose étrange que de me demander, comme vous faites, pourquoi donc j'ai consenti qu'on me parlât de la réception de cette Demoiselle; il faut bien se parler pour connoître les Sujets. Comment voudriez vous qu'on fit autrement. J'avois grande envie d'obliger le Seigneur Nicolas, mais on m'avoit dit d'abord les choses d'une façon, & j'ai appris depuis qu'elles étoient toutes différentes. D'ailleurs je suis persuadée que le Seigneur Nicolas a plus à cœur le bien général de nos Maisons, que l'avantage particulier d'un Sujet, & qu'il n'a jamais prétendu que cette Demoiselle fût reçue, qu'autant qu'elle nous conviendrait.

Ne m'en parlez donc plus, pour l'amour de Dieu, MON RÉVÉREND PERE; avec une dot aussi bonne que celle qu'on lui donne, elle peut bien entrer dans un autre Couvent; mais elle ne convient nullement dans le nôtre, où nous ne de-

vous prendre que des Sujets choisis, attendu notre petit nombre. Et si jusqu'à présent il nous est arrivé d'être moins exactes à l'égard de quelques unes, dont le compte est facile à faire, nous nous en sommes si mal trouvées, qu'à l'avenir nous y prendrons garde de plus près. Surtout n'allez pas nous brouiller avec le Seigneur Nicolas, en lui persuadant d'insister, car il éprouveroit un second refus.

ANN.
1576.
21. Octobre.

Vous me faites rire, MON RÉVÉREND PÈRE, de dire que vous connoîtrez le caractère de cette Demoiselle, rien qu'à la voir; croyez-moi, nous ne sommes pas si faciles à connoître, nous autres femmes; & tel a confessé une femme pendant plusieurs années, qui est étonné après ce tems là de l'avoir méconnue. Cela vient sans doute de ce que les femmes la plupart du tems ne sçavent pas même se confesser, & que les Confesseurs ne peuvent porter leur jugement que sur ce qu'on leur dit. Enfin, MON PÈRE, quand vous voudrez que nous fassions quelque chose pour vous dans nos Maisons, présentez-nous des Sujets qui ayent les qualités convenables, & vous verrez que nous serons bientôt d'accord sur la dot; autrement ne comptez point sur nous.

Je suis bien aise de vous dire que j'avois aussi pensé qu'il seroit facile d'avoir ici une Maison pour loger les Religieux, & même d'obtenir la Permission d'y dire la Messe, quoique ce ne fût pas un Monastere, comme on le permet aux Gentilshommes qui ont des Chapelles dans leurs maisons; mais, ayant communiqué les idées que j'avois là-dessus à notre Père, il me répondit que cela ne convenoit nullement, & que ce seroit tout gâter; & je crois qu'il eût raison; ainsi connoissant sur cela ses intentions, vous n'auriez pas dû, ce me semble, assembler tant de Religieux, & encore moins permettre qu'on préparât l'Eglise comme si vous aviez déjà la Permission. Je n'ai pû m'empêcher d'en rire. Je n'acheterois pas même une Maison sans l'agrément de l'Ordinaire, & si j'en ai fait la faute à Séville, vous sçavez ce qu'il m'en a coûté; en un mot je vous ai toujours dit que vous n'avanceriez rien, à moins que vous n'eussiez la Permission du Nonce par écrit.

* Le Père
Gratien.

Je demeurai toute surprise, lorsque Dom Jérôme me dit que vous vous adressiez à nos Pères Chauffés. Je suis fort

ANN. 1576. 21. Octobre. éloignée d'avoir en eux, surtout à présent, la même confiance que vous y avez tous; car je ne parle seulement pas au Pere Valdemore; il m'est suspect; je ne le crois point du tout disposé à nous faire du bien; & s'il nous témoigne de l'amitié, ce n'est que pour pénétrer nos desseins, & en avertir ses Amis. Je voudrois que vous ne vous flassiez pas plus à lui que je m'y fie. Ce n'est point de la part de pareils Amis que vous devez attendre du secours. Reposez-vous sur celui que cette affaire regarde, c'est-à-dire sur Dieu; il la fera réussir dans son tems; surtout ne vous pressez pas tant; vous reculerez plutôt que d'avancer.

Il faut encore que je vous dise, MON RÉVÉREND PÈRE, que Dom Diegue Mexie est un Gentilhomme plein d'honneur, qui fera ce qu'il a promis; & puisqu'il est déterminé à en parler à son Cousin, apparemment il est sûr de réussir. Soyez persuadé que ce que son Cousin ne fera pas pour lui, il le fera encore moins pour sa Tante. Ainsi il est inutile d'écrire à cette Dame, ni à d'autres personnes, d'autant plus qu'ils sont Cousins de fort près, & que la parenté ainsi que l'amitié d'un homme tel que Dom Diegue, sont choses dont on doit faire beaucoup de cas.

J'augure bien aussi de ce que l'Archidiacre s'est offert de présenter pour nous notre Requête, car il n'est pas homme à s'en charger s'il n'eût cru réussir. Voilà l'affaire en bon train présentement; encore un coup ne la pressez pas davantage; trop de vivacité nous feroit tort. Laissons agir Dom Diegue & l'Archidiacre.

Je ne laisserai pas de chercher ici des recommandations auprès d'eux; & si le Doyen y peut quelque chose, Madame de la Cerda se chargera volontiers de lui en parler. Je suis charmée du tour que cette affaire a pris, & je me persuade de plus en plus que la Fondation, dont il s'agit, est agréable à Dieu, puisqu'elle s'avance sans que nous nous soyons mêlés de rien, ni pour l'Établissement, ni pour la Permission de dire la Messe. C'est déjà un grand point que nous ayons la Maison, car pour la Permission nous l'obtiendrons tôt ou tard, & si Monseigneur le Nonce l'avoit donnée, ce seroit une affaire consommée. Je prie Dieu qu'il lui renvoie

renvoye la santé nous en avons besoin. Le Pere Toftat ne perd point courage ; je crains toujours que le Prélat ne fe serve de lui comme il a fait autrefois.

ANN.

1576.

21. Octo-
bre.

Par rapport à l'affaire de Salamanque, le Pere Jean de Jesus est si mal de la fièvre quarte, que je ne vois pas qu'il puisse rien faire ; d'ailleurs vous ne m'expliquez point de quelle utilité sera cet Etablissement. Quant au Collège de cette même Ville, il faut commencer par ce qui est le plus nécessaire, je veux dire par obtenir la Permission de Monseigneur le Nonce ; s'il l'eût donnée, l'affaire seroit déjà faite. Considérez, s'il vous plaît, qu'en toutes choses, lorsqu'on s'y prend mal au commencement, la suite ne peut manquer d'aller de travers. L'objet de l'Evêque, à ce que je vois, est de trouver quelqu'un qui puisse remplacer Monsieur Jean Dias, dont il a appris la détention ; mais je ne sçais si notre Profession permet à nos Religieux de faire les fonctions de Desservans ; cela ne me paroît pas trop convenable ; & quand il y auroit de la convenance, à quoi bon se charger de cet emploi pour le quitter au bout de deux mois ? Cela ne serviroit qu'à indisposer l'Evêque. D'ailleurs il est fort douteux que nos Peres s'entendent à gouverner ces Filles. Peut-être voudroient-ils exiger d'elles une haute perfection, ce qui ne convient nullement à des personnes de cette sorte. Enfin il est encore incertain que l'Evêque s'accommode d'une administration de Religieux.

Je vous assure, MON PERE, qu'il y a à cela plus de difficulté que vous ne pensez, & qu'au lieu d'y gagner, nous pourrions bien y perdre. Je ne crois pas qu'il soit de la décence de notre Ordre, que nos Religieux fassent l'office de Confesseurs de Repenties, car on ne les demande que pour ce sujet. Le monde s'attend de trouver en eux des Hermites uniquement addonnés à la contemplation, & non pas des Gens occupés de côté & d'autre à traiter avec des femmes de cette espèce. Et quoique l'objet soit bon en soi, puisqu'il s'agit de les retirer du libertinage, il pourroit fort bien arriver qu'on s'en scandalisât. Je vous propose les inconvéniens, afin que vos Révérences y fassent leurs réflexions, & qu'elles prennent le parti qu'elles jugeront le plus à propos, sur quoi je

ANN. 1576. 21. Octob. c. m'en rapporte à leurs lumieres qui sont supérieures aux mien-
nes. Ayez seulement la bonté de communiquer ceci à Mon-
sieur le Licentié Padille, & à Monsieur Jean Dias. Pour moi
je n'en sçais pas davantage; nous pouvons toujours compter
sur la Permission de Monseigneur l'Evêque, sans quoi je ne
ferois pas grand fond sur la negociation du Seigneur Dom
Tutonio. Qu'il ait la meilleure volonté du monde, j'en suis
persuadée, mais je n'ai pas grande idée de son crédit.

** Ceci est dit
sans dou-
te par ironie;
voyez ce
qu'elle a dit
précédem-
ment de ce
Pere.*

** Celui de
Salaman-
que.*

J'attendois que je fusse à Madrid pour mettre en train l'af-
faire de votre Etablissement dans cette Ville; car je suis
une bonne solliciteuse, & si vous ne m'en croyez pas, de-
mandez plutôt à * mon Ami Valdemore. Je serois fâchée
qu'on vint à manquer cette affaire, pour avoir mal pris les
mesures. J'ai toujours souhaité, & ce seroit pour moi une
grande satisfaction de vous voir établis à Madrid, à cause du
voisinage de la Cour; mais si j'en étois crüe, on abandon-
neroit l'autre * Etablissement, jusqu'à ce qu'on y vît plus de
jour, car pour le présent je ne vois pas qu'on puisse en venir
à bout en aucune maniere. Mal pour mal j'aîmerois encore
mieux vous voir à Malagon; Madame de la Cerda témoigne
une grande envie de vous y attirer; elle pourra avec le tems
vous y fournir beaucoup de commodités; il y a de plus de
très bons Bourgs dans le voisinage, où vous trouverez de quoi
subvenir aux besoins de la vie. Ce seroit même un prétexte
honnête pour abandonner le premier dessein, sans qu'on s'en
aperçût; on diroit seulement dans le monde que vous avez
paillé à Malagon, en attendant que votre Maison de l'autre
côté fût bâtie, parce que vous n'avez pas trouvé qu'il fût
convénable à des Religieux de déménager d'un jour à
l'autre.

J'ai donné à Dom Jérôme la Lettre que j'ai écrite à Dom
Diegue Mexie; il doit la lui faire tenir avec une autre pour
le Comte d'Olivarés. Je lui écrirai encore, quand il en sera
besoin. Ayez soin de le voir de tems en tems, pour lui ra-
fraîchir la mémoire. Mais je vous répète que, s'il a tant fait
que de vous dire qu'il s'en chargerait, qu'il en avoit déjà parlé
à l'Archidiacre, & que c'étoit une affaire faite, vous devez
compter sur sa parole.

Je reçois tout présentement une Lettre de lui, au sujet d'une Fille, à qui il me prie de donner l'habit, & dont la Mere du Pere-Visiteur a déjà eû la bonté de s'informer. Plût à Dieu que celles que nous refusons, eussent les qualités de celle-ci, nous les recevriens de bien bon cœur. Tout en écrivant ceci, il me vient en pensée que je ne ferois pas mal sous prétexte de lui répondre sur cette Fille, de lui parler un peu de votre affaire, & de la lui recommander de nouveau; c'est ce que je vais faire. En attendant, ayez, s'il vous plaît, attention qu'on lui remette ma premiere Lettre. Demeurez avec Dieu, MON RÉVÉREND PERE, & qu'il demeure avec vous. Je vous écris si fort au long, qu'on diroit que je n'aurois autre chose à faire. Le Pere Prieur m'excusera si je ne lui écris point; il me reste trop de Lettres à expédier, & d'ailleurs celle-ci servira pour lui comme si elle lui étoit adressée. Bien des complimens à mon bon Pere Padille. Je remercie Dieu de ce qu'il est en bonne santé. Je ferai en sorte d'avoir la Cédule, quand je devrois m'adresser au Pere Valdemore. C'est caver au plus fort, car je le crois incapable de rien faire pour nous. C'est aujourd'hui la Fête des onze mille Vierges. Je suis avec respect,

ANN.
1576.
21. Octobre.

MON REVEREND PERE,

Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS.

J'avois reçu ce même jour d'autres Lettres de vous avant que Jacques arrivât. Envoyez, je vous prie, par la premiere commodité celle qui est adressée au Pere Gratien; c'est pour des Permissions qui sont fort pressées. Je ne lui écris rien de nos affaires, ainsi ne manquez pas de l'en informer.

Pour vous faire voir combien mes Religieuses sont plus habiles & plus actives que vos Révérences, je vous envoie ce petit mot de Lettre de la Mere Anne de Jesus, Prieure de Veas. Qu'en dites-vous? n'a-t-elle pas trouvé une bonne Maison pour nos Peres de * la Pignouela? Elle m'a fait en vérité grand plaisir, & je gagerois bien que vos Révérences

* Autrement du petit Rocher.

ANN.

1576.

21. Octobre.

n'en seroient pas venues à bout aussi-tôt qu'elle. Nos Sœurs de Veas viennent de recevoir une Religieuse dont la dot est de sept mille ducats, & elles sont à la veille d'en recevoir deux autres qui en apportent chacune autant. De plus elles ont aussi reçu une femme de la premiere Qualité, Niece du Comte de Tendille, qui leur a donné bien davantage, ayant fait venir à la Maison une argenterie considérable en Chandeliers, Burettes, & autres ornemens, outre un Reliquaire, une Croix de Crystal, & quantité d'autres choses, dont le détail me méneroit trop loin; mais on leur fait un Procès, comme vous verrez par ces Lettres. Examinez un peu ce qu'on pourroit y faire; j'imagine que le mieux seroit de parler à ce Dom Antoine, en lui représentant la hauteur des grilles, & qu'elles nous sont utiles, sans lui nuire en aucune façon. Je m'en rapporte à vous. Dieu soit toujours avec vous, MON RÉVÉREND PERE.

R E M A R Q U E S.

LE Pere Marian, à qui cette Lettre est adressée, fût un des premiers Fondateurs de la Réforme, homme d'une rare vertu, & d'un esprit supérieur. Le Roi Philippe II. s'en servit en plusieurs négociations importantes.

☞ Voyez ce qui en a été dit dans la Note qui est à la suite des Remarques sur la XLVII. Lettre du second Volume.

Le Pere Olea étoit un Jésuite.

Le Pere Valdemore étoit le Prieur des grands Carmes d'Avila, fort opposé à la Réforme.

Le Pere Tostat étoit un Carme Mitigé, Portugais de naissance, grand Ennemi de la Réforme. Voyez les Remarques sur la Lettre XXXIV. ci-après, & les Notes sur la XLIV. du second Volume.

Le Seigneur Dom Tutonio, dont il est ici parlé, est le même à qui sont adressées la IX. & la XXXIV. Lettres de ce Volume. Il étoit encore lors de la présente Lettre à Salamanque, sans fortune & sans crédit, quoique d'une illustre Naissance. Il fût depuis Archevêque d'Ebora.

Cette Lettre paroît avoir été écrite en même-tems qu'une autre adressée au Pere Gratien, qui est la XXIV. du second Tome, datée du 21. Octobre 1576. d'où il résulte qu'on ne peut lui donner que la même date, Voyez les Remarques sur cette Lettre XXIV. du second Tome.

LETTRE XXI.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

T R O I S I È M E.

La Sainte veut qu'on préfere dans ses Maisons la simplicité à la science. Elle fait l'Eloge de l'œconomie, & traite divers autres sujets détachés.

J E S U S.

MA FILLE, LE SAINT - ESPRIT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE.

J'AI reçu votre Lettre du trois Novembre. Je puis vous assurer que toutes celles que je reçois de vous, loin de me fatiguer, me procurent au contraire le plus agréable délassément. Mais j'ai trouvé fort plaisant que vous ayez mis la date en toutes lettres; Dieu veuille que ce ne soit pas pour vous épargner la petite humiliation de faire voir vos mauvais chiffres.

A N N.

1576.

19. No-

vembre.

Avant que cela m'échappe, il faut vous dire que j'aurois trouvé fort bien la Lettre pour le Pere Marian, sans tout ce Latin dont elle étoit chargée. Dieu préserve toutes mes Filles de cette vanité ridicule de parler Latin; que cela ne vous arrive plus, je vous prie, & ne le permettez à personne. J'aime beaucoup mieux que mes Filles se picquent de simplicité, comme il convient à des Saintes, que de vouloir passer pour des Rhétoriciennes. Voila ce qu'on gagne à m'envoyer ses Lettres toutes ouvertes; mais vraiment je n'y pense pas, vous allez être bien autrement mortifiée. Puisque vous allez à confesse à notre Pere, faites-moi le plaisir de lui dire que j'ai fait l'autre jour une confession presque générale, à la personne dont je lui ai parlé, & que j'ai eû vingt fois moins

A N N.

1576.

19. No-
vembre.

de peine que si je m'étois confessée à lui. Voyez un peu quelle horrible tentation !

Engagez la Communauté à recommander à Dieu mon nouveau Confesseur. J'en suis extrêmement satisfaite, & ce n'est pas peu pour moi, qui ne me contente pas aisément. Ah ! que vous avez bien fait de ne pas appeler, pour vous confesser, celui qui m'a tant tourmentée quand j'étois à Séville. Dieu ne vouloit pas sans doute que j'eusse la moindre satisfaction dans ce pays-là ; car celle que j'aurois pû recevoir de la présence de notre Pere, étoit empoisonnée d'une infinité de chagrins & de crevecœurs ; & celle que vous auriez dû me donner, comme étant la personne dont le commerce me plaît davantage, vous me la refusiez : au reste je suis bien charmée que vous soyez enfin persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. Mais que direz-vous de cette Sœur de Caravaque ? Dieu veuille lui pardonner. Elle a grand regret maintenant de ce qu'elle a fait, tant la vérité a de force.

Elle m'a envoyé aujourd'hui un habit qui est de mon goût plus qu'aucun que j'aie encore porté ; il est d'une serge assez grossière, mais cependant fort légère. Je lui en ai sçu bien bon grè. Ce sont nos Sœurs qui l'ont fait entièrement elles-mêmes. Le mien étoit tout usé, & ne valoit rien pour le froid, ni pour quelqu'un qui est obligé de porter du linge. Mais on ne s'en sert point ici dans aucun tems de l'Été, on n'y pense seulement pas ; & de plus il n'y a point d'endroit où on jeûne plus exactement. Ainsi je vais commencer à mener la vie d'une véritable Religieuse. Priez Dieu que cela dure.

La Mere Prieure de Malagon est encore plus mal qu'au-paravant. Cependant je suis un peu consolée de ce qu'elle me marque que sa playe n'est pas dans les poulmons, & qu'elle n'est point Etique ; elle ajoute que la Mere Anne de la Mere de Dieu, qui est une de nos Sœurs d'ici, a eû la même maladie, dont elle est parfaitement guérie. Dieu peut tout.

Je ne sçais que dire des rudes épreuves par où il a plû à Dieu de faire passer cette Maison ; car outre leurs malades, qui sont en grand nombre, elles sont dans la plus grande nécessité. Elles n'ont ni bled ni argent ; & par-dessus tout

cela elles font noyées de dettes. Notre Pere a donné ordre qu'on leur envoyât les quatre cens ducats qui leur font dûs par la Maison de Salamanque ; & Dieu, veuille que cet argent soit fuffifant pour les tirer de peine. J'ai déjà envoyé quelqu'un pour en recevoir une partie. Elles ne feroient pas dans l'état où elles font, fans les dépenses de toute eſpèce qu'elles ont faites. C'eſt pour cette raiſon que je ne voudrois pas que les Prieures des Maisons rentées, ni même celles des autres Maisons fuſſent d'un naturel trop libéral ; car c'eſt vouloir tout perdre que de ne pas ménager.

La pauvre Mere Béatrix a porté la charge de tout, parce qu'elle ſeule n'a point été malade, c'eſt elle qui conduit la Maison ; la Prieure a été obligée d'avoir recours à elle, à faute de mieux, comme on dit. J'ai tant de Lettres à écrire, que je ne puis vous en dire davantage. Dieu vous conſerve toutes, & faſſe de vous des Saintes. Je ſuis bien tendrement,

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante

Ce 19. Novembre.

THERESE DE JESUS.

Je me rejouis, MA CHERE FILLE, de ce que vous éprouvez auſſi la pauvreté dans votre Maison, & de ce que Dieu y pourvoit. Qu'il ſoit béni à jamais. Je n'approuve point votre toile, moitié lin & moitié laine, pour les chemiſes. L'uſage de cette toile ne ſerviſoit qu'à ouvrir la porte au relâchement & à l'infraction de la Règle. J'aime mieux qu'on ſe ſerve tout naturellement de toile de lin dans le cas de néceſſité, parce que ce cas ne tire jamais à conſéquence. D'ailleurs cette toile mêlée ſeroit preſque auſſi incommode pour la chaleur que la ſerge ; enſorte que ſe ſeroit s'écarter de la Règle ſans aucune utilité. Ainſi n'en parlons plus.

☞ Tout annonce que cette Lettre fut écrite à Tolède, où la Sainte demeura depuis le mois d'Août 1576, juſques vers le milieu de l'année ſuivante ; ainſi l'on ne peut la dater que de l'année 1576.

LETTRE XXII.

Au Révérend Pere LOUIS DE GRENADE, de l'Ordre
de S. Dominique.

*La Sainte lui témoigne l'envie qu'elle auroit de le voir,
& se recommande à ses prieres.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS,
MON REVEREND PERE.

— ANN. 1577. J'AI l'avantage de tenir ma place parmi ce grand nombre d'Amis en notre Seigneur, que la sainteté & l'utilité de votre doctrine vous attire de toutes parts, & qui remercient Dieu de vous avoir fait naître pour le salut de leurs Ames. Il me semble qu'il n'y a point d'obstacle que je n'eusse surmonté avec courage, pour aller jouir de la conversation d'un homme, dont les Ecrits versent dans mon cœur une si douce consolation, si mon Etat & mon Sexe me l'eussent permis. Sans cet inconvénient, quel besoin n'avois-je pas de chercher des personnes telles que vous, capables de calmer les allarmes dont mon Amé a été agitée pendant si longtemps. Dieu ne m'ayant point jugée digne de cette faveur, je trouve du moins du soulagement dans l'ordre que Dom Tutonio m'a donné de vous écrire; chose que je n'eusse osé faire de moi-même. La confiance que j'ai dans l'obéissance, me fait esperer de la bonté de notre Seigneur, que cette Lettre servira à me procurer le secours de vos prieres. J'en ai une extrême besoin dans la circonstance où je me trouve, qui est de n'avoir aucun mérite, & d'être journellement exposée aux yeux du monde, sans pouvoir justifier en aucune maniere par ma conduite la bonne opinion

nion qu'on a de moi. Si vous sçaviez, MON RÉVÉREND PÈRE, jusqu'où cela est porté, c'en seroit assez pour vous exciter à m'accorder par charité la grâce que je vous demande. Vous qui connoissez si bien la grandeur de Dieu, & qui concevez aisément ce qu'on doit souffrir à ma place, après avoir aussi mal vécu que j'ai fait. J'ai pourtant osé, malgré mon indignité, adresser souvent mes prières à Dieu, pour votre conservation. Plaise à Sa Divine Bonté vous accorder de longs jours, vous faire avancer de plus en plus dans la Perfection, & augmenter en vous son saint Amour. Ce sont les vœux les plus ardens de celle qui est avec la plus parfaite vénération,

ANN.
1577.

MON REVEREND PERE,

Votre indigne & très-soumise Servante
THERÈSE DE JESUS, Carmelite.

Le Seigneur Dom Tution est du nombre de ceux qui se font illusion sur mon compte. Il me marque qu'il vous aime beaucoup. Vous devriez bien par reconnoissance l'avertir de n'être pas si crédule.

R E M A R Q U E S.

LE Pere Louis de Grenade, à qui cette Lettre est adressée, a fait infiniment d'honneur à l'Ordre de Saint Dominique, à l'Espagne sa Patrie, & à l'Eglise. Sa vie a été écrite par Dom Louis Magnez, Ministre des Finances, homme de beaucoup d'esprit; mais les Œuvres de Morale que ce Pere nous a laissées, font mieux son éloge que tout ce qu'on en peut dire. Il n'est pas étonnant que la réputation de ce grand Homme eût donné à notre Sainte un ardent desir de le voir. Le Roi d'Espagne Philippe Second, poussé du même desir, lui fit l'honneur de l'aller visiter dans sa Cellule, lorsqu'il alla à Lisbonne. On raconte qu'après sa mort il apparut à une personne de piété, avec un manteau de Gloire, semé d'une prodigieuse quantité d'Étoiles, ce qui signifioit sans doute, le grand nombre d'Ames qu'il avoit attirées à Dieu par ses Ecrits.

Rien n'indique la date de cette Lettre ; mais voici les raisons que j'ai eues de la placer à la tête de celles de 1577. On remarque, par la maniere dont la Sainte parle ici de Dom Tutoio, qu'il n'étoit point encore Archevêque d'Eboira en Portugal ; & la Lettre XXXIV, ci-après datée du 16 Janvier 1578, adressée à ce Prélat, nous apprend qu'il venoit d'être alors nommé à cet Archevêché. Mais s'il n'étoit point encore Archevêque lors de la présente Lettre, il avoit au moins déjà quitté Salamanque, & il résidoit en Portugal, puisqu'il étoit à portée de converser avec le Pere Louis de Grenade. C'est ce qui fait présumer que la Lettre a été écrite aux environs de l'année 1577.

LETTRE XXIII.

A Monseigneur l'Illustrissime Dom ALVARO DE
MENDOÇA, Evêque d'Avila.

P R E M I E R E.

(On appelle cette Lettre, la Lettre de la Satyre)

La Sainte y fait la critique de quatre petits Ouvrages, composés par différentes personnes, sur un Sujet spirituel donné par l'Evêque, à l'occasion d'une révélation qu'elle avoit eue.

J E S U S.

MONSEIGNEUR,

ANN. 1577. **S**I l'obéissance ne m'y forçoit, certainement je n'accepterois pas la qualité de Juge, dont vous voulez m'honorer, & je ne manquerois pas de raisons pour la refuser. Ce ne seroit pourtant pas, comme le disent nos Sœurs, parce que mon frere est du nombre des Contendans ; ce qui pourroit faire soupçonner que, par amitié pour lui, je ne donnasse en sa faveur une entorse à la Justice. Non ; ces Messieurs me sont tous quatre également chers, m'ayant tous aidé à supporter mes travaux. Je conviendrai même que mon frere est venu le dernier, comme nous achevions de boire le

calice des souffrances; mais il en a eû sa part, & il en aura encore par la suite une meilleure, moyennant la grace de Dieu.

ANN.
1577.

Que Dieu me fasse aussi celle de ne rien dire qui merite qu'on me dénonce à l'Inquisition; car franchement je me sens la tête bien affoiblie par la quantité de Lettres, & d'autres choses qu'il m'a fallu écrire depuis hier au soir. Mais l'obéissance peut tout sur moi. Ainsi bien ou mal, je vais faire ce que vous m'ordonnez. J'aurois voulu seulement me rejouir un peu par la lecture de ces Ouvrages; mais vous ne permettez pas que je m'en tienne là. Il faut vous obéir.

D'abord à ce qu'il paroît, les paroles dont est question sont de l'Époux de nos Ames, qui leur dit, *Cherche-toi en moi.* Je n'en veux pas davantage pour conclure que Monsieur de Salcede a pris à gauche, en disant que cela signifie que Dieu est en toutes choses. Voyez un peu la belle découverte!

Il parle aussi beaucoup d'Entendement & d'Union. Mais qui ne sçait que dans l'Union l'Entendement n'agit pas? Or s'il n'agit plus, comment pourroit-il chercher? J'ai été fort contente de ce Verset de David. *Écouterai ce que dit en moi le Seigneur;* & certainement on doit faire grand cas de cette Paix dans les Puissances de notre Ame, qui sont appelées *Peuple* par le Prophète; mais comme je me suis fait un plan de ne rien approuver de tout ce qui a été dit, je soutiens que ce Verset ne vient point à propos, par la raison que les paroles en question ne disent point, *Écoute*, mais *cherche-toi.*

Mais voici bien le pis, c'est que si Monsieur de Salcede ne se dédit pas, je le dénoncerai à l'Inquisition, qui est ma voisine. Y pense-t-il? Tout du long de son Ecrit il ne cesse de dire & de répéter, *Ceci est de Saint Paul. C'est le Saint-Esprit lui-même qui s'exprime de cette façon.* Et après cela il finit par dire que son Ecrit n'est plein que de sottises. Oh! qu'il se rétracte tout présentement, sinon il verra beau jeu.

Pour le Pere Julien d'Avila, il commence bien & finit mal; ainsi il ne mérite aucune préférence sur ses Concurrents. On ne lui demande pas ici qu'il nous explique comment la lumière créée & la lumière créée s'unissent ensemble: mais comment nous devons-nous chercher en Dieu. On ne lui

ANN. 1577. demande pas non plus qu'il nous dise ce que sent une Ame lorsqu'elle est parfaitement unie à son Créateur ; & si dans cet état elle diffère ou non de ce divin objet. Je ne pense point du tout que les paroles , dont il s'agit , doivent donner lieu à de pareilles questions ; puisque pour les résoudre , il faudroit que l'homme pût connoître la différence qu'il y a du Créateur à la Créature.

Que veut il dire encore par cette expression , *Quand l'Ame est épurée* ? Pour moi je crois que les vertus & l'épuremeut ne suffisent point ici , parce qu'il s'agit d'un Etat surnaturel , & d'un Don que Dieu fait à qui il lui plaît ; & si quelque chose y pouvoit disposer , ce seroit l'Amour. Mais je lui pardonne ses écarts , en considération de ce qu'il a été moins long que le Pere Jean de la Croix.

La doctrine de celui-ci pourroit être bonne à qui voudroit faire les exercices de la Compagnie de Jesus , mais elle est ici absolument déplacée. Nous serions bien à plaindre si nous ne pouvions chercher Dieu qu'après que nous serions morts au Monde. Eh quoi ! la Madelene , la Samaritaine , & la Cananée étoient-elles déjà mortes au Monde quand elles trouverent Dieu ? Il débite encore quantité de belles réflexions sur la nécessité de s'unir à Dieu , pour ne faire qu'une seule & même chose avec lui. Mais quand cela arrive , quand l'Ame a reçu de Dieu cette faveur signalée , il ne peut plus lui dire de le chercher , puisqu'elle l'a déjà trouvé.

Dieu me délivre de ces gens si spiritualisés , qui veulent , sans examen & sans choix , ramener tout à la contemplation parfaite. Avec tout cela il faut pourtant lui sçavoir gré de nous avoir si bien expliqué ce que nous ne lui demandions pas. Voilà ce qu'on gagne à parler de Dieu ; on en tire souvent tel profit auquel on ne s'attendoit point du tout.

Quant au pauvre Monsieur de Cepede (à qui nous sommes cependant bien obligées de ses Vers & de sa réponse) il en a dit plus qu'il n'en sçavoit ; mais en faveur de la petite récréation qu'il nous a donnée , nous lui pardonnons volontiers son peu d'humilité d'avoir voulu traiter des matières si fort au-dessus de sa portée , comme il en convient lui-même ; Ce n'est pas pourtant qu'il ne méritât la correc-

tion pour le bon conseil qu'il donne aux Ames dévotes, de pratiquer l'Oraison de Quiétude, comme si la chose dépendoit d'elles. Dieu veuille qu'il tire quelque profit de sa témérité. Son Ouvrage n'a pas laissé de me faire plaisir, quoiqu'au fonds je trouve qu'il a eû grande raison d'en être un peu honteux.

ANN.
1577.

Enfin, MONSEIGNEUR, on ne peut décider lequel de tous ces Ecrits est le meilleur, puisque sans leur faire tort, aucun n'est exempt de faute. Dites donc à ces Messieurs qu'ils se corrigent; & peut être ne ferai-je pas mal de me corriger moi-même, pour ne pas ressembler à mon frere dans son peu d'humilité. Il faut pourtant convenir que ces Messieurs sont tous de très-habiles gens, & qu'ils n'ont perdu que pour avoir trop beau jeu; car (comme je l'ai observé) à une personne qui auroit obtenu la grâce de tenir son Ame unie à Dieu, il ne lui diroit pas de le chercher, puisqu'elle le posséderoit déjà. Pour ne vous pas ennuyer davantage, MONSEIGNEUR, de mes extravagances, je ne répondrai pas pour le présent à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je me contenterai de vous en remercier très-humblement, & de vous renouveler les assurances du profond respect, avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

L'indigne & très-soumise Servante

THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

VOICI dans quelles circonstances cette Lettre (si l'on peut l'appeler ainsi) fût écrite.

Nous apprenons d'une autre Lettre de la Sainte, qu'elle entendit un jour dans son intérieur la voix de Dieu qui disoit à l'Ame. *Cherche-toi en moi.* Elle fit part de ce secret à Dom Laurent de Cepede son frere.

ANN.
1577.

qui étoit alors à Avila, & le pria de lui dire ce qu'il en pensoit. La chose étant venue à la connoissance de l'Evêque Dom Alvaro, il voulut que ces paroles fissent le sujet d'une Récréation spirituelle & profitable, & ordonna que chacun feroit ses réflexions, & mettroit par écrit ce qu'il entendoit que Dieu eût voulu dire par-là.

Il y eût donc quatre personnes chargées par l'Evêque de cette explication; sçavoir: le vénérable Jean de la Croix, Personnage d'une contemplation sublime, qu'on regardoit alors, & qu'on regarde encore aujourd'hui comme un Oracle Mistique; le Sieur Julien d'Avila, Prêtre Séculier de la même Ville, Homme d'une éminente vertu, qui accompagnoit souvent la Sainte dans ses voyages, & dont elle fait mention dans ses Fondations; Dom François de Salcede, Gentilhomme d'une haute piété, & que la Sainte appelloit le Saint Cavalier; & le frere de la Sainte Dom Laurent de Cepede, qui étoit dès-lors fort avancé dans la Vie Spirituelle. Chacun d'eux ayant apporté son Ouvrage à l'Evêque, il les remit tous à la Sainte, & lui ordonna d'en faire la Critique, ce qu'elle fit par obéissance, mais avec cette légèreté & cet agrément qui lui étoient naturels.

On pourroit faire un Traité tout entier sur ces paroles mystérieuses, *Cherche-toi en moi*, qui sont fort intérieures; & l'on pourroit aussi beaucoup raisonner sur les Ouvrages qui ont été l'objet de la Critique de la Sainte; mais comme on n'a pas ces Ouvrages, le mieux qu'on puisse faire, c'est de s'en tenir au jugement que la Sainte en a porté. Et en effet, les lumières que Dieu lui communiquoit étoient si grandes, qu'elle montrait souvent plus de pénétration en se jouant, que les plus grands génies, après la plus sérieuse réflexion.

Si je ne craignois d'encourir à mon tour la Censure de la Sainte, je m'hazarderois de dire que le Bienheureux Jean de la Croix fût celui qui approcha le plus du vrai sens des paroles en question; mais peut-être aussi s'étoit-il trop étendu sur les trois différentes voies du salut, la Purgative, l'Illuminative & l'Unitive, que la Sainte appelle les Exercices de la Compagnie de Jesus, par les belles instructions que les Peres de cette Compagnie nous ont données sur ces trois voies.

La Sainte ne nous dit point comme elle entend elle-même ces paroles; mais à en juger par sa Critique, il paroît qu'elle les entendoit comme si Dieu eût dit à l'Âme, *Commence par me chercher, & tu te trouveras en moi; car si c'est toi que tu cherches sans moi, tu ne te trouveras jamais bien toi-même*; ce qui ne signifie autre chose, sinon que l'homme ne peut trouver son bonheur qu'en Dieu seul.

Cette Lettre nous apprend encore, que Dieu trouve bon que ses Saints aient des moments de délasement, & que la gaieté n'est point incompatible avec la Sainteté. J'ai oui dire sur cela à des Personnes dignes de foi, qu'un saint Religieux de l'Ordre des Recolets, étant un jour à la Récréation, où il s'entretenoit avec ses freres de matieres non pas aussi

LETTRE VINGT-TROISIE' ME. III

Spirituellen & relevées que celle-ci, mais tout-à-fait communes & ordinaires, fut ravi en extase en la présence de tous les Religieux. Etant ensuite revenu à lui, & forcé par les Supérieurs de raconter ce qui lui étoit arrivé durant son extase, il déclara qu'il avoit vu Notre Seigneur qui donnoit sa bénédiction aux Religieux, tandis qu'ils s'amusoient ensemble, & que le Seigneur lui avoit dit qu'il se réjouissoit beaucoup, lorsque par intervalle ses Serviteurs prenoient quelque relâche, parce que la nature reprenant haleine, par ce moyen en devenoit plus forte, plus courageuse & plus disposée à obéir à l'Esprit.

ANN.
1577.

Dans la Lettre XXVIII. ci-après, adressée à la Prieure de Séville, & datée de Tolède du 2 Mars 1577, la Sainte parle de la Commission qu'elle avoit reçue de l'Evêque d'Avila, d'examiner les Ouvrages dont il est parlé dans la présente Lettre, & envoie à cette Prieure la Critique qu'elle avoit faite de ces Ouvrages, avec prière de la lui renvoyer incessamment, pour la montrer au Pere Gralien. Il falloit donc que cette Critique fût antérieure au 2 Mars 1577, & cependant peu éloignée de cette Epoque, n'étant pas vraisemblable que la Sainte eût été long-tems sans en faire part au Pere Gralien; c'est pour cette raison que j'ai cru devoir placer la présente Lettre, qui contient cette Critique, parmi les premières Lettres de l'année 1577, qui toutes ont été écrites de Tolède.

Voyez ci-après les Remarques sur la Lettre XXXII. adressée au même Prélat, où il est parlé de lui plus particulièrement. Cette Lettre XXXII. ayant été écrite visiblement à Avila, & la présente à Tolède, c'est ce qui m'a déterminé à mettre celle-ci la première, quoiqu'elles soient différemment arrangées dans l'Edition Espagnole, parce que l'Histoire nous apprend que la Sainte passa le commencement & une bonne partie de l'année 1577 à Tolède, d'où elle revint ensuite à Avila.



LETTRE XXIV.

A DOM LAURENT DE CEPEDÉ, son Frere.

T R O I S I È M E.

Elle lui donne plusieurs commissions, le reprend d'un Vœu qu'il avoit fait trop légèrement, l'exhorte à prendre plus de soin qu'il ne faisoit de ses affaires domestiques, lui donne quelques avis de perfection, & lui envoie des Couplets de sa façon.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MON CHER FRERE.

LA Serne * me presse si fort que je voudrois n'être pas longue; & quand je commence à vous écrire, je ne saurois finir; mais au bout du compte il vient si rarement, qu'encore faut-il qu'il me donne un peu de tems.

ANN.

1577.

2. Janv.

* C'est le nom de celui qui avoit apporté à la Ste. la Lettre de son frere, & qui devoit remporter la réponse.

** C'étoit apparemment un des fils de Dom Laurent.

Quand j'écrirai à ** François, ne lisez pas ma Lettre, je vous prie. Je crains qu'il n'y ait de la Mélancolie dans son fait; & c'est assez qu'il s'ouvre à moi. Peut-être Dieu lui donne-t-il ces scrupules pour le préserver d'un plus grand mal; mais la confiance qu'il a en moi, pourra lui être fort utile.

Pour ce qui est du Papier, il est bien certain que je vous l'avois envoyé; mais je fis mal de ne vous en point donner avis. Je l'ai donné à une de nos Sœurs pour m'en faire une copie, elle ne sait ce qu'elle en a fait: ainsi il faut que vous ayez la bonté d'attendre que j'en aye fait venir un autre de Séville.

Je compte qu'on vous aura remis une Lettre que je vous ai adressée par la voie de Madrid; mais en cas qu'elle ait été perdue, je vais vous en répéter le contenu, quoiqu'il s'agisse d'affaires dont je n'aime point à me mêler.

Premiè-

Premièrement dans la Maison de Ferdinand Alvarez de Peralta que vous avez louée, il me semble avoir oui dire qu'il y avoit un appartement qui menaçoit ruine, prenez y bien garde.

ANN.

1577.

2. Janvier.

En second lieu, envoyez-moi, je vous prie, la petite cassette, & ce que je puis avoir laissé de papiers, outre ce qui étoit dans les liasses. J'ai idée qu'il y en a dans un sac; en ce cas il faudroit m'envoyer ce sac bien cousu. Si Madame Quiterie donne à la Serne le paquet qu'elle doit envoyer, on pourroit mettre le sac dans ce paquet. N'oubliez pas aussi mon cachet, car j'ai de la répugnance à me servir de celui-ci qui représente une Mort; j'aime beaucoup mieux l'autre, dont je voudrois que l'empreinte fût gravée dans mon cœur, comme elle l'étoit dans le cœur de Saint Ignace. Que personne, hors vous, n'ouvre la cassette; je crois y avoir laissé le papier d'Oraison que vous sçavez; & s'il arrive que vous y trouviez quelque chose, ne le dites à personne; souvenez-vous que je ne vous en donne pas la permission, & que d'ailleurs, cela ne seroit pas à propos. Peut-être vous imaginerez-vous par là faire une chose agréable à Dieu; mais il y a à cela de grands inconvéniens. En un mot si j'apprends que vous l'avez dit à quelqu'un, soyez sûr que je me garderai dorénavant de vous rien communiquer.

Le Nonce m'a fait dire que j'eusse à lui envoyer copie des Lettres Patentes, en vertu desquelles j'ai fait mes Fondations, avec un Etat contenant le nombre des Maisons fondées, les Lieux où elles sont établies, le nombre & l'âge des Religieuses, & l'indication de celles que je juge capables d'être Prieures. Ces papiers-là sont dans la cassette ou dans le sac. Enfin j'ai besoin de tout ce qui est là-bas. On dit que l'objet du Nonce est de faire une Province séparée pour notre Réforme. Pour moi j'ai grand-peur que ce ne soit plutôt pour envoyer nos Religieuses réformer d'autres Couvents. On en a déjà parlé autrefois; mais cela ne nous convient nullement. A la bonne-heure si c'étoit pour des Couvents de l'Ordre. Faites, s'il vous plaît, part de ceci à la Souprieure, & qu'elle m'envoie les noms des Professes de la Maison, l'âge de celles qui y sont actuellement, & le rem

ANN.

1577.

2. Janv.

qu'il y a qu'elles ont fait Profession ; le tout écrit proprement dans un cahier de papier à lettre, & signé de son nom.

Mais je fais réflexion que c'est moi qui suis Prieure de la Maison, & que je puis faire cela moi-même ; ainsi il n'est pas nécessaire que l'Etat soit signé de la Soupprieure, il suffira qu'elle me l'envoie écrit de sa main, & je le ferai mettre au net. Qu'elle n'en dise rien aux Religieuses, cela est inutile. Vous aurez la bonté de m'envoyer ce que je vous demande, bien conditionné ; & de prendre garde que les papiers ne se mouillent ; n'oubliez pas la clef.

Ce que je vous ai dit que vous trouveriez dans mon Livre, est dans les Méditations sur le *Pater*. Vous y trouverez beaucoup de choses qui ont rapport à l'Oraison que vous faites, quoique la matière n'y soit pas traitée si au long qu'ailleurs. C'est, si je ne me trompe, à la seconde Demande, *Adveniat regnum tuum*. Je vous conseille de lire encore cet endroit une seconde fois, ou du moins la première Demande ; peut-être y trouverez-vous quelque chose qui vous satisfera.

A propos, que je ne l'oublie, vous faites donc des vœux sans m'en rien dire ? voila vraiment une plaisante obéissance ; si d'un côté votre résolution m'a fait plaisir, elle m'a fait peine d'un autre côté, parce qu'il me paroît qu'il y a du danger dans ces sortes de promesses. Informez-vous en. Je crains que ce qui ne seroit qu'un péché véniel par soi même, ne devienne un péché mortel, à cause du vœu. Je le demanderai aussi à mon Confesseur, qui est un grand Théologien.

Pour moi je regarde un pareil vœu comme une simplicité. Ceux que j'ai faits à Dieu, sont bien différens par les circonstances. Je n'oserois jamais promettre ce que vous avez promis, sçachant que les Apôtres mêmes ont péché véniellement, & que la Sainte Vierge seule en fût exempte. Je veux bien croire que Dieu aura pris votre intention en bonne part ; mais je serois d'avis que vous fissiez changer ce vœu en quelque autre chose. Cela se peut faire aisément, en vous servant de la Bulle ; & je vous conseille d'y penser tout au plutôt, si vous ne l'avez déjà fait. Le tems du Jubilé vient

fort à propos. Ah, MON CHER FRÈRE, qu'il est facile de commettre le péché véniel ! on y tombe sans s'en appercevoir. Dieu nous fasse miséricorde. S'il ne nous impute pas ce péché à plus grande faute, c'est qu'il connoît toute notre faiblesse. Enfin selon moi, vous ne sçauriez trop-tôt y remédier ; & je vous exhorte à ne plus faire de vœux aussi légèrement, attendu que rien n'est plus dangereux. Il me paroît tout simple & sans inconvénient, que vous communiquiez quelquefois à votre Confesseur ce qui vous arrive dans l'Oraison ; c'est un guide que vous avez sous la main, & qui vous conduira toujours mieux qu'un autre ; de cette façon vous ne courrez pas risque de vous égarer.

Sçavez-vous bien, MON CHER FRÈRE, que c'est le Démon qui vous porte à vous repentir d'avoir acheté la Terre de la Serne ? & cela pour vous détourner de remercier Dieu de la grande grace qu'il vous a faite, en vous procurant cette acquisition. Mettez-vous donc une bonne fois dans l'esprit que par bien des endroits cette affaire étoit la meilleure que vous puissiez faire, puisque vous assurez du bien à vos enfans, & quelque chose de plus que du bien, de l'honneur. Aussi n'y a-t-il personne qui en entende parler, qui ne vous en estime fort heureux. Pensez-vous donc que le recouvrement des rentes pût se faire sans le moindre travail ? quoi ! toujours des Exécutions, dites-vous. Eh ! mais tous ceux qui ont du bien, sont dans ce cas-là. Encore un coup prenez garde que c'est une véritable tentation ; & au lieu de vous repentir, ne pensez qu'à louer Dieu. N'allez pas vous imaginer que, si vous aviez plus de tems à vous, vous feriez plus d'Oraison. Défabusez-vous de cette idée : un tems aussi bien employé que celui qu'on passe à prendre soin du bien de ses enfans, ne nuit jamais à l'Oraison. Quelquesfois Dieu donne dans un moment d'Oraison, plus de graces, qu'il n'en accorde dans une Oraison longue. La mesure du tems n'est pas celle de ses faveurs. Tâchez donc aussi-tôt après ces Fêtes d'examiner vos Terres, & mettez-les en ordre. Le tems que vous employerez à bonifier votre Terre, sera un tems bien employé ; & vous serez charmé en Été d'y aller passer quelques jours. Abraham, Jacob, & Joachim ne laissoient pas d'être Saints pour

ANN.

1577.

2. Janv.

prendre soin de leurs troupeaux ; mais comme nous sommes naturellement ennemis du travail , le moindre nous fatigue. Il m'en arrive autant à moi-même ; & c'est pour cette raison que Dieu permet que j'aie toujours mille affaires qui m'embarrassent. Prenez conseil dans tout ceci de notre Ami Monsieur de Salcede ; car pour ce qui est du temporel , je lui cède volontiers ma place.

ANN.
1577.
2. Janv.

C'est une grace toute particuliere que Dieu vous fait de permettre que vous ayez du dégoût pour une chose , dont un autre que vous , se feroit un plaisir. Mais il ne faut pas pour cela perdre courage ; car nous devons servir Dieu de la façon qu'il veut , & non pas à notre fantaisie. Mais il y a pourtant certains profits dont je ferois d'avis que vous vous abstiniez ; & à cet egard je me suis rejouie de voir que vous vous reposez sur la providence du gain ou de la perte que vous pourrez faire. Il y a des occasions où le monde même trouve bon qu'on se relâche un peu de ses droits , & je crois qu'il vaut beaucoup mieux que vous retranchiez quelque chose sur vos aumônes , d'autant plus que , grace à Dieu , il vous restera toujours de quoi vivre , & de quoi donner , quoiqu'un peu moins. Je n'entends point parler ici des profits qui vous reviendront de votre Terre , par votre attention à la faire valoir ; car rien n'est plus légitime ; mais je parle de ceux qui sont d'une autre nature. Enfin je vous le répète , consultez Monsieur de Salcede dans toutes vos affaires ; il dissipera vos incertitudes & vos scrupules ; faites lui toujours bien mes complimens , & à tous ceux que vous jugerez à propos , surtout à Dom Pierre d'Ahumade. Je souhaiterois bien avoir le tems de lui écrire , afin qu'il me fit réponse ; car ses Lettres me font grand plaisir.

Dites , s'il vous plaît , à Therese qu'elle ne craigne point que j'aime personne autant qu'elle ; qu'elle distribue les images , à la réserve de celles que j'ai mises à part pour moi ; & qu'elle en donne quelques-unes à ses freres. J'ai grande envie de la voir. Ce que vous avez écrit d'elle à Séville , m'a extrêmement édifiée ; on m'a envoyé ici vos Lettres qui ont beaucoup diverti nos Sœurs , aussi bien que moi ; elles les ont lûes à la Récréation. Qui voudroit vous interdire la

plaisanterie, MON CHERE FRERE, ce seroit vous ôter la vie ; mais comme c'est à des Saintes à qui vous avez à faire, vous n'y prenez pas garde de si près. Vous avez bien raison. Ce sont de véritables Saintes que nos Sœurs. Elles me jettent à chaque instant dans la confusion.

A N N I.

1577.

2. Janv.

C'étoit hier la Fête du Nom de Jesus, & nous eûmes grande réjouissance au Couvent. Dieu vous rende votre présent; je ne sçais comment reconnoître tous vos bienfaits, à moins que vous ne vouliez accepter en échange ces Couplets que j'ai faits par ordre de mon Confesseur, pour réjouir nos Sœurs, avec qui j'ai passé tous ces jours-ci la Récréation du soir. L'air en est fort beau, & je voudrois que le petit François pût apprendre à les chanter. Ne voilà-t-il pas du tems bien employé? Avec tout cela Dieu n'a pas laissé de me faire bien des grâces pendant ces saints jours.

Je suis dans l'admiration de celles qu'il vous fait continuellement; Que son Saint nom en soit à jamais béni. C'est fort bien fait sans doute que de désirer la ferveur; mais autre chose est la désirer, & autre chose la demander. Au surplus, croyez moi; vous prenez le meilleur parti, qui est de vous résigner entièrement à la volonté de Dieu, & de remettre votre cause entre ses mains. Il sçait ce qui nous convient. Mais marchez toujours dans le chemin que je vous ai marqué; cela est plus important que vous ne pensez.

Quand il vous arrivera de vous éveiller la nuit avec ces mouvemens impétueux de l'Amour de Dieu, il n'y aura point de mal de vous tenir quelque tems sur votre séant; mais bien entendu que vous ne retrancherez rien sur le tems que vous avez coutume de donner au sommeil, vous en avez besoin pour votre tête; & en voulant trop veiller, vous pourriez fort bien, sans vous en appercevoir, devenir absolument incapable de faire l'Oraison. Tâchez aussi de ne point souffrir de froid; car cela ne vous accommoderoit pas avec vos colliques.

Je ne sçais pourquoi vous désirez tant toutes ces craintes & ces frayeurs; puisqu'il plaît à Dieu de vous mener par la voie de l'amour. Ce n'est qu'au commencement qu'elles pouvoient vous être nécessaires. Ne pensez pas que ce soit tou-

— jours le Démon qui vous empêche de faire d'Oraison ; c'est
 ANN. quelquefois un effet de la Miséricorde de Dieu ; & j'ose vous
 1577. assurer que Dieu vous fait alors presque une aussi grande grâce
 2. JANV. que lorsqu'il vous donne le plus de goût & le plus de facilité,
 par bien des raisons que je n'ai pas le loisir de vous expliquer.
 Le genre d'Oraison que Dieu vous donne, vaut beaucoup
 mieux, sans comparaison, que si vous vous occupiez de la
 pensée de l'Enfer. Il ne dépend pas de vous de donner la
 préférence à celle-ci ; & quand vous en seriez le maître, je
 ne vois pas ce qui pourroit vous y engager.

Quelques-unes des réponses de nos Sœurs m'ont fait rire.
 Mais il y en a d'autres qui sont fort spirituelles, & qui m'ont
 mise au fait de la matière ; car vous pouvez compter que je
 n'en avois pas la moindre notion ; & ce n'est que par ha-
 zard que je vous en ai parlé. Je vous dirai, s'il plaît à Dieu,
 ce que j'en pense à la première vûe.

J'ai trouvé fort plaisante la réponse du bon Monsieur de
 Salcède. Son humilité est admirable. Dieu le conduit par le
 chemin de la crainte, à tel point qu'il pourroit bien se figu-
 rer qu'il n'est seulement pas permis de s'entretenir de ces sor-
 tes de matières. Il faut nous accommoder à la façon de pen-
 ser de nos Freres. Je le regarde comme un Saint sur la terre ;
 mais, comme je vous dis, Dieu le mène par un chemin tout
 différent du vôtre. Il le traite comme une Ame forte, & nous
 autres comme des Ames foibles & timides ; enfin sa réponse
 est conforme à son caractère.

Je viens de relire votre Lettre. Ce que vous me dites de
 l'envie que vous avez de vous lever la nuit, je ne l'ai pas
 entendu autrement que pour vous tenir sur votre séant, sans
 sortir du lit ; & je trouve que c'est encore beaucoup, parce
 qu'il est pour vous d'une conséquence infinie que vous ne pre-
 niez point sur votre sommeil. Encore un coup ne vous levez
 absolument pas, quelque ferveur que vous sentiez ; & s'il
 vous arrivoit même de dormir plus qu'à votre ordinaire,
 ne vous en faites point de scrupule. Je voudrois que vous eus-
 siez entendu raisonner là-dessus le Pere Pierre d'Alcantara,
 vous ne seriez pas si étonné que vous l'êtes de ces mouve-
 mens impétueux ; quand même vous les éprouveriez étant
 éveillé.

Je ne m'ennuye point de lire vos Lettres; au contraire elles me donnent une grande consolation; & ç'en seroit une autre bien sensible pour moi de pouvoir vous écrire plus souvent; mais mes occupations sont si grandes que cela m'est impossible. Je vous dirai même que, pour vous faire cette Lettre, j'ai manqué ce soir à faire Oraison. Je ne m'en fais point de scrupule; mais franchement, j'ai grand regret de n'avoir pas plus de tems que j'en ai. Que Dieu nous en donne davantage à vous & à moi, pour l'employer toujours à son service. Ainsi soit-il.

ANN.
1577.
2. Janv.

C'est un étrange pays que celui-ci, pour les personnes qui sont maigre. Malgré cela je faisois réflexion l'autre jour qu'il y a quarante ans que je ne me suis si bien portée qu'à présent; & je ne laisse pourtant pas de faire comme les autres; ce qui me console beaucoup. Je suis de tout mon cœur,

MON TRES-CHER FRERE,

Votre indigne Servante

Ce 2. Janvier. THERESE DE JESUS.

Je comptois que vous nous enverriez vos Couplers. Ceux-ci n'ont ni pied ni tête, mais on ne laisse pas de les chanter. En voici d'autres qui me viennent dans l'esprit, & que je fis un jour que j'étois bien absorbée en Oraison. Il me sembloit à mesure que je les composois, qu'une douce Paix s'introduisoit dans mon Ame. Je ne sçais si je m'en souviendrai. C'est seulement pour vous montrer que d'ici même je cherche à vous procurer quelque délassement.

Vous triomphez ô Beauté sans seconde,
Pour vous j'éprouve un tourment enchanteur;
Et vos attrait me détachent du monde
Sans qu'il en coûte un soupir à mon cœur.

Qu'il est puissant ce Nœud qui joint ensemble
Les deux Sujets les moins faits pour s'unir!
Tant que ce Nœud par vos soins les assemble,
Les plus grands maux se changent en plaisir.

ANN.

1577.

2. Janv.

Le RIEN s'unit à l'ETRE par essence ;
Et l'Immortel me paroît expirant ;
L'indigne objet de votre complaisance
A peine existe, & vous le rendez grand.

Le reste ne me revient pas. Quelle Cerveille de fondatrice ? Cependant je vous dirai que je croyois être fort sentée quand je fis ces Vers. Dieu vous pardonne le tems que vous me faites perdre. J'imagine que ces Couplets pourront vous attendrir & augmenter votre dévotion. N'en dites rien à personne. Dans le tems que je les fis, j'étois chez Madame Guiomar : Faites-lui mes complimens.

REMARQUES.

LA Sainte étoit à Tolède lorsqu'elle écrivit cette Lettre, & son frere étoit à Avila. Elle avoit laissé chez lui tous ses papiers, & entr'autres ses Oeuvres, dont les Méditations sur le *Pater* font partie.

C'est le Nonce Hormanet, dont il est ici parlé, qui fut un des plus grands Protecteurs de la Réforme.

Il paroît que la Sainte ne craignoit rien tant que la communication de ses papiers, parce qu'ils renfermoient la preuve des graces singulieres que Dieu repandoit sur elle.

Il paroît aussi par cette Lettre & par celle qui suit, que Dom Laurent de Cepede ayant pris le parti de la dévotion, s'étoit mis sous la direction de sa sœur.

La Serne est une Maison de Campagne située à une lieuë d'Avila.

☞ La Sainte étant à Tolède lors de cette Lettre, elle doit avoir été écrite le 2. Janvier 1577.



LETTRE

LETTRE XXV.

A DOM LAURENT DE CEPEDE, son Frere.

QUATRIÈME.

La Sainte continue la correspondance spirituelle qu'elle avoit avec son frere, & lui marque le chagrin qu'elle a que ses Raviffemens l'aient reprise. Elle lui apprend ce que c'est que cet état, où il commençoit à entrer lui-même; & à cette occasion elle lui explique les Couplets qu'elle lui avoit envoyés par sa précédente Lettre; lui donne des conseils de Direction, & lui fait présent d'un Cilice, en lui prescrivant la maniere dont il doit s'en servir.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MON CHER FRERE.

PAR rapport au secret que je vous ai recommandé sur ce qui me regarde, je n'ai pas prétendu vous faire entendre que vous n'y pouviez manquer sans pécher. A Dieu ne plaise que cela fût ainsi, puisque ce secret pourroit fort bien vous échapper par inadvertance : mais c'est assez pour vous, je crois, que vous sçachiez que j'en aurois du chagrin. Quant à votre vœu, mon Confesseur m'avoit déjà dit qu'il étoit nul, ce qui m'a fait grand plaisir, car j'en étois aussi intriguée que vous.

Je lui ai aussi parlé de l'obéissance que vous voulez me garder, & lui ai même dit que je ne la trouvois pas fort à propos. Cependant il l'approuve, pourvu que vous ne vous y engagiez point par vœu, ni à moi, ni à personne. Je ne l'accepte donc qu'à cette condition, encore n'est-ce pas sans

répugance ; mais je la surmonte pour vous obliger. Je suis charmée que vous vous apperceviez que le Pere Jean de la Croix se prête à ce que vous lui communiquez. C'est un homme fort expérimenté dans les matieres spirituelles. Dom François * y entend aussi quelque chose, mais il n'entend rien aux faveurs que Dieu vous fait. Que son Saint Nom soit à jamais béni. Nous avons donc enfin tous deux le bonheur d'être bien avec lui.

17. Janv.
* De Sal-
cede.

Que ce grand Dieu a de bontés pour nous, MON CHER FRERE ! Je croirois volontiers qu'il veut faire éclater sa Puissance, en élevant à un si haut degré de faveur, des Sujets aussi peu méritans que vous & moi, car je n'en connois guère de plus indignes. Je vous dirai que depuis plus de huit jours je suis dans tel état, que je ne vois pas comment je pourrois fournir aux affaires, si cela duroit plus long-tems. Dès auparavant ma dernière Lettre, mes Ravissemens m'ont reprise ; ce qui n'a pas laissé de me mortifier, parce que cela m'est arrivé quelquefois en public, & même à Matines. Ils me prennent de façon qu'il n'est pas en mon pouvoir, ni de résister, ni de dissimuler. Aussi je demeure après si honteuse que je ne sçais où je n'irois pas pour me cacher. Je prie Dieu de tout mon cœur, pour obtenir de sa Miséricorde que cela ne me prenne plus en public. Demandez-lui la même grace pour moi. Il en peut arriver quantité d'inconvéniens ; & dans le fonds ce n'est plus là l'Oraison, à ce qu'il me semble. Je me suis sentie tous ces jours-ci à-peu-près comme une personne qui seroit ivre. Je sçais que l'Âme est alors en bon état ; mais aussi, comme les Puissances ne sont pas libres, elle éprouve une sorte de peine à s'occuper de plus qu'elle ne voudroit.

J'étois demeurée près de huit jours auparavant dans une très-grande sécheresse, à tel point que j'étois incapable d'avoir seulement une bonne pensée ; & je vous dirai que, d'une certaine façon, j'en étois charmée. En voici la raison ; c'est que je m'étois trouvée précédemment dans le même état où je suis à présent ; & que ce changement me faisoit connoître clairement le peu que nous pouvons par nous-mêmes. Que béni soit à jamais celui à qui tout est possible. Ainsi soit-il.

J'en ai assez dit ; le reste ne se peut écrire, ni même se dire de bouche. Nous devons, MON CHER FRÈRE, remercier Dieu l'un pour l'autre. Je vous prie au moins de le faire pour moi : car je suis dans l'impuissance absolue de lui marquer ma reconnoissance, comme je le devrois, & comme je voudrois. Ainsi j'ai grand besoin que l'on m'aide.

ANN.

1577.

17. Janv.

Je ne sçais trop que vous dire sur ce que vous me marquez, qui vous est arrivé. Ce n'est pas chose qui soit à votre portée pour le présent ; mais ce sera pour vous une source de biens, à moins que vous ne les perdiez par votre faute : j'ai éprouvé moi-même cette sorte d'Oraison. Elle laisse une grande paix dans l'Ame, & la porte quelquefois à des exercices de Pénitence ; surtout si le mouvement a été impétueux. L'Ame alors ne peut se souffrir elle même, si elle ne fait quelque chose pour Dieu. C'est un coup d'Amour que Dieu lui donne ; & cet état si désirable vous donnera avec le tems, si vous y faites du progrès, l'intelligence de l'endroit de mes Couplets, que vous dites n'avoir point compris. C'est précisément dans cet état que l'Ame ressent une grande peine, une douleur bien vive, sans sçavoir d'où cela vient ; peine & douleur qui sont cependant pleines de délices. C'est dans cet état qu'elle se sent véritablement blessée de l'Amour de Dieu, sans pouvoir dire ni où, ni comment, ni même si c'est une bléssure qu'elle a reçûe. C'est alors que partagée entre la douleur & la joie, elle se plaint amoureux-ement, en disant,

Pour vous j'éprouve un tourment enchanteur ;
Et vos attraits me détachent du Monde,
Sans qu'il en coûte un soupir à mon cœur.

En effet quand l'Ame vient à être véritablement frappée de l'Amour de Dieu, elle ne sent pas la moindre peine à renoncer aux Créatures, quelque attachée qu'elle leur fût auparavant ; mais ôté l'Amour divin ; plus l'Ame est attachée aux Créatures, plus elle a de peine ; & cette peine devient bien plus grande lorsqu'il faut les quitter. Enfin, lorsque Dieu s'empare de l'Ame, il la rend supérieure à tout ce qui est créé,

—
 ANN. Vous vous plaignez de ce que cette présence de Dieu, &
 1577. cette joie de l'Âme passent rapidement, sans qu'il en reste
 17. Janv. rien; cela peut être vrai quant aux sens extérieurs, à qui Dieu
 n'est point vrai quant à l'Âme. Dieu ne l'abandonne pas,
 & elle demeure enrichie de ses graces, comme les effets le
 font voir avec le tems.

Par rapport aux agitations que vous éprouvez à la suite
 de l'Oraison, n'en faites point de cas. Je n'ai jamais passé
 par-là, grace à la Bonté Divine; mais je me persuade que
 cela vient du plaisir excessif dont l'Âme est affectée, lequel
 se répand au dehors; cela passera avec la grace de Dieu,
 pourvû que vous ne vous y arrêtiez point. Certaines per-
 sonnes à qui j'en ai parlé, m'en ont assurée. Vous ferez aussi
 délivré de vos tremblemens, qui n'ont d'autre cause que
 l'étonnement de l'Âme, à la vue d'un spectacle si nouveau
 pour elle; & certainement il y a bien de quoi s'étonner;
 mais quand votre Âme aura passé plusieurs fois par ces états,
 elle deviendra plus courageuse & plus disposée à recevoir les
 faveurs de son Dieu. Résistez autant que vous le pourrez à
 ces tremblemens, & à tous autres mouvemens extérieurs,
 de peur que vous n'en contractiez l'habitude, car cela est
 plus capable de nuire que de profiter.

Cette chaleur que vous dites que vous sentez, est, je crois,
 fort indifférente pour l'Âme, mais je craindrois si elle étoit
 excessive, qu'elle ne nuisît à la santé. Il faut esperer que cela
 s'en ira avec les tremblemens. Je m'imagine que ces sortes
 de choses viennent du tempérament; & que, comme vous
 êtes sanguin, la grande agitation de votre Esprit rassemble
 toute la chaleur naturelle autour du cœur; mais encore un
 coup, cela ne fait rien à l'Oraison.

Je crois avoir répondu à ce que vous dites que, quand
 tout cela est passé, vous vous trouvez comme s'il ne vous
 étoit rien arrivé. Cela revient assez à ce que dit S. Augustin,
 si je ne me trompe, que l'Esprit de Dieu passe sans laisser de
 marques, comme la flèche, qui ne laisse aucune trace dans
 l'air; mais oui, je me souviens que j'ai répondu à cet Arti-
 cle. Franchement j'ai l'Esprit bouleversé par la quantité de

Lettres que j'ai reçues depuis la vôtre, & à la plûpart desquelles je n'ai point encore fait réponse, faute de tems.

A N N.

1577.

17. Janv.

Il faut cependant vous prévenir que, dans d'autres occasions, l'Ame au sortir de l'Oraison, demeure tellement frappée qu'elle ne peut revenir à elle de plusieurs jours. Elle ressemble alors au Soleil, dont les rayons ne laissent pas d'échauffer, quoiqu'on ne le voye pas. On diroit qu'elle réside ailleurs, & qu'elle anime le corps sans y être; ce qui vient de ce que quelqu'une de ses Puissances est suspendue. Au reste la méthode que vous tenez dans l'Oraison, est fort bonne, grace à Dieu, j'entends quand vous n'êtes pas dans l'état de Quiétude.

Je ne sçais si j'ai répondu à tout; les autres fois je relis vos Lettres après avoir écrit, ce n'est pas peu d'en avoir le tems; mais pour cette fois-ci je n'ai relu la vôtre qu'à mesure que j'y faisois réponse. Ne prenez pas la peine de relire celles que vous m'écrivez, Je ne relis jamais les miennes. Quand vous trouverez quelques fautes dans les miennes, corrigez-les. J'en ferai autant dans les vôtres. Moyennant cela on s'entend. Le reste est tems perdu, & n'aboutit à rien.

Je vous envoie ce Cilice, dont vous vous servirez quand vous aurez de la peine à vous recueillir pour le tems de l'Oraison, ou quand vous aurez envie de faire quelque chose pour Dieu. Rien ne reveille plus l'amour; mais c'est à condition que vous ne le mettez point, ni quand vous serez entièrement habillé, ni quand vous irez vous coucher. Vous observerez seulement de le poser de façon que vous en sentiez l'incommodité. Je vous donne ce conseil avec quelque forte de crainte; car comme vous êtes d'un tempérament sanguin, la moindre douleur est peut-être capable de vous échauffer le sang; mais il y a tant de satisfaction, quand on aime Dieu, à faire quelque chose pour lui, ne fut-ce qu'une bagatelle, que je suis d'avis que nous fassions cette épreuve; laissez passer l'Hyver, & nous verrons à vous faire faire quelque autre petite chose. Je ne vous oublierai point. Ecrivez-moi comment vous vous trouverez de cette babiole, car nous ne pouvons guère nommer cela autrement, pour peu que nous voulions nous rendre justice, & considérer ce que Dieu

ANN. 1576. 17. Janv. a souffert pour nous. Je ne puis pourtant m'empêcher de rire quand je fais réflexion que, pour les confitures & l'argent que vous m'envoyez, je vous fais présent d'un Cilice. Notre Pere-Visiteur se porte bien, & est actuellement à faire ses visites. C'est quelque chose d'étonnant que la tranquillité qu'il a mise dans la Province, & l'affection que tout le monde lui porte. Il fait bien éclater l'Esprit d'Oraison, la vertu & les talens que Dieu lui a donnés. Dieu vous conserve, MON CHER FRERE; je ne puis finir quand je m'entretiens avec vous. Tout le monde vous fait mille complimens. Ne manquez pas de dire bien des choses pour moi à Monsieur de Salcede. Vous avez raison de l'aimer, car c'est un Saint. Je me porte à merveille, & je suis avec toute la tendresse possible,

MON TRES-CHER FRERE,

Ce 17. Janvier. Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS.

J'ai envoyé demander mon Livre à l'Evêque, parce que peut-être il me prendra fantaisie d'y ajouter ce que Dieu a fait pour moi. Il y a bien de quoi faire un second Volume, & assez grand, si j'avois l'esprit de m'expliquer. En tout cas si je n'ai point le tems d'y travailler, la perte ne sera pas grande.

R E M A R Q U E S.

C E n'est pas sans raison que la Sainte s'afflige ici de ce que ses Ravissemens, qui l'avoient quittée, la reprennent; car dans ces sortes d'états on est exposé à deux inconvéniens également fâcheux, ou d'être l'objet des louanges des hommes, ce qui embarrasse beaucoup une Ame véritablement humble, ou de donner matiere à la médifance & au scandale, ce qui offense Dieu.

Rien de plus sublime, & en même-tems rien de plus juste que l'explication que donne ici la Sainte des Vers de sa façon qu'elle avoit envoyés précédemment à son Frere.

☞ On voit bien que cette Lettre est écrite de Tolède, & conséquemment en 1577.

LETTRE XXVI.

À la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

QUATRIÈME.

Divers Sujets. Instructions pour les Supérieures.

J E S U S

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE.

QUE je suis contente, MA CHÈRE FILLE, de la Lettre que vous m'avez écrite, pour les bonnes nouvelles que vous me donnez, tant de votre santé, que de cette Postulante qui a formé le généreux dessein de vous mettre en état par sa dot, de payer votre Maison ! Dieu veuille n'y point apporter d'obstacle, je l'en supplie de tout mon cœur. Ce seroit pour moi une grande consolation de vous voir enfin tranquille. Si cette bonne Demoiselle entre chez Vous, ayez pour elle, au nom de Dieu, toute sorte d'égards, elle le mérite bien. Je voudrois avoir le tems de vous écrire un peu au long, mais il m'a fallu écrire à Avila, à Madrid, & en plusieurs autres endroits, & j'ai la tête dans un état pitoyable. J'ai reçu toutes vos Lettres, mais vous ne me dites rien d'une que j'écrivois à mon cher Prieur des Grottes, & que je vous avois envoyée ouverte, pour que vous en prissiez lecture; apparemment elle aura été perdue.

Vous devez vous trouver bien seules depuis le départ de notre Pere. Dites, je vous prie, à Monsieur Garcia Alvarez, qu'il est maintenant plus obligé que jamais, de vous tenir lieu de Pere. J'ai été charmée d'apprendre que sa Parente soit entrée chez Vous; assurez la bien de mon amitié, s'il vous plaît; ainsi que les Religieuses de Paterne. J'ai grand regret de ne pouvoir leur écrire; envoyez-leur ma Lettre, afin

ANN.

1577.

17. Janv.

— qu'elles ſçaſſent que jè me porte bien, que leur Lettre m'a
 A N N. fait grand plaisir, & que j'ai été bien aisé d'apprendre que
 1577. la Mere Marguerite & Monsieur leur Confesseur ſont en
 17. Janv. bonne ſanté.

Qu'elles ne s'étonnent pas de ne pouvoir attraper tout d'un coup notre Régularité. Ce ſeroit folie que d'y prétendre. Il ne faut pas non plus leur faire un monſtre de ſe parler les unes aux autres, ni de bien d'autres choſes qui par elles-mêmes ne ſont point des péchés. Ce ſeroit leur donner l'occaſion de pécher, au lieu de la leur ôter, parce qu'elles ſont accoûtumées à un train de vie tout différent. Il faut laiffer agir Dieu & le tems, autrement ce ſeroit les deſeſpérer. Nous ne ceſſons ici de prier pour elles. Je n'approuve pourtant pas que la Prieure ſouffre que les Religieuſes lui tiennent des propos peu reſpectueux, ſi ce n'eſt qu'elle puiſſe ſeindre de ne les avoir pas entendus. Au reſte toutes les Supérieures doivent ſe bien mettre dans l'eſprit, qu'à l'égard de tout ce qui eſt au-de là de la Clôture, c'eſt à Dieu qu'il appartient de nous en faire naître le deſir, & de nous le faire exécuter avec goût. Qu'il ſoit avec vous, MA FILLE, & qu'il vous conſerve, ainſi que toutes nos Sœurs, à qui je vous prie de faire mes complimens.

Dites, je vous prie à la Prieure de Paterne que je ſuis étonnée qu'elle ne me parle non plus dans ſes Lettres de la Sœur S. Jérôme, que ſi elle n'étoit pas dans ſa Maiſon, quoique cette Sœur y ſoit peut-être plus utile qu'elle-même, & que je la charge de m'en donner des nouvelles, ſans que je diſpenſe pour cela la Sœur S. Jérôme de m'écrire directement. Je leur recommande à toutes deux de mettre leur confiance en Dieu, ſi elles veulent réuſſir dans leurs deſſeins, & de ſe bien perſuader qu'elles ne peuvent rien par elles-mêmes.

Je me porte aſſez bien. La Prieure de Malagon eſt comme à ſon ordinaire. Marquez-moi ſi notre Pere avoit de l'argent pour ſon voyage. J'ai oui dire que non. De grace, faites-lui remettre cette Lettre en main-propre, le plus promptement que vous pourrez, & par une perſonne dont vous ſoyez ſûre. J'ai bien du regret que le Procureur Fiſcal de Séville
 s'en

s'en aille. Dieu veut apparemment qu'on reconnoisse que c'est lui qui fait tout. Mes complimens au Prieur du Carmel & au bon Pere Grégoire, à qui vous recommanderez de m'écrire. Je suis toujours bien tendrement,

ANN.
1577.
17. Janv.

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante

Ce 17. Janvier 1577.

THERESE DE JESUS.

J'ai trouvé fort plaisant ce que vous me dites à l'occasion de vos Matines. J'espère que tout ira bien; car c'est dans la plus grande nécessité que Dieu se plaît à nous secourir. Que l'absence de notre Pere ne vous empêche pas de nous écrire; pour moi je ne vous écrirai plus si souvent, seulement pour vous épargner les ports de Lettres.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte témoigne ici beaucoup de joie de ce que les Religieuses de Séville trouvent une occasion de s'acquitter du prix de leur Maison. C'est qu'elle vouloit bien que ses Filles fussent pauvres; mais non pas qu'elles fussent endettées, par la raison que la pauvreté rend à l'homme toute sa liberté, au lieu que les dettes le jettent dans une espèce d'esclavage.

La maniere dont la Sainte parle ici des Religieuses de Paterne, fait suffisamment connoître que ce n'étoit point une Maison de la Réforme; mais que les Carmelites Déchaussées y avoient été envoyées seulement pour y mettre la Réforme. On ne sçait ce qu'est devenu ce Couvent.



LETTRE XXVII.

A DOM LAURENT DE CEPEDÉ, son Frere.

C I N Q U I È M E.

Elle lui rend compte de l'état de sa santé ; continue de lui donner des Instructions pour la vie spirituelle ; lui parle d'une affaire concernant le Couvent de Caravaque ; & lui apprend le retour du Pere Tostat à la Cour.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MON CHER FRERE.

ANN.
1577.
10. Fév.

MA foiblesse de l'autre jour m'a quitté ; & depuis, comme je me suis sentie beaucoup de bile, & que j'ai craint que cela ne m'empêchât de jeûner ce Carême, je me suis purgée ; mais malheureusement ce jour-là il me survint tant d'affaires, & j'eus tant de Lettres à écrire, que je fus obligée de veiller jusqu'à deux heures après minuit ; ce qui me causa un grand mal de tête. Je crois pourtant que ce fût un avantage pour moi ; car il est arrivé de-là que le Médecin m'a défendu d'écrire passé minuit ; & m'a même ordonné de me servir la plupart du tems de la main d'une autre. La vérité est que cet Hyver je me suis excédée à écrire, & qu'à cet égard je suis dans mon tort ; car je prenois beaucoup sur mon sommeil, pour être libre le lendemain matin ; & comme je me mettois souvent à mes Lettres à la suite de mon vomissement, tout cela n'accommodoit pas ma santé. Je fus donc fort malade le jour de ma médecine ; mais depuis ce jour-là il me semble que je vais de mieux en mieux. Ne soyez point inquiet, car j'ai grand soin de moi. J'ai crû devoir vous faire ce détail, afin que vous ne soyez point en

peine, si par hazard on vous montrait à Avila des Lettres de moi, écrives d'une main étrangere, & que vous ne vous étonniez pas non plus si celles que je vous écrirai dorenavant, sont plus courtes qu'à l'ordinaire.

ANN.
1577.
10. Fév.

Mettez-vous bien dans l'esprit que je me traite tout du mieux que je puis. J'ai été fâchée du présent que vous m'avez envoyé. J'aurois beaucoup mieux aimé que vous en eussiez fait usage pour vous-même. Les douceurs ne sont pas faites pour moi; j'ai pourtant mangé de celles-ci, mais ne m'en envoyez plus, ou je me fâcherai tout de bon. N'est-ce pas assez que je ne vous donne rien?

Je ne sçais comme vous l'entendez, avec ces disciplines que vous prenez pendant des *Pater*. Jamais je ne vous ai dit pareille chose. Relisez ma Lettre, & vous verrez si je me trompe. De grâce n'en prenez pas plus que je vous ai marqué; je vous le permets deux fois la semaine; & ce Carême un jour dans la semaine vous mettrez le Cilice, à condition que vous le quitterez, si vous vous appercevez que votre santé en soit dérangée; car comme vous êtes fort sanguin, c'est tout ce que je crains. Je ne vous permets rien de plus; & il est bon que vous sçachiez que dans ces commencemens vous mériterez davantage à modérer votre pénitence, parce que vous romprez votre volonté. Ne manquez pas, quand vous aurez pris le Cilice, de m'avertir si vous vous en trouvez mal.

Cette Oraison de Repos, dont vous me parlez, est l'Oraison de Quiétude, dont il est parlé dans le petit Livre. Quant à ces mouvemens sensibles, je vous ai dit ce qu'il y avoit à faire. Je trouve que cela est indifférent à l'Oraison, & que le mieux est de n'y faire aucune attention. Je me souviens d'avoir entendu dire à un grand Théologien qu'un homme l'étoit venu trouver un jour extrêmement affligé de ce que chaque jour qu'il communioit, il tomboit dans un état plus humiliant encore que celui dont vous vous plaignez. On lui avoit ordonné pour cette raison de ne communier qu'une fois l'année, seulement pour satisfaire au Commandement. Le Théologien, quoiqu'il ne fût pas homme d'Oraison, reconnu la cause de la foiblesse de cet homme, lui conseilla

de n'en faire aucun cas, & de communier tous les huit jours;
 ANN. & depuis ce tems cet homme débarrassé de ses craintes, fût
 1577. aussi délivré de la tentation. Que cela ne vous inquiète donc
 10. Fév. en aucune maniere.

Vous pouvez au reste vous ouvrir à Julien d'Avila, c'est un grand homme de bien. Il me marque qu'il vous rend visite quelquefois; je m'en réjouis. Voyez-le de tems en tems; & si vous voulez, faites lui quelque largesse; car je sçais qu'il est fort pauvre, & fort détaché des biens de ce monde. C'est selon moi un des plus vertueux Ecclésiastiques que nous ayons à Avila. Il y a toujours à profiter dans l'entretien de ces sortes de personnes; car enfin on ne peut pas toujours faire Oraison.

Je vous dis, & vous ordonne, MON CHER FRERE, de ne pas donner moins de six heures au sommeil. Considérez que nous autres personnes âgées, il faut nécessairement que nous prenions soin de notre corps, de peur que l'esprit ne vienne à s'affoiblir; ce qui est la chose du monde la plus triste. Vous ne sçauriez croire le chagrin que j'ai eu tous ces jours-ci, de n'oser ni lire, ni faire Oraison; quoique cependant cela aille beaucoup mieux, comme je vous ai dit. Je vous réponds que cela me rendra réservée pour l'avenir. Enfin je vous recommande de dormir. Faites ce que l'on vous ordonne, & soyez sûr qu'en obéissant vous serez agréable à Dieu. Que vous êtes simple d'imaginer qu'il en est de votre Oraison comme de celle qui m'empêchoit autrefois de dormir! Il y a bien de la différence de mon état d'alors au vôtre d'apresent; car je faisois plus d'effors pour dormir que pour veiller.

Certainement je ne puis assez remercier Notre Seigneur des graces qu'il répand sur vous, & des bons effets qu'elles produisent dans votre Ame. Jugez par-là de la Grandeur de Dieu, qui en un moment vous communique plus de vertu que vous n'en pourriez acquerir par un long & pénible travail. Souvenez-vous que le moyen de conserver sa tête, est de boire & de manger à son ordinaire. Encore un coup faites ce que je vous dis. Je loue Dieu de la bonne santé qu'il vous donne, & je le prie de vous la conserver encore pen-

dant beaucoup d'années, afin que vous puissiez les employer toutes entières à son service.

ANN.

1577.

10. Fév.

Pour cette frayeur dont vous me parlez, je ne doute nullement qu'elle ne vienne de la présence du Démon, dont votre Esprit est frappé. Quoique vous ne le voyiez pas des yeux du Corps, sans doute votre Ame le voit ou le sent. Ayez toujours de l'eau bénite auprès de vous, il n'y a rien qu'il craigne tant. Je m'en suis servie bien des fois avec succès; & dans des occasions, où non content de me faire peur, il me tourmentoit étrangement. Ceci entre vous & moi. Mais je vous avertis qu'à moins de l'asperger d'eau bénite, il ne fuit point. Ainsi il faut en jeter tout autour de vous.

Ne pensez pas que ce soit une petite grace que Dieu vous fait de vous conserver le sommeil. Elle est très-grande, je vous assure; & je ne puis trop vous répéter que vous ne devez pas vous défendre de dormir votre suffisance. Le tems n'est pas encore venu.

C'est de votre part vne grande charité de vouloir prendre pour vous les peines, & laisser aux autres les consolations; & vous devez remercier Dieu de vous en donner la pensée: mais d'un autre côté, c'est une grande simplicité, & même un défaut d'humilité de penser qu'il vous suffiroit d'avoir les vertus de Monsieur de Salcede, ou celles que Dieu vous donne, sans le secours de l'Oraison. Croyez-moi, laissez faire au Maître de la Vigne, il connoît les besoins de chacun de nous. Jamais je ne lui ai demandé de peines intérieures, & il n'a pas laissé de m'en envoyer de bien sensibles, depuis que je suis au monde. Ces sortes d'afflictions dépendent beaucoup du tempérament & de l'humeur. J'ai bien de la joie de voir que vous goûtez ce saint homme, & je souhaite de tout mon cœur que vous l'imitiez.

Je me suis bien doutée de ce qui arriveroit de ma Sentence, & que vous n'en seriez pas content. Mais il ne m'auroit pas convenu de traiter la matiere sérieusement; & à ne vous pas mentir, je ne pouvois guères porter un autre jugement de votre Ouvrage, que celui que j'en ai porté, & dans lequel je persiste. Je n'ai pas laissé cependant de vous donner quelque louange, si vous y prenez garde. J'avois la tête ce jour-

— là si embarrassée d'affaires & de Lettres, qu'il est étonnant
 ANN. que j'aie pû m'acquitter bien ou mal de cette Commission.
 1577. On diroit en de certains tems que le Démon prend à tâche
 10. Fév. de me susciter quantité d'affaires à la fois, pour m'embar-
 rasser; & c'est ce qui m'arriva le jour de ma médecine, dont
 je me suis si mal trouvée. Ce fût un Miracle que je n'envoyai
 point à l'Evêque de Carthagene, une Lettre que j'écrivois à
 la Mere du Pere Gratien. Je m'étois mépris d'adresse; & la
 Lettre de la Dame étoit déjà dans le paquet de l'Evêque.
 Quand j'y pense, je ne puis assez remercier le Seigneur d'y
 avoir mis la main. Dans celle pour l'Evêque (que je n'ai par
 parenthese jamais vû) je lui parlois de ce qui s'étoit passé
 entre son Promoteur & nos Sœurs de Caravaque, & de la
 défense qu'il avoit faite à leur Confesseur de leur dire la
 Messe. Cette affaire est arrangée présentement, & je crois
 que le reste ira bien, je veux dire que l'Evêque admettra le
 Monastere; il ne sçauroit faire autrement, d'autant plus que
 je lui suis recommandée par plusieurs personnes dont je lui
 envoie les Lettres avec la mienne. Mais voyez un peu quelle
 bêtise; & quel *Qui pro quo*, si ces deux Lettres eussent été
 échangées. Et considérez si je n'ai pas bien fait de m'arrê-
 ter ici, pour arranger l'affaire de nos Sœurs.

Nous ne sommes pourtant pas encore délivrées de toute
 crainte de la part du Pere Tostat, qui retourne présentement
 à la Cour. Recommandez-nous à Notre Seigneur; & lisez
 cette Lettre que je vous envoie de la Prieure de Séville. J'ai
 eû grand plaisir à lire celle qu'elle m'a envoyée de vous,
 de même que celle que vous avez écrite à nos Sœurs, qui
 est fort joliment tournée. Elles se sont beaucoup amusées à
 la lire, & surtout ma Compagne. Elles vous font toutes
 mille complimens. Ma Compagne est cette Religieuse de cin-
 quante ans, qui vint avec nous de Malagon. C'est une ex-
 cellente Fille, & fort entendue. J'en puis parler sçavamment,
 car c'est elle qui prend soin de moi; & vous ne sçauriez
 croire jusqu'où va son attention.

La Prieure de Valladolid m'a mandé que l'on faisoit tout
 ce qu'on pouvoit faire dans l'affaire que vous sçavez; & que
 Dom Pierre d'Ahumade étoit sur les lieux; Je suis persuadé

dée que le Marchand, qui s'en mêle, s'en acquitera bien.

Faites mes amitiés à vos Enfans, & particulièrement à François. J'ai grande envie de les voir tous. Vous avez bien fait de congédier cette personne, quoique vous n'eussiez pas lieu d'en être mécontente. Quand elles sont en si grand nombre, elles ne font que s'embarasser l'une l'autre. Je compte que vous ne manquez pas à faire toujours bien mes complimens à Madame Jeanne, à Dom Pedre Alvarez, & à tous nos Amis. Croiriez-vous qu'en ce moment je me trouve mieux de la tête, que quand j'ai commencé ma Lettre ? Cela pourroit bien venir du plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous.

J'ai eü aujourd'hui la visite du Docteur Velasquez, mon Confesseur. Je lui ai communiqué vos idées sur l'Argenterie & la Tapifferie ; car je ne voudrois pas que, faute d'assistance de ma part, vous manquassiez d'avancer dans le service de Dieu ; & sur cette matiere je ne m'en rapporte pas à moi-même. J'avois d'abord pensé comme vous ; mais il dit que ces sortes de choses ne font ni bien ni mal, pourvû que vous tâchiez de vous convaincre du peu de cas qu'elles méritent qu'on fasse d'elles, & que vous n'y soyez point attaché. Il ajoute qu'il est raisonnable, ayant, comme vous avez, des enfans à marier, que vous ayez une Maison meublée selon votre qualité & vos moyens ; qu'il faut que vous preniez patience ; que Dieu ne manque jamais d'amener le tems pour exécuter les bons desirs ; & que par la suite il vous mettra à portée d'accomplir les vôtres. Je prie le Seigneur de vous conserver, & de faire de vous un grand Saint. Et je suis bien tendrement,

MON CHER FRÈRE,

Votre Servante

Ce 10. Février,

THERÈSE DE JESUS.



R E M A R Q U E S.

POUR entendre l'endroit de cette Lettre, où la Sainte parle d'une Sentence qu'elle a rendue, il faut avoir recours à la Lettre XXIII.

On voit clairement que cette Lettre a suivi de près celles du 2. & du 17. Janvier 1577, écrites au même Dom Laurent de Cepede; c'est ce qui m'engage à la placer dans la même année.

L E T T R E X X V I I I.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

C I N Q U I È M E.

La Sainte la remercie d'un présent qu'elle lui avoit envoyé; approuve sa maniere d'Oraison, & celle d'une autre Sœur du même Couvent; blâme l'indiscrétion & l'imprudence de deux autres Religieuses; & traite quelques autres sujets.

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT SAINT SOIT AVEC VOUS, MA
CHERE FILLE.

EN reconnoissance des bonnes nouvelles que vous m'ap-
A N N. prenez, & des beaux présens que vous me faites, je
1577. deyrois vous écrire une bonne grande Lettre, & cela me
2. Mars. feroit beaucoup de plaisir. Mais j'espère que vous voudrez
bien vous contenter de celle-ci, d'autant plus que je vous
écrivis hier. D'ailleurs je vous dirai que les Lettres
que j'ai été obligée d'écrire cet Hyver, m'ont si fort affoi-
bli la tête, que j'en ai été malade. Je me porte beaucoup
mieux

mieux présentement ; & malgré cela je n'écris presque plus plus de ma main , parce qu'on me fait entendre qu'autrement je ne guérirois pas.

A N N.

1577.

2. Mars.

Je suis fort contente de votre maniere d'Oraison. N'allez pas vous figurer que ce soit manquer d'humilité de reconnoître que Dieu vous en rend capable , & qu'il vous fait des graces particulieres ; pourvû que vous compreniez que tout cela ne vous appartient pas. C'est ce qu'on ne peut manquer de comprendre , quand l'Oraison vient de Dieu. Je le loue du meilleur de mon cœur , du progrès qu'il vous fait faire ; & je tâcherai de vous payer de vos bonnes nouvelles , en lui demandant pour vous ce que vous désirez. Priez-le de votre côté qu'il me rende telle que mes prieres puissent lui être agréables.

J'approuve également l'Oraison de la Sœur Béatrix ; mais empêchez autant que vous le pourrez qu'on s'entretienne de ces choses-là ; & ne doutez pas que vous n'y soyez obligée en qualité de Prieure. La Sœur saint Jerôme a été ici fort discrète sur ce chapitre ; parce que dès la premiere fois qu'elle voulut en parler , la Prieure l'arrêta tout-cour , la gronda , & lui ferma la bouche ; & vous sçavez que , dans tout le tems que j'ai été avec elle à Séville , elle s'est également contenue. Je ne sçais si nous avons bien , ou mal fait de la laisser sortir d'avec nous. Plaise à Dieu que cela tourne à bien. Voyez un peu la belle chose que ç'eût été , si d'autres Religieuses eussent trouvé le Billet qu'elle écrivoit à la Prieure. Dieu le pardonne à celui qui lui a donné un pareil ordre. J'aurois voulu que notre Pere lui eût écrit un peu ferme là-dessus. A son défaut je mets ici une Lettre pour elle , que vous lirez , & que vous lui enverrez , si vous la trouvez bien.

Vous faites merveille, MA CHERE FILLE, de ne pas souffrir que vos Religieuses parlent à personne de ces choses-là. La Prieure de Veas m'écrit qu'elle a mis les siennes sur le pied de ne parler à leur Confesseur que de leurs péchés seulement ; au moyen de quoi il les confesse toutes en une demi-heure. Elle voudroit qu'on se gouvernât de même dans toutes nos Maisons , parce que dit-elle , les Sœurs , en

_____ s'accoutumant à ouvrir leurs cœurs à la Supérieure, reçoivent d'elle leur consolation, & lui sont par-là plus attachées.
 A N N. Vous pourriez leur dire que, comme j'ai quelque expérience sur ces sortes de matieres, au lieu de s'adresser à gens qui en ont peut-être moins que moi, elles feroient bien de m'écrire; & je crois que cette précaution conviendrait mieux dans le Pays où vous êtes, qu'en aucun autre.

1577.
 2. Mars.

Que la Sœur Saint François fasse manger gras à la Sœur que vous sçavez, aussi-tôt après le Carême, & ne la laissez pas jeûner. Je voudrois bien sçavoir ce qu'elle entend par cette force si grande que Dieu lui communique; car elle ne s'explique point. Quel triste état pour elle, que de paroître toujours toute en pleurs devant les autres Sœurs, & qu'on la voye écrire à chaque instant! Tâchez de lui enlever ce qu'elle écrit, & envoyez-le moi. Surtout ôtez-lui toute espérance de communiquer avec qui que ce soit, si ce n'est avec notre Pere; puisque ceux qu'elle a consultés jusqu'à présent, l'ont perdue. Qu'on tâche de lui persuader que l'on n'entend point du tout ce langage à Séville; & en effet on l'y entend encore moins que vous ne pensez. Il n'y auroit pourtant pas d'inconvénient d'en parler en confession, pourvu que ce fût au Pere Acosta; mais je trouve que ce parti-là convient moins à cette Sœur qu'à toute autre.

J'approuve fort l'ordre donné pour Paterne, de laisser un peu plus de liberté aux Religieuses, quoiqu'il eût beaucoup mieux valu les mettre d'abord sur le pied qu'il convenoit; car en fait de Réforme, quand les gens viennent à gagner quelque petite chose à force de crier & de clabauder, ils s'imaginent aussi-tôt qu'ils n'ont qu'à continuer pour tout obtenir. Vous avez bien fait de les avertir de s'assujettir aux Exercices de Communauté.

Comme j'ai écrit cette Lettre à plusieurs reprises, je crains d'avoir oublié de répondre à quelque article de la vôtre. Je vous envoie les verroux que vous me demandez. Je les ai fait faire comme ceux de nos grilles du Chœur, & n'ai pas cru qu'ils dussent être plus propres. Ils m'ont tout l'air de n'être pas de votre goût; mais vous vous en contenterez, s'il vous plait; puisque nous autres, qui ne croyons pas être

moins délicates que vous, nous n'en avons pas de plus beaux. Je ne trouve rien de mieux que ces petits verroux ; & je ne fais ce que vous voulez me dire avec vos serrures. On est après à faire les Crucifix, je crois qu'ils vous reviendront à un ducat la pièce.

Vous trouverez sous cette enveloppe les différentes explications qui ont été données sur les paroles que vous sçavez, que j'avois d'abord proposées à mon frere pour les proposer à d'autres. Les Auteurs de ces explications étoient demeurés d'accord de les envoyer à nos Sœurs de Saint Joseph d'Avila, pour qu'elles jugeassent qui avoit le mieux rencontré ; mais l'Evêque, qui se trouva présent, leur ordonna de me les envoyer, & voulut que je fusse leur Juge ; à quoi il me falut obéir, quoiqu'en vérité j'eusse pour lors si mal à la tête, qu'à peine pouvois-je lire. Vous me ferez plaisir de montrer tout cela au Pere Prieur & au Pere Nicolas ; mais il faut commencer par leur exposer le fait, & ne leur pas laisser lire ma décision qu'après qu'ils auront lû les explications. Je vous prie aussi de me renvoyer, si vous pouvez, tous ces papiers, parce que notre Pere se fera un plaisir d'en prendre lecture ; & d'ailleurs on me les demande à Avila, quoique ce ne soit pas ici la route du Messager.

Je vous envoie aussi une Lettre de mon frere, où il me parle des grandes faveurs que Dieu lui fait. J'en ai plusieurs de lui qui traitent de la même matiere ; mais j'ai trouvé celle-ci sous ma main ; & comme vous lui voulez du bien, je suis persuadée qu'elle vous fera plaisir à lire. Ayez soin de la déchirer aussi tôt après l'avoir lûe, & demeurez avec le Seigneur. Quand je suis à m'entretenir avec vous, je ne finirois pas si je m'en croyois, & je sens pourtant que cela me fait mal de tant écrire. Je prie la Divine Majesté de vous rendre Sainte, & je suis toujours bien tendrement,

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante

Ce 2 Mars 1577.

THERESE DE JESUS.

Sçachez-moi gré de vous avoir écrit de ma main. Je n'en ai point encore tant fait pour nos Sœurs de S. Joseph d'Avila.

S ij

ANN.

1577.

2. Mars.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte parle ici d'une Religieuse, à qui son Confesseur avoit donné ordre un peu trop légèrement, de mettre par écrit les faveurs particulieres qu'elle prétendoit avoir reçues de Dieu. Elle recommande à la Prieure de ne pas permettre que la chose éclate au-dehors, dans la crainte que cela ne leur attirât quelques nouvelles persécutions. Et en effet on ne sçauroit apporter une trop grande circonspection sur cette matiere.

Le Pere Acosta étoit un Jésuite fort avancé dans la vie contemplative. Ces différentes explications, & ce jugement de la Sainte qu'elle envoyoit à la Prieure de Séville, avoient pour objet les paroles mystérieuses, *Cherche-toi en moi*. Elles font la matiere de la XXIII. Lettre de ce Volume, adressée à Dom Alvaro de Mendoza, Evêque d'Avila.

L E T T R E X X I X.

A Monsieur le Licencié, DOM GASPARD DE
VILLENUEVE, à Malagon.

Elle lui marque ses intentions au sujet de la Profession de deux Novices, dont l'une étoit sœur de cet Ecclésiastique; & désapprouve le mécontentement des Carmelites de Malagon.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MONSIEUR ET MON PERE.

ANN. **J**E commence par vous dire que, si j'avois la tête aussi forte que j'ai d'envie de m'entretenir avec vous, ma Lettre ne seroit pas si courte; car mon dessein étoit de répon-

1577.

17. Avril.

dre fort au long à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par rapport à l'affaire de Mademoiselle votre sœur, ma chere Fille; je suis fort aise qu'il ne tienne ni à vous ni à elle, qu'elle ne s'acheve. Je ne sçais ce que cet Enigme signifie, ni sur quoi se fonde la Mere Supérieure. La Mere Prieure Briande m'en a écrit, & je lui fais réponse. Jè serois assez pour qu'on suivît son avis, si vous le trouvez bon; sinon vous n'avez qu'à donner vos ordres, on les exécutera. Pour moi je ne m'en mêle plus.

ANN.

1577.

17. Avril.

A l'égard de la Sœur Marianne, mon intention est qu'elle fasse Profession à son rang. Pourvû qu'elle sçache dire son Office, & que du reste elle soit attentive; c'est tout ce qu'il nous faut. Nous en avons bien reçu d'autres qui n'en sçavoient pas davantage, & cela par l'avis des Docteurs. Je mande à la Mere Supérieure que c'est mon intention, à moins que vous n'en jugiez autrement; car je m'en rapporte à ce qu'il vous plaira d'en ordonner.

Ayez la bonté, s'il vous plaît, de faire mes complimens à la Sœur Jeanne Baptiste, & à la Sœur Béatrix; & de leur dire que, puisqu'elles vous ont, elles n'ont qu'à s'adresser à vous pour leurs besoins intérieurs, si elles ne trouvent pas la Supérieure suffisante: mais recommandez-leur, je vous prie, de ne se pas tant plaindre; puisqu'au bout du compte cette Supérieure ne les tue point, ni ne détruit leur Maison, ni ne les laisse manquer du nécessaire. Je sçais bien ce qu'elles veulent dire; mais jusqu'à ce que le Pere-Visiteur aille sur les lieux, il n'y a rien à faire.

Ah, MON PERE, qu'il est triste de voir tant d'inconstance dans les Religieuses de cette Maison! Combien de choses leur paroissent autrefois insupportables dans la même personne qu'elles adorent aujourd'hui! Il faut avouer qu'elles mettent bien de l'amour propre dans la pratique de l'obéissance. Aussi Dieu les punit-il par où elles manquent. Prions-le de nous conduire tous à la Perfection. Ainsi soit-il. Ces bonnes Sœurs sont encore bien novices dans la vertu; & je m'en étonnerois moins, si elles ne vous avoient pas pour Directeur. Je prie le Seigneur de vous conserver. Faites-moi la grace de m'écrire de tems en tems; c'est une consolation pour moi,

ANN.

1577.

17. Avril.

& je n'en ai pas beaucoup d'autres. Je suis avec beaucoup de respect,

MONSIEUR ET MON PERE,

Votre indigne Servante & Fille

Ce 17. Avril.

THERESE DE JESUS.

J'avois dessein de faire réponse à la Sœur Marianne ; mais la foiblesse de ma tête ne me le permet pas. Je vous supplie seulement de lui dire que, si elle agit comme elle écrit, nous lui passerons bien volontiers le défaut qu'elle a, de ne sçavoir pas si bien lire qu'une autre. Sa Lettre m'a fait grand plaisir ; & pour réponse, je lui envoie la permission de faire ses vœux. Si par hazard le Pere-Visiteur tarδοit trop, elle pourra les faire entre vos mains, à moins que vous n'en jugiez autrement que moi. Il me semble que vous avez pour cela un caractère suffisant, & elle doit compter, en les faisant entre vos mains, qu'elle les fait entre les mains de Dieu, comme cela est effectivement.

R E M A R Q U E S.

IL faut observer, pour l'intelligence de cette Lettre, que la Mere Briande, Prieure du Couvent des Carmelites Reformées de Malagon, Fille d'une grande vertu, & fort estimée de la Sainte, ayant été attaquée d'une maladie qui tiroit en longueur, la Sainte la fit passer de Malagon à Tolède, où elle resta long-tems ; & qu'en attendant sa guérison, cette Maison fût gouvernée par une Supérieure, dont les Religieuses ne furent pas contentes.

☞ La Mere-Prieure de Malagon étoit encore à Malagon le 11. Novembre 1576, date de la XXVI. Lettre du second Volume. Elle n'y étoit plus, & étoit arrivée à Tolède le 6 Mai 1577, date de la XXXVI. du même Tome. Nous Voyons par la XL du même Tome, aussi écrite en 1577, que la Sainte congédia ce Confesseur dans la même année. Ces circonstances réunies font suffisamment connoître que la présente Lettre n'a pu être écrite que le 17 Avril de la même année, dans un tems postérieur au transport de la Mere-Prieure, mais antérieur au renvoi du Confesseur.

Il falloit pourtant que la Sainte lors de la présente Lettre, se fût absentée de To-

lède pour quelque tems ; car la Sainte dit que la Mere Briande lui a écrit, & qu'elle lui fait réponse ; & certainement si elles eussent été toutes deux à Tolède, elles n'eussent pas été dans le cas de s'écrire ; mais on ne peut pas supposer que la Mere Briande fût encore alors à Malagon, puisqu'il y avoit une Supérieure à sa place.

LETTRE XXX.
 AU ROI D'ESPAGNE
 PHILIPPE SECOND.

*La Sainte implore la protection du Roi, à l'occasion
 d'un Mémoire présenté à SA MAJESTE', injurieux
 au Pere Gralien, & à la Réforme.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT INCESSAMMENT AVEC
 VOTRE MAJESTE'.

SIRE,

J'AI appris qu'on a depuis peu présenté à VOTRE MA-
 JESTE', un Mémoire contre le Pere Gralien. Cette nou-
 velle ruse du Démon & de ses ministres me cause les plus
 cruelles allarmes. On ne se contente pas de diffamer ce Ser-
 viteur de Dieu qui ne cesse de nous édifier ; & qui, suivant
 ce qu'on me mande des Monasteres qu'il visite, les laisse
 tous remplis d'un nouvel esprit de ferveur ; on tâche encore
 de deshonorer ces Monasteres où Dieu est si fidèlement
 servi.

L'un des principaux Acteurs de cet odieux complot est
 un Carme Déchaussé qui, avant de prendre l'habit, étoit
 Domestique dans nos Maisons, & qui plus d'une fois a don-

ANN.
 1577.
 13. Sep-
 tembre.

ANN.
1577.
13. Sep-
tembre.

né des preuves de son peu de jugement. Les envieux du Pere Gratien se sont servis de ce Religieux, & de quelques autres qui sont animés contre lui, parce que c'est à lui, comme Visiteur, de les punir, lorsqu'ils sont en faute. On leur a fait signer des choses si extravagantes, & je puis dire si monstrueuses pour des personnes de notre Etat, que si je n'étois allarmée du mal que le Démon se propose d'en faire résulter, je serois la premiere à m'amuser des contes qu'ils débitent de nos Carmelites. Au nom de Dieu, SIRE, ne permettez pas que des dépositions aussi scandaleuses soient portées dans les Tribunaux de la Justice. Le monde est fait de façon que bien des gens pourroient nous soupçonner d'avoir donné matiere à la médisance, lors même que notre innocence seroit le mieux prouvée; & il est à craindre que la plus petite tache ne nuise au progrès de notre sainte Réforme, sur laquelle jusqu'aprèsent, Dieu a versé ses bénédictions.

VOTRE MAJESTÉ peut facilement instruire sa Religion, en se faisant rendre compte d'une Attestation que le Pere Gratien a jugé à propos de faire faire. Cet Acte renferme le témoignage de plusieurs personnes également considérables par leurs lumieres & leur vertu, qui communiquent avec nos Religieuses. D'ailleurs on peut découvrir par le moyen d'une Information juridique, le motif qui fait agir les Auteurs du Mémoire. Je supplie donc instamment, VOTRE MAJESTÉ, d'apporter son attention à cette affaire. La gloire de Dieu y est intéressée; car si nos adversaires s'aperçoivent que l'on fait quelques cas de leurs allégations, ils ne manqueront pas, pour secouer le joug de la Visite, d'accuser d'hérésie quiconque osera s'en charger; & où la crainte de Dieu est presque bannie, l'on n'est point embarrassé pour trouver des témoins.

Je suis sensiblement touchée de la persécution que souffre ce Serviteur de Dieu, dont je connois la droiture & la vertu. C'est ce qui m'engage à conjurer VOTRE MAJESTÉ de le protéger, ou de donner ses ordres, pour qu'il ne soit plus exposé à de pareils dangers. Il a pris naissance dans une Famille qui vous est particulièrement attachée, & il est assurément très méritant par lui-même. Je le regarde comme un
homme

homme envoyé du Ciel ; & je ne doute pas que la Sainte Vierge, en qui il a toujours eû une dévotion singulière, ne lui ait inspiré le dessein d'entrer dans notre Ordre, pour venir à mon secours dans un tems où les forces commençoient à me manquer, après avoir travaillé seule pendant plus de dix-sept ans.

ANN.
1577.
13. Sep-
tembre.

Peut-être, SIRE, abusé-je dans cette Lettre des momens précieux de VOTRE MAJESTÉ ; mais le tendre & respectueux attachement que j'ai pour Elle, me donne quelque droit à ses bontés ; & je considère que, puisque Dieu souffre mes plaintes indiscrettes, VOTRE MAJESTÉ voudra bien aussi les souffrir. Plaise à sa miséricorde d'exaucer les prieres que nos Religieux & nos Religieuses ne cessent de lui adresser pour la conservation de votre Personne sacrée, qui est notre unique appui sur la Terre.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

A Avila ce 13. Sep-
tembre 1577.

L'indigne Servante & Sujette
THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

C'EST à Séville que s'étoit élevé la persécution qui donna lieu à cette Lettre, dans laquelle trois choses sont à remarquer ; le zèle de la Sainte ; la confiance qu'elle avoit dans les bontés de Philippe second ; & la pieuse liberté avec laquelle elle écrivoit à ce Monarque.



LETTRE XXXI.

AU Révérend PÈRE JÉRÔME GRATIEN DE LA MÈRE
DE DIEU, premier Visiteur, & premier Provincial
des Carmes Déchauffés, Directeur de la Sainte.

P R E M I E R E.

*Elle répond à plusieurs de ses Lettres, & l'entretient
de différentes affaires; fait des réflexions très judi-
cieuses sur le caractère de la bonne Oraison; & donne
quelques Ordres pour le Couvent de Séville.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC
VOTRE RÉVÉRENCE, MON PÈRE.

ANN. 1577. 23. Oc-
tobre. **J**'AI reçu aujourd'hui trois de vos Lettres par la voie du
Directeur de la Poste; & hier je reçus celles dont Frere
Alphonse étoit Porteur. Dieu m'a bien récompensé de la
peine que le retardement de celles-ci m'avoit causé: qu'il
soit à jamais béni de vous avoir conservé en santé. Je fus
d'abord fort allarmée, lorsqu'on apporta les paquets de la
Mere Prieure, & que dans l'un ni dans l'autre il ne se trouva
aucunes Lettres de vous pour moi. Imaginez-vous le cha-
grin que cela me fit; mais heureusement j'eus bien-tôt de
quoi me consoler. De grace, souvenez-vous de m'accuser la
réception de mes Lettres; la plupart du tems vous ne ré-
pondez point à ce que je vous écris, & encore oubliez-vous
de dater les vôtres.

Vous me demandez dans vos deux dernières comment les
choses se sont passées entre Madame votre Mere & moi. Je
vous l'ai mandé par la voie du Messager de cette Ville, &

je compte que vous me répondez à cet article, par la Lettre que vous me marquez que je dois recevoir par la voie de Madrid. Ainsi je n'ai point d'inquiétude à cet égard. Je me porte bien. Mon Isabelle est toute notre récréation. C'est quelque chose d'étonnant que sa satisfaction & sa gaieté. Je reçûs hier une Lettre de Madame votre Mere ; tout le monde est en bonne santé.

ANN.

1577.

23. Octobre.

J'ai bien remercié Dieu de la tournure que prennent nos affaires ; mais j'ai été étrangement surprise des choses que Frere Alphonse m'a rapporté qu'on disoit de vous. Bon Dieu, qu'il étoit nécessaire que vous fîssiez ce voyage ! Quand vous n'auriez fait autre chose que de vous montrer, vous y étiez obligé en conscience, pour l'honneur de l'Ordre. Je ne conçois pas comment ces gens-là ont eû le front de publier de pareilles calomnies. Dieu veuille les éclairer. Si vous aviez quelqu'un en main, en qui vous pussiez prendre confiance, ils mériteroient bien qu'on leur fit le plaisir de leur donner un autre Prieur. Mais c'est une matiere qui n'est pas à ma portée, ni de mon ressort. Celui qui a donné le conseil, dont vous me parlez, m'a bien étonnée ; ç'eût été ne rien faire. C'est une chose étrange & bien pénible pour vous, que vous ayez là-bas quelqu'un qui vous soit contraire en tout. Sans doute il eût bien fait de refuser cette place ; mais que voulez-vous, on ne leur a pas appris à désirer d'être peu estimés dans ce monde.

N'est-ce pas une merveille que Paul avec autant d'occupations qu'il en a, puisse conserver toute sa tranquillité, en traitant avec Joseph ? J'en bénis Dieu de tout mon cœur. Dites-lui, je vous prie, MON RÉVÉREND PÈRE, qu'il prenne son parti de se contenter de sa maniere d'Oraison ; & qu'il ne s'embarrasse pas si son Entendement reste sans action, quand c'est la volonté de Dieu de le favoriser d'une autre maniere. Vous lui direz aussi, s'il vous plaît, que je suis fort contente de ce qu'il m'écrit. Le grand principe dans ces Matieres Intérieures & Spirituelles, c'est que l'Oraison la mieux faite & la plus agréable à Dieu, est toujours celle qui laisse après elle de meilleurs effets. Je n'entends point parler des grands Desirs ; car quoique ce soit une bonne chose que les

Desirs, ils ne font pas toujours tels que notre amour propre nous les présente. J'appelle de bons Effets ceux qui s'annoncent par les Œuvres; de sorte que l'Âme fasse connoître le désir qu'elle a de la gloire de Dieu, par son attention à ne travailler que pour lui, à n'occuper sa Mémoire & son Entendement, que de choses qui lui soient agréables, & à lui marquer de plus en plus l'Amour qu'elle lui porte.

Oh! que c'est bien là la véritable Oraison, & non pas ces goûts qui n'aboutissent qu'à notre propre satisfaction. Quand l'Oraison n'a pas le caractère que je viens de dire, il reste souvent dans l'Âme beaucoup de lâcheté, de vaines frayeurs, & même de l'aigreur contre ceux qui font peu de cas de nous. Pour moi je ne désirerois point d'autre Oraison que celle qui me feroit croître en vertus. Quand elle seroit accompagnée de grandes Tentations, de Sécheresse & de Tribulations, je la regarderois comme la meilleure, parce qu'elle me rendroit plus humble, & par conséquent plus agréable à Dieu. Car il ne faut pas croire que celui, qui souffre, ne prie pas, lorsqu'il offre à Dieu ses souffrances. Souvent il prie beaucoup plus que celui qui se rompt la tête dans un coin de sa Cellule, pour s'exciter à l'Oraison, & qui croit avoir beaucoup fait, s'il a tiré par force quelques larmes de ses yeux.

Pardonnez si je vous donne une commission aussi étendue pour Joseph. Je compte que l'amitié qu'il porte à Paul, vous engagera de vous en charger, supposé que vous approuviez mes idées; autrement ne lui en dites mot. Je dis seulement ce que je souhaiterois qui m'arrivât; & j'ajoute que ce sont deux grands articles que les bonnes œuvres & la bonne conscience.

Ce que vous me marquez du Pere Jean, m'a fait grand plaisir. Il pourroit fort bien arriver que, d'un mal que le Démon auroit voulu faire, Dieu en fit sortir un bien; mais il faut être extrêmement sur ses gardes; car je suis persuadée que le Démon employera toutes sortes de ruses pour nuire à Elisée. Ainsi il a grande raison de s'en défier. Je crois même qu'il ne faudroit pas ajouter beaucoup de foi à ces sortes de choses; car si c'est afin que Jean fasse péni-

rence, Dieu lui en a fourni plus de matieres qu'il ne lui en falloit pour lui seul; auffi les trois autres qui devoient lui donner confeil, en ont-ils eû bien-tôt leur bonne part, comme Jofeph l'avoit prévû.

Pour la Sœur S. Jerôme il faudra lui faire manger de la viande pendant quelques-jours, & lui défendre l'Oraïfon. Il fera auffi fort à propos que vous lui ordonniez de ne traiter qu'avec vous, ou de m'écrire. C'est une imagination foible. Elle croit voir & entendre les choses qu'elle médite. Cependant, comme c'est en même-tems une très-bonne Ame, je ne voudrois pas affurer qu'il n'y ait eû, & qu'il ne puiſſe encore y avoir du vrai.

Je penſe de même ſur le compte de la Sœur Beatrix; quoique, ce qu'on m'écrit touchant le tems de ſa Profefſion, ne me paroïſſe pas une fantaïſie; & qu'au contraire je le trouve aſſez bien. Elle eſt auffi dans le cas qu'on la faiſſe peu jeûner. Donnez ſur cela vos ordres à la Prieure, & que de tems en tems on défende l'Oraïfon à ces deux Religieufes, en les occupant à d'autres exercices, pour éviter un plus grand mal. Croyez-moi, MON PERE, ces précautions-là ſont néceſſaires.

L'article des Lettres m'a fort chagrinée; mais vous ne me dites point ſi celles qui ſont tombées entre les mains de Peralte, étoient importantes. Je vous envoie un Meſſager exprès. Ah que j'ai porté d'envie à nos Sœurs, qui ont eû le bonheur d'entendre vos Sermons! Il paroît bien qu'elles méritent les douceurs, & moi les amertumes. Cependant Dieu ne peut m'en envoyer tant que je ne les accepte volontiers pour l'amour de lui. J'ai été fâchée d'apprendre que vous deviez aller à Grenade. Je voudrois ſçavoir combien vous comptez y reſter, & en même-tems comment je ferai pour vous écrire, & où j'adreſſerai mes Lettres. Au nom de Dieu, n'oubliez pas à me répondre ſur tout cela. Je n'ai reçu aucun blanc-ſeïng. Je crois que j'en aurai beſoin de deux; envoyez-les moi, je vous prie. Je vois la peine que vous avez; & juſqu'à ce que vous ſoyez un peu plus tranquille, je voudrois pouvoir vous ſoulager en quelque choſe. Je prie Dieu qu'il vous donne la paix & toute la ſainteté

A N N.

1577.

23. Oc-
tobre.

que je vous désire. Et je suis toujours avec une parfaite
 ANN. vénération,

1577.
 23. Oc-
 tobre.

MON REVEREND PERE,

Ce 23. Octobre.

Votre indigne Servante
 THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

CETTE Lettre n'est pas une des moindres de la Sainte, quoique le style familier qui y regne, fasse assez connoître le peu de soin qu'elle a pris à l'écrire. L'on admire surtout l'endroit de la Commission qu'elle donne à Paul pour Joseph.

Il faut observer pour l'intelligence de la Lettre que, sous le nom de Joseph, la Sainte entend parler de la Mere Marie de Saint-Joseph, Prieure du Couvent de Séville; & que sous ceux de Paul & d'Elisée, elle désigne le Pere Gratien lui-même, qu'elle appelle tantôt d'une façon & tantôt d'une autre. Elle déguisoit ainsi les noms, pour donner le change à ceux qui auroient pû intercepter ses Lettres, parce qu'elle écrivoit dans un tems de trouble & de persécutions.

Cette Isabelle, dont elle fait ici mention, étoit une des Sœurs du Pere Gratien, qui prit l'habit de la Réforme à Toléde, étant encore fort jeune, sous le nom d'Isabelle de Jesus. La Mere s'appelloit Dona Juana d'Antisco. Elle avoit passé depuis peu à Avila, & avoit rendu visite à la Sainte. Cette Dame fut heureuse en enfans; presque tous entrerent dans l'Ordre du Carmel.

La date de cette Lettre est fort difficile à fixer. Il semble effectivement qu'elle soit postérieure à celle du 15 Avril 1578, qui est la XXXVI. dans laquelle la Sainte dit qu'elle attend la Mere du Pere Gratien; parce que dans celle-ci la Sainte parle d'une entrevue qui s'est faite entre cette Dame & elle. C'est sans doute cette considération qui a déterminé l'Editeur Espagnol à placer la présente Lettre parmi celles de l'année 1578, après celle du 15 Avril; & M. de Palafox paroît avoir été de ce sentiment; mais quand on y regarde de plus près, on reconnoît que la présente Lettre n'a pû être écrite en 1578; car d'un côté il est évident que, lors de cette Lettre, le Pere Gratien étoit à Séville: & d'un autre côté ce Pere ne pouvoit être à Séville le 23 Octobre 1578, puisqu'il étoit alors detenu Prisonnier au Couvent des Carmes Mitigés de Madrid, par ordre du Nonce Segá, en haine de ce qui s'étoit passé au Chapitre tenu par les Mitigés à Almadouar le 9 du même mois, suivant ce que nous apprenons de l'Histoire générale de l'Ordre, Part. 2. Liv. 4. Chap. 7. C'est ce qui m'a déterminé à placer la présente Lettre dans l'année 1577, avec d'autant plus de raison que l'Histoire nous

LETTRE TRENTE-DEUXIÈME. 157

apprend encore que le Pere Gratiën vint à Séville dans cette année là, à son retour de Madrid. Rien n'empêche qu'il n'y ait eû plusieurs entrevûes entre la Sainte & la Mere du Pere Gratiën.

La Sainte honoroit le Pere Gratiën de sa plus intime confiance. Voyez, au sujet de ce Pere, les Remarques & les Notes sur la Lettre XXIV. du second Tome.

LETTRE XXXII.

A Monseigneur l'Illustissime Dom ALVARO DE MENDOÇA, Evêque d'Avila, à Olmede.

SECONDE.

Elle lui rend compte de sa santé ; le remercie de ce qu'il avoit bien voulu consentir que le Monastere de Saint Joseph d'Avila passat de sa Jurisdiction sous celle de l'Ordre ; lui parle d'une affaire concernant une Demoiselle, Pensionnaire dans un Couvent d'Avila ; & lui recommande un Ecclésiastique, pour un Bénéfice.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS,
MONSEIGNEUR,

ME voila guérie, Dieu merci, hors ma tête qui me fait toujours mal. J'y entends toujours le même bruitement ; mais, pourvû que je sçache que vous vous portez bien, j'endurerois volontiers bien d'autres maux. Je vous rends, ainsi que nos Meres, mille & mille graces de la bonté que vous avez de nous écrire. C'est pour nous une grande consolation. Elles sont venues me montrer vos Lettres, & m'en ont paru extrêmement flattées, comme de raison.

Que n'avez-vous pû voir, MONSEIGNEUR, le besoin que nous avons, que la visite de notre Maison fût confiée à

ANN.
1577.
Vers la
fin.

A N N.
 1577.
 Vers la
 fin.

quelqu'un qui fût en état d'expliquer nos Constitutions, & qui les scût pour les avoir pratiquées ! Vous auriez à présent bien de la satisfaction ; vous connoîtriez mieux le prix de la bonne œuvre que vous avez faite, & le grand service que vous avez rendu à cette Maison, en ne la laissant pas davantage sous l'autorité d'un homme qui n'étoit pas en état de s'appercevoir par où le Démon pouvoit, & avoit même commencé d'y entrer. Je ne veux pas dire qu'il y eût de la faute de personne, & que les intentions ne fussent les meilleures du monde ; mais en vérité je ne me lasse point de rendre grâce à Dieu de cet heureux changement. Quant à ce que vous me marquez, MONSEIGNEUR, des besoins & des nécessités où nous pourrions être exposées par la suite, lorsque notre Evêque ne se mêlera plus de nos affaires ; que cela ne vous fasse point de peine : nos Monasteres tireront plus d'assistance les uns des autres, qu'ils n'en pourroient espérer de l'Evêque ; car il ne faut pas que nous nous flattions d'en trouver beaucoup qui ayent pour nous l'amitié que vous nous portez. Toute notre peine est d'être privées de votre présence ; du reste il ne paroît pas qu'il se soit fait chez nous aucun changement. Nous vous sommes toujours également soumises, & vous devez toujours compter sur la même soumission de la part de nos Supérieurs, surtout du Pere Gratien, à qui il semble que nous ayons communiqué le tendre attachement que nous avons pour vous. Je lui ai envoyé aujourd'hui votre Lettre, parce qu'il n'est point ici. Il est allé à Alcala pour faire les Dépêches des Religieux qui vont à Rome. C'est un grand Serviteur de Dieu, & nos Sœurs en sont toutes très-satisfaites ; dans la persuasion où elles sont, qu'il se conformera en toutes choses aux ordres de VOTRE GRANDEUR.

A l'égard de votre Demoiselle, je ferai, MONSEIGNEUR, ce que vous m'ordonnez, pourvû néanmoins que l'occasion s'en présente ; car la personne qui vint m'en parler, n'a point accoutumé de venir en cette Maison ; & même de la maniere qu'il s'expliqua, il ne sembloit pas qu'il fût question de mariage ; mais depuis que j'ai lû votre Lettre, j'ai pensé que ce pourroit bien être cela, & que la personne vouloit

mettre

mettre obstacle ; je ne crois pas cependant qu'il s'intéresse pour qui que ce soit. Je croirois plutôt qu'il agit uniquement par zèle pour le bien public, & pour le service de Dieu. Plaise à Sa Divine Majesté conduire cette affaire de la manière la plus convenable à sa gloire ; mais les choses sont au point que vous en entendrez parler, quand vous ne le voudriez pas. J'ai bien de la consolation de vous voir assez dégagé des soins d'ici-bas, pour que ceci ne vous trouble point. Voyez, MONSIEUR, s'il seroit à propos d'en avertir l'Abbesse, & que vous témoignassiez être fort fâché. Cela produiroit peut-être un bon effet. Tout ce que je puis vous dire, c'est que la personne m'a parlé dans les termes les plus forts.

Je ne sçais, MONSIEUR, comment m'y prendre, pour recommander à VOTRE GRANDEUR l'affaire du Maître Daça. Je souhaiterois bien que vous pussiez faire quelque chose pour lui, & si peu que ce fût, j'en aurois toujours bien de la joie. Je connois son attachement pour vous, & je lui ai oui dire qu'il vous aimoit tant que, s'il croyoit vous causer le moindre déplaisir, en vous priant de lui faire quelque bien, il se résoudroit volontiers à vous servir, sans jamais vous rien demander ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit un peu mortifié, & qu'il ne se plaigne de son peu de bonheur, lorsqu'il voit les graces que vous avez faites, & que vous faites tous les jours à d'autres qu'à lui. Il écrit à VOTRE GRANDEUR, au sujet du Canonat, & il se flatte de l'espérance que, si quelque chose vient à vaquer, vous voudrez bien l'en gratifier. Pour moi j'en aurois d'autant plus de satisfaction, que je suis persuadée que vous feriez en cela une œuvre agréable à Dieu & aux hommes ; & en vérité vous le lui devez. Dieu veuille qu'il se présente quelque chose, pour que vous ayez lieu de contenter tout le monde. Quand ce seroit moins qu'un Canonat, je lui conseillerois de le prendre. Au bout du compte, MONSIEUR, tout le monde n'est point obligé de vous aimer de la même manière que vos Carmelites, qui ne demandent rien, sinon que vous les aimiez, & que vous vous portiez bien. Mon frere, qui est actuellement au Parloir, partage avec nous ces

ANN.
1577.
Vers la
fin.

AN N.
1577.
Vers la
fin.

* Daça.

sentimens. Il a l'honneur de vous présenter ses respects, & Therese se prosterne à vos pieds; mais nous sommes, toutes très-mortifiées de l'invitation que vous nous faites, de prier le Seigneur pour vous. Pouvez-vous douter un moment de notre exactitude à remplir ce devoir? En vérité c'est nous faire injure. On me presse de donner cette Lettre, & je n'ai pas le tems de vous en dire davantage. Je finis donc, en vous répétant que le Maître * sera très-content, pourvû que vous ayez la bonté de lui dire que le premier Bénéfice qui viendra à vaquer, sera pour lui; & en vous protestant que je suis pour la vie, avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

L'indigne & très-soumise Servante
THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

DOM Alvaro de Mendoza, à qui cette Lettre est adressée, étoit alors Evêque d'Avila, d'où il passa à l'Evêché de Palence. Il étoit de l'illustre Maison des Comtes de Ribadavia, & sa vertu le rendoit aussi recommandable que sa naissance. Ce fût sous ses auspices que Sainte Therese jeta les premiers fondemens de la Réforme; il fut son plus zélé Défenseur, & reçut sous sa Jurisdiction le premier Couvent des Carmelites Réformées, qui fut celui de S. Joseph d'Avila.

Il rendit à la Sainte & à son Ordre deux services signalés. Le premier, de lui donner un azile dans les tems de persécution, & de la protéger contre ses Ennemis qui étoient très-puissans, comme l'Histoire nous l'apprend. Le second, de mettre les Carmelites * sous la direction des Carmes Déchauffés. Il étoit juste & naturel que la Sainte conservât la plus vive reconnoissance de tant de bienfaits.

* De Saint Joseph d'Avila.

Le Maître Gaspard Daça, qu'elle recommanda au Prélat, étoit son Chapelain; & comme il fut depuis Chanoine d'Avila, il y a lieu de croire que la recommandation de la Sainte y eût bonne part.

Il y a aussi toute apparence que la Demoiselle, dont elle parle, tou-

choit de près au Prélat, & qu'elle ne se conduisoit pas avec tout le recueillement qu'on auroit pû désirer dans le Couvent où ses Parens l'avoient fait mettre. Ces sortes de personnes sont toujours mieux chez leurs Pere & Mere que dans les Maisons Religieuses, & pour ces Maisons & pour elles-mêmes.

☞ L'Histoire générale de l'Ordre, Part. 1. Liv. 3. Chap. 25. nous apprend que ce fut vers le mois d'Août 1577, que Dom Alvaro de Mendocça fut nommé à l'Evêché de Palence; & que la Sainte profita de cette circonstance, pour engager ce Prélat à consentir que le Monastere de Saint Joseph d'Avila, qu'il avoit reçu sous sa Jurisdiction lors de la Fondation, passât sous l'obéissance de l'Ordre. Il est clair que cette Lettre fût écrite dans ce tems-là; c'est-à-dire, dans les derniers mois de l'année 1577.

LETTRE XXXIII.

Au Révérend Pere GONZALE D'AVILA, l'un de ses Directeurs.

La Sainte par obéissance lui explique de quelle maniere elle entend que les Supérieurs doivent se livrer aux affaires temporelles.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MON REVEREND PERE.

LA Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui, m'a plus mortifiée qu'aucune autre que j'aie reçûe de vous depuis long-tems. Je ne suis pas assez humble pour souhaiter d'être regardée comme une Fille orgueilleuse; & vous ne devriez pas, ce me semble, faire briller votre humilité si fort à mes dépens. Si j'eusse suivi mon premier mouvement, j'aurois déchiré votre Lettre de bon cœur. Oui, je vous le répète, MON RÉVÉREND PERE; personne n'entend comme vous, à me mortifier, & à me faire comprendre ce que je suis, puisqu'il vous semble que je me crois capable d'enseigner les autres. Dieu m'en préserve, ni que la pensée m'en vienne

ANN.
1578.

ANN.
1578.

seulement ; mais au bout du compte je ne puis m'en prendre qu'à moi-même, ou plutôt au desir que j'ai de vous voir en bonne santé. C'est mon foible, je l'avoue, & c'est la source de toutes les impertinences que je vous débite journellement. Si je vous aimois moins, je ne vous parlerois pas si librement & avec aussi peu de circonspection. Je vous dirai même que l'autre jour, après vous avoir quitté, il me vint un scrupule sur certains propos que je vous avois tenus, & je puis bien vous assurer que, sans celui que je me fais de vous défobéir, je ne répondrois point à votre Lettre, tant j'ai de répugnance pour ce que vous exigez de moi. Dieu veuille recevoir ceci comme un effet de ma soumission.

Un de mes plus grands défauts, MON RÉVÉREND PÈRE, c'est de juger des autres par moi-même, dans les matieres d'Oraison. Ainsi vous ne devez pas faire grand cas de ce que je vais vous dire. Dieu sans doute vous réserve des lumieres supérieures à celles qu'il communique à une femmelette telle que moi.

Quand je considère la grace qu'il me fait, de permettre que je me tienne continuellement en sa présence, & qu'en même tems je jette les yeux sur cette multitude d'affaires qui me passent nécessairement par les mains, je trouve qu'il n'y a point de persécutions, ni de travaux qui me détournent tant que ces affaires. Lorsqu'elles sont de nature que l'expédition dépende de moi, il m'est arrivé (& c'est assez mon ordinaire) de me coucher à une & deux heures après minuit & quelquefois plûtard, pour m'en débarrasser, & mettre mon Ame en état de donner toute son attention à l'objet divin, en la présence de qui elle a le bonheur d'être. Je sçais que ces veilles ont considérablement altéré ma santé, & c'est ce qui me fait craindre que ce ne soit une Tentation ; cependant il me semble que mon Ame en devient plus libre ; & je me compare à quelqu'un qui, ayant dans la tête une grande affaire extrêmement essentielle pour lui, se dépêche d'expédier toutes les autres de moindre importance, pour n'en être plus détourné, & se livrer tout entier à celle qui lui importe le plus.

De-là vient que, tout ce que mes Religieuses peuvent

faire, je suis charmée de m'en décharger sur elles, quoiqu'il y ait bien des choses qui en quelque sorte iroient mieux si je m'en mêlois. Dieu qui connoît mon motif, a la bonté de suppléer à mon défaut; & plus j'ai d'attention à me dégager des soins du siècle, plus je trouve que je fais de progrès dans l'Oraison.

ANN.

1578.

Cependant, quoique je voye cela très-clairement, mon attention ne se soutient pas toujours, & souvent il m'arrive de me laisser emporter par le torrent des affaires; mais je ne suis pas long-tems sans m'appercevoir du tort que cela me cause; je sens que je pourrois être plus attentive à m'en débarrasser, & que je m'en trouverois mieux.

Ceci ne doit pas s'entendre des affaires importantes que l'on ne peut éviter; & c'est en quoi je me trompe souvent moi-même. Je suis persuadée, MON RÉVÉREND PÈRE, que vos occupations sont de cette nature; & je pense que ce seroit mal fait de vous en décharger sur un autre; mais, comme je vois que ces occupations altèrent votre santé, je souhairois que vous en eussiez moins. En vérité je ne puis m'empêcher de louer Dieu, quand je considère l'ardeur avec laquelle vous vous portez aux affaires de votre Maison. Je ne suis pas si simple que je ne comprenne bien tout le prix de la grace que le Seigneur vous a faite, en vous donnant un pareil talent, & le mérite qu'il y a à le bien employer, comme vous faites. Que vos Pères sont heureux! franchement je leur porte envie, & je voudrois bien avoir un Supérieur tel que vous; mais, puisque vous l'êtes de mon Ame, au moins vous devriez bien prendre pour elle autant de peine que vous en prenez pour cette fontaine, dont vous me parlez si agréablement. C'est une chose si nécessaire dans votre Maison qu'une fontaine, que quelque tems que cela vous prenne, l'importance de l'objet doit, ce me semble, vous ôter tout scrupule.

Je n'ai rien de plus à vous dire, MON RÉVÉREND PÈRE. Je vous parle dans la sincérité de mon cœur, comme je parlerois à Dieu même. Je pense que tout ce que fait un Supérieur dans la vûe de satisfaire aux devoirs de sa place, est si agréable à Dieu, qu'il lui donne en peu de tems & tout à la

ANN. 1578. fois la même mesure de graces qu'il lui auroit donnée par succession de tems. Ce que je vous dis là, je le sçais par expérience, de même que tout ce que je viens de vous dire. Si je vous ai quelquefois parlé différemment, c'est sans y faire attention, & parce que j'ai regret de vous voir presque toujours accablé d'affaires; mais quand j'y réfléchis davantage, je vois, comme je l'ai déjà dit, qu'il y a une grande différence à faire de vous à moi; je tâcherai de me corriger, en ne mettant plus au jour mes premières pensées, pûisque mon ingénuité me coute si cher. Il y auroit un moyen d'écartier de moi cette Tentation: ce seroit de vous bien porter. Je le souhaite de tout mon cœur, & je prie le Seigneur de me l'accorder. Je suis avec beaucoup de respect,

MON REVEREND PERE,

Votre très-humble Servante
THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

LE Pere Gonzale d'Avila, à qui cette Lettre est adressée, étoit alors Confesseur actuel de la Sainte, & Recteur du Collège où il demuroit, qu'on croit être celui d'Avila. Ce bon Religieux, ne se sentant pas porté à l'Oraison autant qu'il l'auroit souhaité, à cause des grandes occupations que sa Place lui donnoit, avoit communiqué sa peine à la Sainte par une de ses Lettres, & lui avoit commandé de lui donner conseil sur ce qu'il avoit à faire. La Pénitente satisfit par obéissance à ce que le Confesseur avoit exigé par humilité.

☞ Cette Lettre est sans date dans l'Original Espagnol, & il n'y a rien qui indique le tems auquel elle a été écrite; mais, comme le Pere Gonzale étoit Recteur des Jésuites d'Avila en 1578, suivant les Remarques sur la XLIII. Lettre du second Tome, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de la dater de la même année.



LETTRE XXXIV.

A Monseigneur l'Illustissime Dom TUTIONIO DE BRAGANCE, Archevêque d'Eborâ.

S E C O N D E.

Elle félicite ce Prélat sur sa Promotion ; lui donne des conseils & l'encourage ; lui rend compte de diverses persécutions qu'Elle & ses Religieuses ont essuyées ; & lui fait connoître les différens obstacles qui arrêtent le progrès de la Réforme.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MONSEIGNEUR.

IL y a plus de deux mois que je reçûs une Lettre de VOTRE GRANDEUR, & j'aurois bien voulu y répondre sur le champ. Si j'ai différé de le faire jusqu'à présent, c'est que, pour me conformer à votre Lettre, j'attendois de jour en jour le moment où je pourrois vous mander que le calme auroit succédé aux furieux orages qui depuis le mois d'Août nous agitent tous tant que nous sommes de Religieux & de Religieuses ; mais ce calme est encore bien éloigné, puisque nos affaires vont toujours de mal en pis, comme j'aurai l'honneur de vous l'expliquer dans un moment.

Je ne souhaiterois rien tant, MONSEIGNEUR, que de pouvoir m'entretenir avec vous de vive voix ; car, comment vous exprimer par écrit la satisfaction que m'a donnée la Lettre que j'ai reçue de vous cette semaine, par la voie du Pere-Recteur ? ce n'est pas que je n'eusse déjà appris de vos nouvelles (& même beaucoup plus clairement) il y a plus de trois semaines, & que la chose ne m'eût encore été dite

ANN.
1578.

16. Janv.

depuis d'une autre part. En vérité je ne conçois pas comment vous avez pu vous imaginer que cet événement demeureroit secret. Plaise à la Divine Majesté que ce soit pour sa plus grande gloire, & pour votre plus grand avancement dans la Perfection. Je l'espère, MONSEIGNEUR ; & croyez que les prières que font pour vous en cette occasion tant de saintes Ames, uniquement animées du desir de la gloire de Dieu, ne peuvent manquer d'être exaucées. Pour moi, quoique je ne sois qu'une Pécheresse, je ne laisse pas de prier pour vous très-assiduellement ; & nos Sœurs, vos humbles Servantes, en font de même dans tous nos Monasteres, où je trouve chaque jour des Ames, dont la haute piété me couvre de confusion. On diroit que Notre Seigneur se plaît à les choisir, l'une ici, l'autre là, pour les faire venir dans nos Maisons, de pays éloignés, où je ne sçais qui a pu leur parler de nous.

Ainsi, MONSEIGNEUR, ayez bon courage, & ne doutez nullement que ce ne soit la volonté de Dieu. Croyez au contraire (comme je le crois moi-même très-fermement) que Dieu veut que vous mettiez presentement à exécution le desir que vous avez toujours eû de le servir. Vous n'avez été que trop long-tems sans emploi, & Notre Seigneur a grand besoin de Pasteurs vertueux pour le soutien de son Eglise. En effet de quoi serions-nous capables, nous autres pauvres Filles qui n'avons d'autres mérites que de désirer sincèrement sa gloire, s'il ne suscitoit quelqu'un pour nous soutenir ? Nous vivons dans un siècle où la malice est montée à tel point, & où l'ambition est tellement autorisée par ceux-là même qui devoient la fouler aux pieds, qu'il semble que notre Seigneur veuille s'aider de ses Créatures, quoiqu'il soit bien assez puissant pour faire triompher sa vertu sans ce secours ; & comme ceux qu'il avoit d'abord chargés de la défendre, l'abandonnent ; il a soin de les remplacer par d'autres, dont le zèle & la vigilance lui sont connus. Tâchez donc, MONSEIGNEUR, de répondre aux desseins de Dieu sur vous. J'espère qu'il vous donnera la force, la santé, & toutes les grâces qui vous sont nécessaires pour réussir. Nos prières ne vous manqueront pas. C'est tout le service que

nous

nous pouvons vous rendre. Nous prions incessamment le Seigneur qu'il vous donne des Coopérateurs embrasés du désir de procurer le salut des Ames, & sur qui vous puissiez vous reposer. J'ai bien de la joie d'apprendre que les Peres Jésuites vous sont dévoués. Ce sont gens dont vous pourrez tirer de grands secours en toutes choses.

ANN.

1578.

16. Janv.

La réussite de l'affaire de Madame la Marquise d'Elche m'a causée bien de la joie. J'en ai été dans de grandes inquiétudes, jusqu'au moment où j'ai appris qu'elle étoit heureusement terminée. Dieu en soit loué. J'ai observé que, lorsqu'il nous envoie beaucoup de peines à la fois, il a coutume de faire suivre de près la consolation. Comme il connoît toute notre foiblesse, & qu'il fait tout pour le mieux, il proportionne les souffrances à nos forces. Je compte qu'il nous en arrivera de même, par rapport aux tempêtes dont nous sommes agitées depuis si long-tems; car je vous avoue que, si je n'étois aussi certaine que je le suis de la conduite de nos Religieux & de nos Religieuses, j'aurois appréhendé plus d'une fois que nos Ennemis ne vinssent à réussir dans le projet qu'ils ont formé de ruiner cette sainte Réforme, si heureusement commencée sous les auspices de la Sainte Vierge. Et en effet le Démon use de tels artifices dans cette affaire, qu'il semble que Dieu lui ait donné tout pouvoir.

Si vous étiez instruit, MONSIEUR, des efforts qu'on a faits, & des mesures qu'on a prises pour nous diffamer, principalement le Pere Gratien & moi, (car c'est là le Blanc où portent tous les coups) de la multitude des faux témoignages qui ont été rendus contre ce saint Homme, & des horribles Mémoires qui ont été présentés au Roi, tant contre ce Pere, que contre nos Religieuses, vous auriez peine à comprendre comment on a pu inventer tant de malice. Je compte cependant que cette persécution nous a beaucoup profité; car nos Sœurs n'en ont pas été plus affligées que si la chose ne les eût pas regardées; & le Pere Gratien a toujours montré tant de patience & de douceur, que j'en suis dans l'étonnement & dans l'admiration. Dieu a renfermé de grands trésors de graces dans cette belle Ame! Il s'est fait un devoir de prier particulièrement pour ses Enne-

— mis, & il souffre leurs calomnies avec joie, comme un autre
 ANN. S. Jérôme. Il n'y a que celles qui tombent sur nos Religieuses
 1578. qu'il ne peut pas supporter, ce qui vient de la connoissance
 16. Janv. qu'il a de leur vertu, ayant été à portée de les cultiver pendant les deux années qu'il a visité nos Monasteres. Aussi les regarde-t-il comme des Anges; & c'est ainsi qu'il les appelle.

Mais enfin Dieu a permis que les témoins, qui avoient déposé contre nous, se soient dédit de ce qui nous regardoit; & quant aux faits concernant le Pere Gratien, la vérité a aussi paru dans tout son jour par l'événement de l'Information que le Conseil a ordonnée. On s'est aussi dédit de bien d'autres choses; ce qui a fait connoître le grand nombre d'Ennemis que nous avons à la Cour, & la passion qui les faisoit agir. C'étoit par leur entremise que le Démon comptoit arrêter le progrès de ce saint Etablissement.

Au reste je ne sçais, MONSIEUR, si vous avez appris ce qui s'est passé au sujet de nos pauvres Sœurs de l'Incarnation, dont le crime est d'avoir malheureusement jetté les yeux sur moi, pour être leur Prieure. Toute la Ville est épouvantée de ce qu'elles ont souffert, & de ce qu'elles souffrent encore actuellement, sans qu'on puisse dire quand elles verront la fin de leurs maux. Le Pere Toftat les a traitées avec une rigueur extrême, jusqu'à les laisser plus de cinquante jours sans leur permettre d'entendre la Messe, ni de voir personne; & cette dernière défense subsiste encore aujourd'hui. Le Peuple les a même crû excommuniées; mais tout ce que nous avons ici de Théologiens ont assuré le contraire, par une raison bien sensible: c'est que je ne suis point nommée dans l'Excommunication, & qu'elle n'a été lancée contre elles qu'au cas qu'elles vinssent à choisir une personne du dehors. Or elles n'ont pas crû devoir me regarder comme telle, moi qui suis Professe de leur Maison, & qui y ai demeuré pendant long-tems. Et en effet je ne vois pas qui pourroit m'empêcher d'y retourner, si je le voulois, puisque j'y ai ma dot, & que d'ailleurs c'est la même Province. Il y a eû cependant une autre Prieure de nommée par le plus petit nombre; l'affaire est devant le Conseil, & je ne sçais quelle en sera l'issue.

J'ai eû certainement bien du chagrin de voir, à mon occasion, un si grand désordre, & un tel scandale dans la Ville, & tant de bonnes Ames troublées & alarmées; car le nombre des prétendues excommuniées ne va pas à moins de cinquante-quatre. Une seule chose m'a donné quelque consolation, c'est que j'ai fait humainement tout ce que j'ai pû pour les empêcher de m'élire. Je puis même assurer VOTRE GRANDEUR, qu'une des plus grandes peines qui pourroient m'arriver, seroit de me voir dans cette Maison, n'ayant pas eû une heure de santé dans tout le tems que j'y ai demeuré.

Mais quelque pitié que me fasse ces pauvres Filles, dont la vertu s'est signalée dans la maniere dont elles ont enduré cette persécution, je suis encore plus touchée de l'emprisonnement fait il y a plus d'un mois, par ordre du Pere Toftat, de deux de nos Peres qui étoient leurs Confesseurs. Ce sont des Religieux de la plus haute piété, qui ont édifié toute la Ville, depuis cinq ans qu'ils y sont, & à qui on a l'obligation d'avoir maintenu cette Maison dans l'état où je l'avois laissée. Au moins l'un des deux, qui est le Pere Jean de la Croix, est regardé de tout le monde comme un Saint, & je ne crois pas qu'on se trompe, car c'est selon moi un grand Serviteur de Dieu; l'un & l'autre avoient été chargés du soin de cette Maison par le Visiteur Apostolique, qui étoit un Religieux de S. Dominique, & encore par le Nonce précédent, sous les ordres du Pere Gratien, notre Visiteur. J'ignore ce que tout ceci deviendra. Ma plus grande peine c'est qu'ils ont été enlevés, sans que nous scachions où on les a menés; ce qui donne lieu de croire qu'ils sont étroitement resserrés. Je crains bien ici quelque abus de l'Autorité. Dieu veuille y remédier.

Pardonnez, MONSEIGNEUR, si je suis un peu longue; mais je crois devoir vous apprendre la vérité de tout ce qui se passe, en cas que le Pere Toftat aille dans vos quartiers. Le Nonce à son arrivée l'a beaucoup favorisé, ayant dit au Pere Gratien de ne plus s'entremettre dans la Visite. Il est vrai que cette défense verbale n'a pas pû faire perdre au Pere Gratien son Caractere de Commissaire Apostolique; car le Nonce n'avoit pas exhibé ses Pouvoirs: & d'ailleurs notre

ANN.

1578.

16. Janv.

Pere dit lui-même qu'on ne lui a pas fait rendre le Brevet de sa Commission ; mais ce saint homme n'a pas laissé de se retirer incontinent à Alcalá , & depuis à Pastrane , où il est demeuré dans une grotte en proie à la persécution , comme je viens de le dire , sans vouloir faire aucun usage de sa Commission , comme s'il eût été juridiquement suspendu.

Il désire de tout son cœur de ne plus exercer cette Charge ; & nous le souhaitons autant que lui , pour nous soustraire aux chagrins qui nous accablent , à moins que Dieu ne permette qu'on fasse une Province particulière pour nous ; & je ne sçais ce que nous deviendrons , si nous n'obtenons pas cette grace. Je me souviens qu'il m'écrivit sur sa route que , si le Pere Tostat entreprenoit la Visite , il étoit déterminé à lui obéir , & qu'il nous conseilloit d'en faire de même. Mais je crois que Dieu a retenu le Pere Tostat ; car il n'a paru ni là ni ici. Cependant nos Peres assurent que c'est lui qui fait jouer tous les ressorts , & qu'il veut absolument faire la Visite. C'est ce qui nous afflige plus que je ne puis vous le dire ; car nous le regardons comme l'Auteur de tous les maux dont j'ai eû l'honneur de vous entretenir. Je me sens toute soulagée , MONSIEUR , de vous avoir fait ce récit. Peut-être vous aura-t-il un peu ennuyé ; mais comme vous avez bien voulu contracter l'obligation de nous protéger , & que même vous souhaitez que nous allions faire une Fondation sous vos yeux , il étoit nécessaire de vous donner connoissance de tous ces obstacles qui ne sont pas les seuls , ainsi que vous l'allez voir. Voici bien un autre embarras.

Je crois ne pouvoir en conscience me dispenser de faire tous mes efforts pour empêcher que notre saint Etablissement ne soit ruiné dans son commencement ; & je n'ai point eû de Confesseur qui m'ait donné d'autres conseils. Cela déplaît à nos Peres de l'Observance. Ils en ont informé le Pere Général : & dans un Chapitre général qu'il a convoqué pour cet effet , & où il a assisté , il a été ordonné que désormais aucune Religieuse de la Réforme ne pourroit sortir de son Couvent , & moi principalement , sous peine d'excommunication , & que j'eusse à choisir le Couvent que je voudrois pour y demeurer. Il est aisé de voir que tout l'objet

de cette Ordonnance a été d'arrêter le cours des Fondations de Religieuses. Cependant c'est une chose déplorable de voir la multitude de Sujets qui se présentent pour être reçues parmi nous, & qu'il faut refuser, vû le petit nombre de nos Monasteres, & l'impuissance où l'on nous met d'en fonder de nouveaux. Je sçais bien que, depuis cette Ordonnance, le précédent Nonce m'a donné ordre de continuer mes Fondations, & j'en ai même de belles & grandes Patentes du Visiteur Apostolique; mais je suis résolue de ne m'en pas prévaloir, jusqu'à ce qu'il plaise à notre Pere Général, ou au Pape de me donner de nouveaux Ordres. Et comme je n'ai point à me reprocher que ce soit par ma faute que la bonne œuvre demeure imparfaite, je regarde les contradictions que j'éprouve comme une faveur du Ciel, qui veut apparemment me procurer le repos dont j'ai besoin. J'enviagerois la chose d'un œil tout différent, s'il étoit question de vous obliger, MONSEIGNEUR; le travail ne seroit plus alors pour moi qu'un délassément. Il m'est si dur de penser que je ne vous verrai plus, que l'ordre d'aller exécuter votre Fondation, seroit la plus douce consolation que je pourrois recevoir en ma vie.

Il faut encore vous observer, MONSEIGNEUR, indépendamment de l'Ordonnance du Chapitre général, que les Patentes que j'avois de notre Révérendissime Pere, n'étoient que pour les Royaumes de Castille, enforte qu'il en faudroit obtenir de nouvelles. Je suis bien sûre qu'il les refuseroit dans l'état où sont les choses; mais on réussiroit aisément du côté du Pape, surtout en remettant à sa Sainteté l'Attestation que le Pere Gratien a fait faire pour constater la maniere dont on se gouverne dans nos Monasteres, la vie qu'on y mene, & le grand bien que font nos Religieuses par tout où elles sont établies. La crainte que j'ai de trouver mon éloge dans cette Attestation, m'a jusqu'à présent empêché de la lire; mais j'ai oui dire à des personnes respectables, qu'il n'en faudroit pas davantage pour la Canonisation de nos Religieuses.

Cela n'empêche pas que je ne souhaite sincèrement, si la chose doit se faire, que ce soit avec le consentement de notre

ANN.

1578.

16. Janv

AN N.
1578.
16. Janv.

Pere Général. Il suffiroit de lui demander son agrément pour faire des Fondations en Espagne. Nous avons assez des Religieuses qu'on pourroit charger de ce soin, sans que je fusse obligée de sortir de mon Couvent; & dès que la Maison seroit en état de les recevoir, on les y enverroit. En vérité c'est grand dommage de priver la Religion d'un tel secours. Si vous aviez, MONSEIGNEUR, quelque accès auprès du Protecteur de notre Ordre, qu'on dit être Neveu du Pape, je suis persuadée qu'il seroit entendre raison à notre Pere Général. Ce seroit une œuvre bien agréable à Dieu, & vous rendriez un grand service à notre Ordre.

Enfin un dernier inconvénient (car il faut vous prévenir sur tout) c'est que le Pere Tostat a déjà été reçu Vicaire Général en Portugal; & il seroit fâcheux, particulièrement pour moi, de tomber entre ses mains, y ayant tout lieu de croire qu'il nous traverseroit en tout ce qu'il pourroit. Pour la Castille, il n'y a guère d'apparence qu'il s'y présente à l'avenir comme Vicaire Général; car on a trouvé fort mauvais qu'il ait débuté par faire ses fonctions, & particulièrement dans notre Maison de l'Incarnation, sans auparavant avoir exhibé ses Pouvoirs. Cela a donné lieu à une Provision Royale qui lui fut signifiée cet Été dernier, & qui a été suivie d'une autre, en vertu de laquelle on lui a fait remettre ses Pouvoirs au Conseil, sans qu'il ait pu depuis les retirer. Je ne crois pas même qu'on les lui rende jamais. De plus nous avons des Patentes des Visiteurs Apostoliques, qui portent expressément que nul n'aura droit de nous visiter, hors celui qui sera préposé par notre Pere Général, & même que ce sera toujours un Carme Déchaussé; mais comme il n'y a rien de tout cela en Portugal, l'Edifice de la Réforme y seroit bientôt renversé. C'est à vous de voir, MONSEIGNEUR, quels remèdes on pourroit apporter à tant d'inconvéniens. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous ne manquerez pas de saintes Religieuses pour séconder vos pieuses intentions.

Le Pere Julien d'Avila, que je crois déjà en chemin, vous baise très-humblement les mains. La nouvelle de votre Promotion lui a causé bien de la joie; mais il la sçavoit avant que je lui eusse parlé. Il est très-persuadé que le bon

dessein que vous avez, vous attirera les bénédictions du Ciel. La Mere Marie de S. Jerôme, qui étoit Souvrière de cette Maison, vous présente aussi ses respects. Elle dit qu'elle ira de bon cœur à votre Fondation, si c'est la volonté de Dieu. Je le conjure de disposer toutes choses pour sa plus grande gloire, & d'augmenter en vous son saint Amour.

Au reste, MONSEIGNEUR, il n'est pas bien étonnant que dans ces commencemens vous ne puissiez pas avoir tout le recueillement que vous désireriez; mais Dieu vous en récompensera au double par la suite. C'est ainsi qu'il a coutume d'en user avec ceux qui sont obligés de quitter la Retraite pour s'occuper de son service. Je voudrois cependant que vous vous réservassiez quelques momens dans la journée, pour vous recueillir; car c'est par le recueillement que nous avançons dans la vie spirituelle. Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

De notre Maison L'indigne & très-soumise Servante
de S. Joseph d'Avila, THERESE DE JESUS.
ce 16. Janvier 1578.

Pour l'amour de Dieu, MONSEIGNEUR, faites-moi grace de tous ces Titres honorifiques, dont vous chargez les subscriptions de vos Lettres. Rien au monde ne me tourmente davantage.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte écrivit cette Lettre à Dom Tutionio de Bragance, à l'occasion de sa Promotion à l'Archevêché d'Eborá, en Portugal.

☞ Voyez les Remarques sur la Lettre IX, écrite au même.

Le Pere Jerôme Tostar, Carme Mitigé, l'un des plus grands Ennemis qu'ait eû la Réforme, ne laissoit pas d'être un grand homme de bien,

plein de zèle, & dont les intentions étoient droites. Aussi la Sainte avoit-elle coutume de dire, en parlant des chagrins que ce Pere lui donnoit, que c'étoit *la persécution des Justes*. Et ces sortes de persécutions sont assurément celles qui révoltent plus la nature. Car quand les Méchants nous persécutent, nous avons de la consolation à espérer de la part des Bons; mais que devenir, & à qui avoir recours, quand ce sont les Bons eux-mêmes qui s'élèvent contre nous?

ANN
1578.
16. Janv.

Le Couvent de l'Incarnation, dont parle la Sainte, de même que celui de S. Joseph où elle étoit lors de cette Lettre, étoient tous deux à Avila; & c'étoit pour la seconde fois que les Religieuses de l'Incarnation l'avoient nommée Prieure.

* Il a depuis été canonisé.

Le Vénéérable Jean de la Croix, dont la Sainte rapporte ici l'emprisonnement, a été mis au nombre des Bienheureux, & l'on parle de sa Canonisation. * Il falloit bien qu'il passât par les souffrances, pour arriver à la suprême Félicité. Peut-on jamais l'acheter trop cher!

On ne peut trop admirer dans cette Lettre la fermeté inébranlable de la Sainte à ne point abandonner l'entreprise de la Réforme, & en même tems sa parfaite soumission aux ordres de ses Supérieurs.

On y apprend aussi qu'il est bon & permis d'avoir recours à l'Autorité du Prince, pour faire triompher la bonne cause, lorsque la nécessité l'exige, parce que Dieu se sert de tout pour le salut des Ames. Et en effet Dieu permit que les Ministres de la Cour d'Espagne favorisèrent l'entreprise de la Sainte. Il n'en fut pas de même des Ministres de la Cour de Rome. La crainte qu'ils eurent que la Réforme ne fût pas l'ouvrage de Dieu, fit qu'ils s'y opposèrent de toutes leurs forces; mais comme les intentions étoient bonnes de part & d'autre, & qu'on agissoit de bonne foi, quoique par des routes toutes opposées, la contradiction des uns servit autant au progrès de ce saint Etablissement, que la faveur des autres.

Le nouvel Archevêque avoit dessein, comme on le voit, de fonder dans son Diocèse un Couvent de Carmelites Déchaussées, pour faire passer la Réforme dans le Portugal.

Quant à la priere que lui fait la Sainte dans l'Apostille, de retrancher à l'avenir les titres honorifiques, dont il chargeoit ses suscriptions; il est bon d'observer que tel étoit alors l'usage d'Espagne, & qu'il avoit été porté à tel excès, que le Roi Philippe second se crut obligé d'y pourvoir par un Edit.



LETTRE XXXV.

Au très-Révérénd Pere PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JESUS, Province de Castille.

La Sainte se lave du reproche que ce Pere lui avoit fait par une de ses Lettres, d'avoir voulu engager un Jésuite à quitter la Compagnie, pour prendre l'habit de la Réforme.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT - ESPRIT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS, MON REVEREND PERE.

J'AI été, je vous l'avoue, étrangement surprise de la Lettre que le Pere Recteur m'a remise de la part de VOTRE RÉVÉRENCE, où vous me reprochez d'avoir voulu persuader au Pere Gaspard de Salazar, de quitter votre Compagnie, pour passer dans notre Ordre, & même de lui avoir fait entendre que telle étoit la volonté de Dieu, déclarée par une Révélation.

Quant au premier point, Dieu sçait, & l'on reconnoitra par la suite que, loin d'avoir conseillé ce changement, je ne l'ai jamais désiré; & même à la premiere nouvelle que j'eûs du dessein de ce Pere (non pas qu'il m'en ait jamais rien écrit) j'en fus si émue & si fâchée, que ma santé, qui n'étoit déjà pas trop bonne, en fût fort altérée. Je crois aussi, vû le peu de tems qu'il y a que j'en suis instruite, que vous devez l'avoir sçû long-tems avant moi. Pour ce qui est de la Révélation, je ne vous dirai point si ce Pere en a eû quelqu'une, puisqu'encore une fois je n'ai point reçu de Lettres de lui, & que je ne sçavois rien de son dessein; mais

ANN.
1578.
10. Fév.

ANN.
1578.
10. Fév.

en supposant que ce fût moi qui auroit eû cette Révélation que vous appelez Rêverie, je ne suis en vérité pas assez imprudente pour conseiller un changement de cette importance, sur un pareil fondement. Je vous répons même que le Pere de Salazar n'en auroit jamais rien sçû. Je n'ai pas vécu jusqu'à présent, sans avoir appris l'estime & le crédit que l'on doit donner à ces sortes de choses; & je crois d'ailleurs ce Pere trop sensé pour s'y arrêter, s'il n'y avoit eû quelque chose de plus dans cette affaire.

Il faut, dites-vous, que les Supérieurs vérifient ce qui en est. Ce sera fort bien fait; & je pense que vous pouvez donner sur cela vos ordres à ce Pere; car il y a toute apparence qu'il ne fera rien sans votre permission, pour peu que vous lui fassiez connoître vos intentions.

Je ne disconviendrai jamais de la grande amitié que nous avons l'un pour l'autre, non plus que des obligations que je lui ai. Cependant il nous est arrivé d'être deux ans sans nous écrire; & je suis bien sûre que l'amitié a eû moins de part à tout ce qu'il a fait pour moi, que le zèle dont il est animé pour le service de Dieu, & celui de sa sainte Mere. Il est également vrai que notre amitié est fort ancienne; & l'on sçait qu'il y a eû des tems où je me suis trouvée dans un plus grand besoin de secours que je ne suis aujourd'hui, surtout lorsque notre Réforme n'avoit encore que deux Religieux. C'étoit alors qu'on auroit pû me supposer quelque intérêt à solliciter le changement du Pere de Salazar, & non pas aujourd'hui, que nous avons, graces à Dieu, plus de deux cens Religieux (si je ne me trompe) parmi lesquels il y a suffisamment de Sujets capables de conduire de pauvres & simples Filles, telles que Nous. Mais je n'ai pensé dans aucun tems que la main de Dieu dût être plus racourcie pour l'Ordre de sa sainte Mere, que pour les autres Ordres.

Quant à ce que vous dites, MON RÉVÉREND PERE, que j'ai écrit des Lettres pour faire répandre dans le public que je m'opposois à ce changement; je prie Dieu, si j'ai jamais eû cette pensée, de ne me point écrire dans le Livre de Vie. Qu'on permette cette expression à mon ressentiment. Je n'en

puis trouver de trop fortes, pour vous faire entendre que je suis incapable d'en user autrement avec votre Compagnie, que comme quelqu'un qui lui est absolument dévoué, & qui donneroit volontiers sa vie pour l'obliger en tout ce qui pourroit s'accorder avec le service de Dieu. Ses secrets sont impénétrables; mais il m'est témoin que je n'ai pas eû plus de part que je ne vous dis à l'affaire dont il s'agit; & je voudrois bien n'y être pas plus mêlée par la suite. Au reste qu'on me la mette sur mon compte tant qu'on voudra; ce n'est pas la première fois que je souffre pour des fautes que je n'ai point commises; mais je sçais par expérience que, lorsque Dieu est content, tout est bien-tôt arrangé. Je ne croirai jamais que Notre Seigneur Jesus, après s'être servi de sa Compagnie pour réparer & renouveler l'Ordre de la Sainte Mere, permette que cette même Compagnie s'éleve contre cet Ordre; je ne dis pas pour un sujet aussi léger, mais même pour les sujets les plus importans; & s'il le permettoit, je craindrois que ce que l'une des Parties croiroit gagner d'un côté, elle ne le perdît de plusieurs autres. Nous sommes tous Sujets d'un même Roi, quoiqu'attachés les uns au Fils, les autres à la Mere. Dieu veuille que nous ne pensions les uns & les autres qu'à suivre l'Etendart de notre Roi, & à combattre sous ses ordres, comme des Soldats courageux. Tant que les Carmes s'acquitteront bien de leur devoir, il n'y a pas d'apparence que les Jésuites les abandonnent, du moins je ne le puis croire, quoique j'en aye été souvent menacée.

Je sçais, MON RÉVÉREND PÈRE, les bontés que vous avez toujours eû pour nous; & en revanche, je prie continuellement le Seigneur pour vous, tout indigne que je suis. Je vous supplie de vouloir bien en faire autant pour moi. Il y a six mois que les peines & les persécutions ne cessent de pleuvoir sur cette pauvre Vieille; & cet événement-ci n'est en vérité pas un des moindres. Au reste je vous donne ma parole que je ne dirai, ni ne ferai jamais rien dire au Pere de Salazar qui tende à le confirmer dans son dessein, & qu'à cet égard je me conduirai toujours comme j'ai fait jusqu'à présent; c'est de quoi je vous prie d'être persuadé, ainsi que

des vœux que je fais pour votre conservation ; comme étant
avec la plus parfaite vénération ,

A N N.
1578.

10. Fév.

MON REVEREND PERE,

DE VOTRE RÉVÉRENCE,

L'indigne & très-soumise Servante

Ce 10. Février.

THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

LE Provincial des Jésuites, de la Province de Castille, auquel cette Lettre est adressée, étoit le Pere Jean Suarez ; & quant au Pere Gaspard de Salazar, dont il est fait ici mention, c'étoit un excellent Religieux, qui avoit été autrefois Confesseur de la Sainte, qui lui avoit rendu de très-grands services, & pour qui elle avoit toujours conservé beaucoup d'amitié.

On vint rapporter au Provincial que ce Pere avoit formé le dessein, à l'instigation de Sainte Therese, de quitter les Jésuites, pour prendre l'habit de Carme Déchaussé, & qu'il y avoit eû une Révélation à ce sujet, soit que cette Révélation eût été faite à ce Pere, soit à la Sainte. Le Provincial crut ce rapport un peu trop légèrement, & en fût très-indisposé contre la Sainte, d'autant plus que le changement de ce Pere étant, disoit-on, provoqué par une Révélation Divine, cela tendoit à réhausser l'Ordre des Carmes, au préjudice de celui des Jésuites. Il en écrivit au Pere Recteur d'Avila, & lui envoya en même tems une Lettre qu'il écrivoit à la Sainte, conçue dans les termes les plus vifs.

La Sainte fût extrêmement sensible aux reproches du Pere Provincial. Elle n'avoit pas eû la moindre part au dessein du Pere de Salazar ; & d'ailleurs elle étoit fort éloignée de vouloir faire la moindre peine aux Jésuites, à qui elle avoit toutes sortes d'obligations. Aussi ne crut-elle pas pouvoir se dispenser de répondre avec fermeté au Pere Provincial, & dans des termes qui lui fissent sentir combien elle méritoit peu qu'on eût d'elle de pareilles idées. Il est des occasions où les Saints peuvent se mettre en colère, sans blesser la Charité, & où il leur est permis de repousser l'injure & la calomnie.

☞ La Lettre XLIII. du second Volume, qui roule sur le même sujet que celle-ci, & qui lui est postérieure, ayant été écrite en 1578. suivant l'Auteur

des Remarques, celle-ci a dû être écrite dans la même année. Voyez les Remarques & les Notes sur cette Lettre XLIII.

Le Pere Recteur, dont il est ici parlé, étoit le Pere Gonzale, Recteur des Jésuites d'Avila, auquel est adressée la Lettre XXXIII. de ce Volume.

LETTRE XXXVI.

Au Révérend Pere JERÔME GRATIEN DE LA
MERE DE DIEU.

SECONDE.

La Sainte le détourne du dessein où il étoit de prendre sur son compte l'Élection d'un Provincial particulier pour la Réforme; lui propose de s'adresser plutôt à Rome pour en obtenir la Permission, & lui indique les moyens d'y réussir; elle lui parle aussi de deux de ses Sœurs, qui étoient dans la volonté & sur le point de prendre l'habit de la Réforme.

J E S U S

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MONCHER
PERE.

DEPUIS le départ du Pere Prieur de Mancera, j'ai parlé au Maître Daça & au Docteur Rueda, sur l'affaire de la Province; car je ne voudrois pas que vous fissiez rien à quoi l'on pût trouver à redire; & cela me feroit plus de peine, quand même par l'événement la chose tourneroit à bien, que tous les revers qui pourroient nous arriver, sans qu'il y eût de notre faute. Tous deux s'accordent à dire que c'est une entreprise bien difficile, à moins que votre Commission ne renferme quelque clause particulière, qui vous donne le Pouvoir de faire cette séparation. Le Docteur Rueda surtout est de ce sentiment, & je defere beaucoup

ANN.

1578.

15. Avril.

ANN. 1578. 15. Avril. à son avis, parce que je vois qu'il pense juste en toutes choses, & qu'il est extrêmement sçavant. Il dit que l'Election d'un Provincial souffre de grandes difficultés, parce que c'est un point de Jurisdiction; qu'il n'y a que le Pape ou le Général qui puissent faire un Provincial, & que l'unanimité des suffrages ne peut y suppléer; qu'il n'en faudroit pas davantage pour donner lieu aux Peres Mitigés d'avoir recours au Pape, & de crier hautement qu'on cherche à se soustraire de l'obéissance, en se choisissant ainsi des Supérieurs sans y être autorisés. Il ajoute que cette entreprise seroit mal interprétée, & qu'à son avis on auroit plus de peine à obtenir du Pape la confirmation du Provincial, que la Permission de faire une Province à part. Que pour peu que le Roi veuille mander à son Ambassadeur d'en parler au Pape, Sa Sainteté se fera un plaisir d'accorder cette Permission; que pour y parvenir, il suffira de représenter au Pape la façon dont les Peres Mitigés traitent les Peres de la Réforme; qu'il se pourroit faire si on en touchoit quelque chose au Roi, qu'il s'y portât de lui-même; & que de plus ce seroit un grand coup pour la Réforme, parce que les Peres Mitigés en auroient plus de considération pour nous, & perdroient l'espérance de nous détruire.

Je ne sçais, MON RÉVÉREND PERE, s'il ne seroit pas à propos que vous conférassiez de cette affaire avec le Pere Maître Chaves, en lui portant la Lettre que je lui écris, que le Pere Prieur vous remettra. C'est un homme fort prudent, & s'il employoit le crédit qu'il a auprès du Roi, peut-être qu'il obtiendrait ce que nous souhaitons; & dans ce cas nos Peres Députés se rendroient à Rome, munis des Lettres du Roi; mais quand on n'auroit pas ces Lettres, je voudrois toujours qu'on y allât, parce que, comme dit le Docteur Rueda, la voix la plus droite & la plus sûre, c'est de s'adresser au Pape ou au Pere Général. Je suis persuadée que, si le Pere Padille se fût joint à nous pour solliciter auprès du Roi de la bonne façon, ce seroit déjà une affaire faite. Vous pourriez même encore lui en parler, ou vous adresser à l'Archevêque; car s'il faut que le Provincial, après être élu, soit encore confirmé & soutenu par le Roi, il est bien

plus simple de commencer par obtenir de SA MAJESTE' la permission de l'élire. Si on ne réussit pas, au moins nous nous épargnerons l'affront qu'il y auroit à ne pouvoir le faire confirmer après l'avoir élu. Considérez, je vous prie, quelle honte ce seroit pour nous, & combien vous perdriez de votre crédit, si l'on avoit à vous reprocher d'avoir fait plus que vous ne pouviez, & d'avoir manqué de discernement.

Le Docteur Rueda dit encore que, si c'étoit le Visiteur Apostolique de S. Dominique, ou quelqu'autre qui fit cette Election, on y trouveroit moins à redire, que si les Prieurs entreprenoient de la faire; & que dans ces matieres de Jurisdiction, le point le plus important, comme j'ai déjà dit, est que le Chef soit établi par une Puissance légitime. En vérité je perds courage, quand je viens à penser qu'on pourroit bien dans cette affaire jeter toute la faute sur vous, avec quelque sorte de raison; au lieu que, quand il arrive qu'on vous blâme sans raison, loin de me décourager, je ne m'en sens que plus animée. Aussi n'ai-je eû rien de plus pressé que de vous écrire, pour vous recommander de bien examiner toutes choses.

Sçavez-vous, MON RÉVÉREND PÈRE, ce que je me suis imaginée? J'ai pensé qu'il se pourroit bien faire que notre Pere Général se servît contre nous des Lettres que je lui ai écrites (quoiqu'il n'y ait pourtant rien que de bon) & qu'il les eût remises aux Cardinaux; & il m'est venu dans l'esprit de ne lui plus écrire, jusqu'à ce que nous ayons vû la fin de cette affaire; mais on feroit, je crois fort bien d'en toucher quelque chose au Nonce, si l'occasion s'en présentoit. Je m'apperçois que, quand vous êtes à Madrid, vous avancez beaucoup en un jour. Je me persuade qu'en parlant aux uns & aux autres, en faisant agir les Dames que vous connoissez à la Cour, & le Pere Antoine employant le crédit de la Duchesse, on n'auroit pas grande peine à obtenir cette grace du Roi, dont je connois les bonnes intentions pour le maintien de la Réforme. Le Pere Marian, qui a souvent l'occasion de lui parler, pourroit l'en entretenir, l'en supplier, & même lui représenter le tems qu'il y a que le Pere Jean, ce petit Saint, languit dans la prison. Enfin

ANN.

1578.

15. Avril.

— il est certain que le Roi écoute tout le monde ; & je ne vois pas à quoi il tient qu'on ne lui parle , & qu'on ne lui demande cette grace , surtout le Pere Marian.

ANN.
1578.
15. Avril.

Mais à quoi bon vous parler ainsi , & que d'impertinences je vous débite ! Cependant vous me souffrez tout. Je me consume de regret de n'avoir pas la liberté d'aller faire par moi-même ce que je souhaite que les autres fassent. Voila le Roi qui va partir pour s'en aller bien loin ; je voudrois qu'il y eût quelque chose de fait avant son départ. Dieu est le Maître ; je le conjure d'y mettre la main.

Nous attendons vos Dames avec grande impatience ; & nos Sœurs veulent absolument que Mademoiselle votre Sœur n'aille pas plus loin pour prendre l'habit. C'est quelque chose d'étonnant que l'envie qu'elles ont de vous obliger. Je leur en sçais un gré infini , car leur nombre est déjà fort grand , & elles ne sont pas à leur aise ; mais le désir qu'elles ont de posséder quelque chose qui vous appartienne , les fait passer par-dessus toutes les difficultés. Il n'y a rien que la petite Therese ne dise & ne fasse. Je serois la premiere à m'en rejouir , si cela pouvoit se faire , parce que je ne pourrai pas posséder cette chere Postulante où elle doit aller , comme je serois ici ; & peut-être même ne la reverrai-je plus , vû l'éloignement des lieux. Avec tout cela il ne tient qu'à moi , & c'est moi seule qui m'y oppose , par la raison qu'elle est déjà reçue à Valladolid , qu'elle y sera fort bien ; & que si elle n'y alloit pas , nos Sœurs de là-bas en seroient extrêmement fâchées , surtout la Sœur Casilde. Je compte garder la petite Julienne , quoique je n'en témoigne rien ici ; car de l'envoyer à Séville , ce seroit un trop grand chagrin pour Madame votre Mere , & peut-être la petite personne en seroit-elle fâchée elle-même , lorsqu'elle sera plus grande. Mon Dieu , que je voudrois bien avoir ici votre autre Sœur , qui est chez ces Demoiselles ! La pauvre Enfant ne connoît pas ses besoins ; elle seroit ici bien mieux instruite , & plus tranquille qu'où elle est.

Mon Frere Laurent , qui vous remettra cette Lettre , va à la Cour ; il doit passer quelques jours à Madrid , d'où il se rendra , je crois , à Séville. Je pense que la Mere Prieure

vous

vous écrit. Ainsi je n'ai rien de plus à vous mander.

La Prieure d'Albe est très-mal, priez Dieu pour elle. Quelque chose qu'on en dise, on perdra beaucoup en la perdant; elle est fort obéissante, & s'il lui arrive de s'écarter en quelque chose, au moindre avis qu'on lui donne, elle se corrige. Oh quel tintamarre parmi nos Sœurs de Malagon, au sujet de la Mere Briande! J'ai bien ri de l'idée qui leur est venue de me prier d'y retourner.

Madame Louise de la Cerda a perdu la plus jeune de ses filles. Je suis extrêmement touchée des afflictions que Dieu envoie à cette Dame! Il ne lui reste plus que la veuve. Je pense que vous feriez bien de lui écrire une Lettre de consolation; vous sçavez que nous lui avons de grandes obligations.

Voyez, MON RÉVÉREND PÈRE, si nous garderons Mademoiselle votre Sœur. En cas que vous le jugiez à propos, & que Madame votre Mere soit bien aise de l'avoir plus près d'elle, je ne m'y opposerai pas; mais ce que je crains, c'est que, comme elle a fait son plan d'aller à Valladolid, elle n'ait par la suite quelque regret d'être restée ici, parce qu'elle entendra raconter quantité de choses de ce Couvent-là, qui ne se trouvent point ici, ne fût-ce que le Jardin, qui y est fort beau; au lieu qu'ici nous n'avons qu'un terrain fort ingrat. Je prie le Seigneur qu'il vous donne de longs jours, & qu'il fasse de vous un aussi grand Saint que je le désire. Ce sont les vœux de celle qui est avec autant d'attachement que de vénération,

MON REVEREND PÈRE,

Votre indigne Servante & Fille

THERÈSE DE JESUS.

Ce 15. Avril.

Mon bras va de mieux en mieux. Madame Guiomar est ici, elle se porte mieux, & a grande envie de vous voir. Elle ne cesse de pleurer son pauvre frere Jean de la Croix; & toutes nos Sœurs en font de même. C'est un événement bien triste que celui-là. Le Couvent de l'Incarnation commence à se remettre.

ANN.
1578.
15. Avril.

R E M A R Q U E S.

LE Pere Jerôme Gratien, à qui la Sainte écrivit cette Lettre, fut le premier Visiteur & le premier Provincial de la Réforme, & celui qui contribua le plus à ce grand Ouvrage, qui lui attira les plus cruelles persécutions. Sa Vie a été écrite par Dom François Gratien Berruguete, Secrétaire-Interprète du Roi.

☞ On en trouvera un Extrait dans les Notes sur les XXIV, XLVII, & dernière Lettre du second Volume.

Les moyens que la Sainte propoisoit à ce Pere, pour parvenir à faire de la Réforme une Province séparée, furent employés avec succès. Le Roi en fit la demande au Pape, & le Pape y consentit. Ce fut un coup décisif pour le soutien de la Réforme.

☞ Mais malgré les Remontrances de la Sainte, les Peres de la Réforme ne laisserent pas de tenir un Chapitre à Almadouar le 9 Octobre suivant, où ils élurent un Provincial, Election dont ils eurent tout lieu de se repentir par la suite. Voyez l'Histoire générale de l'Ordre, seconde Part. Liv. 4. Chap. 5.

Le Pere Maître Chaves, dont il est fait ici mention, étoit sans doute le Pere Jacques de Chaves, Dominicain, Confesseur du Roi, & qui avoit été de la Sainte; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & d'une grande vertu. On raconte de lui que quelques Négocians lui ayant porté leurs plaintes des vexations d'un Ministre d'Etat; il en avertit le Roi (Philippe Second) & chargea sa conscience d'y mettre ordre. Le Roi en parla à son Ministre; mais celui-ci n'ayant pas pour cela changé de conduite; à la première occasion où le Roi eût besoin du Pere de Chaves pour le confesser, ce Pere s'en excusa, & lui écrivit qu'il ne croyoit pas pouvoir lui donner l'absolution, jusqu'à ce qu'il eût obligé le Ministre à rendre justice. *Je crains, SIRE, lui marquoit-il, pour votre salut, tant que vous ne mettrez pas ordre à cette affaire. Venez,* répondit ce Prince Religieux, *venez me confesser, je remédierai à tout, & j'espère me sauver, puisque je souffre ce que vous me dites, & approuve votre hardiesse.* Le vertueux Confesseur n'en demeura pas là; il exigea du Roi qu'il fit faire au Ministre une Promesse écrite & signée de sa main, par laquelle celui-ci s'obligeoit de réparer le tort qu'il avoit fait; & le Roi remit lui-même cette Promesse au Pere de Chaves, qui la garda pour confondre le Ministre, en cas qu'il vint à manquer à son engagement.

La Sainte parle à la fin de sa Lettre, du Voyage de Dona Juana, Mere du Pere Gratien, laquelle menoit sa fille Dona Maria à Vallado-

aid, pour y prendre l'habit de la Réforme ; elle dit qu'on déseroit fort de la garder à Avila ; mais qu'elle compte garder Dona Juliana, qui étoit une autre Sœur du Pere ; celle-ci prit aussi depuis l'habit, mais ce fut au Couvent de Séville.

ANN.
1578.

15. Avril.

Dans toute cette Lettre on remarque l'esprit de la Sainte, sa prudence, sa bonne conduite, & la grande affection qu'elle portoit au Pere Gratien & à toute sa famille, parce que c'étoient des personnes selon son cœur.

On voit par la Lettre XLIV. du second Tome, laquelle est datée du 2. Mai 1578, que la Mere du Pere Gratien venoit alors d'arriver à Valladolid avec sa fille Dona Maria, qui, en arrivant, avoit pris l'habit. Et comme lors de la présente Lettre, la Mere & la Fille étoient en chemin pour s'y rendre, il est évident que ces deux Lettres ont été écrites dans la même année. Ainsi il ne peut y avoir de difficulté à mettre la présente Lettre au nombre de celles écrites en 1578.

D'ailleurs cette Lettre doit avoir été écrite quelque tems auparavant la tenue du second Chapitre des Mitigés pour l'Élection d'un Provincial, & par conséquent dans l'année 1578, puisque l'Histoire nous apprend que ce Chapitre fut tenu le 9. Octobre 1578.

Dona Maria fut nommée en Religion Sœur Marie de S. Joseph. Voyez ce qui est dit d'elle dans les Remarques sur cette Lettre XLIV. du second Volume. Et Dona Juliana prit le nom de Sœur Julienne de la Mere de Dieu.

L'autre Sœur du Pere Gratien qui, lors de la présente Lettre, étoit dans la Communauté des Demoiselles, s'appelloit Isabelle ; elle se rendit aussi depuis Carmelite à Tolède, sous le nom de Sœur Isabelle de Jesus. Voyez les Remarques sur la XXXI. Lettre du second Tome.

Il est encore important d'observer que lors de cette Lettre le projet d'envoyer des Députés à Rome, étoit déjà formé, & que le Pere Jean de la Croix étoit encore en Prison.



LETTRE XXXVII.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

SIXIÈME.

Elle lui apprend les mesures qu'elle a prises pour faciliter & assurer leur correspondance, témoigne son indifférence pour les satisfactions de ce monde, approuve le travail manuel pour fournir aux besoins de la vie, donne des instructions pour la réception des Sujets qui se présentent, rejette les caractères mélancoliques, remercie d'un secours qu'on lui avoit envoyé, parle de la maladie de la Prieure de Malagon, & traite divers autres sujets.

J E S U S

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MACHÈRE
FILLE.

ANN.
1578.
7. Sep-
tembre.

J'AI tant de plaisir à lire vos Lettres, que je désire continuellement d'en recevoir. Je ne sçais d'où cela vient; mais j'ai une tendresse particuliere pour votre Maison, & pour toutes celles qui y demeurent. C'est peut-être parce que j'y ai beaucoup souffert. Je me porte assez bien présentement, Dieu merci, si ce n'est que je suis fort enrhumée; mais la fièvre m'a quittée.

J'avois bien prévu que les Peres Mitigés ne manqueroient pas de dire & de faire tout ce qu'ils pourroient pour vous chagriner. Ils ne nous ont pas épargnées non plus dans ce Pays-ci; mais Dieu nous ayant déjà délivrées du Pere Tostat, j'espère qu'il nous fera grace entiere. Ne cessez pas de le

prier avec ferveur, afin qu'il vienne à notre secours, & qu'il rende le calme à nos Maisons; car tant que le Révérendissime Pere Général sera indisposé contre nous, je vous assure que nous aurons assez d'occasions de mériter. Je ne vous dis rien pour cette fois de nos affaires, parce que vous sçavez tout de notre Pere; je vous prie seulement, par charité, d'avoir grand soin de m'écrire ce qui se passe de vos côtés, quand notre Pere ne pourra pas le faire par lui-même; comme aussi de lui remettre nos Lettres, & de vous charger des siennes. Vous sçavez assez les allarmes où nous sommes tous les jours, par rapport à nos Lettres, quoiqu'il soit actuellement à Séville: que sera-ce quand il en sera si éloigné? Le Maître de la Poste d'ici est Cousin d'une de nos Sœurs de Segovie; il m'est venu voir, & m'a promis de faire des merveilles pour l'amour de sa Cousine. Il se nomme Figueredo; Nous nous sommes arrangés ensemble; il dit que, pourvu qu'on ait soin chez vous de porter les Lettres directement au Maître de la Poste, je pourrai recevoir de vos nouvelles presque tous les huit jours. Voyez quelle satisfaction ce seroit pour moi! Il dit encore que, mettant vos Lettres sous une enveloppe avec cette adresse, *Au Maître de la Poste de Tolède*, on ne doit pas craindre qu'il s'en perde aucune. Tout cela n'est que de la peine pour vous, ma chere fille; mais je sçais que vous en prendriez bien d'autres pour l'amour de moi, comme il n'y en a point que je ne prisse volontiers pour vous. Figurez-vous qu'il me prend de tems en tems de si grandes envies de vous voir, que je ne puis m'occuper d'autre chose; c'est la pure vérité. Informez-vous quelle qualité il faudra donner à ce Maître de Poste, & si on doit le traiter de *Magnifique*. Je vous observe qu'il est fort à son aise. Si quelque chose est capable de me faire trouver le séjour de Tolède agréable, c'est cette commodité de recevoir souvent de vos Lettres, & quelques autres agrémens que je ne trouve point à Avila. Il n'y a que mon Frere que je regrette, parce que je sçais que mon absence lui est extrêmement sensible. Vous êtes une méchante personne de ne lui pas écrire quelquefois. Voici une Lettre de lui que je vous envoie, par laquelle vous verrez le peu de santé dont il jouit. Je loue Dieu cependant de ce qu'il est sans fièvre.

A N N.

1578.

7. Sept.
tembre.

ANN.
1578.
7. Sep-
tembre.

J'oublie toujours de garder les Lettres où l'on me parle de Theresé. Il n'y en a pas une où nos Sœurs ne me mandent qu'elles sont confuses de voir le progrès qu'elle fait dans la vertu, & son inclination pour les plus bas emplois de la Maison. Elle leur dit qu'on ne doit pas l'estimer davantage, pour être Nièce de la Fondatrice; mais qu'au contraire on doit l'en estimer moins. Toutes nos Sœurs l'aiment beaucoup, & disent d'elle mille jolies choses. Je vous rapporte tout cela à vous, MA FILLE, & à mes Sœurs de Séville, parce que c'est chez vous qu'elle a puisé ces bons sentimens, & pour que vous en remerciez Dieu. J'apprends avec une grande satisfaction que vous ne l'oubliez pas dans vos prières. J'aime beaucoup son Pere assurément; & malgré cela, croiriez-vous que je suis bien aise d'en être éloignée? J'ai peine à me rendre raison à moi-même de cette situation d'esprit; à moins que cela ne vienne de ce que les douceurs de la vie me sont à charge, par la crainte que j'ai de m'y trop attacher, ce qui m'en fait éviter l'occasion. Cependant quant à présent, & pour n'être pas ingrate des services qu'il nous a rendus, je voudrois être auprès de lui seulement jusqu'à ce qu'il eût arrangé certaines affaires, pour lesquelles il attend mon retour.

J'ai renoué l'affaire de la Prétendante du Pere Nicolas, que j'avois d'abord remerciée, parce qu'il est revenu à la charge. Notre Pere ne trouve pas que cette Fille nous convienne. Cependant je n'ai pas cru devoir refuser le Pere Nicolas une seconde fois, sur ce que j'ai fait réflexion que vous pourriez bien vous trouver en telle nécessité que vous vous repentiriez de ne l'avoir pas du moins admise à l'épreuve. Que sçait-on? Peut-être sera-ce un meilleur Sujet que l'on ne pense. Parlez-en à notre Pere, pour peu que vous en soyez embarrassée; & informez-vous des défauts qu'elle peut avoir. Je n'ai pas eû grand entretien avec lui sur cet article; mais ce qui m'inquiète, c'est la situation de vos affaires qui, à ce que je vois, n'est rien moins qu'avantageuse.

J'ai été charmée d'apprendre que vous vous occupez à faire des bas, & que vous y gagnez quelque chose. Pourvu

que vous vous aidiez, Dieu vous aidera. Quant à la question que vous me proposez, sçavoir si vous ferez bien de vendre les Rentes qui vous sont dûes, pour rembourser celles que vous devez; il n'est pas douteux que c'est toujours bien fait de se libérer.

A N N.

1578.

7. Sep-
tembre.

Sur l'autre question, je réponds que, dans les circonstances où vous vous trouvez, c'est un coup bien hardi de recevoir une Sœur sans dot; mais que cependant cela se peut faire pour l'amour de Dieu. Considérez, je vous prie, que vous n'en avez encore reçu aucune de cette façon; & que si vous recevez celle qui se présente, Dieu vous assistera en vous en attirant d'autres, qui vous récompenseront de ce que vous aurez fait pour lui. Je suis d'avis cependant que vous attendiez que notre Pere en soit si importuné qu'il se détermine à vous en parler, & que jusque-là vous n'en ouvriez pas la bouche. Mais ce que je vous recommande le plus, ma chere Amie, c'est de ne jamais rien précipiter sur le choix de vos Religieuses, parce qu'il y va de la vie de bien discerner celles qui sont propres pour notre Etat. A l'égard de celle que propose le Pere Nicolas, je ne lui crois d'autre défaut que d'être un peu simple.

Il me paroît que, ce que je vous ai mandé de la Nièce ou Cousine de Monsieur Garcie Alvarez, n'est que trop certain. Cavaillard me l'a confirmé, & je ne crois point que ce soit Mademoiselle Clemence, mais bien l'autre. Vous pouvez donc dire tout franchement à Monsieur Alvarez que vous avez appris que cette Fille a eû de grands accès de Mélancolie. Cavaillard ne fut pas si réservé; car il me dit clairement qu'elle avoit été folle, & c'est ce qui m'empêcha depuis de parler à cette Fille. Quand cela ne seroit pas, vous n'êtes pas en situation présentement d'augmenter les charges de votre Maison. Vous devez songer au contraire à acquitter vos dettes le plutôt que vous pourrez. Attendons un peu. Il n'est pas fort étonnant que, dans l'embarras où nous jettent les Peres Mitigés, il ne se présente point de Sujets tels qu'il nous les faudroit.

Ayez soin de tenir un Etat de ce que vous dépenserez en ports de Lettres, afin de vous acquitter par-là petit-à-petit

ANN.
1578.
7. Sep-
tembre.

des quarante ducats qu'on vous a envoyés de Saint Joseph d'Avila; n'y manquez pas au moins. Ce seroit une simplicité plutôt qu'une politesse d'en user autrement. J'ai mes raisons pour vous donner ce conseil. Mais y pensez-vous de m'envoyer de l'argent? Quoi! dans le tems que je suis ici dans la plus grande inquiétude sur les moyens que vous pourrez trouver pour subsister? En vérité vous êtes admirable! Quoiqu'il en soit, cet argent est venu fort à propos, & me servira aussi pour payer mes ports de Lettres. Dieu vous le rende. Je vous remercie aussi de votre Eau de fleur d'Orange, qui est arrivée bien conditionnée, & je suis obligée à la Sœur Jeanne de la Croix, du voile qu'elle m'a envoyé. Passe pour cette fois; mais je vous défends expressément à vous, MA FILLE, & à nos Sœurs de m'envoyer de vous-mêmes quoique ce soit. Soyez assurées que, quand j'aurai besoin de quelque chose, je vous en avertirai, & que je m'adresserai à vous avec autant & plus de franchise qu'à celles sur qui je compte le plus, parce que je vous connois à toutes un bon cœur. Cette Fille, qui a la voix si belle, n'est pas revenue depuis. Je suis toujours occupée à vous chercher quelque Sujet qui vous convienne. Ah, que je voudrois bien qu'on vous donnât de l'eau! Je le souhaite si fort que je n'ose l'espérer. J'ai pourtant bonne idée de ce que c'est le Pere Bonaventure qui est actuellement Gardien des Cordeliers, parce que j'imagine que le Pere Marian & notre Pere auront quelque crédit sur son esprit. Dieu veuille que vous réussissiez. Ce seroit pour vous une grande douceur. Vous jugez bien qu'aujourd'hui que notre Pere est sur le point d'aller à Avila, j'aimerois beaucoup mieux y être qu'ici, au risque d'avoir quelques mauvais quart-d'heures à passer avec l'Evêque. Je suis toute surprise de vous voir toutes si joyeuses & si contentes. Dieu à tout fait pour le mieux. Qu'il soit béni en toutes choses, & qu'il lui plaise de vous conserver longtemps, MA CHERE FILLE.

Pour ne vous point faire de peine, je voudrois pouvoir me dispenser de vous apprendre celle que je ressens du triste état où est actuellement la Mere Prieure de Malagon, quoique Dieu, qui l'a tirée du néant, puisse bien encore la guérir.

guérir. Mettant à part l'amitié que je lui porte, je la trouve extrêmement à redire dans un tems aussi critique que celui-ci. Je l'aurois fait venir ici, si notre Médecin ne m'eût assurée qu'au lieu d'un an qu'elle a peut-être à vivre en restant où elle est, elle ne vivroit pas ici un mois. Priez bien Dieu pour elle; car elle est abandonnée des Médecins, & l'on dit qu'elle est Etique. Qu'on se garde bien chez vous de boire de l'eau de Salsepareille, quelque bonne qu'elle soit pour les maux d'estomac. La Prieure & nos Sœurs vous font mille complimens. J'ai été bien fâchée de la maladie de mon saint Prieur *. Nous n'avons pas manqué de prier Dieu pour lui. Faites-moi sçavoir comment il se porte, & ce qu'est devenu Delgade. Mes complimens à toutes celles & à tous ceux que vous jugerez à propos, & demeurez avec Dieu. Je ne comptois pas être si longue. Je suis charmée que vous vous portiez bien toutes, & vous principalement, MA CHÈRE FILLE; car je crains surtout pour les Prieures, à cause du besoin que nous en avons. Dieu vous conserve, & croyez-moi bien tendrement,

ANN.
1578.
7. Sep-
tembre.

* Le Prieur
de la Char-
treuse des
Grottes.

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante

Ce 7. Septembre 1578.

THERÈSE DE JESUS.

Je reçois ici de tems en tems des Lettres de Caravaque & de Veas. On ne manque pas de chagrins à Caravaque; mais j'espère que Dieu y remédiera. Nous nous écrivons plus souvent présentement. Pourquoi donc ne me dites-vous rien du Pere Grégoire? Assurez-le de mes respects, & rendez-lui compte de tout ce qui se passe chez vous. Si vous n'avez pas soin de m'écrire, personne n'y pensera. Marquez-moi comment vous êtes avec le Pere Antoine de Jésus. Je ne ferai réponse au Pere Nicolas que quand j'aurai reçu de vos nouvelles. Vous mettrez un demi Réal de port quand il n'y aura que trois ou quatre Lettres, & plus, quand il y en aura davantage. Comme je sçais ce que c'est que de se voir dans la nécessité, & la peine qu'il y a de trouver de l'argent à

— Séville, je n'ai pas osé pour le présent refuser absolument
 A N N. le Pere Nicolas. Lorsque vous demanderez à notre Pere son
 1578. avis sur quelque chose, prenez si bien votre tems qu'il ait le
 7. Sep- loisir de vous écouter & de saisir toutes les circonstances ;
 tembre. autrement, comme il est fort occupé, je craindrois que ses
 réponses ne fussent pas toujours justes.

R E M A R Q U E S.

ON voit bien que lors de cette Lettre la persécution contre les Religieuses de Séville n'étoit pas encore dissipée ; & comme c'étoit une Fille Mélancolique qui avoit été le mobile de cette persécution, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'éloignement que marque ici la Sainte pour ces sortes de caracteres, qu'elle a d'ailleurs toujours regardés comme extrêmement incommodés & dangereux à la Société.

La Prieure de Malagon étoit la Mere Briande de S. Joseph. Elle étoit alors dans un état bien triste, puisqu'elle s'étoit rompue une veine dans le corps, & jettoit le sang par la bouche. On attribuoit cela aux peines & à la fatigue qu'elle avoit eûes en entrant dans l'Ordre.



LETTRE XXXVIII.

Au Révérend Pere JERÔME GRATIEN DE LA
MERE DE DIEU.

TROISIÈME.

La Sainte répond à une Lettre qu'elle avoit reçue de ce Pere, où elle lui faisoit part des mauvais bruits qui couroient sur le Couvent de Valladolid, à l'occasion d'une Novice qui en étoit sortie.

J E S U S

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MON PERE.

J'AI déjà eû l'honneur de vous écrire par la voie de Tolède. Je reçois aujourd'hui celle que vous m'écrivez de Valladolid. La nouvelle dont vous me faites part, m'a d'abord allarmée; mais j'ai fait réflexion presque aussitôt, que les Jugemens de Dieu sont impénétrables, qu'il aime notre Ordre, & que sans doute il tirera de cet événement quelque bien auquel nous ne nous attendons pas, ou qu'il s'en servira pour nous garantir de quelque mal. Au nom de Dieu, ne vous mettez point en peine. J'ai grande pitié de cette pauvre Enfant. C'est elle qui est la plus à plaindre. Quelle dérision de lui supposer des sujets de mécontentement, avec la gaieté & la satisfaction qu'elle a toujours montrée tant qu'elle a été parmi nous? Dieu ne veut pas apparemment que nous recherchions la faveur des Grands. Il veut que nous nous contentions de l'amitié des Petits, comme faisoient les Apôtres. Ainsi cet événement doit nous être indifférent. D'ailleurs, puisque ce Seigneur a aussi retiré son autre Fille de Sainte Catherine de Sienne, pour la reprendre

ANN.
1578.
28. Sep-
tembre.

ANN.
1578.
28. Sep-
tembre.

chez lui, cela ne peut nous faire aucun tort dans le monde. Peut-être même ferions-nous mieux de ne considérer que Dieu seul. Qu'il en arrive ce qu'il lui plaira; mais qu'il me préserve de ces grands Seigneurs qui peuvent tout, & n'ont d'autre règle que leur caprice. La pauvre petite n'a pas scû ce qu'elle faisoit, & s'est du moins bien trompée, en se figurant qu'elle pourroit retourner dans l'Ordre; car je ne pense pas qu'il nous convint de la reprendre. S'il y a quelque mal dans tout ceci, c'est qu'il est à craindre (surtout dans ces commencemens) que la paix intérieure de la Maison n'en soit troublée. Encore si cette Novice eût marqué son mécontentement, comme celle que nous avons ici! Mais je tiens pour impossible qu'elle eût dissimulé aussi long-tems, si sa peine eût été telle qu'on la suppose. Je plains bien la pauvre Prieure & notre Amie, la Mere Marie de S. Joseph. Ecrivez lui, je vous prie. Mon Dieu, que je suis fâchée que vous vous éloigniez si fort! Je ne scâis pourquoi je vous suis si fort attachée. Dieu vous conduise heureusement. Mes complimens, je vous prie au Pere Nicolas. Toutes nos Sœurs vous présentent leurs respects, & je suis avec une vénération parfaite,

MON REVEREND PERE,

Votre très-humble Servante & Fille

THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

CETTE Lettre est remarquable par son style ferré & laconique. Un grand Seigneur avoit deux Filles qui vouloient se faire Religieuses. L'une avoit pris l'habit dans le Couvent de Valladolid. L'autre avoit choisi celui de Sainte Catherine de Sienne. Le Pere ayant jugé à propos de les retirer toutes deux, il se répandit un bruit à la Cour de Madrid que celle qui avoit quitté les Carmelites, n'en étoit sortie qu'à cause des mauvais procédés qu'on avoit eûs pour elle. C'est dans ces circonstances que la Sainte écrivit cette Lettre.

LETTRE TRENTE-HUITIÈME. 189

Au reste, si cette Fille de qualité quitta les Carmelites, il y en a eû une infinité d'autres de la plus grande naissance qui sont entrées dans cette sainte Religion, sans vouloir en sortir. J'en nommerai quelques-unes dont j'ai connoissance.

Il y a à présent dans le Couvent de Lisbonne la Mere Michele de Ste. Anne, Fille de l'Empereur Mathias.

J'en ai connu deux à Albe, dont l'une nommée la Mere Beatrix du Saint Sacrement, étoit Fille du Duc Dom Antoine, & l'autre nommée la Mere Anne de la Croix, étoit Fille du Duc Dom Fernand.

Dans le Couvent de Séville il y a eû la Mere Jeanne de la Sainte Trinité, née Duchesse de Bejar, de l'illustre Maison de l'Infante.

La Mere Louise Madeleine, actuellement Prieure de Malagon, est née Comtesse de Paredes, & étoit Gouvernante & premiere Dame d'honneur de Madame Infante.

On a vû dans le Monastere de Talavere la Mere Louise de la Croix, Fille de Dom Antoine de Padille, Grand Sénéchal de Castille, & Mere du Comte d'Usade, morte en 1614; & dans le même Monastere la Mere Beatrix de S. Joseph, connue dans le monde sous le nom de Mademoiselle Beatrix de Ribera, Cousine germaine & héritiere du Comte de Molina. Elle est morte à Talavere en 1633, après avoir été Prieure à Lerme pendant treize ans.

Dans le même Couvent de Lerme est décédée en 1611 la Mere Marie de la Croix, de Velasco en son nom, Fille & Héritiere du Comte de Moron. La Sœur Catherine de l'Incarnation, morte dans le même Couvent en 1625, étant encore Novice, & à l'âge de seize ans, étoit Fille du Comte de Lemos.

On a vû à Valladolid la Mere Mencia de la Mere de Dieu, de la grande Maison de Benevent; & dans le Couvent de *Corpus Christi* d'Alcala, la Mere Marie du S. Sacrement, sa Sœur, auparavant Marquise de Las Navas. Dans celui de Valladolid encore, la Mere Marianne du S. Sacrement, de la Maison de Montalegre, & l'illustre Madame Briande de Acugna, nommée en Religion Therese de Jesus, Tante des Comtes de Castille, de laquelle on rapporte qu'elle jeûna pendant quatre ans au pain & à l'eau, & auroit continué toute sa vie, si les Supérieurs ne l'en eussent empêchée.

A Palence, Madame Louise de Moncade & Arragon, Sœur du Duc de Montalte, Comtesse de Sainte Gadée, auparavant Femme du Grand Sénéchal de Castille, Dom Eugene de Padille, connue en Religion sous le nom de la Mere Louise du S. Sacrement.

A Logrogne, la Mere Vincent du S. Sacrement, aujourd'hui Prieure à Palence, Fille du Comte de Corfane.

A Burgos, les deux Filles du Comte d'Aguilar, Marquises de la Inojosa, contemporaines de Sainte Therese, dont l'une prit en Religion le nom de Catherine de l'Assomption, & l'autre celui d'Isabelle du S. Sacrement.

ANN.

1578.

28. Septembre.

ANN.

1578

28. Septembre.

A Guadalajare, la Sœur Eleonore de Jesus Maria, Fille du Duc de Pastrane. A S. Joseph de Saragoce, & à Huesca, deux Filles du Marquis de Torres. Nous avons encore vû mourir à S. Joseph de Saragoce, la Vénérable Mere Catherine de la Conception, Nièce de l'Admiral de Portugal, auparavant Dame du Palais de la Princesse de Portugal à Madrid.

A Barcelone, la Mere Etienne de la Conception, auparavant Mademoiselle de Rocaberty, Fille du Comte de Perelade, Fondatrice de ce Couvent; & à Huesca, sa Niece, la Mere Catherine de la Conception, dans le monde Mademoiselle de Boxados de Rocaberty, Fille du Comte de Saballa.

A Cuerva, la Mere Aldonça de la Mere de Dieu, dans le monde, Madame Nino de Guevara, Mere du Comte d'Hannovre, Ministre de l'Archiduc Albert; & dans le même Monastere, la Mere Eleonore Marie du S. Sacrement, Petite-Fille de la Mere Briande, & Fille du Comte d'Arcos.

A Cordoue, la Mere Briande de l'Incarnation, dans le monde, Mademoiselle de Cordoue, de la Maison de Guadalcaçar; & la Mere Catherine de Jesus, Fille du Marquis de Priego, de la Maison d'Aguilar.

A Rome, Mademoiselle Marie, & Mademoiselle Victoire Colonne, Filles du Connétable de ce nom, & Cousine germaine de l'Admiral de Castille.

A Naples, la Mere de Dom Louis de Moncade & Arragon, Duc de Montalre, Vice-Roi de Valence. Elle étoit aussi Sœur du Duc de Medinaceli.

Enfin je serois trop long, si je voulois épuiser cette matiere. Je me contenterai de clore ma Liste par l'Impératrice Eleonore, seconde Femme de l'Empereur Ferdinand Second, qui, après la mort de son Auguste Epoux, se fit Carmelite Déchauffée dans le Monastere de Vienne.

¶ Nous avons eü pareillement en France, & nous avons encore aujourd'hui des Carmelites des plus grandes Maisons du Royaume.

J'ai crü devoir placer cette Lettre en 1578, par la raison qu'il y est fait mention d'un long Voyage que le Pere Gratien étoit sur le point de faire; & que dans une autre Lettre datée du 14. Avril 1579, qui est la LIV. du second Tome, il est dit que ce Pere étoit alors absent depuis long-tems, & qu'il avoit eü bien des travaux à soutenir depuis son départ.



LETTRE XXXIX.

A DES DEMOISELLES qui désiroient d'être Carmelites.

Elle les encourage à persévérer dans leur Vocation.

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MESDEMOISELLES.

J'AI reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'est toujours une grande satisfaction pour moi d'apprendre de vos nouvelles, & de voir que le Seigneur vous affermit dans vos bonnes résolutions. Ce n'est pas une petite grace qu'il vous fait, au milieu de cette Babilone où vos oreilles ne sont frappées que de choses plus capables de vous détourner de la piété, que de vous y entretenir. La vérité est que, pour de bons esprits, tels que les vôtres, le spectacle de tant de différentes scènes qui se succèdent ici-bas les unes aux autres, ne peut que vous convaincre de plus en plus de la vanité des choses de la terre, & du peu qu'elles durent.

ANN.
1578.
ou
1579.

Les affaires de notre Ordre vont si mal depuis plus d'un an, qu'à ne pas connoître les voies du Seigneur, il y auroit bien de quoi s'affliger; mais tout nous apprend que Dieu se sert des Tribulations pour purifier nos Ames, & qu'à la fin il vient au secours de ses Serviteurs. Ainsi loin de nous alarmer, nous devons souhaiter ardemment que nos peines augmentent, & louer Dieu de ce qu'il nous fait la grace de souffrir pour la Justice. Vous ne pouvez mieux faire que de vivre dans ces sentimens; & soyez sûres que vous verrez vos desirs accomplis dans le tems que vous y penserez le moins. Dieu veuille vous entretenir toujours dans la Sainteté. C'est la grace que lui demande pour vous.

MESDEMOISELLES,

Votre Servante
THERÈSE DE JESUS.

La circonstance qu'il y avoit plus d'un an que les affaires de l'Ordre alloient mal, fait présumer que cette Lettre peut avoir été écrite sur la fin de l'année 1578, ou au commencement de l'année 1579; car ce fut vers le mois d'Août 1577. lors de l'arrivée du Nonce Sega, que la Réforme commença à éprouver les plus grandes persécutions, ce qui dura jusqu'à l'Assemblée générale des Commissaires du Roi, tenue le premier Avril 1579.

Je croirois volontiers que cette Lettre fut écrite aux mêmes personnes que la XIII. du second Tome.

LETTRE XL.

Au très-Révérénd Pere PRIEUR DE LA CHARTREUSE
DES GROTTES DE SEVILLE.

*La Sainte implore son assistance pour ses Religieuses du
Couvent de Séville, & lui recommande
le Porteur de la Lettre.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC
VOTRE REVERENCE.

ANN. 1579.
31. Janv. **Q**UE dites-vous, MON RÉVÉREND PERE, de ce qui se passe dans notre Maison de S. Joseph, de la maniere dont on a traité & dont on traite encore nos Religieuses, qui sont vos Filles, & des persécutions qu'elles essuyent depuis si long-tems de la part de ceux de qui elles devroient attendre leur consolation? Pour moi ce que j'en dis, c'est que si elles ont demandé des croix & des souffrances au Seigneur, il les a bien exaucées. Que son saint nom soit béni.

Je ne suis point du tout en peine de celles qui vinrent avec moi pour la Fondation; au contraire il y a des momens où je me réjouis des grands avantages qu'elles retireront de cette guerre que le Démon leur fait; mais je m'afflige pour celles qui depuis ont pris l'habit. Il est bien triste pour elles de

de se voir ainsi troublées dans un tems où elles devroient n'être occupées que du soin d'acquiescer la paix intérieure, & d'apprendre les Régles de leur Etat. Ce sont des Ames nouvelles à qui de pareils commencemens ne peuvent que faire beaucoup de tort. Il y a assez de tems que le Démon les persécute. J'avois écrit à la Prieure de vous communiquer toutes ses peines ; apparemment elle n'aura pas osé le faire. Ce seroit une grande consolation pour moi de pouvoir vous parler à cœur ouvert ; mais par écrit ce seroit trop hazarder ; & même je ne vous en aurois pas tant dit, si je n'étois pas aussi sûre que je le suis du porteur de cette Lettre.

Ce jeune garçon est venu me demander si je connoissois quelqu'un à Séville qui pût lui servir de Répondant pour le faire entrer en condition ; l'air de ce pays-ci est trop froid pour lui, & lui est si contraire qu'il ne peut y demeurer, quoiqu'il y soit né ; il a servi un Chanoine d'ici, qui est de mes Amis, & qui m'assure qu'il est sage & fidèle. De plus il sçait bien écrire & chiffrer. Je vous supplie, MON RÉVÉREND PÈRE, pour l'amour de Dieu, de me faire le plaisir de le placer si l'occasion s'en présente. Vous ferez une œuvre agréable à Dieu, & vous pourrez répondre de lui en toute sûreté pour les qualités que je vous marque ; car celui qui me l'a adressé, n'est pas capable d'en imposer.

Je me suis réjoui en le voyant, de ce qu'il me fournissoit une occasion de me consoler un peu avec vous. Oserois-je vous prier de faire en sorte que l'ancienne Prieure lise cette Lettre, ainsi que les autres Lettres que je prends la liberté de vous adresser pour elle ? Vous sçavez sans doute de quelle manière on l'a déposée, pour mettre en sa place une des nouvelles Professes ; & vous n'ignorez pas tout ce qu'on a fait souffrir à ces pauvres Filles, jusqu'à les forcer à remettre les Lettres qu'elles avoient reçues de moi, qui sont présentement entre les mains de Monseigneur le Nonce. Le plus fâcheux pour elles, c'est qu'elles n'ont eû personne pour leur donner conseil. Les Docteurs de ce Pays-ci sont tout étonnés des choses qu'on leur a fait faire par la crainte des Excommunications. J'apprends fort qu'elles n'ayent chargé leur conscience dans leurs dépositions ; j'ai remarqué qu'elles

— ont accusé faux sur plusieurs faits qui sont de ma connoissance, pour s'être passés sous mes yeux. Peut-être aussi n'ont-elles pas senti la valeur de leurs expressions; & il ne seroit pas d'ailleurs fort étonnant que la tête eût tourné à quelques-unes; car je sçais qu'il y en a eû telle qu'on a interrogée six heures durant, & quelques-unes auront été assez simples pour signer tout ce qu'on aura voulu. Cela nous a servi de leçon à nous autres, pour nous faire prendre garde à ce que nous signions. Aussi n'a-t-on pû trouver à y mordre.

On peut dire que Dieu nous a visitées de toute façon depuis un an & demi; mais j'ai une confiance parfaite qu'il prendra enfin la défense de ses Serviteurs & de ses Servantes, & qu'il dévoilera les mysteres d'iniquité que le Démon a opérés dans cette Maison. J'espère que le Glorieux S. Joseph nous aidera à dégager la vérité des nuages qui l'obscurcissent, & qu'on reconnoîtra la vertu des Religieuses qui sont sorties d'ici. Pour les autres je ne les connois point. Je sçais seulement que les Supérieurs ont pris en elles trop de confiance, & que cela a donné lieu à de grands maux.

Je vous supplie donc encore une fois, MON RÉVÉREND PÈRE, & pour l'amour de Dieu, de ne pas abandonner mes pauvres Filles, & surtout de les assister de vos prières dans ce tems de Tribulation. Après Dieu, elles n'ont que vous sur la Terre, avec qui elles puissent se consoler; mais leur innocence lui est connue; sans doute il les protégera, & vous inspirera le désir de les secourir.

Je leur envoie ma Lettre toute ouverte, afin que vous chargiez quelqu'un de la leur lire, en cas qu'on leur ait commandé de remettre au Père Provincial toutes celles que je pourrois leur écrire; j'imagine que ce sera pour elles une grande consolation de voir seulement mon écriture.

* Le Provincial des Misigés.

On conjecture ici que le Père Provincial * pourroit bien les chasser du Monastere, & l'on dit qu'en ce cas les Novices demanderont à sortir avec elles. Pour moi je crois tout de bon que le Démon ne peut souffrir qu'il y ait sur la terre, ni Carmelites, ni Carmes Déchauffés, & que c'est pour cette raison qu'il leur fait une si cruelle guerre; mais j'espère que Dieu fera avorter tous ses pernicieux desseins.

Souvenez-vous, MON RÉVÉREND PÈRE, que vous avez été le Protecteur déclaré de mes Filles, lors de leur établissement à Séville. Aujourd'hui qu'elles ont plus besoin que jamais de votre assistance, je me flatte que vous voudrez bien encore leur tendre la main. C'est un service de plus que vous rendrez au Glorieux S. Joseph. Vous avez eû tant de charité pour nos Pères Déchaussés ; j'espère que vous n'en aurez pas moins pour ces pauvres Filles. Je prie Dieu qu'il vous conserve long-tems pour elles, & qu'il vous fasse faire tous les jours de nouveaux progrès dans la Sainteté. Ce sont les vœux de celle qui est pleine de vénération & de reconnaissance,

ANN.

1579.

31. Janv.

MON REVEREND PÈRE,

 Votre indigne & très-soumise Servante
Ce dernier Janvier. THERÈSE DE JÉSUS.

Vous pouvez lire ce que j'écris à nos Sœurs, si cela ne vous ennuye pas.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte écrivit cette Lettre au plus fort de la seconde Persécution qui s'éleva contre le Couvent de Séville. Car il y en avoit eû une première suscitée par une Novice, qui, de dépit d'avoir été renvoyée, alla accuser les Religieuses au Tribunal de l'Inquisition, de se confesser les unes les autres. La Sainte qui étoit alors à Séville, n'eût pas de peine à faire tomber l'accusation ; on reconnut que cette prétendue Confession n'étoit autre chose que l'usage où sont les Religieuses de dire leur *Coulpe* en plein Chapitre, & de s'agenouiller devant la Supérieure pour recevoir les avis.

La seconde Persécution, qui est celle dont il s'agit ici, fut beaucoup plus longue, & fut excitée par les Pères Mitigés depuis le départ de la Sainte, & en l'absence du Père Gratiën qui étoit allé à Madrid. Soit que ces Pères agissent par un zèle mal entendu ou par animosité, ils déposèrent la Prieure, mirent à sa place une des nouvelles Professes, & firent faire une Information qu'ils remirent au Nonce du Pape, tant con-

ANN.
1579.
31. Janv.

tre le Pere Gratien, que contre quelques-unes des anciennes Religieuses, & même contre la Sainte. Mais Dieu permit par la suite que le Conseil du Roi d'accord avec le Nonce, ordonna une nouvelle Information, par l'événement de laquelle la calomnie fut confondue, & l'innocence triompha.

Le Pere Prieur de la Chartreuse des Grottes, à qui cette Lettre est adressée, s'appelloit Pantoja de son nom de famille, & étoit natif d'Avila, comme la Sainte nous l'apprend dans le Livre de ses Fondations. Elle s'y loue beaucoup de lui, pour les secours qu'elle en avoit reçus, lors de la Fondation du Couvent de Séville.

☞ Cette Lettre & la suivante, qui y étoit renfermée, furent écrites le même jour 31 Janvier; mais dans quelle année, c'est ce qui n'est pas facile à pénétrer. C'étoit dans le tems de la seconde Persecution de Séville; mais cette Persecution dura depuis environ le mois d'Août 1577, jusqu'à l'Assemblée des Commissaires du Roi, tenue le premier Avril 1579, où le Pere Ange de Salazar fut nommé Vicaire Général de la Réforme. Ce qu'il y a de certain, c'est que lors de ces deux Lettres la Mere Marie de Saint Joseph, ne faisoit plus à Séville les fonctions de Prieure, & que sa place étoit remplie par une Vicaire nommée par le Provincial des Peres de l'Observance. Or, si l'on en croit l'Histoire générale de l'Ordre, Part. 2. Liv. 3. Chap. 14. cette Prieure fut déposée dès l'année 1576; mais il paroît que l'Auteur s'est trompé; & nous voyons clairement qu'elle ne le fût qu'au commencement de l'année 1579, puisque toutes les Lettres que la Sainte lui écrivit pendant le cours de l'année 1578, tant celles du premier Tome, que celles du second, annoncent qu'elle gouvernoit alors sa Maison. Ainsi on ne peut placer ces deux Lettres, où il est parlé de la Mere Vicaire, qu'en l'année 1579.



LETTRE XLI.

Aux Religieuses CARMELITES DECHAUSSEES
du Monastere de Séville.

P R E M I E R E .

La Sainte les felicite , les console & les encourage à l'occasion d'une violente persécution qui s'étoit élevée contre elles & contre la Réforme , & désaprouve le mauvais procédé de quelques-unes d'entre-elles.

J E S U S .

LA GRACE DE L'ESPRIT SAINT SOIT AVEC VOUS , MES
CHERES SŒURS ET MES CHERES FILLES.

JE suis bien aisé de vous dire que je ne vous ai jamais tant aimées que je vous aime présentement , & que vous n'eutes jamais une si belle occasion de servir notre Seigneur comme vous avez à présent , qu'il vous fait la grace de vous associer pour quelque chose aux souffrances de sa Croix , & de vous faire éprouver une partie de cet abandon général , où il s'est trouvé lui même sur le Calvaire. Heureux le jour où vous entrâtes à Séville , puisqu'un tems si favorable vous y étoit préparé ! Que je vous porte envie ! Rien n'est plus vrai que le jour que j'appris tous ces changemens (car on eût grand soin de me rapporter tout cela très-fidèlement) surtout lorsqu'on me dit qu'on vouloit vous chasser de votre Maison , & quelques autres particularités dans ce goût-là , au lieu d'en être chagrine , j'en sentis au - dedans de moi une joie inexprimable , de voir que sans vous faire traverser les Mers , notre Seigneur vous faisoit découvrir des Mines d'or qui alloient vous enrichir pour l'Eternité , & dont vous pourriez

aussi nous faire part à nous autres ; car je suis bien persuadée
 ANN. que Dieu, par sa miséricorde, vous fera surmonter toutes
 1579. ces traverses. sans l'offenser en aucune maniere. Ne vous
 31. Janv. affligez donc pas, si vous éprouvez en vous-mêmes un peu
 trop de sensibilité. Sans doute Dieu veut vous faire entendre
 par-là que vous présumiez trop de votre force dans le tems
 que vous desiriez tant de souffrir pour lui.

Courage, courage, MES CHERES FILLES. Souvenez-vous
 que Dieu ne nous envoie jamais des peines au delà de ce
 que nous en pouvons supporter, & qu'il habite avec ceux qui
 sont dans l'affliction. Si cela est certain, comme il n'est pas
 permis d'en douter, loin d'avoir rien à craindre, vous avez
 tout lieu d'espérer que Dieu, par sa miséricorde, fera con-
 noître la vérité de toutes choses, & qu'avec le tems il dé-
 voilera certaines manœuvres que le Démon a tenues cachées
 jusqu'à présent, & qui me font plus de peines que ce que
 vous souffrez actuellement.

A l'Oraison, MES CHERES SOEURS, à l'Oraison ; c'est
 maintenant que doit éclater votre humilité & votre obéis-
 sance, en montrant l'exemple aux autres de la parfaite sou-
 mission à l'autorité de la nouvelle Supérieure qu'on vous a
 donnée, à commencer par l'ancienne Prieure. Oh le bon
 tems pour cueillir le fruit de la résolution que vous avez
 prise, en vous consacrant à notre Seigneur, de le servir en
 toute occasion ! Considérez qu'il se plaît souvent à éprouver
 les Ames, pour voir si les effets répondent aux promesses.

Tendez la main aux Enfans de la Vierge qui sont vos
 Freres, pour les aider à se tirer avec honneur de l'affreuse
 persécution qu'ils endurent. Si vous les secourez, le bon Jesus
 vous secourra. Il semble dormir sur la Mer au plus fort de
 la tempête ; mais le moment viendra où il commandera aux
 vents de s'arrêter. Il veut que nous ayons recours à lui ; &
 il nous aime tant qu'il va toujours cherchant ce qui peut nous
 procurer quelque avantage. Que son saint Nom soit à jamais
 béni. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

On ne cesse de prier Dieu pour vous dans toutes nos
 Maisons. Ainsi j'espère que vous verrez bientôt la fin de vos
 peines. Tâchez donc de vous tenir joyeuses, & considérez

que, tout bien examiné, ce qu'on peut souffrir pour un Dieu si bon & qui a tant souffert pour nous, est toujours bien peu de chose. Car enfin vous n'en êtes pas venues au point de verser votre sang pour lui; vous n'êtes pas non plus en Alger; vous êtes avec vos Sœurs. Laissez faire à votre Epoux. Vous verrez bientôt la Mer engloutir ceux qui nous font la guerre, comme il arriva au Roi Pharaon. Bientôt le Peuple de Dieu recouvrera sa liberté, & l'amour des souffrances s'allumera de plus en plus dans vos cœurs, à la vue des grands avantages que vous aurez retirés de vos afflictions passées.

ANN.
1579.
31. Janv.

J'ai reçu votre Lettre, & j'ai regret que vous ayez brûlé ce que vous aviez écrit, persuadée que je suis que cela ne nous auroit pas été inutile. Vous auriez bien pu vous dispenser de remettre mes Lettres, suivant ce que disent les Docteurs de ce Pays-ci; mais il n'y a pas grand mal à cela, & plutôt-à-Dieu qu'on me fit porter la peine de toutes les fautes, quoiqu'en vérité j'aie senti les peines de ceux qui ont tant souffert sans le mériter, comme si ç'eussent été les miennes propres.

Une chose m'a été extrêmement sensible. C'a été d'apprendre que, dans quelques dépositions de l'Information qu'a fait faire le Pere Provincial, on a avancé certains faits dont je connois la fausseté, pour y avoir été présente. Qu'on examine, pour l'amour de Dieu, quel est le motif qui a déterminé les Sœurs qui ont déposé de ces faits, si ç'a été par crainte, où si elles étoient troublées par l'appareil de l'Interrogatoire. Quand Dieu n'est point offensé, tout le reste n'est rien; mais des mensonges qui portent sur la réputation du prochain, je vous avoue que cela me perce le cœur. Enfin j'ai peine à croire que la chose soit comme on me l'a dite; car il n'y a personne qui ignore la candeur & la vertu avec laquelle le Pere Gratiën s'est toujours conduit vis-à-vis de nous, & combien ses conseils nous ont toujours été utiles pour notre avancement dans le service du Seigneur; & puisque cela est ainsi, c'est une grande méchanceté de l'accuser, quand ce ne seroit que de fautes légères. Avertis-

AN N
1579.
31. Janv.

sez charitablement ces Sœurs, & demeurez en paix avec la très - Sainte Trinité. Je suis bien tendrement,

MES CHERES FILLES,

C'est demain la veille de la Chandeleur. Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS.

Toutes nos Sœurs vous saluent & vous embrassent. Elles comptent que, quand tous ces nuages seront passés, la Sœur S. François voudra bien leur en donner une Relation exacte. Je salue la bonne Sœur Gabrielle, & je la prie d'être désormais tranquille & contente; car j'imagine aisément la douleur qu'elle aura eue du traitement qu'on a fait à la Mere Marie de S. Joseph. Pour la Sœur Saint Jérôme, si le désir qu'elle a toujours marqué de souffrir pour Dieu, est sincère, comme je n'en doute pas, je ne sçaurois la plaindre; autrement je la trouverois plus à plaindre qu'aucune autre.

A l'égard de Monsieur Garcie Alvarez, j'aimerois beaucoup mieux lui parler que de lui écrire, ayant des choses à lui dire que je ne puis confier au papier. C'est ce qui fait que je ne lui écris point. Vous ferez aussi mes complimens à toutes les Sœurs, à qui vous jugerez que cette Lettre pourra être communiquée sans inconvénient.

La surveillance de la Chandeleur est bien le 31. Janvier. Voyez la Note sur la Lettre précédente, adressée au Prieur des Grottes.



LETTRE

LETTRE XLII.

Au Révérend Pere JEAN DE JESUS ROCCA, Carme
Déchauffé. A Pastrane.

La Sainte lui marque la tranquillité dont elle jouit dans son Couvent, où elle est retenue comme Prisonnière, & le regret qu'elle a de voir souffrir les autres à cause d'elle; & lui fait part d'une Révélation qu'elle avoit eue, qui lui annonçoit la fin prochaine de la persécution.

QUE JESUS, MARIE ET JOSEPH SOIENT DANS
L'AME DE MON PERE JEAN DE JESUS.

J'AI reçu la Lettre de votre Révérence dans cette Prison, où je me trouve extrêmement contente, en considérant que tout ce que je souffre est pour l'amour de Dieu & pour mon Ordre. Si quelque chose, MON PERE, me fait de la peine, c'est de sçavoir que vos Révérences sont dans l'affliction par rapport à moi. Ne vous affligez donc point, MON FILS, ni vous, ni les autres Religieux; car je puis bien dire comme un autre S. Paul (quoiqu'il n'y ait nulle comparaison à faire de lui à moi pour la Sainteté,) que les prisons, les souffrances, les persécutions, les tourmens, les ignominies & les affronts sont pour moi des régals & des faveurs, quand c'est pour Jesus-Christ & pour mon Ordre que je les endure.

Jamais je ne me suis vûe si dégagée de soins & d'embarras que je le suis présentement. C'est le propre de Dieu d'accorder son secours & sa protection à ceux qui vivent dans la peine & dans les fers. Je lui rends mille graces, & il est juste que vous lui en rendiez tous autant, pour les fa-

veurs qu'il m'é fait dans cette Prifon. Ah! MON CHER FILS & MON CHER PERE, y a-t-il une plus grande fatisfaction, un plus grand régal, un plus grand plaifir, que de fouffrir pour un fi bon Maître ! Dans quel tems les Saints ont-ils été au comble de leur joie, fi ce n'eft quand ils ont fouffert pour leur Sauveur & leur Dieu ! C'eft là le chemin le plus sûr pour arriver au Ciel, puifque la Croix doit faire un jour toute notre félicité. Ainfi, MON PERE, cherchons la Croix, foupirons après la Croix, embraffons les Souffrances ; & malheur à nous & à notre Réforme, fi jamais elles viennent à nous manquer.

Vous me marquez par votre Lettre que Monfeigneur le Nonce a défendu que l'on fondât doresnavant aucun Couvent de Réformés ; & qu'il a même donné ordre, à la requifition du Pere Général, qu'on détruisît ceux qui ont été fondés jufqu'à préfent ; que ce Prélat eft furieufement irrité contre moi ; qu'il me traite de femme inquiète, & qui ne demande qu'à courir. Vous ajoutez que tout le monde s'arme contre moi & contre mes Enfans, & que ceux-ci font obligés de fe cacher dans les cavernes les plus inacceffibles des montagnes, ou dans les maifons les plus écartées, pour n'être point découverts & arrêtés. Voila ce qui fait couler mes larmes ; voila ce qui me fait feigner le cœur, de voir mes chers Enfants en butte aux perfécutions & aux travaux, & cela pour une Péchereffe, pour une mauvaife Religieufe telle que je fuis. Mais fi tout le monde les abandonne, Dieu ne les abandonnera pas. C'eft de quoi je fuis bien certaine. Il n'abandonnera pas ceux qui l'aiment tant.

Et afin que vous vous réjouiffiez, MON FILS ; avec les autres Religieux, vos Freres, je vais vous dire une chofe bien confolante ; mais que cela demeure, je vous prie, renfermé entre vous & moi, & le Pere Marian. Je ferois fâchée que d'autres en fuflent instruits. Vous fçauvez, MON PERE, qu'une Religieufe de cette Maifon, étant en Oraifon la veille de S. Jofeph, mon Protecteur : ce grand Saint, la Sainte Vierge & fon Fils lui apparurent, les deux premiers intercédans pour la Réforme ; & Dieu dit à la Religieufe que l'Enfer & beaucoup de gens fur la Terre faifoient de grandes

rejouissances de ce que la Réforme étoit sur le point de périr ; mais qu'au moment même que le Nonce avoit prononcé la Sentence de destruction de ce saint Etablissement, Dieu l'avoit au contraire confirmé ; que nous n'avions qu'à nous adresser au Roi, & qu'il nous serviroit de Pere en toutes choses. La Sainte Vierge & saint Joseph tinrent le même discours à la Religieuse, & lui dirent même bien d'autres choses que je n'ose confier au papier ; entre autres que, s'il plaisoit à Dieu, je sortirois de Prison dans vingt jours. Ainsi rejoignons-nous tous tant que nous sommes, puisqu'à compter de ce jour, la Réforme du Carmel fera tous les jours de nouveaux progrès.

Ce que je vous recommande, MON RÉVÉREND PERE, c'est de vous tenir chez Madame Marie de Mendocça, jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles. Le Pere Marian ira porter cette Lettre au Roi, & l'autre à la Duchesse de Pastrane. Surtout ne sortez point de la Maison, de peur qu'on ne vous arrête, & soyez sûr que dans peu nous nous verrons en liberté.

Je me porte à merveille, Dieu merci, mais ma Compagne n'a point d'appetit. Recommandez-nous, je vous prie, à notre Seigneur, & dites une Messe d'action de grâces à mon Pere S. Joseph. Ne m'écrivez point sans nouvel avis. Je prie Dieu qu'il vous donne la perfection de votre état, & qu'il fasse de vous un grand Saint ; & je demeure avec beaucoup de respect,

MON REVEREND PERE,

Votre très-humble Servante
THERESE DE JESUS.

Je mande au Pere Marian qu'il faut que vous négociez secrètement notre affaire, vous & le Pere Gratiën, avec le le Duc de l'Infantade.

R E M A R Q U E S.

ON remarque dans cette Lettre le goût merveilleux que la Ste. avoit pour les Souffrances, qui lui faisoit dire continuellement, *ou mourir, ou souffrir.*

Il n'est pas douteux que cette Religieuse, qui eût la Révélation dont il est ici parlé, fut la Sainte elle-même; & tout ce qui lui avoit été révélé, s'accomplit exactement; la persécution cessa, & elle sortit de Prison.

L'emprisonnement de la Sainte avoit été ordonné par un Décret du Chapitre général tenu à Plaisance en Italie, la Sainte étant pour lors à Séville; mais il ne fut exécuté qu'à Tolède, d'où cette Lettre fut écrite.

Le Duc de l'Infantade fut le plus zélé Protecteur de la Réforme dans ce tems de calamité. Il étoit de la Maison de Mendocça.

Le saint Religieux, à qui cette Lettre est adressée, fut un des premiers Fondateurs de la Réforme.

☞ Voyez ce qui est dit de lui dans la Note sur la Lettre L. du second Volume.

LETTRE XLIII.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

S E P T I È M E.

La Sainte la console de la persécution qu'elle avoit essuyée, & lui marque le cas particulier qu'elle fait d'elle.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MACHERE FILLE.

ANN.
1579.

J'ETOIS déjà fort attachée à nos Sœurs de votre Couvent, mais je le suis infiniment davantage à présent; & je vous aime encore plus que les autres, parce que c'est vous

qui avez le plus souffert ; mais je puis vous assurer que , quand j'appris qu'on vous avoit déposée , & qu'on vous avoit même privée de toute voix & séance au Chapitre , j'en eûs une consolation toute particuliere ; car quoique je ne doute pas que ma Fille ne soit une assez méchante personne , je suis pourtant fort persuadée qu'elle craint Dieu , & qu'elle est incapable de l'offenser , jusqu'à mériter un pareil châ-timent.

ANN.
1579.

J'espere que Dieu découvrira avec le tems la vérité. On l'a bien peu respectée dans votre Maison ; & c'est ce qui me chagrina le plus , lorsqu'on m'apporta à lire l'Information faite contre vous , où je remarquai bien des choses dont je connoissois la fausseté , pour m'être trouvée sur les lieux dans le tems même. Depuis que j'ai reconnu la manœuvre de cette affaire , j'ai rendu à Dieu de très-humbles graces de ce qu'il n'a pas permis qu'on ait poussé encore plus loin la calomnie ; mais ces deux Ames me pesent beaucoup. Nous devons toutes prier , particulièrement pour elles , afin qu'il plaise à Dieu de les éclairer. Je vous dirai que dès le moment que je vis la maniere dont le Pere Garcie Alvarez s'y prenoit , j'eûs un pressentiment de tout ce qui arrive aujourd'hui.

L'endroit de votre Lettre , où vous me parlez des compliments qu'on vous fait sur votre Clocher , m'a fort rejouie. Vous avez tout lieu de vous féliciter , s'il fait un aussi bel effet que vous le dites. J'espere qu'après tant de persécutions Dieu fera fleurir & prospérer votre Maison plus que jamais. Vous dites si bien tout ce que vous dites , que si on vouloit suivre mon avis , on vous choisiroit après ma mort pour Fondatrice ; & je voudrois de tout mon cœur que vous fussiez reconnue pour telle , même de mon vivant ; car vous sçavez beaucoup plus que moi , & vous êtes beaucoup meilleure ; rien n'est plus vrai. Je n'ai d'autre avantage sur vous qu'un peu d'expérience ; mais il n'y a plus à compter sur moi , & vous seriez vous-même étonnée de voir combien je suis vieille & peu propre à tout. Dieu vous conserve , MA FILLE , & vous rende une grande Sainte. Faites bien

mes complimens à toutes nos Sœurs. Je suis toujours bien
tendrement.

ANN.
1579.

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante
THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

IL y a toute apparence que cette Lettre fût écrite sur la fin de la dernière Persecution de Séville.

Je croirois même volontiers que la persécution étoit entièrement apaisée ; mais quoiqu'il en soit, on ne peut placer cette Lettre qu'en 1579.

La Sainte, par ces deux Ames qui lui pesent beaucoup, entend parler de deux Religieuses qui, soit par crainte, soit par malice, avoient trahi la vérité dans l'Information que le Provincial des Mitigés avoit fait faire contre le Pere Gracien, & contre la Maison de Séville. La Sainte y étoit même impliquée.

L'endroit, où il est parlé de Monsieur Garcie Alvarez, est assez difficile à entendre ; car cet Ecclésiastique qui étoit Confesseur du Couvent de Séville, & à qui pour cette raison, la Sainte donne le nom de Pere, étoit un homme d'une grande vertu, & dont elle a toujours parlé avec Eloge. Voyez ce qu'elle en dit dans la Lettre LXXXIX, du second Tome. Mais peut-être la Sainte veut-elle dire ici qu'il avoit agi imprudemment. La prudence peut manquer aux plus grands Saints.



LETTRE XLIV.

A la Révérende Mere PRIEURE & AUX RELIGIEUSES
du Monastere de Valladolid.

TROISIÈME.

Sainte Theresé leur demande un secours d'argent pour les affaires de l'Ordre ; & les engage à user de générosité à l'égard de la Mere du Pere Jérôme Gracien.

JESUS, MARIA, JOSEPH.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT- SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHERE MÈRE, ET AVEC VOUS TOUTES, MES CHERES SŒURS.

JE suis bien aise de vous rappeler que, depuis la Fondation de votre Maison, je ne vous ai jamais demandé, ni que vous reçussiez une Religieuse sans dot, ni aucune autre chose qui fût de quelque importance, du moins autant que je puis m'en souvenir. Il n'en a pas été de même des autres Maisons ; vous sçavez que dans quelques-unes on a reçu des Filles qui n'ont rien apporté ; & certainement ces Maisons là, loin de s'en être mal trouvées, sont aujourd'hui les mieux établies. Je veux maintenant vous demander une chose que vous êtes obligée de faire pour le bien de l'Ordre & pour plusieurs autres raisons. C'est un service que vous vous rendrez à vous-mêmes, & dont je ne laisserai pas de prendre sur moi la reconnoissance, comme si vous n'eussiez obligé que moi seule.

Je vous dirai que je suis dans l'inquiétude, & dans la crainte que nous ne venions à être privées, faute d'argent,

ANN.
1579.
En Avril
ou Mai.

d'un avantage également important pour le service de Dieu
 & pour notre repos. Par les Lettres ci-jointes, qu'un de nos
 AN N. Peres, Prieur du Calvaire, nous écrit de Rome, où il est
 1579. Peres, nouvellement arrivé, vous verrez comme il nous presse de
 En Avril lui envoyer deux cens ducats. A leur égard ils sont abso-
 ou Mai. lument hors d'état de rien donner, parce qu'ils n'ont point
 de chef. Vous sçavez même qu'il leur fût impossible de rien
 contribuer pour le voyage du Pere Jean de Jesus & du Prieur
 de Pastrane, qui sont actuellement en chemin pour se ren-
 dre à Rome, s'ils n'y sont arrivés; & qu'outre ce que je don-
 nai à ces deux Peres, la Maison de Veas leur donna cent cin-
 quante ducats. C'est encore une grace toute particuliere que
 Dieu nous fait que quelques-unes de nos Maisons soient en
 état de suppléer à l'indigence de ces bons Peres. Au bout du
 compte ce n'est qu'une fois dans la vie. Le Pere Nicolas
 m'écrit de Madrid qu'il a trouvé une personne qui avan-
 cera ces deux cens ducats, en lui donnant à prendre pa-
 reille somme sur la dot de la Sœur Marie de S. Joseph, à
 la charge qu'on lui remettra la quittance de votre Maison. Il
 ne demande rien davantage, & attendra sans impatience le
 tems de son remboursement. C'est le plus grand bonheur
 qui pouvoit nous arriver. Je vous prie donc, pour l'amour
 de Dieu, d'envoyer chercher un Notaire à la réception de
 ma Lettre, & de lui faire expédier l'acte de Profession de
 cette Sœur dans la meilleure forme, de maniere qu'on ne
 puisse pas y trouver la moindre chose à redire, parce que
 sans cet acte on ne pourroit rien faire, & vous me l'enverrez
 tout aussi-tôt avec la quittance. Il ne faut pas que l'un &
 l'autre soient sur un même papier; mais la quittance doit
 être séparée de l'acte de Profession. Vous concevez com-
 bien le cas requiert célérité.

Peut-être vous semblera-t-il qu'on exige beaucoup de
 vous, & peut-être aussi demanderez-vous, pourquoi on ne
 fait pas contribuer les autres Maisons? Je réponds à cela,
 qu'il n'y en a pas une qui ne fasse tout ce qui est en son
 pouvoir; mais que celles qui ne peuvent rien donner, com-
 me celle-ci, par exemple, ne donnent rien. Nous ne por-
 tons toutes un même habit que pour nous marquer que nous
 devons

devons nous aider les unes les autres, & que tous biens doivent être communs entre nous. Celui-là donne toujours beaucoup qui donne tout ce qu'il peut donner. D'ailleurs les dépenses qu'il faut faire journallement, sont si excessives que vous en seriez étonnées, si vous en aviez connoissance. La Sœur Catherine de Jesus est en état de vous dire ce qui en est; & si les Maisons n'y pourvoient pas, comment ferois-je pour en gagner, surtout avec mon bras estropié? Si je pouvois travailler, cela me feroit bien moins de peine, que d'aller de côté & d'autre, comme je suis obligée de faire, pour quêter & mandier. Je puis bien vous assurer que, pour tout autre motif que pour l'amour de Dieu, je ne voudrois pas supporter un pareil tourment.

Outre ces deux cens ducats, il faut encore que j'en trouve autant, pour donner au Chanoine Montoye à qui je les ai promis, & qui nous a, pour ainsi dire, rendu la vie par ses services; & Dieu veuille que cela suffise pour nous mener au but où nous aspirons. Je regarde comme un effet de la miséricorde de Dieu, qu'il ne faille que de l'argent pour acquérir un repos aussi précieux. Ce que je viens de vous dire, est chose absolument nécessaire & indispensable; mais ce que je vas vous proposer, je le laisse à votre volonté, en vous observant seulement que c'est une chose raisonnable, & qui sera agréable à Dieu & au Monde.

Vous savez bien, MES CHERES FILLES, que vous avez consenti de recevoir la Sœur Marie de S. Joseph sans dot, par considération pour notre cher Pere Gratien, son Frere.

J'ai appris depuis, que Madame leur Mere, qui est dans une grande nécessité, avoit différé l'entrée de sa Fille dans votre Maison, jusqu'à ce qu'elle eût pris des arrangemens pour vous fournir les quatre cens ducats qu'elle avoit promis pour les Accommodemens. Elle avoit même pensé que votre affection, pour le Pere Gratien, pourroit vous mener plus loin, & que vous ne prendriez rien du tout, au moyen de quoi elle se seroit servie de cet argent pour subvenir à ses besoins qui, comme je dis, sont très-grands. Elle s'apperçoit aujourd'hui que cet argent lui fera faute, & je n'en suis point étonnée. Cependant c'est une si bonne Dame qu'elle

ANN.
1579.
En Avril
ou Mai.

te loue perpétuellement de la charité que vous avez exercée envers elle. Or de ces quatre cens ducats vous avez vû par la Lettre que je vous envoyai dernièrement du Pere Grattien, qu'il est d'avis qu'on en rabatte cent, pour la dépense que sa Mere a faite. Ainsi je conclus de-là que votre quittance doit être de trois cens ducats. Vous ne devez gueres compter sur la Légitime de cette Sœur. Cette famille n'a point de revenus, elle ne subsiste que des bienfaits du Roi; de sorte que le Secrétaire venant à mourir, les Enfans n'auront rien; & quand il leur resteroit quelque chose, ils sont en si grand nombre que ce seroit presque rien pour chacun. C'est ce que la Mere m'a écrit elle même depuis la Profession de sa Fille. Je ne sçais si j'ai gardé sa Lettre. Si je la trouve, je vous l'enverrai; mais j'en reviens toujours là, que la quittance doit être au moins de trois cens ducats.

Voudriez-vous mieux faire encore? Ce seroit d'envoyer quittance des quatre cens. Je suis bien sûre que la Mere ne laisseroit pas de vous en envoyer cent, lorsqu'elle les aura reçus; & quand elle y manqueroit, elle les a bien gagnés par les chagrins & les déboires affreux qu'elle a essuyés à l'occasion de son fils, depuis qu'il visite nos Maisons. Eh quelles obligations n'avons-nous pas à ce cher Pere? Nous avons reçu tant de Filles qui ne nous ont rien apporté du tout! Pouvons-nous moins faire que d'en recevoir une pour l'amour de lui? Vous sçavez que nos Sœurs de Toléde n'ont rien demandé pour l'autre Sœur, & qu'on ne leur a absolument rien donné, ni lit, ni meubles, ni habit, ni quoique ce soit, & même elles ne demandoient pas mieux que de prendre encore celle-ci de la même façon, si elle eût voulu y entrer. Ce n'est pas sans une sorte de justice; car ces Filles sont si remplies de mérite & de bonnes qualités, qu'il n'y a point d'endroit où on ne les eût reçues plus volontiers pour rien, que d'autres avec une bonne dot. Au reste vous en userez comme vous jugerez à propos, à l'égard des cent derniers ducats; mais pour les trois cens autres, il n'y a pas moyen de faire autrement, vû la situation de cette pauvre Dame.

Ce qu'il y aura à faire après que nos affaires seront finies,

ce sera d'arrêter le compte de la dépense générale, de voir combien chaque Maison en doit supporter pour son contingent, & de rendre à celles qui auront trop donné. C'est à quoi l'on ne manquera pas à votre égard; mais pour le présent secourons-nous les unes les autres, comme nous pourrions. Je prie Dieu qu'il vous rende toutes de grandes Saintes; & je suis bien sincèrement,

ANN.
1579.
En Avril
ou Mai.

MA REVERENDE MERE, & MES CHERES FILLES,

Votre Servante
THERESE DE JESUS.

Je demande en grace à la Mere Prieure de laisser un champ libre aux bonnes intentions des Sœurs, & je présume assez de leur bon cœur, pour être persuadée qu'en cette occasion elles se comporteront comme de vraies Filles de l'Ordre, à l'exemple de nos Sœurs des autres Maisons, qui font humainement tout ce qu'elles peuvent.

En tout cas je prie la Sœur Catherine de Jesus de lire ma Lettre à toute la Communauté, de même que celles-ci qui viennent de Rome. Je serois fâchée qu'on y changeât le moindre mot.

REMARQUES.

LA Suscription de cette Lettre est en ces termes dans l'Original. *A la Mere Prieure & à mes Sœurs & mes Filles du Mont Carmel, dans le Monastere de Valladolid.* La Prieure étoit la Mere Marie Baptiste, Nièce de la Sainte; & les deux cens ducats, dont il s'agit, étoient principalement destinés à la dépense du Bref de Séparation, que le Pere Pierre des Anges, Prieur du Calvaire, sollicitoit à Rome. On voit par là que la Sainte fit la Réforme des Religieux de son Ordre, non-seulement par ses conseils, mais encore par l'argent qu'elle tira de toutes ses Maisons; ensorte qu'on peut dire que les Carmes Déchaussés font en même-tems les Peres & les Enfants des Carmelites.

La Mere du Pere Gratien & des deux Religieuses, dont il est ici parlé, se nommoit Jeanne d'Antisique; c'étoit une Dame de grande Naissance

ANN. 1579. En Avril ou Mai. & de beaucoup de mérite, mais peu accommodée des biens de la fortune, avec une nombreuse famille. Le Pere étoit Secrétaire du Roi Philippe Second, grand homme de bien, & point du tout intéressé; aussi avoit-il acquis l'estime de son Maître, à tel point qu'il l'appelloit son Ange. Malheureusement pour sa famille il ne vécut pas assez longtemps.

On ne peut s'empêcher de remarquer dans cette Lettre le vif intérêt que la Sainte prenoit en tout ce qui touchoit au Pere Gratien, à qui elle avoit effectivement de grandes obligations. La reconnoissance des bienfaits a toujours été la vertu favorite de la Sainte; & c'est le témoignage qu'a rendu d'elle la Congrégation des Cardinaux qui ont préfidé à la Canonisation.

Il est dit par cette Lettre que le Pere Jean de Jesus & le Prieur de Pastrane; que l'on avoit députés pour aller à Rome solliciter le Bref de Séparation, étoient en chemin, s'ils n'étoient déjà arrivés; & à se régler sur l'Histoire générale de l'Ordre, deuxième Part. Liv. 5. Chap. premier. qui fixe le départ de ces Députés au commencement de l'année 1580, il faudroit placer cette Lettre en 1580; mais en ce cas il y auroit une contradiction manifeste entre cette Lettre & celle qui suit, datée du 10 Juin 1579, où la Sainte accuse la réception de ce qu'elle avoit demandé par celle-ci aux Religieuses de Valladolid; il suit de-là nécessairement que les Députés partirent bien plutôt que ne dir l'Histoire, c'est-à-dire vers le commencement du mois d'Avril 1579; & que par conséquent la présente Lettre a dû être écrite sur la fin du même mois, ou au plutôt dans le mois suivant, d'autant plus que les Députés firent le Voyage par Mer.



LETTRE XLV.

Au Révérend Pere JERÔME GRATIEN DE LA
MERE DE DIEU.

QUATRIÈME.

La Sainte lui fait part des mesures qu'elle a prises pour fournir à la dépense du Bref de Séparation de Province, & du choix qu'on a fait d'elle pour être Prieure à Malagon. Elle se loue aussi du zèle des Religieuses de Valladolid pour la cause commune.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC
VOTRE RÉVÉRENCE, MON PERE.

JE souhaite qu'il vous ait comblé de ses dons précieux pendant ces Fêtes, & que vous puissiez par leur moyen vous acquitter des obligations que vous avez à Dieu, d'avoir mis dans vos souffrances le remède à nos maux. Que son saint Nom en soit à jamais béni; il y a bien de quoi penser dans tout ceci, & de quoi faire de pieux Mémoires. Quoique je ne sçache pas absolument le détail de la conclusion de cette affaire, je conçois aisément que nous avons tout lieu d'en être satisfaits. Du moins si le Seigneur permet qu'on fasse de nous une Province séparée, on pourra dire qu'il ne s'est point encore fait d'Etablissement en Espagne avec autant d'autorité & de précaution. Ce qui marque que Dieu destine les Carmes Déchauffés à de plus grandes choses que nous ne pensons. Plaise à Sa Divine Majesté d'accorder de longs jours à Paul, pour qu'il puisse être témoin de ces merveilles, & y contribuer par son zèle, tandis que je les regarderai

ANN.

1579.

Le 10.

Juin.

du haut du Ciel, si je suis assez heureuse pour y arriver.
 ANN. On m'a apporté la quittance de Valladolid, & l'argent
 1579. est envoyé, dont je suis bien charmée. Dieu veuille que l'affaire
 Le 10. soit bientôt terminée. Nous avons pour le présent un
 Juin. très-digne Supérieur assurément; mais ce n'est pourtant pas tout-à-fait celui qu'il nous faudroit pour mettre les choses dans leur perfection. C'est toujours un Etranger.

Vous verrez, MON RÉVÉREND PÈRE, par la Lettre ci-jointe, ce que l'on veut faire de la pauvre petite vieille. Ce n'est peut être qu'un soupçon mal fondé de ma part; mais il y a toute apparence que le besoin de la Maison de Malagon a moins de part au choix que l'on fait de moi, que l'envie qu'ont nos Pères Mitigés de me tenir éloignée d'eux. C'est ce qui m'a un peu fâchée; non que je me fasse la moindre peine d'aller à Malagon, si ce n'est d'y aller pour être Prieure; car je vous avoue que je ne suis plus propre à cela, & que je crains fort de manquer au service de notre Seigneur. Priez-le de ne pas permettre que je m'en écarte, & du reste arrive ce qui pourra; plus je souffrirai, & plus je mériterai; en tout cas faites-moi le plaisir de déchirer cette Lettre. J'ai bien de la joie d'apprendre que vous êtes en bonne santé; mais je ne voudrois pas que vous demeurassiez là-bas durant les chaleurs. O, MON PÈRE, quelle solitude mon Âme éprouve chaque jour de se voir éloignée de vous! Heureusement il me semble toujours que je suis près du Père Joseph; & c'est ce qui me fait couler la vie dans la paix, quoique privée des consolations de la Terre. Pour vous je ne vous regarde plus comme un Habitant de ce Monde, depuis que Dieu vous a fait perdre les occasions de vous y attacher, & qu'il vous a fourni si abondamment celles qui conduisent au Ciel. En vérité, plus je réfléchis à cette horrible tempête que vous avez essuyée, & aux moyens dont le Seigneur s'est servi pour vous en délivrer, & plus ma surprise augmente; mais si c'étoit la volonté que ces gens d'Andalousie rentrassent dans le devoir, je tiendrois à faveur singulière que ce ne fut pas vous qui les y fîssiez rentrer. Il me semble que, les choses ayant tourné à votre avantage, il vous conviendroit moins qu'à personne d'user de rigueur envers eux; & c'est ce qui m'a toujours fait désirer que Dieu se servît d'un autre.

LETTRE QUARANTE-CINQUIE' ME. 215

Ce que le Pere Nicolas m'écrit là-dessus, m'a fait grand plaisir, & c'est pourquoi je vous envoie sa Lettre. Toutes nos Sœurs se recommandent à vous. Elles ne peuvent penser sans chagrin que je dois les quitter. Je vous donnerai avis de ce qui en sera. Ayez la charité de recommander cette affaire à notre Seigneur. Vous vous souvenez bien de tout ce qu'on a déjà dit de mes voyages, & qui sont ceux qui en ont murmuré. Considérez quelle est ma vie; mais heureusement c'est ce qui m'importe peu.

ANN.

1579.

Le 10.
Juin.

J'ai mandé au Pere Vicairé l'inconvénient qu'il y a de me choisir pour Prieure, qui est que je ne puis suivre les exercices de la Communauté. Pour tout le reste je n'y ai point de repugnance, & je suis prête à aller au bout du Monde par obéissance; plus même il y auroit de travail & de peine à endurer, plus je me réjouirois de pouvoir faire du moins quelque petite chose en ma vie pour l'amour de ce grand Dieu, à qui je suis si redevable; d'autant plus que je suis bien persuadée que ce qu'on fait pour lui par obéissance, est toujours ce qui lui est le plus agréable. Eh que n'ai je pas fait pour obéir à mon cher Paul! N'étoit-ce pas assez que je fusse qu'une chose dût lui faire plaisir, pour que je l'entreprisse avec joie? Je pourrois vous rappeler sur cela bien des circonstances, dont le souvenir vous seroit agréable; mais je crains les explications par écrit, surtout dans les choses qui regardent l'Âme.

Pour vous réjouir, voici des Couplets que je vous envoie, de la façon de nos Sœurs de l'Incarnation; quoiqu'en vérité il y ait plus à pleurer qu'à rire, de voir le mauvais état de cette Maison. Ces pauvres Filles tâchent ainsi de dissiper leur chagrin. Je ne doute pas qu'elles ne regardent mon départ pour Malagon, comme un événement fort triste & de grande conséquence pour elles; car elles esperent encore, & je l'espère comme elles, que la Maison de Malagon se remettra bien sans que j'y aille.

Nos Sœurs de Valladolid ont donné les deux cens ducats de la meilleure grace du monde; & la Mere Prieure m'a marqué que, si elle n'eût pas eu de quoi les faire, elle les auroit empruntés. Elle m'a même envoyé la quittance to-

ANN. 1579.
Le 10.
Juin.

tale des quatre cens ducats. Je lui en sçais d'autant plus de gré, que je la connois pour une bonne ménagere, extrêmement attentive aux intérêts de sa Maison; mais aussi je lui avois écrit de la bonne façon. Madame votre Mere m'a fait rire, & n'a pas laissé de me surprendre, en me marquant qu'elle n'étoit pas sans quelque inquiétude de ce que je disois de cet argent, sans vous en avoir prévenu. Véritablement je l'ai toujours trouvée fort sensible sur tout ce qui peut intéresser la Sœur Marie de S. Joseph, sa chere Fille, & l'on voit aussi par-là l'amitié qu'elle vous porte. Je prie le Seigneur de vous conserver, MON RÉVÉREND PÈRE, & je demeure avec la vénération la plus parfaite,

Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS.

Mes complimens, je vous prie, au Pere Recteur, & au Pere qui m'écrivit l'autre jour. C'étoit hier la dernière des Fêtes de la Pentecôte. La mienne n'est point encore venue.

R E M A R Q U E S.

CETTE Lettre fut écrite au Pere Gratien quand la persécution fut passée, & qu'il fut question d'envoyer à Rome l'argent nécessaire pour la dépense du Bref qui devoit séparer les Carmes Réformés d'avec les Mitigés.

Sous le nom de Paul que la Sainte employe deux fois dans cette Lettre, il faut entendre le Pere Gratien lui-même, que la Sainte avoit coutume d'appeller ainsi en certaines occasions.

Lorsque la Sainte écrivit cette Lettre, elle avoit reçu ordre du Pere Ange de Salazar, Vicaire Général de la Réforme, d'aller à Malagon pour gouverner cette Maison, & examiner l'esprit de la Vénéable Mere Anne de S. Augustin.

Quant aux Couplets Spirituels, dont il est ici parlé, la Sainte étoit charmée que ses Filles s'amussent à en faire, pour se consoler dans leurs afflictions, & pour s'entretenir dans les louanges du Seigneur. Personne n'a jamais sçu mieux qu'elle, mêler l'agréable à l'utile.

La Prieure de Valladolid étoit la Niece de la Sainte, & s'appelloit la Mere Marie Baptiste.

Il est parlé dans cette Lettre du dessein qu'avoit formé le Pere Vicairé Général d'envoyer la Sainte à Malagon, & l'on sçait qu'elle n'y arriva qu'à la fin de l'année 1579; ainsi cette Lettre doit être nécessairement antérieure, & cependant de la même année. Elle a dû être écrite le 10 Juin, la Pentecôte étant tombée le 7. de ce mois dans l'année 1579.

Voyez dans la Lettre précédente ce que c'est que cette quittance de quatre cens ducats, envoyée par la Prieure de Valladolid.

LETTRE XLVI.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

HUITIÈME.

Elle lui reproche sa négligence à écrire; fait l'éloge du Pere Nicolas de Jesus-Maria; blâme cette Mere du refus qu'elle fait de reprendre sa Place de Prieure; & lui apprend son départ pour Valladolid & Salamance.

JESUS.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHÈRE FILLE.

JE ne comprends pas ce qui peut vous engager à garder si long-tems le silence, comme vous faites, dans un tems où je voudrois sçavoir l'état de vos affaires d'un moment à l'autre. En vérité je ne vous ressemble point, car je ne cesse de parler de ce qui vous touche. Vous sçavez que le Pere Nicolas qui est à présent Prieur à Pastrane, est ici, & m'est venu voir. J'ai reçu une grande consolation de sa visite, & j'ai bien remercié le Seigneur d'avoir donné à notre Ordre un homme d'un si grand mérite & d'une vertu aussi parfaite. A considérer ce que votre Maison lui coûte de travaux & de peines, il semble que le Seigneur l'ait choisi entre tous pour en être le dé-

E c

ANN.
1579.
24. Juin

— fenſeur & l'appui. Je le recommande à vos prieres ; elles lui
ANN. ſont bien dûes.

1579. C'eſt, MA CHERE FILLE, une perfection mal entendue,
24. Juin. & dont il faut, s'il vous plaît, vous déſiſter tout au plus vîte,
que de ne vouloir pas reprendre votre Place de Prieure. Il y
a long-tems que nous déſirons cet événement, & que nous
faisons nos efforts pour y parvenir ; & vous ne nous oppoſez
que des raiſons d'enfant. Ce n'eſt point votre affaire perſon-
nelle, c'eſt celle de tout l'Ordre en général, & je voudrois
déjà que cela fût fait, ſçachant combien la gloire de Dieu y
eſt intéreſſée, de même que l'honneur de votre Maïſon & celui
du Pere Gratien ; & il n'y auroit point d'autre parti à pren-
dre, quand même vous ne ſeriez nullement propre pour cette
Place ; à plus forte raiſon, puis que nous n'avons*, comme on
dit, rien de mieux. Ainſi, s'il plaît à Dieu de nous faire cette
grace, ayez pour agréable de vous taire. & d'obéir ſans la moi-
ndre réplique, & ſongez qu'à faire autrement vous me fâchez
beaucoup. Votre conduite nous a aſſez fait connoître que
vous ne déſiriez point votre rétablifſement ; & en vérité il
n'eſt pas beſoin de faire de grands efforts pour me perſuader
que c'eſt une croix bien peſante que d'être Prieure, puis que
j'en ai l'expérience par devers moi ; mais Dieu vous aidera,
& vous voyez que la tempête eſt enfin apaiſée.

* La Sainte
fait ici al-
luſion à un
Proverbe.
Eſpagnol.

Je ſuis bien en peine de ſçavoir ſi ces Religieuſes recon-
noiſſent leur faute, ou ſi vous éprouvez encore de leur part
quelque contradiction, en un mot, ce qu'elles font. Je vous
avoue que l'état de leurs ames m'inquiète infiniment. Par
charité inſtruïſez-moi bien au long de toutes vos affaires. Vous
n'aurez qu'à adreſſer vos Lettres à Roch de Houerte par la
voie de l'Archevêque ; il me les fera tenir quelque part où je
ſois. La Sœur Ifabelle de S. Paul va vous écrire au bas de ma
Lettre tout ce qui ſe paſſe ici, car pour moi je n'en ai pas le
tems. Bien des amitiés, je vous prie, à ma Fille Blanche. Vous
lui direz que je ſuis extrêmement contente d'elle, & bien obli-
gée à Monsieur ſon pere & à Madame ſa mere des bons offices
qu'ils vous ont rendus. Remerciez-les-en de ma part.

Je ne reviens point de la ſurpriſe que me cauſent les diffé-
rens événemens qui ſont arrivés chez vous, & j'attends avec

un grand empressement que vous m'en envoyiez la relation bien claire & bien exacte ; mais ce qui me presse le plus, c'est d'être particulièrement instruite de la conduite de ces deux Sœurs, dont je vous ai déjà dit que j'étois si fort inquiète. Mes complimens, je vous prie, à toutes nos Sœurs, à ma chere Gabrielle, & à la Sœur Saint François. La Mere-Vicaire voudra bien recevoir cette Lettre, comme si elle lui étoit adressée.

ANN.
1579.
24. Juin.

On vient m'avertir que le Pere Nicolas m'attend au Parloir, & je pars demain pour Valladolid. Notre Pere Vicaire général m'a envoyé ordre de m'y rendre incessamment, & de-là à Salamanque. Pour Valladolid il n'étoit pas fort nécessaire que j'y allasse, mais Madame Marie * & l'Evêque l'ont demandé. A l'égard de Salamanque, nos Sœurs y ont grand besoin de secours. Outre qu'elles sont dans une Maison fort mal saine, elles ont encore beaucoup à souffrir de la part de celui qui la leur a vendue, qui ne cesse de les tourmenter, & leur fait chaque jour de nouvelles tracasseries : vous ne sçauriez croire les chagrins que cet homme-là leur a donnés, & qu'il leur donne journellement. Priez le Seigneur qu'on puisse leur trouver une autre Maison plus commode & à bon compte. Pour moi je le prie, M A C H E R E F I L L E, de vous conserver, & de me donner la satisfaction de vous voir avant de mourir. Je suis bien tendrement,

* La Sainte entend parler de Madame Marie de Mendoza.

MA REVERENDE MERE ;

Votre indigne Servante
THERÈSE DE JESUS.

Ce 24. Juin.

Je vous ai déjà dit que je partoisi demain. J'ai tant d'occupations qu'il m'est impossible d'écrire à mes Filles, ni de vous rien dire de plus. Marquez-moi si elles ont reçu une Lettre de moi.

ANN.

1579.

REMARQUES.

24. Juin. C'EST du Pere Nicolas de Jesus-Maria que la Sainte parle dans cette Lettre, qui fut depuis premier Général des Carmes Déchaussés ; il étoit de l'illustre Maison des Doria de Gènes. Etant encore Prêtre séculier, il eut occasion de rendre un service à la Sainte ; & elle, pour s'acquitter envers lui, pria Dieu pour lui pendant un an, au bout duquel tems il prit l'habit de l'Ordre. C'étoit un homme d'une éminente vertu, & si grand observateur de la Règle, qu'il avoit coûtume de dire à ses Religieux pour les exciter à la Régularité, *qu'après sa mort on entendroit ses os se heurter les uns contre les autres dans son cercueil, & crier, Observance Réguliere, Observance Réguliere.*

☞ Voyez encore ce qui est dit du Pere Nicolas dans la Note sur la XXXV. Lettre du second Volume, & dans la Note sur la CI. du même Volume, pag. 380. & 381.

Il paroît que les deux Religieuses dont il est ici fait mention, & qui causoient tant d'inquietudes à la Sainte, s'étoient mal conduites dans le tems de la persécution, & qu'elles avoient trahi le parti de la vérité.

☞ On voit bien que cette Lettre fut écrite en 1579, puisqu'il étoit alors question du rétablissement de la Mere-Marie de Saint Joseph dans sa Place de Prieure, & que ce rétablissement est annoncé comme fait par la Lettre suivante datée du 22. Juillet de la même année.



LETTRE XLVII.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

N E U V I È M E.

La Sainte lui témoigne sa joie de l'heureux changement des affaires de cette Maison ; l'encourage à prendre patience dans sa Place de Prieure , qui lui avoit été rendue malgré elle ; lui recommande d'avoir le moins de communication qu'elle pourra avec d'autres Religieux que les Carmes Déchauffés ; & traite quelques autres sujets.

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHÈRE FILLE.

J'AI bien lieu de vous appeller ainsi : car quoique je vous aye toujours beaucoup aimée, ma tendresse est aujourd'hui si fort augmentée que j'en suis toute étonnée ; aussi ne puis-je exprimer le desir que j'ai de vous voir & de vous embrasser tout à mon aise. Que Dieu, qui est la source de tout bien, soit à jamais béni de vous avoir fait sortir victorieuse d'une bataille aussi cruelle. J'attribue moins cet heureux événement à votre vertu, qu'aux prières sans nombre qu'on a faites pour vous dans toutes nos Maisons. Plaise à Dieu que nous soyons telles, que les actions de grâces que nous lui rendons d'un si grand bienfait lui soient agréables.

Je vois par les Lettres de nos Sœurs que le Pere Provincial m'a envoyées, & par la vôtre que le Pere Nicolas m'a fait remettre, que vous êtes maintenant rétablie dans votre Charge. J'en ai ressenti une grande consolation : c'étoit le seul moyen de rendre la paix à quantité d'ames troublées. Ayez un peu

ANN.

1579.

22. Juil-
let.

de patience, & puis que le Seigneur vous a donné un si grand
 ANN. desir de souffrir pour lui, réjouissez-vous de pouvoir satisfaire
 1579. ce desir dans l'exercice de vos fonctions de Prieure. Je sçais
 22. Juil- combien elles sont fatigantes & pénibles; mais si nous vou-
 let. lions mettre un choix dans les souffrances, & ne prendre que
 celles qui nous conviendroient, ce ne seroit pas imiter notre
 Epoux, qui dans les angoisses mortelles du Jardin des Olivés
 termina sa priere à son Pere par ces paroles, *fiat voluntas tua.*
 C'est à cette volonté qu'il faut toujours nous conformer; &
 du reste, que Dieu dispose de nous comme il lui plaira.

Comme le Pere Nicolas est extrêmement prudent, & que
 d'ailleurs il vous connoît, je l'ai prié de vous donner les avis
 dont il jugera que vous pourriez avoir besoin; ainsi je m'en
 rapporte à cet égard à ce qu'il vous écrira. Tout ce que je
 vous demande, c'est de communiquer le moins que vous pour-
 rez avec d'autres Religieux qu'avec nos Peres Déchaussés;
 j'entends parler des affaires de conscience, tant pour vous
 que pour nos Sœurs. Et si dans quelque rencontre vous aviez
 de la peine à trouver de nos Peres, cela ne doit pas vous em-
 barasser; car il y a moins d'inconvénient à attendre, & même à
 communier moins fréquemment, que de risquer à tomber
 dans des mains étrangères, comme il vous est arrivé. Bien
 entendu qu'il faut laisser la liberté de changer, tant aux Con-
 fesseurs qu'aux Pénitentes.

J'ai si peu de loisir que j'ai pensé ne vous pas écrire. Faites
 bien mes complimens, MA CHERE FILLE, à toutes nos
 Sœurs, & remerciez-les de ma part d'être si bien entrées dans
 mes vûes, * *en vous élisant*, & de m'avoir par-là donné la sa-
 tisfaction que je desirois. Je prie la Sainte Vierge de les en
 récompenser, de leur donner sa bénédiction, & de les ren-
 dre saintes.

* Ces mots
 ne sont pas
 du texte,
 mais on a
 cru devoir
 les suppléer
 pour plus de
 clarté.

Je crois que vous ne pouvez vous dispenser de recevoir la
 fille aînée d'Henri Freyle, attendu les grandes obligations
 que nous lui avons. Vous en ferez au reste ce que vous con-
 seillera le Pere Nicolas; je m'en rapporte à lui. Pour ce qui
 est de la plus jeune, elle ne vous convient en aucune façon,
 tant pour sa trop grande jeunesse, que parce que trois sœurs
 ensemble dans le même Couvent ne font jamais un bon effet;

à plus forte raison dans nos Maisons, où les Religieuses sont en si petit nombre. Au surplus, il faut donner de bonnes paroles aux parens ; ne leur toucher que l'article de la jeuneſſe, & faire enſorte qu'ils ne ſe retirent pas mécontents de vous.

A N N.

1579.

22. Juil-
let.

Vous ne ſçauriez croire, MA CHERE FILLE, la part que mon frere a priſe à vos chagrins. Je ſouhaite pour ſa ſatisfaction particuliere que Dieu vous envoie toute ſorte de bonheur & de conſolation. Ecrivez-moi bien au long tout ce qui ſe paſſe, ſur-tout à l'occaſion de ces deux pauvres filles qui m'inquiètent beaucoup ; rémoignez-leur de l'amitié, & employez les voies que vous jugerez les plus convenables pour les amener, ſ'il eſt poſſible, au point de reconnoître leur faute. Je partirai d'ici, ſ'il plaît à Dieu, le jour de Sainte Anne, & je compte faire quelque ſéjour à Salamanque ; ainſi vous pourrez m'écrire à l'adreſſe de Roch de Houerte. Toutes nos Sœurs d'ici vous font mille complimens, à vous & à toute votre Communauté. Vous leur devez beaucoup pour l'attachement qu'elles vous portent à toutes.

Nos Maisons d'ici-autour ſont en ſi bon état, que nous avons bien des graces à rendre au Seigneur ; mais recommandez-lui celle de Malagon & l'affaire qui m'appelle à Salamanque, & n'oubliez pas de prier pour ceux qui nous ont rendu ſervice, ſur-tout dans ces tems de tribulation & de calamité. J'ai ici tant d'occupations que je ne ſçais comment j'ai pû vous faire cette Lettre, je m'y ſuis reſſe à plus d'une fois. J'avois deſſein d'écrire au Pere Grégoire, mais il n'y a pas moyen. Ecrivez-lui, je vous prie, pour moi ; faites-lui mille complimens de ma part, & marquez-lui que je ſuis ravie qu'il ait ſupporté ſa bonne part de la guerre qu'on vous a faite, parce que j'eſpere qu'il aura auſſi ſa part du butin. Dites-moi des nouvelles de la ſanté de notre cher Prieur des Grottes, afin que je ſça- che de quelle façon je dois lui écrire ſur quelques affaires. Je ſuis toujours bien tendrement,

MA REVERENDE MERE,

Ce jour de la Madelaine

Votre Servante

1579.

THERESE DE JESUS.

ANN.
1579.

R E M A R Q U E S.

22. Juil-
let.

CETTE Lettre fut écrite après que la persécution de Séville fut appaisée, & que le Pere Ange de Salazar, Vicaire général de la Réforme, eut ordonné le rétablissement de la Mere Marie de Saint Joseph dans la Charge de Prieure; ce qu'il fit par une Patente en date du 28 Juin 1579.

Sainte Theresé exhorte cette Mere à se conformer en cette occasion à la volonté de Dieu, & à vaincre pour l'amour de lui la répugnance qu'elle avoit pour la Place de Prieure. Elle étoit elle-même si persuadée des avantages d'une parfaite résignation à la volonté de Dieu, qu'elle disoit souvent à les Religieuses, selon ce que j'ai appris: *Prenez garde, mes Filles; faisons en toutes choses la volonté du Seigneur, car de maniere ou d'autre il faut toujours qu'elle se fasse.*

* D. Bernardi Epist.
72. quæ est
ad Renaldum Fusc.
Ab.

Saint Bernard * disoit à ce propos, que quand on porte sa croix avec résignation, au lieu de peser à l'ame, la croix la porte; & qu'il en est de cela comme de la plume des oiseaux, dont le poids, loin de les empêcher de voler, leur y est nécessaire. *Num verè leve est quod portantem non gravat, sed levat? Occurrit mihi de pennis avium quæ & corpulentiores reddunt substantiam & agiliorem. Hoc planè in pennis Christi oneris exprimit similitudinem, quod & ipse ferunt, à quibus feruntur.*

La Sainte observe ici très-judicieusement qu'il n'est pas à propos de recevoir trois sœurs dans le même Couvent, sur-tout lorsque la Communauté n'est pas nombreuse. La raison en est sensible; c'est que les Religieuses, quelque saintes qu'elles puissent être, ne sont pas pour cela exemptes de foiblesse & de passion, & que trois sœurs dans une petite Communauté pourroient aisément se rendre les maitresses de tout par le concours de leurs suffrages. Dans le Collège des Apôtres il n'y avoit que deux freres, Jacques & Jean, & qui assurément étoient tous deux de grands Saints; cependant nous voyons qu'ils s'unirent ensemble pour briguer les deux premières Places du Royaume de Dieu, & que leur mere ne vouloit pas même que Saint Pierre, qui étoit le premier des Apôtres, fût assis à côté de Notre Seigneur.

Cet Henri Freyle, dont parle ici la Sainte, étoit un riche Portugais qui demouroit à Séville, & dont la femme se nommoit Eleonore Valere: C'étoit de fort honnêtes gens, qui avoient assisté le Couvent de Séville de tout leur pouvoir au tems de la persécution. Dieu récompensa leur charité, en appelant leurs enfans à la Religion. Elles étoient trois filles, dont l'une étoit alors déjà reçue, & se nommoit Blanche de Jesus. La Sainte en parle dans la précédente Lettre. Elle fut du nombre des Religieuses qui furent envoyées depuis pour commencer l'Etablissement de la Réforme dans le Royaume de Portugal.

Il est important d'observer, que le frere de la Sainte vivoit encore lors de cette Lettre. Ceci trouvera dans la suite son application. Voyez la Lettre suivante. La Sainte étoit à Valladolid, lorsqu'elle écrivit cette Lettre.

LETTRE XLVIII.

A DOM LAURENT DE CEPEDA, son Frere.

SIXIÈME.

Elle lui rend compte d'une Emplette qu'elle avoit faite pour lui, & lui donne quelques avis spirituels.

J E S U S.

LA GRACE DE JESUS CHRIST SOIT AVEC VOUS,
MON CHER FRERE.

JE vous avoue que ce Parent qui m'est venu voir, m'a bien ennuyée; mais qu'y faire? Il faut passer ainsi la vie. Nous ne sommes pas tout-à-fait à l'abri de ces bienséances, nous autres qui faisons profession de vivre séparées du Monde. Croiriez-vous que, dans tout le tems qu'il y a que je suis ici, je n'ai pas encore pû trouver celui de parler à nos Sœurs, je veux dire à chacune en particulier, quoiqu'il y en ait plusieurs qui désirent beaucoup de s'entretenir avec moi? il n'y a pas eû moyen. Cependant je partirai, s'il plaît à Dieu, jeudi prochain sans faute, & je laisserai un petit mot d'écrit pour vous, afin que celui qui a coûtume d'apporter l'argent, porte aussi ma Lettre; il n'en coutera pas davantage.

J'ai été bien aisé d'apprendre qu'il y a déjà trois mille Réaux de prêts, & un Calice assez bon. Il n'est pas besoin qu'il soit plus riche. Le poids est, je crois, de douze Ducats & un Réal, & la façon de quarante Réaux; ce qui fait en tout * seize Ducats moins trois Réaux. Il est entièrement d'argent. Je compte que vous en serez content. On m'en a mon-

ANN.
1579.
29. Juil.

* C'est à
raison de
onze Réaux
par Ducat.

ANN.
1579.
29. Juil.

tré un ici de ce Métal dont vous me parlez ; mais, quoiqu'il soit assez nouvellement fait & même doré, on ne laisse pas de voir ce que c'est. Il est si noir sous le pied que cela dégoûte. Il ne m'en fallut pas davantage pour me déterminer à ne pas l'acheter. Je jugeai que, tandis que vous vous faites servir chez vous en vaisselle d'argent, il y auroit de l'indécence que vous cherchassiez un métal commun pour le service de Dieu. Je ne comptois pas d'en trouver un à si bon marché & d'une grandeur aussi raisonnable. Nous en avons l'obligation à la Prieure qui est une Maitresse Fille ; elle a négocié cette Emplette à l'aide d'un de ses Amis, qui croit que c'est pour cette Maison. Elle vous fait bien ses complimens, & vous auroit écrit, si je ne m'étois chargée de le faire pour nous deux. C'est quelque chose d'admirable que la façon dont elle gouverne cette Maison, & le talent qu'elle a pour sa place.

Ma santé est à-peu-près la même qu'elle étoit à Avila, & même un peu meilleure. Je crois que le mieux que vous puissiez faire, est d'éviter la rencontre des personnes dont vous me parlez. Il vaut mieux que votre mélancolie (car ce n'est que cela) s'exhale de cette façon que d'une autre, qui seroit sujette à de plus grands inconvéniens. J'ai été bien charmée d'apprendre que le Pere d'Avila s'est tiré d'affaire. Comme c'est un homme de bien, Dieu lui a fait la grace qu'il soit tombé malade dans un endroit où il ne pouvoit être que bien traité.

Je ne m'étonne point de l'ennui qui vous accable ; mais ce qui m'étonne, c'est qu'ayant un si grand désir de servir Dieu, une croix si légère vous semble néanmoins si pesante. Vous m'allez dire que si vous souhaitez d'en être délivré, ce n'est que pour servir Dieu davantage. Ah, MON CHER FRERE, que nous nous connoissons peu nous-mêmes, & que nous mêlons d'amour propre en toutes choses ! Ne vous étonnez pas de ce que vous aimez à changer de Croix. C'est l'âge qui vous porte à cela ; & ne pensez pas, malgré cette imperfection, que tout le monde soit aussi exact que vous à remplir ses devoirs. Il faut remercier Dieu de ce que vous n'avez pas de plus grands défauts.

LETTRE QUARANTE-HUITIÈME. 227

Je resterai à Médine trois ou quatre jours tout au plus, & à Albe moins de huit jours. Il m'en faudra deux pour me rendre de Médine à Albe, & d'Albe j'irai droit à Salamanque. Vous verrez par cette Lettre que j'ai reçue de Séville, que la Prieure a été rétablie; ce qui m'a fait grand plaisir. Si vous voulez lui écrire, envoyez-moi votre Lettre à Salamanque. Je lui ai déjà marqué de s'arranger pour vous payer, parce que vous aviez besoin de votre argent. Je tiendrai la main à votre paiement.

ANN.
1579.
29. Juil.

Le Pere Jean de Jesus est arrivé à Rome. Nos affaires vont bien, & ne tarderont pas à finir. Le Chanoine Montoye, qui négocioit là-bas pour nous, est de retour. C'est lui qui a apporté le Chapeau à l'Archevêque de Toléde. C'est un homme que nous trouverons toujours dans le besoin. Par charité voyez de ma part, Monsieur François de Salcede, & donnez-lui de mes nouvelles. J'ai appris avec bien de la satisfaction qu'il se portoit mieux, & qu'il étoit en état de dire la Messe. Je souhaite que sa santé se rétablisse entièrement, & nos Sœurs d'ici ne l'oublient point dans leurs prières. Je prie Dieu de vous bénir. Vous pouvez parler de tout librement avec la Sœur Marie de S. Jérôme, si vous le jugez à propos. Il y a des tems où je voudrois tenir Theresé ici, principalement quand nous nous promenons dans le jardin. Dieu veuille vous rendre Saints l'un & l'autre. Mes Complimens à mon frere Pierre d'Ahumade. Je suis de tout mon cœur,

MON CHER FRERE,

Votre Servante
THERESE DE JESUS.

C'étoit hier la Fête de Sainte Anne, je me suis souvenue que vous aviez toujours eû de la dévotion pour cette Sainte, & que vous deviez lui faire bâtir une Eglise, si vous ne l'avez déjà fait. Cette réflexion m'a causé de la joie.

ANN.

1579.

29. Juil.

REMARQUES.

ON reconnoît par plusieurs endroits de cette Lettre qu'elle fut écrite à Valladolid.

Le Pere Jean de Jesus, dont il est parlé vers la fin, se nommoit Rocca de son nom de famille, & avoit été envoyé à Rome pour négocier la Séparation des Maisons de la Réforme, d'avec celles de l'Observance Mitigée.

Dom Diégué Lopez de Montoye étoit un Chanoine de l'Eglise d'Avila. Il venoit d'arriver de Rome, où il étoit Agent général de l'Inquisition, & en même-tems celui de la Sainte. Il avoit apporté le Chapeau de Cardinal à Dom Gaspard de Quiroga, Archevêque de Tolède.

Dom François de Salcedo étoit un Gentilhomme d'Avila, fort ami de la Sainte, & qu'elle appelloit le saint Cavalier. Il paroît même qu'il avoit été marié, suivant la Lettre VI. du second Tome. Apparemment ce Gentilhomme, devenu veuf, s'étoit fait Prêtre; puisque la Sainte dit ici qu'elle est bien aise d'apprendre qu'il soit en état de dire la Messe.

La seule circonstance, que cette Lettre suivit de près le rétablissement de la Prieure de Séville, prouve suffisamment qu'elle fut écrite en l'année 1579, puisque l'Ordonnance de ce rétablissement étoit du 28 Juin de la même année. Voyez la Lettre LIV. du second Tome, & les Remarques.

Cette Lettre confirme encore ce que j'ai dit sur la Lettre XLIV. du présent Tome, que les Députés étoient partis pour Rome vers le mois d'Avril 1579. Et de plus elle prouve que ce n'est point en 1579 que mourut Dom Laurent de Cepede, puisque sa mort arriva le dimanche d'après la Saint Jean, & que cette Lettre est du 29 Juillet. Voyez ci-après la Lettre LIII.



LETTRE XLIX.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

DIXIÈME.

La Sainte lui fait excuse de la manière un peu dure dont elle l'avoit reprise de quelque faute où elle étoit tombée ; l'exhorte à être plus attentive sur la conduite de ses Religieuses, & plus docile à ses conseils ; & lui parle d'un événement désagréable arrivé dans le Monastere de Malagon. Elle recommande qu'on ne reçoive point de Religieuses au-de-là du nombre prescrit, & qu'on ait plus d'égard au mérite qu'à l'âge dans les Elections.

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHÈRE FILLE.

DANS la Lettre que j'écris au Pere Nicolas, je me suis étendue sur certaines choses que je ne répéterai point ici parce que vous les trouverez là. Votre dernière étoit écrite avec tant de bonté & d'humilité, qu'elle méritoit bien une plus ample réponse; mais vous avez voulu que j'écrivisse au bon Pere Rodrigue Alvarez, je le fais aussi, & ma pauvre tête n'est guères capable de davantage. Etienne me promet de donner mes Lettres à quelqu'un qui les remettra en main propre; Dieu veuille que cela soit. Quoique j'aie été bien aisé de le voir, je suis fâchée qu'il ne soit pas demeuré à Séville. Je lui ai scû si bon gré de ce qu'il a fait pour nous dans le tems de la Persécution, qu'il n'étoit pas nécessaire de m'en faire ressouvenir. Je tâcherai de trouver

ANN.

1580.

Au commencement.

— moyen de le faire retourner là-bas ; car c'est un grand point
 A N N. pour nous que d'y avoir quelqu'un en qui nous puissions pren-
 1580. dre confiance.

Au com-
 mencem.

Ma santé est meilleure ici qu'ailleurs. Ce que la Sœur Ga-
 brielle me mande du mauvais état de la vôtre, m'a fait beau-
 coup de peine ; mais les chagrins que vous avez essuyés ont
 été si vifs que, quand vous auriez eû un cœur de pierre, ils
 ne pouvoient manquer de prendre sur votre tempérament.
 Je voudrois bien n'avoir pas à me reprocher d'y avoir con-
 tribué, mais pardonnez à mon amitié ; je voudrois que ceux
 que j'aime, ne manquassent en rien, & j'avoue que sur ce
 point je suis insupportable. La même chose m'est arriyée
 avec la Mere Briande, je lui écrivois des Lettres terribles ;
 toute la différence que j'y trouve, c'est que je n'avançois
 presque rien avec elle. En vérité, quand je considère la ma-
 nœuvre que le Démon a employée pour troubler cette Mai-
 son où je suis, je la trouve pire en quelque maniere que la
 Persécution qu'il vous avoit suscitée. Si cette Persécution a
 duré plus long-tems, le dommage a été ici beaucoup plus con-
 sidérable par le scandale qui a été donné à ceux du dehors. Je
 ne sçais si nous pourrons remédier à tout aussi parfaitement
 qu'on a fait chez vous ; j'en doute fort. Cependant nous som-
 mes venues à bout de retablir le bon ordre & la paix au-dedans
 de la Maison, & tout y est tranquille présentement, grace
 au Seigneur ; que son saint nom soit béni. Les Religieuses
 étoient peu coupables. Celle qui m'a le plus fâchée, a été
 la Sœur Beatrix de Jesus ; jamais je n'en ai pû tirer une pa-
 role, ni n'en puis encore rien tirer, quoiqu'elle voye que
 toutes les autres m'ouvrent leur cœur, & que je suis au fait
 de tout. C'est selon moi manquer en même tems de vertu
 & de discernement. Apparemment elle s'imagine remplir les
 devoirs de l'amitié ; mais il faut qu'elle soit furieusement pré-
 venue, car assurément ce n'est pas une marque d'amitié que
 de dissimuler la maladie de son Ami, au risque de la rendre
 incurable, tandis qu'il eût été facile d'y apporter remède,
 si elle eût d'abord été connue.

Pour l'amour de Dieu, MA CHERE FILLE, gardez-vous
 bien de jamais rien faire qui, venant à être connu, puisse

causer du scandale; défaisons-nous une bonne fois pour toutes de ces bonnes intentions qui nous coûtent si cher; vous ne sçauriez croire la peine que j'ai eue à adoucir le Recteur & tous les autres. Heureusement j'en suis venue à bout; mais je n'y ai rien oublié, jusqu'à écrire à Rome, d'où je crois que nous est venu le remède. Dans la Lettre que j'écris au saint homme le Pere Rodrigue Alvarez, je lui marque, & au Pere Soto, toute ma reconnoissance des services qu'ils nous rendent. Faites bien mes complimens à ce dernier, & dites lui qu'à mon avis il entend mieux témoigner son amitié par les effets que par les paroles; car il ne m'a pas encore écrit une seule fois, ni même fait faire des complimens.

Je ne sçais où vous avez pris que le Pere Nicolas vous a mise mal dans mon esprit; vous n'avez pas au monde un plus zélé Défenseur: mais il me disoit la vérité, afin que connoissant vos maux, je ne me trompasse point aux remèdes qu'il convenoit d'y apporter. O, MA CHÈRE FILLE, à quoi bon toutes ces excuses vis-à-vis de moi! Je puis bien vous assurer que ce m'est chose indifférente qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas cas de moi, pourvû qu'on ne manque pas à son devoir. Or je ne sçais si je me trompe, mais il me semble que c'est y manquer de ne pas m'écouter, & de me laisser me fatiguer en vain, tandis que je ne cherche que l'avantage de mes Filles, & avec tant de sollicitude & tant d'amour. C'est ce qui m'avoit si fort dégoûtée, que j'ai été sur le point de tout abandonner, voyant que je n'avançois rien, comme c'est la vérité; mais l'amour que je porte à mes Filles est si grand que je reprendrai bientôt courage, pour peu que je m'aperçoive que je gagne quelque chose; ainsi ne parlons plus de cette affaire.

Serran m'a dit que vous veniez de recevoir une Novice; & il juge que vous devez être vingt Religieuses dans votre Maison. Sur ce pied-là votre nombre est complet présentement; & s'il l'est, qui que ce soit ne peut vous donner la permission de l'excéder, non pas même le Pere Vicaire Général, parce qu'il ne peut rien faire contre les Constitutions & les Brefs Apostoliques. Qu'on y prenne garde, pour l'amour de Dieu. Vous seriez étonnée si vous sçaviez le danger qu'il y a dans

ANN.

1580.

Au commencement.

ANN.
1580.
Au com-
mencem.

nos Couvents, d'être beaucoup de Religieuses, quoiqu'ils soient rentés & qu'ils ayent de quoi vivre. Je ne sçais pourquoi vous payez tant de rentes tous les ans, puisque vous êtes en état de les rembourser. J'ai bien de la joie de ce secours qui vous vient des Indes. Dieu en soit loué.

Quant à l'article de la Sous-Prieure, il est certain qu'avec le peu de santé que vous avez, vous n'êtes pas en état de suivre le Chœur, & qu'il vous faut quelqu'un qui puisse vous remplacer. Que la Sœur Gabrielle paroisse jeune, cela est peu important; il y a long-tems qu'elle est Religieuse, & d'ailleurs elle a beaucoup de vertu, c'est le principal. Si l'on trouve qu'elle n'ait pas toute l'expérience nécessaire pour parler à ceux du dehors, la Sœur S. François peut l'accompagner. Du moins elle est obéissante, & ne fera que ce que vous voudrez. De plus elle jouit d'une santé parfaite, ce qui est important pour le service du Chœur; au lieu que la Sœur S. Jérôme est valetudinaire. Ainsi on ne peut mieux faire en conscience que de donner cette place à la Sœur Gabrielle; & puisqu'elle a déjà mené le Chœur du vivant de la pauvre Vicair, nos Sœurs ayant été à portée de voir si elle s'en acquittoit bien, lui donneront plus volontiers leurs suffrages; en un mot pour faire une Sous-Prieure, c'est moins l'âge qu'on regarde que l'habileté.

Pour ce qui est de la Maitresse des Novices, j'en écris au Pere Prieur de Pastrane. Oh, que je vous sçais bon gré de ce que vous me marquez que vous souhaitez qu'il y en eût peu! car c'est, comme je l'ai déjà dit, un grand inconvénient que le trop grand nombre de Religieuses, & le plus souvent c'est par cet endroit que les Maisons périssent.

C'est une belle charité que vous fait le Prieur des Grottes de vous fournir le pain. Si nos Sœurs d'ici en avoient autant, elles pourroient se tirer d'affaire; mais je ne sçais ce qu'elles deviendront, n'ayant pris jusqu'à présent que des Religieuses qui ne leur ont rien apporté. Quant à la Fondation de Portugal, dont vous me parlez, l'Archevêque me presse fort, mais mon dessein n'est pas de me hâter beaucoup pour y aller. Je vais lui écrire si j'ai assez de tems, & vous me ferez le plaisir de lui envoyer ma Lettre le plutôt que vous pourrez, & par une voie sûre. II

Il seroit à souhaiter que le repentir de la Sœur Beatrix fût tel, qu'elle eût le courage de se dédire de ce qu'elle a dit à Monsieur Garcie Alvarez touchant l'état de son Ame; mais je crains bien qu'elle ne sçache ce qu'elle fait, & qu'il n'y ait que Dieu qui puisse l'éclairer. Je le conjure de vous rendre une grande Sainte, MA CHÈRE FILLE, & de vous conserver; car toute méchante que vous êtes, je voudrois bien encore avoir quelques Sujets qui vous ressemblassent. En vérité je ne sçais où donner de la tête, & s'il se présente quelques Fondations à faire, je ne vois pas où je pourrai prendre des Prieures. Ce n'est pas que nous n'ayons des Sujets fort méritans, mais l'expérience leur manque; & la considération de ce qui s'est passé ici, me rend extrêmement craintive pour l'avenir, parce qu'il arrive souvent que le Démon fait servir à ses vûes les meilleures intentions. C'est pourquoi nous devons toujours marcher avec crainte, mettre toute notre confiance dans le Seigneur, & nous défier de nos propres lumieres. Autrement & quelques bonnes que soient nos intentions, Dieu permettra que nous nous égarions, lors même que nous ferons le plus persuadées que nous marchons dans le bon chemin.

Vous avez l'expérience de cette vérité dans ce qui vient de se passer dans votre Maison, puisqu'à présent vous en êtes instruite. Il est évident que le Démon se proposoit de faire une bonne capture. Pour moi j'étois toute étonnée des belles choses que vous m'écriviez, & dont vous faisiez tant de cas. Où étoit votre esprit, MA CHÈRE FILLE? & que dirons-nous de la Sœur S. François? Mon Dieu, que de fadaïses il y avoit dans la Lettre de cette Sœur! Et tout cela pour arriver à ses fins. Je prie le Seigneur qu'il nous donne sa lumiere; quand elle nous manque, nous n'avons de force & d'habileté que pour le mal.

Au reste je suis ravie que vous soyez si bien désabusée; cela vous servira à beaucoup de choses. Il vous sera avantageux d'avoir manqué, pour mieux réussir à l'avenir. C'est ainsi qu'on acquiert l'expérience. Dieu vous conserve. Je n'aurois jamais cru être si longue. La Prieure & nos Sœurs

vous font mille complimens. Et je suis toujours bien tendrement,

ANN.

1580.

Au commencement.

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante

THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

IL paroît que cette Lettre fut écrite au commencement de l'année 1580, & que la Sainte étoit pour lors à Malagon, où elle avoit été élue Prieure par ordre du Pere Ange de Salazar, Vicaire général de la Réforme. C'est ce qui est annoncé par la Lettre XXV. * de ce même Volume, tant au Texte qu'aux Remarques.

* C'est ici
la XIV.

Il y a lieu de croire que quelqu'une des Religieuses du Monastere de Séville étoit tombée dans quelque faute considérable en matiere de Spiritualité, qu'il s'agissoit même de Révelations, & que la Mere Prieure ne s'étoit pas conduite avec prudence dans une rencontre aussi délicate.

Les Supérieurs ne sçauoient examiner trop scrupuleusement ces sortes de voies surnaturelles dans lesquelles croient quelquefois marcher les Ames qui leur sont confiées ; car en supposant ces voies véritables, elles ne sont pas pour cela toujours utiles quand on s'y attache, & souvent même elles font plus de mal que de bien ; & quand elles sont reconnues fausses, elles déshonorent la personne & le Couvent.

On voit encore par cette Lettre que, quoique la Sainte eût pensé d'abord que les Religieuses ne devoient pas être plus de treize dans chaque Maison, l'expérience lui ayant fait connoître que le nombre n'étoit pas suffisant, il fut fixé par la suite à vingt-une.

L'Archevêque, dont elle parle vers la fin de sa Lettre, qui la pressoit si fort de venir en Portugal pour y faire une Fondation, étoit Dom Antonio de Bragance, Archevêque d'Ebora.

☞ C'est à ce Prélat que sont adressées la IX. & la XXXIV. Lettre de ce Tomo.



LETTRE L.

Aux Religieuses CARMELITES DE'CHAUSSEES
du Monastere de Séville.

S E C O N D E.

La Sainte les félicite sur l'Élection qu'elles venoient de faire d'une Prieure ; les exhorte d'oublier tout ce qui s'étoit passé durant la Persécution ; & invite celles qui avoient manqué, à réparer leur faute.

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT SAINT SOIT AVEC VOUS, MES
CHERES SŒURS ET MES CHERES FILLES.

VOUS m'avez fait grand plaisir de m'écrire toutes, & je voudrois bien vous pouvoir répondre à chacune en particulier ; mais je n'en ai pas le tems, attendu la multitude de mes occupations. Ainsi je vous prie de m'excuser, & de recevoir ma bonne volonté.

J'aurois bien de la satisfaction de connoître celles qui viennent de faire Profession, & celles qui ont pris l'habit. Je les félicite sur le bonheur qu'elles ont d'être à présent les Épouses ou les Fiancées d'un aussi grand Roi. Plaise à sa Divine Majesté les rendre telles que je le désire, afin qu'elles jouissent de la Félicité suprême dans cette Eternité qui n'aura point de fin !

Dites, je vous prie, à la Sœur S. Jérôme, qui a pris dans sa signature le surnom de *Fumier*, que je souhaite de tout mon cœur, pour l'amour d'elle, que cette humilité ne se termine pas à la simple expression ; & à la Sœur Gabrielle, que j'ai reçu le saint Paul qu'elle m'a envoyé, que j'ai trouvé

ANN.

1580.

Au commencement.

fort joli, & qui m'a fait d'autant plus de plaisir qu'il est
 petit comme elle. J'espère qu'un jour elle fera grande devant
 Dieu. La vérité est qu'il nous semble à toutes que Dieu veut
 vous rendre plus parfaites que nous, puisqu'il vous a suscité
 de si grandes persécutions; mais prenez garde de n'en point
 perdre le mérite par votre faute. Que son saint nom soit
 loué & béni en tout lieu, de vous avoir fait si bien rencontrer
 dans l'Élection que vous venez de faire; ç'a été pour moi un
 grand sujet de consolation. Nous avons l'expérience dans
 nos Couvents de ce pays-ci que la première Supérieure qu'on
 met à la tête d'une maison lors de la Fondation, est toujours
 plus assistée des graces du Seigneur, plus attachée aux inté-
 rêts de la Maison, & plus attentive aux besoins des Sœurs
 que les autres Supérieures qui viennent après elle. C'est ce
 qui me fait penser qu'on ne devoit point changer ces pre-
 mières Supérieures, à moins de quelques grands défauts qu'on
 eût reconnus en elles; & en effet il y a dans ce changement
 plus d'inconvéniens que vous ne sçauriez vous l'imaginer.
 Dieu veuille vous éclairer toujours, MES CHERES FILLES,
 & vous faire prendre en toutes choses le parti qui lui est le
 plus agréable. Ainsi soit-il.

Je prie la Sœur Beatrix de la Mere de Dieu, & la Sœur
 Marguerite, comme je vous en ai déjà toutes priées, de ne
 plus s'occuper de ce qui s'est passé, si ce n'est devant le Sei-
 gneur, ou avec leur Confesseur. Si elles sont tombées dans
 quelque égarement, en n'observant pas dans leurs dépositi-
 ons toute la droiture & la charité que Dieu exige de nous,
 qu'elles fassent sur elles-mêmes une attention sérieuse, pour
 qu'il ne leur échappe plus rien désormais qui ne soit dans la
 plus exacte vérité. Je leur conseille aussi de faire satisfaction
 aux personnes qu'elles peuvent avoir offensées, sans quoi elles
 feront perpétuellement troublées & agitées, & le Démon ne
 cessera pas de les tenter. Pourvu que notre Seigneur soit con-
 tent, tout le reste n'est rien. On devoit bien s'attendre que
 le Démon enragé de notre saint Etablissement, feroit tous
 ses efforts pour le ruiner dans ses commencemens; & il n'y
 a lieu que de s'étonner qu'il ne nous ait pas fait plus de mal.
 Dieu permet souvent que nous tombions, afin que l'Âme en

devienne plus humble ; & quand nous nous relevons avec des intentions droites & la conviction de notre propre foiblesse, nous tirons de notre chute, de nouvelles forces pour avancer dans les voies du Seigneur, comme il est arrivé à plusieurs Saints. Ainsi, MES FILLES, puisque vous avez la Ste. Vierge pour votre première Mere, & que vous êtes toutes Sœurs, faites en sorte de vous aimer les unes les autres, & que tout le passé soit enseveli dans l'oubli. Je parle à toutes en général.

Celles qui croient que je suis le plus fâchée contre elles, ce sont celles-là même que j'ai recommandées à Dieu plus particulièrement ; mais j'ai été sensiblement affligée par rapport à elles, & je le serai encore davantage, si elles négligent de faire ce que je leur demande pour l'amour de Dieu. J'ai aussi toujours eû devant les yeux ma chere Amie la Sœur Jeanne de la Croix, & je me persuade qu'elle aura beaucoup mérité durant cette tempête. C'est à juste titre qu'elle a pris le nom de la Croix, puisqu'elle a eû sa bonne part des souffrances communes. Je me recommande à ses bonnes prieres, & je la prie de croire que, si Dieu nous a fait faire une pénitence si générale, ce n'est, ni pour ses péchés à elle, ni pour les miens qui sont bien plus grands, ni pour ceux d'aucune autre en particulier. Je vous prie toutes de penser de même, & de ne me point oublier devant Dieu. Vous y êtes encore plus particulièrement obligées que nos Sœurs d'ici. Je prie le Seigneur de vous rendre toutes aussi Saintes que je le désire. Ce sont les vœux les plus ardens de celle qui est avec une véritable tendresse,

MES CHERES FILLES,

Votre Servante

THERESE DE JESUS, Carmelite.

REMARQUES.

ON voit clairement que cette Lettre fut écrite après la dernière Persecution de Séville. Dans cette Election, sur laquelle la Sainte félicite les Religieuses de ce Couvent, elles avoient continué la Mere Marie de S. Joseph.

ANN.

1580.

Au commencement.

Cette Lettre est seulement datée de l'année, sans qu'on voye dans quel mois elle a été écrite ; mais, comme la Sainte y parle de la fin de la dernière persécution, comme d'un événement encore récent, & qu'on sçait que cette persécution étoit finie dès l'année 1579, il y a lieu de croire que la Lettre a été écrite au commencement de l'année 1580.

LETTRE LI.

A la Révérende Mere MARIE DE SAINT JOSEPH.

O N Z I È M E.

La Sainte exige d'elle qu'elle quitte la serge pour porter le linge, attendu le besoin qu'elle en a ; l'encourage à remplir sans dégoût ses fonctions de Prieure ; lui apprend son départ pour la Fondation de Villeneuve de la Xave ; lui donne des conseils sur le choix d'une Sous-Prieure ; se plaint de deux Religieuses, dont l'une lui écrivoit d'un style affecté, & l'autre manquoit de confiance en elle ; & excite cette Mere, par la considération de la disgrâce de la Maison de Malagon, à redoubler son attention sur sa Communauté.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MACHERE FILLE.

ANN. 1580. 2. Février.

AUJOURD'HUI, veille de la Présentation de notre Seigneur, j'ai reçu vos Lettres & celles de nos Sœurs, qui m'ont fait grand plaisir. Je ne sçais comment cela se fait ; mais vous avez beau me donner du chagrin, je ne puis m'empêcher de vous aimer toujours bien tendrement, & j'oublie dans le moment tout ce que vous m'avez fait ; je sens même que ma tendresse pour votre Maison est augmentée à propor-

tion de l'accroissement de mérite qu'elle a reçu dans la persécution dont elle a été affligée. Dieu soit béni de ce qu'il conduit tout à une si heureuse fin.

ANN.

1580.

2. Février.

Je me doute que votre santé est un peu meilleure, puisque vos Filles n'ont pas le ton si plaintif qu'à l'ordinaire. Mais quant à la tunique que vous désirez de garder tout l'Été, si vous voulez me faire plaisir, vous la quitterez aussi-tôt la présente reçue, quelque peine que cela puisse vous faire. Toutes vos Filles savent que c'est pour vous une nécessité; ainsi vous ne devez pas craindre qu'elles en soient mal édifiées, & de plus vous ferez chose agréable à Dieu en m'obéissant; n'y manquez donc pas. Je sçais par expérience le chaud qu'il fait dans le Pays où vous êtes, & je trouve qu'il vaut beaucoup mieux que les Religieuses soient en état de suivre les exercices de la Communauté, que si elles étoient obligées de s'en abstenir pour cause de maladie. Ce que j'en dis, est pour toutes celles qui se trouveront dans la même cas que vous.

Je remercie Dieu du bon succès de l'Élection. On dit que, lorsqu'elle se fait de cette façon, le Saint-Esprit y préside toujours. Rejouissez-vous des occasions de souffrir que vous allez avoir, & ne donnez pas lieu au Démon de troubler la paix de votre Ame, en vous inspirant du dégoût pour votre Charge. Je vous trouve charmante en vérité de me mander comme vous faites, que vous seriez bien aise d'apprendre que je prie Dieu pour vous, tandis que je ne fais autre chose depuis un an, & qu'on en fait autant à ma sollicitation dans toutes nos Maisons! C'est peut-être à nos prières que vous êtes redevable de tout le bien qui vous est arrivé. Dieu veuille vous en faire encore davantage par la suite.

J'étois bien assurée que le Pere Nicolas allant à Séville, tout seroit bien-tôt arrangé; mais peu auparavant que vous l'eussiez demandé, & qu'il en eût reçu l'ordre, vous avez été sur le point de nous perdre, parce que vous ne pensiez qu'à votre Maison, tandis qu'il étoit occupé des affaires générales de l'Ordre pour la partie qui dépendoit de lui. Heureusement Dieu nous a traités en bon Pere. Je voudrois bien que le Pere Nicolas pût rester à Séville ou ici, jusqu'à ce qu'il eût terminé cette importante affaire. J'aurois même

souhaité qu'il pût être de retour ici assez à tems, pour que
 nous eussions une entrevûe ensemble: mais il n'y a pas d'ap-
 1580. parence; car vous sçavez, MA CHERE MERE, que le Pere
 2. Février. Vicaire général m'envoya, il y a quatre ou cinq jours, une
 Patente pour aller fonder un Monastere à Villeneuve de la
 Xare, tout près de la Rode. Il y a près de quatre ans que
 nous sommes importunées d'aller faire cette Fondation par
 les Magistrats de ce lieu-là, & par d'autres personnes, & par-
 ticulièrement par l'Inquisiteur de la Couenque, qui est le
 même qui étoit Procureur Fiscal à Séville. J'y trouvois de
 grands inconvéniens qui m'en éloignoient; mais le Pere
 Antoine de Jesus, & le Pere Prieur de la Rode, sont allés
 sur les lieux, & ont tant fait qu'ils m'ont déterminée. Il y a
 ving-huit lieuës d'ici. Je regarderois comme un grand bon-
 heur, si ce pouvoit être le chemin de passer par chez vous,
 pour avoir le plaisir de vous voir, & de vous bien quéreller,
 ou pour mieux dire, de m'entretenir avec vous. A présent que
 vous avez passé par le creuset des souffrances, vous devez
 être une personne accomplie. Il faut que je sois de retour
 ici, s'il plaît à Dieu avant Pâques; car je n'ai de permission
 que jusqu'au jour de S. Joseph. Dites-le au Pere Prieur, afin
 qu'il me vienne voir là bas, si c'est son chemin. Je lui ai
 écrit par la voie de la Cour, & je lui aurois écrit d'ici beau-
 coup plus souvent, aussi bien qu'à vous, si j'avois osé; mais
 j'ai été retenue par la crainte que mes Lettres ne fussent per-
 dues. J'ai appris avec bien du plaisir qu'il ne s'en est perdu
 aucune, d'autant plus que dans une je vous marquois mon
 sentiment au sujet de la Sous-Prieure. Vous connoissez mieux
 que moi le véritable intérêt de votre Maison; mais je vous
 répété que c'est une chose étrange que la Prieure & la Sous-
 Prieure d'une Maison soient toutes deux infirmes, & que c'est
 un autre inconvenient que la Sous-Prieure ne sçache pas bien
 lire, ni conduire le Chœur. Cela est même contre nos Con-
 stitutions. Qui vous empêche d'envoyer au Parloir celle que
 vous voudrez, s'il est question de parler d'affaire? Et que
 feriez-vous si vous étiez trop malade pour y aller vous mê-
 me? Je suis sûre que la Sœur Gabrielle ne s'écartera jamais
 de ce que vous lui aurez prescrit; & pourvû que vous lui
 donniez

donniez de l'autorité & du crédit parmi les Sœurs, elle a assez de vertu pour ne leur jamais donner que de bons exemples. Ainsi je me réjouis, MA CHERE MERE, que vous panchiez pour elle, & je prie Dieu d'en ordonner comme il jugera le plus convenable.

J'ai trouvé fort plaisant, que vous m'ayiez marqué qu'il ne faut pas croire tout ce que dit la Sœur S. Jérôme, comme si je ne vous avois pas mandé la même chose, je ne sçai combien de fois. Vous devez même vous souvenir d'une Lettre que j'écrivois à Monsieur Garcie Alvarez, & que vous déchirâtes, dans laquelle je lui disois assez clairement, qu'il ne falloit pas faire fond sur l'esprit de cette Sœur. Mais avec tout cela je vous assure, que c'est une bonne ame, & que si on ne la pervertit pas, elle vaut incomparablement mieux que la Sœur Beatrix, parce que s'il lui arrive de faire des fautes, ce sera manque d'esprit, & non pas par malice. Je ne crois pas me tromper, & je suis persuadée que vous en viendrez à bout, pourvû que vous ne lui permettiez pas d'aller à confesse à d'autres qu'à nos Peres; ou si par hazard elle va à Monsieur Garcie Alvarez, (à qui je vous prie de faire toujours bien mes complimens,) vous aurez soin de le prévenir sur l'opinion que j'ai d'elle.

Ç'a été pour moi une grande satisfaction, de voir par les Lettres de nos Sœurs, l'attachement qu'elles ont pour vous; vous le méritez bien assurément; mais tout de bon la vôtre m'a donné une récréation parfaite, & j'en avois grand besoin, pour dissiper le dégoût que m'a donné celle de la Sœur S. François. Ah, que cette Lettre annonce peu d'humilité & d'obéissance! De grace, MA CHERE MERE, prenez soin de son avancement dans la vertu; car je trouve qu'elle s'est un peu gâtée à Paterne. Recommandez-lui de ne point tant donner dans l'exageration. On croit ne point mentir avec tous ces détours; mais en vérité ce style est bien opposé à la perfection Religieuse, qui ne permet pas qu'on s'exprime autrement qu'avec franchise & clarté. C'est exposer les Supérieurs à faire mille bévues. Je vous serois obligée de vouloir bien lui dire cela de ma part, pour toute réponse à sa Lettre; & que je ne serai contente d'elle, que quand elle se

A N N .

1580.

2. Février.

fera corrigée de ce défaut. Mais je souhaite bien plus encore, qu'elle contente le Seigneur ; car pour moi c'est peu de chose.

Que n'ai-je le loisir, MA FILLE, & la tête assez forte, pour m'étendre dans cette Lettre sur les choses qui se sont passées ici, afin de vous instruire par cet exemple, & vous porter à demander pardon à Dieu, de ne m'avoir pas donné avis de ce qui est arrivé chez vous ; car j'ai sçu que tout s'est passé en votre présence ! Il y en a quelques-unes que la bonne intention peut excuser ; mais toutes ne sont pas dans ce cas-là. Que cela vous serve de leçon, MA CHERE MERE, & puisque vous êtes si amie des Regles, tenez-vous-y toujours attachée, si vous ne voulez, en gagnant bien peu de chose avec le monde, perdre tout avec Dieu.

Toutes nos Religieuses d'ici, comprennent enfin qu'elles couroient à leur perte dans la conduite qu'elles ont tenue, & même elles en conviennent. Il n'y a que la Sœur Beatrix de Jesus, qui par un faux principe d'amitié pour ses Sœurs, non seulement ne m'a point avertie dans le tems, mais même persiste encore aujourd'hui à ne vouloir rien déclarer, quoiqu'elle voie clairement que tout est découvert ; aussi ai-je beaucoup rabattu de l'estime que j'avois pour elle. Le Confesseur ordinaire n'a point confessé les Sœurs depuis que je suis arrivée, & je ne crois pas même qu'il les confesse davantage. C'est une complaisance qu'il a fallu avoir pour le Peuple, que j'ai trouvé terriblement animé. Cependant, c'est un homme fort propre pour cet emploi, & c'est dommage qu'il ait affaire à des gens si peu raisonnables. Dieu veuille pardonner à quiconque est la cause que cette Maison en est privée. Il y auroit fait beaucoup de bien, & s'y seroit lui-même avancé dans la vertu. Il vient me voir quelquefois, & il est le premier à approuver le parti que j'ai pris à son égard. Je lui ai toujours fait politesse, & je crois qu'il ne conviendrait pas d'en user autrement avec lui. Je suis surtout charmée de sa franchise. Il faut avouer, que la trop grande jeunesse, & le défaut d'expérience, sont quelquefois bien nuisibles. O MA CHERE MERE, que le monde est plein de malice, & qu'il se plaît à empoisonner toutes choses ! Si nous ne profitons pas, vous & moi, de l'expérience que nous avons du

passé, & si nous ne prenons garde à nous, tout ira de mal en pis. Pour l'amour de Dieu, puisque vous avez si bonne part dans cette expérience, rendez-vous vieille avant le tems, en redoublant votre attention sur tout ce qui est confié à vos soins, & je ferai la même chose de mon côté.

J'ai été étonnée, que vous ne m'ayez point envoyé de Chançons spirituelles; car à coup sûr, il y en a eu beaucoup de faites à l'occasion de votre Élection. Je ne demande pas mieux qu'on se réjouisse dans votre Maison, pourvû que ce soit avec modération; & s'il m'est arrivé d'y trouver à redire, vous sçavez que ç'a été pour des considerations particulieres. C'est à ma chere Gabrielle qu'il faut s'en prendre. Faites-lui, je vous prie, mille amitiés de ma part. J'aurois bien voulu pouvoir lui écrire.

Je mene avec moi pour Sous-Prieure de la nouvelle Fondation la Sœur S. Ange, & je prendrai la Prieure à Toléde; mais je ne suis pas encore déterminée sur le choix. Priez bien toutes le Seigneur, qu'il bénisse cette Fondation; & n'oubliez pas aussi dans vos prieres la pauvre Beatrix, qui me fait grande pitié. Je suis contente de ce que la Sœur Marguerite me marque, si les choses sont comme elle le dit. Soyez sûre que tout s'arrangera avec le tems, pourvû que vos Filles voyent que vous les aimez.

Je suis en vérité confuse des obligations que nous avons au bon Prieur des Grottes, faites-lui passer les assurances de mon respect & de ma reconnoissance. Recommandez-moi aux prieres de toutes vos Filles, & ne m'oubliez pas dans les vôtres; car je suis bien vieille & bien cassée. Le Pere Prieur ne fait pas un grand effort de m'aimer, il me rend seulement ce qu'il me doit. Dieu le conserve; nous possédons en sa personne un si grand trésor, que nous sommes intéressées à prier Dieu pour sa conservation. Dieu veuille aussi vous conserver, & demeurer toujours avec vous.

Je suis bien tendrement,

MA REVERENDE MERE,

Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS.
Hh ij

ANN.
1580.
2. Février.

ANN. 1580.
2. Février.

Vous jugerez par la longueur de ma Lettre, de l'envie que j'avois de vous écrire. Celle-ci en vaut bien quatre de celles que j'écris aux Prieures de nos Cantons, & même je leur écris rarement de ma main. J'ai été bien aisé d'apprendre le bon ordre que le Pere Prieur a mis dans vos affaires, pour empêcher la perte de ce qui est dû à mon Frere, dans le cas même où la Maison deviendroit plus pauvre. Toutes nos Sœurs sont ici très-tranquilles, & la Prieure est extrêmement raisonnable. Je vous assure que c'est une des bonnes que nous ayons; & de plus, elle jouit d'une santé parfaite, ce qui est un grand point. Enfin, toute la Maison est comme un Paradis. Bien des complimens au Pere Gregoire. Je voudrois bien sçavoir pourquoi il m'oublie. Mes respects aussi au Pere Soto. Son amitié vous a été bien utile.

Il est évident que cette Lettre fut écrite en 1580, puisque la Sainte étoit alors sur son départ pour Villeneuve de la Xare, où elle arriva le 21 Février 1580.

LETTRE LII.

A Son Excellence Madame MARIE HENRIQUEZ,
Duchesse d'Albe.

La Sainte lui rend compte de l'état de sa santé; la console, & l'encourage à supporter les peines de cette vie; & lui recommande les Jesuites de Pampelune.

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT TOUJOURS
AVEC VOTRE EXCELLENCE, MADAME.

ANN. 1580.
8. Mai.

J'AI eu toutes les envies du monde d'écrire à Votre Excellence, depuis que j'ai sçû qu'elle étoit de retour chez elle; mais ma mauvaise santé ne me l'a pas permis. J'ai toujours eu la fièvre depuis le Jeudi-Saint; excepté depuis environ

huit jours ; encore étoit-ce là le moindre de mes maux. Les Médecins vouloient que ce fût un abcès , qui se formât dans mon foye ; mais au moyen des purgations & des saignées qu'on m'a faites , Dieu a voulu que je demeurasse dans cette Mer de peines & de tribulations. Je prie la Divine Majesté de les garder toutes pour moi , & de les épargner à quelqu'un qu'il me fâcherait plus de voir souffrir , que de souffrir moi-même.

ANN.

1579.

8. Mai.

Il paroît, MADAME, suivant ce que j'ai ouï dire ici, que vos affaires sont heureusement terminées. Pour moi ce que je puis en dire, c'est que notre Seigneur ne veut pas apparemment que nous goûtions en ce Monde aucune satisfaction qui ne soit mêlée de peine ; car je me figure aisément celle, que Votre Excellence doit ressentir, à se voir éloignée de celui qu'elle aime avec tant de tendresse. Mais Dieu permettra, MADAME, que cette peine passagere vous fera beaucoup mériter devant lui, & que la consolation viendra ensuite tout à la fois. Puisse-t-il exaucer mes vœux & les prières ferventes, que lui font à cette occasion nos Religieuses dans toutes nos Maisons ! Je leur ai recommandé sur toutes choses le succès de cette affaire. Je ne cesse de la présenter à Dieu, tout indigne que je suis, & nous continuerons d'en user de même, jusqu'à ce que nous recevions les nouvelles que je désire.

Quand je pense, MADAME, aux Pelerinages & aux Oraisons dont vous allez vous occuper présentement, j'imagine que plus d'une fois il vous semblera que vous meniez une vie plus douce dans la prison ; mais hélas, que nos idées sont vaines & fausses dans ce Monde ! Que nous ferions bien mieux de ne désirer ni repos ni aucune consolation humaine, & de remettre entre les mains de Dieu toutes les affaires qui nous touchent ! Ne sçait-il pas mieux que nous ce qui nous est avantageux !

Il me tarde beaucoup, MADAME, d'être instruite de l'état de votre santé, & de tout ce qui vous intéresse. Je vous supplie de m'en donner des nouvelles ; & ne vous mettez pas en peine que ce soit de votre main ou d'une autre. Considérez, je vous prie, qu'il y a un tems infini que je n'ai reçu

ANN. de vos Lettres, & que ie suis reduite aux complimens que
 1580. le Pere Gratien me fait de tems en tems de votre part. Je
 8. Mai. ne vous parle point de l'endroit où j'irai au sortir d'ici, n'y
 de bien d'autres choses; parce que je crois que le Pere
 Antoine de Jesus, ira incessamment dans vos quartiers, &
 qu'il vous rendra compte de tout.

J'ai maintenant une grace à vous demander, MADAME; car il m'importe qu'on sçache que Votre Excellence me favorise en toutes rencontres. Voici le fait. On a fondé nouvellement à Pampelune de Navarre une Maison pour les Peres Jesuites, dans laquelle ils sont entrés fort paisiblement. Depuis il s'est élevé contre-eux une si grande persécution, qu'on ne les menace pas de moins que de les chasser de la Ville. Ils ont eu recours au Connétable qui leur a fait un accueil favorable, & leur a déjà rendu quelques services. La grace que je demande à Votre Excellence, c'est de vouloir bien lui écrire pour le remercier de ce qu'il a déjà fait pour ces Peres, & lui recommander de les favoriser par la suite en tout ce qu'il pourra. Je vous avouë, MADAME, que j'ai grande pitié de ces Peres, sçachant par moi-même quelle affliction c'est pour des Religieux de se voir en bute à la Persécution. Et comme je suis très-persuadée qu'on gagne beaucoup devant Dieu à les protéger & à les aider, je souhaiterois que cet avantage pût tomber à Votre Excellence. C'est une œuvre si bonne & si méritoire, que j'aurois demandé à Monsieur le Duc la même grace que je vous demande, s'il eût été dans ce Pays-ci. La Populace dit, qu'elle aura de moins ce que ces Peres dépenseront. Cependant la Maison leur est donnée par un Gentilhomme, qui y attaché un revenu fort honnête; ainsi ce n'est pas là une Fondation de Pauvreté; & quand ç'en seroit une, il faut avoir bien peu de Foi pour craindre qu'un Dieu aussi grand que le nôtre, manque de moyens pour nourrir ceux qui le servent. Je le conjure de vous conserver, MADAME, & de vous donner tant d'amour pour lui, pendant l'absence de Monsieur votre Mari, que vous la puissiez supporter avec patience: car que vous la supportiez sans peine, je sens bien que cela est impossible.

Votre Excellence aura la bonté de donner la Lettre que

je lui demande, à la personne qui viendra prendre la réponse à celle-ci; & que ce ne soit point, je vous en conjure, une Lettre ordinaire de Recommandation, mais qu'il paroisse que vous avez véritablement cette affaire à cœur. Je suis bien importune, MADAME; mais aussi n'est-il pas juste, que vous souffriez quelque chose de ma part, en considération de ce que j'ai souffert, & de ce que je souffre journallement pour vous. Je suis avec le plus profond respect,

ANN.
1580.
8. Mai.

MADAME,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Du Couvent de S. Joseph
de Toléde ce 8. Avril,
j'ai voulu dire Mai.

L'indigne & très-soumise
Servante

THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

CE fut en l'année 1580, que la Sainte écrivit cette Lettre à la Duchesse d'Albe, Femme du Duc Ferdinand de Toléde, Premier Ministre & Grand Maître de la Maison du Roi Philippe Second, homme d'un profond sçavoir, & le plus grand Général de son tems.

Pour entendre cette Lettre, il faut sçavoir que ce Seigneur avoit été arrêté & mis en prison, pour avoir marié son Fils sans l'agrément du Roi, & qu'il en sortit pour aller commander l'Armée du Roi, à l'occasion de la Guerre que l'Espagne eut à soutenir pour l'union du Portugal. J'ai oui dire, que lorsqu'il reçut l'ordre pour le Commandement de l'Armée, il répondit qu'il obéissoit, afin qu'il fut dit, que le Roi d'Espagne avoit des Vassaux qui tout en traînant leurs chaînes, lui conquéroient des Royaumes. En effet, il termina bientôt cette Guerre, à la satisfaction de son Maître, par la réduction du Portugal. Ce fut sa dernière expédition militaire. Il mourut à Lisbonne âgé de plus de 80 ans.

J'ai encore appris d'un ancien Courtisan, que sur la fin de sa vie les Médecins lui ayant ordonné de têter une jeune femme, dans l'espérance que cela prolongeroit ses jours, & sentant que malgré ce remède il s'affoiblissoit de plus en plus, il disoit agréablement à cette femme :

Nourrice, je crains bien que cette nourriture-ci ne vous fasse pas d'honneur.

ANN.

1580.

8. Mai.

Le Connétable de Navarre, à qui la Sainte prioit la Duchesse de recommander les Jesuites, étoit Beaufrere de cette Dame ; & c'est par lui, à ce que je crois, que l'illustre Maison des Beaumont est entrée dans celle d'Albe. La Sainte étoit fort attachée à ces Peres, dont elle connoissoit le zèle pour le salut des Ames ; & d'ailleurs, elle vouloit leur rendre dans leur nouveaux Etablissmens les services qu'elle avoit reçus d'eux dans ses Fondations. Ce que la Sainte dit à la Duchesse à la fin de sa Lettre, qu'elle a beaucoup souffert, & qu'elle souffre encore beaucoup pour elle, doit s'entendre des austérités & des mortifications que la Sainte pratiquoit, pour obtenir de la miséricorde de Dieu le succès des affaires de cette Dame.

LETTRE LIII.

A la Révérende Mere MARIE DE S. JOSEPH,
Prieure de Séville.

DOUZIÈME.

La Sainte lui fait part de la mort de son Frere, qui lui fournit matiere à des reflexions Chrétiennes.

J E S U S.

LE SAINT - ESPRIT SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE,
MA CHERE MERE.

ANN.

1580.

4. Juillet.

JE vois bien que le Seigneur ne veut pas que je sois longtemps sans affliction. Vous sçavez qu'il lui a plû d'appeller à lui son bon ami & son serviteur, Laurent de Cepede. Il lui a pris un vomissement de sang si violent, qu'en moins de six heures il a été suffoqué. Il avoit communié deux jours auparavant, & il est mort en se recommandant à Dieu, ayant conservé la connoissance jusqu'au dernier moment. J'ai lieu d'espérer que Dieu lui aura fait miséricorde, & qu'il est actuellement dans la gloire ; car il vivoit de façon, que
tout

tout lui étoit à charge hors ce qui concernoit le Service de Dieu. Aussi restoit-il volontiers à sa Maison de Campagne à une lieuë d'Avila, pour se délivrer, disoit-il, du honteux commerce des Complimens.

ANN.
1580.
4. Juillet.

On pouvoit dire de lui qu'il prioit continuellement, puisqu'il se tenoit toujours en la présence de Dieu, & il en recevoit des faveurs si grandes, que quelquefois j'en étois surprise. Il étoit fort porté à la Pénitence, & sur cet article il alloit souvent plus loin que je n'aurois voulu; car c'étoit à moi qu'il confioit ses plus secretes pensées, & il y avoit lieu de s'étonner du cas qu'il faisoit de tout ce que je lui disois, ce qui venoit de la grande amitié qu'il m'avoit vouée. Je ne puis mieux lui en marquer ma reconnoissance, qu'en me réjouissant, comme je fais, de ce qu'il est sorti de cette vie misérable, & de ce qu'il est à présent dans un asile assuré. Et ne pensez pas que ce soit façon de parler; car il est exactement vrai, que la pensée de son bonheur me cause de la joie. Il n'y a que ses Enfans qui me font de la peine; mais j'espère que Dieu les assistera en faveur de leur Pere.

Je suis entrée dans ce détail avec vous, MA CHÈRE MÈRE, dans la vuë de vous consoler, parce que je ne doute pas du chagrin que cette mort vous causera. Et certainement mon Frere mérite bien que vous le regretiez vous & toutes nos Soeurs; car la part qu'il prenoit à vos peines, & l'attachement qu'il avoit pour vous, étoient inconcevables. Le tems est venu de vous acquitter envers lui en priant Dieu pour le salut de son ame, à condition que si elle n'en a pas besoin, comme je le crois, & comme j'ai lieu de le croire, suivant les lumieres de la Foi, vos prieres seront appliquées aux ames qui se trouveront dans la plus grande nécessité, & tourneront à leur profit.

Quelque peu avant sa mort, il m'avoit écrit ici, (je veux dire au Couvent de S. Joseph de Segovie, où je suis présentement, qui est à onze lieuës d'Avila) & il me disoit des choses par sa Lettre, qui faisoient bien connoître qu'il étoit instruit du peu de tems qu'il avoit à vivre. J'en ai été extrêmement étonnée. Je vois, MA FILLE, que tout passe si

ANN.
1580.
4. Juillet.

promptement, qu'au lieu de nous occuper continuellement, comme nous faisons, des moyens de vivre, nous ne devrions penser qu'aux moyens de bien mourir. Dieu veuille, puisque je reste en ce Monde, que j'y puisse faire quelque chose pour son service. Je suis l'aînée de mon Frere de quatre ans, & je ne puis parvenir à mourir. Au contraire, me voilà parfaitement rétablie de ma maladie; je n'ai plus que mes incommodités ordinaires, & entre-autres mes maux de tête.

Envoyez dire, je vous prie, au Pere Rodrigue Alvarez, que j'ai reçu sa Lettre bien à propos, puisqu'elle rouloit entièrement sur les avantages des afflictions, & que je trouve que Dieu fait déjà des miracles par son moyen durant sa vie. Que sera-ce après sa mort?

Je viens d'apprendre que les Morisques de Séville avoient complotté de se rendre maîtres de la Ville. Vous aviez-là une belle occasion d'être martyres. Sçachez, je vous prie, ce qui en est, & chargez la Mere Sous-Prieure de me le mander. Je suis charmée qu'elle se porte bien, & fâchée de votre peu de santé. Pour l'amour de Dieu, ménagez-vous le plus que vous pourrez. On m'a enseigné un remède, qu'on dit être bon pour la Rétention d'urine; ce sont des Grâtteculs cueillis dans leur maturité; on les laisse sécher, après quoi on les réduit en poudre, & on en prend le poids d'un demi Réal tous les matins. Informez-vous-en à un Médecin, & ne foyez pas si long tems sans m'écrire, je vous en conjure. Mes complimens à toutes vos Filles, sans oublier la Sœur S. François. Nos Sœurs d'ici & la Prieure leur font aussi les leurs. Il doit vous paroître à toutes fort plaisant de vous trouver parmi les étendars & les cris de guerre. Dieu veuille que cela vous profite, & que les nouveautés qui frappent vos oreilles, vous fassent faire d'utiles réflexions. Vous avez grand besoin de toute votre attention pour ne vous pas distraire de vos Exercices. Pour moi ce que je désire le plus, c'est de vous voir Saintes.

Que diriez-vous si la Fondation de Portugal s'exécutoit? Dom Tutonio, qui est aujourd'hui l'Archevêque d'Eborá, me mande que cette Ville n'est éloignée de chez vous que de

LETTRE CINQUANTE-TROISIE'ME. 251

quarante lieuës. Assurément ce seroit une grande satisfaction pour moi; car, puisqué je demeure sur la Terre, je voudrois bien employer au service de Dieu le peu qui me reste à vivre, plutôt que de le passer dans l'oïsiuëté, comme j'ai fait ces dernières années, où j'ai seulement souffert quelques peines intérieures, sans produire au-dehors aucune bonne œuvre. Demandez toutes au Seigneur qu'il me donne des forces, afin que je puisse faire quelque chose pour lui. Je crois vous avoir déjà priée, MA CHERE FILLE, de remettre la présente Lettre au Pere Gregoire, en le suppliant de la recevoir comme si elle lui étoit adressée. Vous lui direz aussi que je l'aime beaucoup en notre Seigneur, & que j'ai grande envie de le voir. Mon frere est mort le Dimanche d'après la S. Jean. Je prie le Seigneur qu'il vous conserve, & qu'il vous rende aussi parfaite que je le désire. Croyez que personne n'est plus tendrement que moi,

ANN.
1580.
4. Juillet.

MA REVERENDE MERE,

Votre Servante

Ce 4. Juillet 1579.

THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

ON admire dans cette Lettre la fermeté héroïque avec laquelle la Sainte annonce la mort d'un frere qu'elle aimoit tendrement, & entre dans le détail de cette mort. Mais ce qui soutenoit la Sainte dans cette triste conjoncture, c'étoit l'assurance où elle étoit du bonheur éternel de ce cher frere, dont on dit qu'elle avoit eü une Révélation.

Une des plus grandes difficultés que j'aie rencontrées dans l'arrangement des Lettres de la Sainte, c'est la date de celle-ci, qui dans l'Édition Espagnole est du 4. Juillet 1579. Il semble d'abord qu'on ne puisse équivoquer sur cette date, parce qu'elle paroît avoir été mise en toutes lettres de la main de la Sainte; mais quand on y fait plus d'attention, on reconnoit qu'il y a ici de l'erreur, soit que la Sainte se soit méprise elle-même, soit (comme il y a plus d'apparence) que quelqu'un se soit ingéré après coup de marquer l'année sur la Lettre, qui vraisemblablement n'étoit datée que du mois. En effet deux ou trois circonstances se réunissent, pour prouver que Dom Laurent de Cepede mourut en 1580, & non pas en 1579, comme l'an-

ANN.
1580.
4. Juillet.

nonce cette Lettre. D'abord ce ne fut que dans les derniers jours de l'année 1580 que la Sainte écrivit à son Neveu aux Indes, pour lui faire part de la mort de son Pere. C'est ce qui résulte de la Lettre LXXIV. du second Tome. Quelle apparence si la mort de Dom Laurent fût arrivée à la S. Jean 1579, qu'on eût différé pendant un an & demi d'en faire part à son fils ? En second lieu je trouve dans le présent Tome deux Lettres qui justifient que Dom Laurent vivoit encore à la fin de Juillet 1579 ; ce sont la XLVII. & la XLVIII. dont la première a été entièrement datée par la Sainte, tant pour l'année, que pour le mois. J'oppose donc ici la Sainte à elle-même, puisqu'il y auroit une contradiction visible entre la Lettre XLVII. & la présente, à supposer celle-ci écrite en 1579. Voilà les raisons qui m'ont déterminé à dater cette Lettre du 4. Juillet 1580.

Les Lettres LXIX. & LXXIII. du second Tome, toutes deux entièrement datées par la Sainte, fournissent encore des éclaircissements sur le même sujet.

LETTRE LIV.

A DOM SANCHO D'AVILA, depuis Evêque de
Jaën, l'un de ses Directeurs.

PREMIERE.

*Elle le console sur la mort de sa Mere dont elle fait
l'éloge, & le rassure sur quelques scrupules.*

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAIN T SOIT TOUJOURS
AVEC VOUS, MONSIEUR.

ANN.
1580.
10. d'Octobre.

VOUS vous reprochez, comme un défaut de sentiment, d'avoir enfin modéré l'excès de la douleur que vous a causée la mort de Madame la Marquise votre Mere. Pour moi j'en loue Dieu, & l'en remercie comme d'une faveur singulière qu'il a bien voulu vous accorder. En perdant cette chere Dame, nous avons tous fait une perte irréparable, mais elle jouit de Dieu présentement ; & plut au Ciel eussions-nous fait tous une pareille fin !

Que je vous sçais bon gré, MONSIEUR, d'avoir écrit

sa Vie ! On peut bien dire qu'elle fut toute sainte, & c'est une vérité dont je suis témoin. Vous me faites grand plaisir de me dire que vous voulez me l'envoyer. J'y trouverai une ample matière à méditer, & de nouveaux motifs pour louer Dieu.

Quant à la peine que vous vous faites de ne pas sentir au-dedans de vous cette ferme résolution de ne jamais offenser Dieu, je ne la trouve pas fondée, pourvu qu'en effet vous ne l'offensiez pas, lorsque l'occasion s'en présente. C'est là la preuve la plus convaincante que vous puissiez avoir que tel est votre désir. D'ailleurs votre empressement à vous approcher chaque jour de notre Seigneur dans le Très-Saint Sacrement de l'Autel, & le regret que vous avez, lorsque vous n'en approchez pas, sont des marques bien certaines de votre amour pour lui. Occupez-vous donc sans cesse des grâces infinies que vous recevez de ses mains libérales, & ne vous arrêtez point trop sur le détail de vos misères; car nous en avons bonne provision, surtout moi, & c'est assez, je crois que nous nous les représentions en gros.

Pour ce qui est des distractions que vous éprouvez en récitant l'Office Divin, j'y suis sujette comme vous, & je vous conseille d'attribuer cela, comme je le fais, à foiblesse de tête; car le Seigneur sait bien que, puisque nous le prions, notre intention est de le bien prier.

Ma santé est meilleure, Dieu merci, & je puis dire que je me porte bien, en comparaison de l'année passée, quoique je ne sois guère sans souffrir; mais ce n'est rien que cela, & puisqu'il faut se résoudre à vivre, le mieux sans doute c'est de vivre en souffrant.

Je salue très-humblement Monsieur le Marquis votre Frere, & Madame la Marquise votre Sœur. Assurez-les bien, je vous prie, que quoique je me sois éloignée d'eux, je ne les oublie point dans mes foibles prières. C'est aussi le moins que je puisse faire pour vous, MONSIEUR, puisqu'en qualité de mon Confesseur, vous êtes mon Maître & mon Pere. Voulez-vous bien vous charger de mes compliments pour Dom Fabrique & Madame Marie? Ma tête se refuse abso-

ANN.

1580.

10. d'Octobre.

lument, sans quoi je leur écrirois. Pardon de la liberté que
 ANN. je prends. Je prie Dieu qu'il vous conserve, & qu'il vous
 1580. donne les graces nécessaires pour votre sanctification; &
 10. d'Oc- j'ai l'honneur d'être très-respectueusement,
 tobre.

MONSIEUR,

D'Avila ce 10. Oc-
 tobre 1580.

Votre indigne Servante & Fille
 THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

DOm Sancho d'Avila à qui la Sainte écrivoit cette Lettre, étoit de la Maison des Marquis de Velada; il fut depuis successivement Evêque de Cartagene, de Jaën, de Plaisance, & en dernier lieu, si je ne me trompe, de Siguença. C'étoit un Prélat fort exemplaire, dont nous avons un sçavant Traité sur la vénération des Reliques des Saints. Ce fut lui qui prêcha à la Canonisation de la Sainte, & il avoit été son Confesseur étant encore fort jeune, ce qui doit nous donner une grande idée de sa vertu. Il ne laissoit pas cependant d'avoir recours aux lumières de sa Pénitente; & par obéissance la sainte Disciple donnoit quelquefois des leçons à son Maître.

Au reste, il n'y a pas lieu de s'étonner, que la Sainte fut sujette, comme elle le dit, aux distractions involontaires. C'est le défaut ordinaire des personnes qui ont l'imagination vive, & ses œuvres nous apprennent combien la sienne devoit l'être. Je ne doute pas qu'il ne lui soit arrivé souvent de regler les affaires de trois ou quatre de ses Couvens en disant son Bréviaire. Tout ce qu'elle pouvoit faire, c'étoit de ranimer son attention aussitôt qu'elle s'en apercevoit.



LETTRE LV.

A Monseigneur l'illustrissime Dom ALONSO VELASQUE'S, Evêque d'Osme, l'un de ses Directeurs.

Elle lui apprend la maniere de faire l'Oraison.

J E S U S.

MONSEIGNEUR ET MON PERE.

JE regarde comme une des plus grandes graces que le Seigneur m'ait faites, celle de m'avoir donné le goût de l'obéissance. Je trouve un contentement & une consolation inexprimables dans la pratique de cette vertu, qui est celle qu'il nous a le plus recommandée. Ainsi, MONSEIGNEUR, quoique je sois fort exacte à prier le Seigneur pour vous, il est certain que le commandement que vous m'en fites l'autre jour, m'y a rendue encore plus ardente. Je me suis depuis acquitée de ce devoir, sans m'arrêter à mon peu de mérite, & uniquement parce que vous l'aviez ordonné. C'est ce qui me donne lieu d'espérer que vous obtiendrez de sa bonté divine ce que j'ai cru lui devoir demander pour vous, & que mon zèle vous sera d'autant plus agréable qu'il est le fruit de ma soumission.

ANN.
1581.

J'ai donc exposé aux yeux de Dieu les graces que je sçais qu'il vous a faites, en vous donnant l'humilité, la charité, & ce zèle infatigable, tant pour le salut des Ames, que pour sa gloire; & connoissant vos bonnes intentions, je lui ai demandé pour vous l'accroissement de toutes ces vertus, afin que vous fussiez aussi parfait que l'exige la Dignité où il lui a plû de vous élever; mais on m'a fait connoître que le principal vous manquoit, c'est-à-dire le fondement de toutes ces

ANN.
1581.

vertus ; & vous sçavez qu'ou manque le fondement , l'Edifice est bien-tôt renversé. Or ce principal qui vous manque, c'est l'Oraison avec la lampe allumée , qui est la lumiere de la Foi ; c'est la persévérance dans l'Oraison avec la force nécessaire pour rompre & briser tout ce qui s'oppose à l'Union de l'Ame , qui n'est autre chose que l'Onction du Saint-Esprit , par le défaut de laquelle l'Ame n'éprouve que lécheresse & dissipation.

Il faut souffrir patiemment cette foule de pensées , d'imaginations importunes , & de mouvemens naturels & impétueux , dont les uns viennent de l'Ame à cause de sa lécheresse & de sa dissipation , les autres du Corps par le défaut d'assujettissement à l'Esprit. Nous ne nous appercevons pas de toutes ces imperfections ; mais quand Dieu nous ouvre les yeux de l'Ame , comme il a coûtume de faire dans l'Oraison , c'est alors qu'elles se présentent à nous telles qu'elles sont.

Voici l'ordre qu'on m'a montré que vous deviez tenir dans le commencement de votre Oraison. Après que vous aurez fait le Signe de la Croix , vous vous accuserez de tous les péchés que vous aurez commis depuis votre dernière Confession. Vous vous dégagerez de toutes les choses d'ici-bas , comme si vous deviez mourir à l'heure-même. Vous excitez en vous un regret sincère de toutes vos fautes , & pour pénitence vous reciterez le *Miserere*. Ensuite vous direz à Dieu. *Je viens à votre Ecole , Seigneur , pour apprendre , & non pas pour enseigner. J'oserai m'entretenir avec Votre Souveraine Majesté , quoique je ne sois que cendre & poussiere & un miserable ver de terre. Daignez , Seigneur , manifester en moi votre Puissance , quoique je ne sois qu'une miserable fourmi.* Cela dit , vous vous offrirez à Dieu en perpétuel Sacrifice d'Holocauste , & vous mettrez devant vos yeux , soit de l'Ame , soit du Corps , l'Image de Jesus Crucifié , que vous considerez attentivement & en détail , avec tout le recueillement & l'amour dont vous serez capable.

Vous considererez d'abord la Nature Divine du Verbe Eternel du Pere unie avec la nature humaine , qui par elle-même n'étoit rien si Dieu ne lui eut donné l'être. Vous réfléchirez

fléchirez sur cet amour ineffable & cette humilité profonde d'un Dieu, qui s'est anéanti en se faisant homme pour faire de l'homme un Dieu. Enfin, vous ferez attention à cette magnificence & cette libéralité, avec laquelle Dieu a usé de son pouvoir pour se communiquer aux hommes, & les rendre participans de sa gloire, de sa puissance, & de sa grandeur.

ANN.
1581.

Si cette considération produit en vous l'admiration qu'elle produit ordinairement, arrêtez-vous-y; vous ne sauriez trop méditer sur l'élevation de celui qui s'abaisse, & sur la bassesse de celui qui est élevé.

En voyant la Tête de ce Divin Sauveur couronnée d'épines, vous penserez à la foiblesse & à l'aveuglement de notre esprit. Vous lui demanderez qu'il lui plaise de nous ouvrir les yeux, & d'éclairer notre esprit de la lumière de la Foi, afin que nous puissions comprendre avec humilité ce que c'est qu'un Dieu, & ce que nous sommes; & que cette humble connoissance nous porte à garder ses Commandemens, à suivre ses conseils, à faire en tout sa volonté.

A la vûe de ses Mains clouées, vous penserez à sa libéralité & à notre insuffisance; & vous comparerez ce qu'il nous donne avec ce que nous lui donnons. A la vûe de ces Pieds pareillement cloués, vous considèrerez la promptitude avec laquelle il nous cherche, & la lenteur avec laquelle nous le cherchons. La Playe de son côté par laquelle il nous laisse voir son Cœur à découvert, vous fournira d'utiles réflexions sur l'Amour extrême qu'il nous a marqué, lorsqu'il a voulu que cette Sacrée Playe fut notre nid & notre asile, & qu'elle nous servit de porte pour entrer dans l'Arche au tems du déluge des Tentations, & des Tribulations. Vous le supplierez que, comme il a voulu, que son Côté fut ouvert pour preuve de l'Amour qu'il nous portoit, il donne ordre que le nôtre s'ouvre à son tour, que nous lui découvriions notre cœur, que nous lui déclarions nos misères, & que nous lui en demandions avec succès le remède.

Vous devez, MONSIEUR, vous présenter à l'Oraison avec résignation & soumission, & vous laisser conduire sans résistance par le chemin où Dieu voudra vous faire marcher,

vous confiant absolument en sa Divine Majesté ; vous écou-
 terez avec attention les leçons qu'il vous donnera, soit qu'il
 se retire en vous fermant la porte & vous laissant dehors,
 soit qu'il vous montre son Visage en vous prenant par la
 main, & vous conduisant dans l'intérieur de son Palais. Il
 faut tout prendre de sa part avec une parfaite égalité d'es-
 prit ; & quand il vous fera quelques réprimandes, approu-
 ver avec humilité son jugement équitable.

Lorsqu'il daignera vous consoler, vous vous en reconnoî-
 trez indigne, & en même tems vous louerez sa bonté qui
 l'engage à se manifester aux hommes, & à les rendre partici-
 pans de sa Puissance & de ses Perfections. C'est lui faire
 une grande injure que de douter de son inclination liberale
 à nous favoriser. Il se plaît d'avantage à faire éclater sa
 Magnificence, que sa Justice. Et comme ce seroit un horrible
 blasphème de nier le pouvoir qu'il a de venger les injures
 qui lui sont faites, ç'en est encore un beaucoup plus grand
 de douter de ce même pouvoir dans l'objet où il cherche le
 plus à le faire connoître, je veux dire dans la distribution
 de ses Bienfaits. Ne vouloir point soumettre son Entende-
 ment dans l'Oraison, ce seroit vouloir instruire & ne vouloir
 pas être instruit, tandis que c'est l'instruction que l'on doit
 principalement chercher. Ce seroit aller directement contre
 la fin qu'on doit se proposer.

Il ne suffit pas de reconnoître que l'on est cendre & pouf-
 siere, il faut encore en avoir les qualités, dont la premiere
 est de s'attacher à la Terre ; mais comme c'est le propre de
 la poussiere de s'élever quand le vent souffle, de se soutenir
 en l'air tant qu'il dure, & de retomber à terre quand il cesse,
 de même l'Ame dont elle est l'emblème, doit demeurer dans
 l'Oraison bassement assise sur la connoissance de son néant ;
 & quand le doux souffle du Saint-Esprit l'éleve, la met dans
 le cœur de Dieu, & l'y soutient en lui découvrant sa bonté
 & lui manifestant son pouvoir, il faut qu'elle sçache jouir
 d'une aussi précieuse faveur avec reconnoissance, puisqu'alors
 Dieu l'introduit pour ainsi dire dans ses Entrailles, en la
 serrant contre sa Poitrine, comme fait un tendre Epoux à
 son Epouse bien-aimée.

Ce seroit sans doute une incivilité & une grossiereté impardonnable à la femme d'un Roi, (femme qu'il auroit choisie dans une basse condition) de ne pas paroître à la Cour un jour où le Roi auroit désiré qu'elle y parut, comme l'Écriture nous apprend que fit la Reine Vasthi, & ce qui lui attira l'indignation de son mari. Notre Seigneur regarde du même œil les Ames qui se retirent de lui, & il nous le déclare lui-même en disant, que *ses plus grands plaisirs sont d'être avec les enfans des hommes*. Il suit de ce passage que si toutes les Ames s'éloignoient de lui, elles le priveroient de ses plaisirs. Et cette conduite ne pourroit même être excusée par un sentiment d'humilité; car ce seroit plutôt une indiscretion, une incivilité, & une espèce de mépris de ne pas recevoir de la main de Dieu ce qu'il veut bien nous donner. Quelle idée auroit-on du jugement d'un homme, qui ayant besoin d'une chose pour le soutien de sa vie, la refuseroit quand on la lui présenteroit.

ANN.
1581.

Esth. c. 1.
v. 12.

Prov. 8.
v. 31.

J'ai dit encore, que vous devez être comme un ver de terre. Or la propriété du ver est d'avoir toujours le ventre contre terre, d'être toujours humble & soumis, non seulement au Créateur, mais à toutes les Créatures, & de ne jamais s'élever, quoiqu'on le foule aux pieds & que les oiseaux le piquent. De même on peut dire, que celui qui prie est foulé aux pieds lorsque la Chair se révolte contre l'Esprit, & que par mille tromperies & mille inquiétudes elle lui représente qu'il pourroit s'occuper à toute autre chose avec plus de profit, comme par exemple à secourir le Prochain dans ses nécessités, à étudier pour se mettre en état de prêcher, ou à régler les affaires dont il est chargé.

On peut répondre à cela que nous devons être plus touchés de nos propres besoins que de ceux des autres; que la charité bien ordonnée commence par soi-même; & qu'enfin le Pasteur qui fait son devoir doit se tenir sur le lieu le plus élevé, pour delà découvrir son Troupeau, & voir si les loups ne l'attaquent point. Or ce lieu élevé c'est celui de l'Oraison.

Reprenons la comparaison du ver de terre; il a beau être piqué des oiseaux du Ciel, il ne s'éleve pas pour cela,

ANN. 1581. il ne se dérange point de la soumission qu'il doit au Créateur, laquelle consiste à ne point quitter le lieu qui lui a été assigné. De même l'homme doit demeurer ferme dans son poste, qui est celui de l'Oraison; quoique les oiseaux, qui sont les démons, le piquent, le fatiguent par des imaginations & des pensées importunes, & détournent son attention par mille inquiétudes, en le faisant errer tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Le malheur est que le cœur suit la pensée; mais c'est toujours tirer beaucoup de fruit de l'Oraison, que de souffrir avec patience toutes ces importunités; & c'est ce que j'appelle s'offrir en holocauste, c'est-à-dire, consumer totalement la victime dans le feu de la Tentation, de manière qu'il n'en reste rien.

En effet il ne faut pas croire que ce soit un tems perdu que de demeurer en Oraison, sans en tirer aucune consolation sensible. C'est au contraire gagner beaucoup, parce que c'est travailler sans intérêt, & pour la seule gloire de Dieu. Car quoiqu'il semble qu'on travaille alors inutilement, il en arrive à l'Âme comme aux Enfans qui travaillent dans le champ de leur Pere; ils ne sont pas payés à la journée comme les autres, mais ils reçoivent leur récompense tout-à-la-fois à la fin de l'année.

Ceci a beaucoup de rapport à l'Oraison de notre Seigneur dans le Jardin des Oliviers. Il prioit son Pere de lui épargner l'amertume & la peine extrême qu'on éprouve, quand il est question de vaincre la foiblesse de la nature humaine. Il ne demandoit pas à être délivré des souffrances, mais de la répugnance que la nature lui donnoit pour les souffrances. Il désiroit pour la partie inférieure de l'homme, que la force de l'Esprit se communiquât à la Chair, de manière que celle-ci se trouvât disposée, comme l'Esprit, à tout souffrir; mais il ne reçut d'autre réponse, sinon qu'il falloit boire le Calice, c'est-à-dire surmonter le découragement & la foiblesse de la Chair; pour nous faire entendre que, quoiqu'il fût vraiment Dieu, il ne laissoit pas d'être aussi vraiment homme, puisqu'il étoit assujetti comme nous, aux peines du péché.

Celui qui se dispose à l'Oraison, doit encore être laborieux.

comme la fourmi. Il doit, comme elle, ne jamais se lasser de travailler, tant que dure l'Été & les beaux jours, & d'amas-
 ser des provisions pour l'Hyver, & pour le tems des grandes
 Eaux; afin de ne pas mourir de faim dans ces mauvais tems,
 comme les animaux sans prévoyance. La Mort & le Juge-
 ment sont pour l'homme le tems des grandes Eaux.

ANN.
1581.

Enfin, pour aller à l'Oraison, il faut prendre la robe nup-
 tiale, l'habit des grandes Fêtes, des jours de repos & de dé-
 lassement. En ces jours-là chacun se pare du mieux qu'il lui
 est possible; on n'épargne rien pour honorer la Fête; & si
 l'on y réussit, l'on ne regrette point son argent. Il n'est pas
 possible dans le monde de devenir un grand homme de Let-
 tres, ou un Courtisan distingué, sans beaucoup de dépense
 & de travail. De même, pour devenir Courtisan du Ciel, &
 pour acquérir la science des Anges, il faut qu'il en coûte
 beaucoup de tems & de travaux.

Je n'en dirai pas davantage, MONSEIGNEUR, & je deman-
 de pardon à VOTRE GRANDEUR, de la hardiesse que j'ai
 eue de lui faire ces remontrances. Elles sont sans doute bien
 défectueuses & bien indiscrettes; mais elles sont l'effet du
 zèle & de l'attachement que je dois avoir pour vous, com-
 me étant une de vos brebis. Je me recommande à vos saintes
 prières; je prie Dieu qu'il augmente en vous sa grace, & je
 demeure avec la vénération la plus parfaite, & le plus pro-
 fond respect,

MONSEIGNEUR;

DE VOTRE GRANDEUR;

L'indigne & soumise Servante

THERÈSE DE JESUS.

REMARQUES.

CETTE Lettre est imprimée avec les Oeuvres de la Sainte, & c'est
 assurément une des plus belles que nous ayons d'elle. Il semble que
 la Providence nous l'ait conservée pour le grand profit que tout le mon-

ANN. 1581. de en peut retirer, & principalement les Evêques. Elle renferme pour eux une grande Leçon, qui est que le zèle ne leur suffit pas, sans la pratique de l'Oraison. Je crois devoir rapporter ici deux circonstances de la Vie du Prélat à qui cette Lettre est adressée, qui lui font beaucoup d'honneur.

La première, c'est qu'ayant passé du Siège d'Osme à celui de Compostelle; après qu'il eût gouverné cette Eglise pendant quelques-tems, il représenta au Roi Philippe Second, que le Roi ni lui n'étoient en sûreté de faire leur salut, tant qu'il demeureroit en Place, attendu que ses infirmités ne lui permettoient plus de la remplir, disoit-il, comme il devoit; à quoi le Roi répondit, après avoir beaucoup insisté qu'il n'accepteroit sa démission, qu'à condition qu'il lui nommeroit deux Sujets capables de lui succéder, ne voulant se réserver que la faculté de choisir entre ces deux Sujets.

La seconde, c'est que le Roi lui ayant demandé quelle pension il vouloit se réserver, il répondit que c'étoit assez de mille écus pour lui, deux Domestiques & deux Chapelains; mais le Roi lui assigna douze mille écus, & il alla finir ses jours à Talavere.

Il étoit né à Tudele de Duero, & avoit toujours mené une vie Apostolique, à tel point qu'il visitoit son Diocèse à pied, comme nous l'apprenons de la Sainte dans son Livre des Fondations. On peut juger quelle devoit être la Maîtresse, qui avoit un si grand Prélat pour Disciple.

Pour moi je crois fermement que cette Lettre est l'Ouvrage de Dieu-même, & que la Sainte ne fit que lui prêter sa plume. Aussi voyons-nous que la Sainte ne parle pas comme d'elle-même, mais se sert de ces expressions, *On m'a fait connoître; on m'a montré.*

Au reste il est bon de faire une observation sur l'endroit où la Sainte dit que dans les distractions le cœur suit la pensée. Elle ne veut pas dire par-là que la volonté y consente, mais seulement que les premiers mouvemens du cœur le portent naturellement à suivre la pensée, si celui qui prie n'y résiste avec la grace de Dieu, en ranimant son attention, dès qu'il s'aperçoit de la distraction.

☞ Rien n'indique la date de cette Lettre; mais comme il y en a une dans le second Tome adressée au même Evêque, qui est la LXXX. & qui paroît avoir été écrite en 1581, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de placer celle-ci dans la même année, d'autant qu'il y a toute apparence que cette Lettre LXXX. a donné lieu à celle-ci, & qu'elles se sont suivies de près.



LETTRE LVI.

Au Révérend Pere JERÔME GRATIEN DE LA
MERE DE DIEU, son Directeur.

CINQUIÈME.

*La Sainte l'engage à concilier les Carmelites d'Albe avec
leur Fondatrice ; & lui recommande de veiller à l'ob-
servation de la Règle, pour la fermeture des grilles
des Parloirs dans toutes les Maisons.*

J E S U S

SOIT AVEC VOUS, MON REVEREND PERE.

VOTRE Révérence verra par la Lettre ci-jointe ce qui se passe entre les Carmelites d'Albe & leur Fondatrice. Il paroît que nos Sœurs commencent à la craindre, parce qu'elle leur a fait recevoir quelques Novices qui les réduisent à une grande nécessité, & je ne vois pas trop quel remède on peut apporter à cela. Ayez la bonté de vous informer de tout.

ANN.
1581.

Janvier
ou
Février.

N'oubliez pas aussi, je vous prie, de recommander dans toutes les Maisons l'observation de nos Constitutions quant à l'ouverture des grilles, & qu'il soit bien expliqué pour quelles personnes elles doivent être ouvertes ou fermées; afin que les Religieuses ne viennent point à se plaindre par la suite qu'on les tient plus resserrées qu'elles ne doivent l'être. Je ne crains rien tant que de leur voir perdre cette heureuse paix dans laquelle notre Seigneur les a maintenues jusqu'à présent. Je sçais ce que c'est qu'une Religieuse mécontente; & tant qu'elles ne donneront pas d'occasion à les resserrer davantage, je crois qu'on ne doit pas exiger d'elles plus qu'elles n'ont promis.

ANN.
1581.
Janvier
ou
Février.

A l'égard des Confesseurs je ne vois point de raison pour leur parler la grille ouverte, non plus qu'aux Religieux de quelque Ordre que ce soit, & encore moins à nos Peres Réformés; mais on pourroit se relâcher, par exemple, en faveur d'un Oncle à l'égard de celles qui n'ont point de Pere, lorsque cet Oncle leur en tient lieu; cela me paroît raisonnable. On pourroit en user de même pour une Princesse, ou quelqu'autre personne du premier rang; & enfin dans toutes les occasions où il y auroit quelque avantage sans aucun risque. Hors ces cas, la grille doit toujours être fermée; & s'il s'en présentoit quelqu'un où il y eût du doute, je voudrois qu'on consultât le Provincial, & qu'on n'ouvrit point sans lui avoir demandé la permission; encore est-il à craindre que le Provincial ne la donne avec trop de facilité. Il me semble que, pour traiter des choses spirituelles, il n'est pas nécessaire de se voir. Je m'en rapporte sur tout cela à votre Révérence.

Je désire fort que l'on puisse bientôt recevoir à Albe quelques Novices, dont la dot puisse servir à payer la dépense du Bâtiment. Dieu connoît les besoins de cette Maison, je le prie d'y pourvoir; nos Sœurs d'ici sont fort à leur aise; elles ont abondamment tout ce qu'il leur faut, du moins pour le temporel; mais ce n'est pas l'abondance qui donne la paix à l'Ame. Cette paix se trouve plus aisément dans la pauvreté. Dieu veuille nous faire bien comprendre cette vérité, & vous donner les graces nécessaires pour votre sanctification. Ce sont les vœux de celle qui est avec la plus parfaite vénération,

MON REVEREND PERE,

Votre indigne & très-soumise Servante
THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

IL y a lieu de croire que la Sainte écrivit cette Lettre dans le tems qu'elle étoit à la Fondation de Palence.

La Fondatrice d'Albe étoit une femme attachée au Duc de ce nom, de laquelle

LETTRE CINQUANTE-SEPTIÈME. 265

laquelle la Sainte parle avec beaucoup d'éloge dans le Livre de ses Fondations. Cependant elle ne laissa pas d'avoir quelques démêlés avec les Religieuses.

Comme on étoit aussi lors de cette Lettre à la veille du Chapitre qui devoit se tenir à Alcalá de Henarès, pour la séparation des grands Carmes d'avec les Réformés, la Sainte profita de cette circonstance pour écrire à plusieurs Supérieurs de la Réforme, auxquels elle donna ses avis touchant le gouvernement des Religieuses, & le Pere. Gralien fut du nombre de ceux à qui elle écrivit.

☞ Cette Lettre ayant été écrite à Palence avant la tenue du Chapitre général, où la séparation fut prononcée & exécutée, on ne peut lui donner d'autre date que le mois de Janvier ou de Février 1581, puisque la Sainte n'arriva à Palence qu'au commencement de Janvier 1581, & que le Chapitre fut tenu le 3 Mars suivant.

ANN.
1581.
Janvier
ou
Février.

LETTRE LVII.

A DOM DIEGUE DE MENDOÇA, Conseiller d'Etat.

Elle le remercie d'une Lettre qu'il lui avoit écrite & à ses Religieuses, & l'exhorte à se retirer pour travailler à son salut.

J E S U S.

L'ESPRIT SAINT SOIT TOUJOURS AVEC VOUS,
MONSIEUR.

SI vous sçaviez la douce consolation & la joie que nous a causé votre Lettre à nos Sœurs & à moi, cela est inconcevable. On nous écrit tous les jours de tous les côtés, & il nous est assez ordinaire de recevoir des grâces des personnes de la première considération; mais nous n'y sommes point sensibles comme nous l'avons été à votre Lettre. Il y a quelque chose là-dessous que je ne comprends pas, & j'en ai fait la remarque tant sur nos Sœurs que sur moi-même. Le Messager est, dit-on, prêt à partir, & on ne nous laisse qu'une heure pour vous faire réponse. Mais vraiment il en

ANN.
1581.
20. Août.

ANN. 1581. 20. Août. faudroit bien davantage à nos Sœurs pour s'acquitter comme elles le voudroient de la commission que vous leur donnez. Votre Commere entre-autres croit de la meilleure foi du monde que ses avis ne vous seront pas inutiles, & je le croirois comme elle, si l'effet répondoit à sa bonne intention; mais c'est l'ouvrage de Dieu; il n'appartient qu'à lui de toucher les cœurs. C'est déjà beaucoup, & nous lui en rendons grâces, de vous ouvrir les yeux, & d'exciter en vous de bons desirs. Il est impossible que ces deux dispositions n'aboutissent pas insensiblement à une heureuse fin dans un si grand esprit que le vôtre.

Tout ce que je puis vous dire, MONSIEUR, c'est que mettant à part ce qui intéresse Monseigneur l'Evêque, je n'envisage rien qui pût me faire tant de plaisir que de vous voir maître de vous-même. Je suis intimement persuadée, qu'il n'y a que Dieu qui soit capable de remplir les desirs d'une aussi grande Ame que la vôtre, & je regarde comme une grâce singulière qu'il vous fait, de permettre que vous soyez oublié & négligé de ceux qui pourroient vous donner en ce Monde quelque legere satisfaction.

Mais je m'apperçois, MONSIEUR, que j'extravague. Pardonnez-le moi. Vous sçavez que les Sujets les plus bornés sont toujours les plus téméraires, & que pour peu de liberté qu'on leur donne, ils en abusent.

Le Pere Jérôme Gratien m'a paru bien sensible à l'honneur de votre souvenir. Je connois son attachement pour vous, & l'envie qu'il a de vous être utile autant qu'il le doit, & même au-delà. Je sçai qu'il a soin de vous recommander aux prières des bonnes Ames avec qui il communique, & il le fait avec un si grand desir que ces prières vous soient profitables, que je ne doute pas que Dieu ne les exauce. Il n'est pas content, à ce qu'il me dit un jour, que vous soyez un grand homme de bien, il veut encore que vous soyez un Saint.

Pour moi je ne porte pas mes vues si haut, & je serois bien contente de vous voir penser à votre salut, sans que votre charité s'étendit jusqu'à procurer celui des autres. Travaillez seulement à mettre la paix dans votre Ame. Vous

en viendrez bientôt à bout ; vous acquerrez insensiblement le goût des biens éternels ; & vous trouverez du plaisir à servir ce Maître si bon , qui vous tiendra toujours avec lui , sans se lasser de vous faire du bien.

Nous étions déjà instruites du jour que tombe la Fête de votre Saint. Nous sommes convenues de Communier toutes ce jour-là à votre intention. C'est une dette dont nous voulons nous acquiter. Nous nous ferons un plaisir de célébrer pour vous cette Fête ; & nous la passerons le plus dévotement qu'il nous sera possible.

Quant aux offres de service que vous me faites , MONSIEUR , je prévois que je ne manquerai pas d'occasions de m'en prévaloir. Mais Dieu sçait que le plus grand service que vous me pourriez rendre , ce seroit de vous mettre en situation de ne pouvoir m'en rendre aucuns quand vous le voudriez. Je ne laisserai pourtant pas d'avoir recours à vous dans le besoin , comme au Maître de cette Maison.

La Sœur Marie , la Sœur Isabelle , & votre Commere , sont bien embarrassées pour vous écrire. J'entends d'ici le bruit qu'elles font. Pour Isabotte , autrement la Sœur S. Jude , elle ne souffle pas , & je ne sçai pas trop comment elle s'en tirera ; car c'est son coup d'essai. J'ai résolu de ne leur pas corriger un seul mot. Je suis bien aise que vous essuyiez toutes leurs impertinences , puisque c'est vous qui les leur faites dire. Et sans doute ce ne sera pas pour vous une petite mortification de lire ces belles Lettres , comme ce n'est pas une petite preuve de votre humilité de vous être si mal adressé. Je prie le Seigneur qu'il nous éclaire toutes , afin que vous ne perdiez pas le fruit de votre bonne œuvre par notre incapacité ; & j'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance ,

MONSIEUR ,

C'est aujourd'hui Dimanche
& le 20. Août , si je ne me
trompe.

Votre indigne Servante
& véritable Fille
THERESE DE JESUS.

ANN.

1581.

20. Août.

REMARQUES.

LE Seigneur Dom Diegue de Mendoca, étoit un des plus grands hommes de son tems, bon Politique & sage Courtisan. Il fut Conseiller d'Etat sous Philippe Second. Il nous a laissé l'Histoire de la Révolte des Maures de Grenade, que je compare pour l'élegance à la Vie de Pie V. de Fuen Mayor. Ces deux Ouvrages sont sans contredit ce que nous avons de mieux écrit en Langue Castillane.

Il paroît que ce grand Homme avoit formé le dessein de se retirer, & que par humilité il avoit demandé sur cela non seulement l'avis de la Sainte, mais aussi ceux de ses Religieuses.

La Sainte lui dit agréablement, qu'après l'Evêque, c'est à lui qu'elle est le plus attachée. Il y a tout lieu de croire qu'elle entendoit parler de Dom Alvaro de Mendoca * Evêque d'Avila, & apparamment Frere du Conseiller d'Etat. Ainsi c'étoit un compliment qu'elle faisoit à tous les deux.

* Il n'étoit plus lors de cette Lettre Evêque d'Avila, il avoit passé à l'Evêché de Palence.

☞ Si la Sainte ne s'est point trompée, & s'il est vrai que cette Lettre fut écrite un Dimanche 20 Août, on ne peut la placer dans une autre année que 1581; car cette année est la seule de sa Vie depuis qu'elle eut connu le Pere Gratien, où le 20 Août se soit rencontré un Dimanche.



LETTRE LVIII.

A la Révérende MERE PRIEURE, & aux RELIGIEUSES CARMELITES DE'CHAUSSE'ES
du Couvent de la Sainte-Trinité de Sorie.

P R E M I E R E.

*La Sainte les remercie d'un secours qu'elles lui avoient
envoyé, ayant appris que son Couvent étoit dans
le besoin ; & leur donne des avis spirituels.*

J E S U S.

LA GRACE DU SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOUS,
MA REVERENDE MERE, ET MES CHERES
FILLES.

JE crois que vous ne doutez pas que je ne souhaitasse de tout mon cœur pouvoir écrire à chacune de vous en particulier ; mais, comme nous sommes à la veille de notre départ, je me trouve dans un si grand embarras d'affaires, que c'est encore beaucoup que j'aie le tems de vous faire ce petit mot pour toutes en général. Demandez à notre Seigneur qu'il bénisse nos entreprises, & surtout cette Fondation que nous allons faire à Burgos.

Je reçois une grande consolation de vos Lettres ; mais ce qui m'en donne davantage, c'est de voir, autant par vos actions, comme par vos expressions, la tendre amitié que vous avez pour moi. Avec tout cela, & malgré la libéralité que vous venez d'exercer si généreusement à mon égard, je crois encore que vous êtes en reste avec moi, tant je vous aime. Je n'ai pas

ANN.
1581.
29. Décembre.

— laissé de vous sçavoir un gré infini de ce secours, dont nous
 ANN. avions grand besoin. Notre Seigneur vous en rendra la récom-
 1581. pense. Il paroît bien que vous le servez comme il faut, puis-
 29. Dé- qu'il vous a mises en état de rendre un si bon office à nos
 cembre. Religieuses. Elles vous sont toutes sensiblement obligées, &
 prieront Dieu pour vous. Quant à moi, qui ne cesse de le
 faire, que pourrois-je vous offrir ?

J'ai bien de la joie d'apprendre que tout va bien, & parti-
 culièrement de ce que vous vous trouvez en butte aux mur-
 mures du Monde, sans y avoir donné lieu. Ce vous doit
 être chose fort agréable, ayant eû si peu d'occasions de mé-
 riter lors de votre Fondation. Quant à notre cher Pere Val-
 lejo, je n'en puis dire autre chose, sinon que notre Seigneur
 récompense toujours par de grandes souffrances les services
 qu'on lui rend ; & comme le bien que ce bon Pere fait à vo-
 tre Maison, est assurément d'un grand prix, je ne m'étonne
 pas que Dieu lui fournisse les occasions de mériter de plus
 en plus.

Ayez attention, MES CHERES FILLES, quand cette
 sainte Dame entrera chez vous, que la Mere Prieure & tou-
 tes les Sœurs ayent pour elle toutes sortes d'égards, & qu'on
 lui marque beaucoup d'amitié, comme il est juste. Il y a en
 elle un si grand fonds de vertu, qu'il est inutile de la presser
 sur aucun point. Rien qu'à vous voir faire, & en écoutant
 les avis d'un aussi bon Pere spirituel que celui qui vous di-
 rige, je crois qu'elle apprendra facilement tout ce qu'il faut
 qu'elle sçache. Je prie Dieu qu'il vous conserve en bonne
 santé pendant une longue suite d'heureuses années.

Je suis charmée que la Mere Sous-Prieure se porte mieux.
 Faites-la toujours manger gras si elle en a besoin ; & même
 il n'y a pas d'inconvéniens qu'elle continue durant le Carê-
 me. On ne péche point contre la Règle quand il y a nécessi-
 té. N'ayez sur cela aucune inquiétude. Ce que je demande à
 Dieu pour vous, ce sont des vertus chrétiennes, surtout que
 vous soyez humbles, & que vous vous aimiez les unes les
 autres. C'est là le point le plus important. Plaise à sa divine
 Majesté que j'aie la satisfaction de vous voir avancer dans la

LETTRE CINQUANTE-HUITIÈME. 271
pratique de ces vertus, & demandez-lui la même grace pour
moi. Je suis de tout mon cœur,

ANN.

1581.

29. Dé-
cembre.

MES CHERES FILLES;

Votre Servante
THERÈSE DE JESUS.

C'est aujourd'hui la veille de la fête du Roi David. Il y a un an que nous arrivâmes à pareil jour à la Fondation de Palence. Recommandez, je vous prie, à Dieu la Sœur Thérèse de Jesus & la Mere Sous-Prieure. Elles sont au lit toutes les deux, & la Sous-Prieure est fort mal.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte écrivit cette Lettre du Couvent d'Avila, comme elle étoit sur le point d'en partir, pour aller faire la Fondation de Burgos. Cette sainte Dame, dont il est parlé dans cette Lettre, étoit, suivant les apparences, Madame Beatrix de Veamonté, qui, après avoir donné à Dieu sa Maison pour la Fondation du Couvent du Sorie, vouloit encore se donner à lui elle-même. Elle exécuta depuis ce pieux dessein, en prenant l'habit dans le Couvent de Pampelune.

Il est aisé de déterminer l'année où cette Lettre a été écrite, puisque ce fut précisément un an après, jour pour jour, que la Sainte étoit arrivée à Palence, & qu'on sçait qu'elle y arriva le lendemain des Innocens de l'année 1580. D'ailleurs depuis la Fondation de Sorie, la Sainte n'a passé d'autre mois de Décembre que celui de 1581, étant morte le 4 Octobre 1582.

La Prieure de Sorie étoit la Mere Marie de Christ, à qui est adressée la Lettre LXII. ci-après.



LETTRE LIX.

A la Sœur ELEONORE DE LA MISERICORDE,
Novice au Monastère de la Sainte-Trinité de Sorie.

*La Sainte la rassure & la fortifie sur certains scrupules
qu'elle se faisoit dans les commencemens de sa vocation.*

J E S U S.

LE SAINT-ESPRIT SOIT AVEC VOUS, MA
CHERE FILLE.

ANN.
1582.

AH, que je voudrois bien n'avoir point d'autres Lettres à écrire que celle-ci, pour répondre tout à mon aise aux deux vôtres, dont la première m'a été remise par les Peres Jésuites ! Persuadez-vous, MA CHERE FILLE, que je ne reçois point de Lettres de vous, sans ressentir une satisfaction toute particulière. Ainsi, si vous venoit dans l'esprit de ne me plus écrire, regardez cela comme une Tentation du Démon. Celle que vous éprouvez actuellement, en ce qu'il vous semble que vous ne faites aucun progrès, vous en fera faire un très-considérable. C'est ce que le tems vous apprendra. Dieu vous traite comme une personne qu'il tient déjà dans son Palais, & qu'il sçait ne pouvoir lui échapper. Il veut vous donner moyen de mériter de plus en plus. Peut-être auparavant vous traitoit-il avec plus de douceur ; mais c'est que ce traitement vous étoit alors nécessaire, pour vous détacher des choses du Monde.

Je me souviens à propos de cela d'une Sainte que j'ai connue à Avila ; je l'appelle Sainte, parce qu'assurément elle en menoit la vie. Elle avoit donné pour l'amour de Dieu, tout ce qu'elle possédoit au Monde. Il ne lui restoit plus qu'une couverture ; elle la donna encore. Aussi-tôt après, Dieu lui
fit

fit éprouver pendant quelque tems des peines intérieures inexprimables, & de très-grandes sécheresses. Elle en faisoit ses plaintes à notre Seigneur, & lui disoit agréablement. *Vraiment, Seigneur, vous êtes admirable! Après m'avoir tout bté, vous me laissez là.* Ainsi, ma Fille, mettez-vous dans l'esprit que Dieu est de ceux qui payent les grands services qu'on leur a rendus, par des mortifications; & c'est bien là le meilleur paiement qu'on puisse recevoir, puisqu'on acquiert par-là l'amour de Dieu.

ANN.

1582.

Je lui rends grace du profit intérieur qu'il vous fait faire dans la vertu. Laissez-le agir en Maître dans votre Ame. Elle est son épouse; il vous en rendra bon compte, & la conduira par le meilleur chemin. Il vous semble que la nouvelle vie que vous menez, & les exercices qu'on vous fait pratiquer, éloignent de vous cette paix, après laquelle vous soupirez; mais ne vous mettez point en peine, tout viendra à la fois; mettez votre gloire à porter la Croix du Sauveur; ne faites aucun cas des douceurs & des consolations; il n'appartient qu'aux simples Soldats de vouloir être payés par jour; servez gratuitement comme les grands Seigneurs servent le Roi, & que celui du Ciel soit toujours avec vous.

Je réponds ce qu'il faut à Madame Beatrix au sujet de mon départ. Madame Joseph, votre amie, est sans doute une bonne ame, & nous conviendrait fort; mais elle est si utile dans sa Maison, que je ne sçais si elle fait bien d'en vouloir sortir; je m'y oppose autant que je puis, dans la crainte de me faire des Ennemis; cependant si le Seigneur le veut, cela ne laissera pas d'arriver. Mes obéissances très-humbles, je vous prie, à ceux de Messieurs vos Freres que je connois. Dieu vous conserve & vous rende telle que je souhaite. Je suis bien tendrement,

MA CHERE FILLE,

Votre Servante
THERESE DE JESUS.

ANN.
1582.

R E M A R Q U E S.

LA Sœur Eleonore de la Miséricorde étoit Sœur de Dom Jérôme d'Ayance, d'une Maison illustre du Royaume de Navarre. Elle avoit épousé un Gentilhomme du même Pays, nommé Dom François de Veamonté; mais ayant été depuis séparée de lui par une sentence de Divorce, elle s'étoit retirée à Sorie, où Sainte Thérèse la trouva lorsqu'elle alla dans cette Ville pour y fonder un Couvent. Cette Dame conçût une grande amitié pour la Sainte; & ayant appris d'elle la vocation du Pere Nicolas Doria, que la Sainte avoit attiré à son Ordre en priant Dieu pour lui pendant un an entier, elle se sentit inspirée de Dieu de prendre le même parti. Ayant donc fait Profession au Couvent de Sorie, elle y vécut dans la pratique des plus éminentes vertus, & alla finir ses jours dans celui de Pampelune, sa Patrie.

J'ai appris que cette vertueuse femme d'Avila, dont la Sainte rapporte ici un trait, étoit la Vénération Marie Dias, que l'on regardoit en effet dans cette Ville comme une Sainte.

Il est parlé de cette sainte Femme dans la VI. Lettre du second Volume.

Nous avons encore une Lettre de la Sainte écrite à la Sœur Eleonore de la Miséricorde, durant son Noviciat; c'est la CIV. du second Tome, datée du 7. Juillet 1582. Il y a lieu de croire que la présente fût écrite à-peu près dans le même tems, devant ou après, mais toujours dans la même année.



L E T T R E L X.

A la Sœur T H E R E S E D E J E S U S, Nièce de la Ste,
Novice au Monastere de S. Joseph d'Avila.

La Sainte donne à sa Nièce de salutaires instructions.

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT AVEC
VOUS, MA CHERE FILLE.

V O T R E Lettre m'a fait grand plaisir; & comme nous
avons quelque tems à passer éloignées l'une de l'autre,
je suis charmée que les miennes fassent le même effet sur
vous.

Par rapport aux Sécheresses que vous éprouvez, il me pa-
roît que Dieu vous traite déjà comme une Ame forte, puis-
qu'il veut vous mettre à l'épreuve pour connoître l'Amour
que vous lui portez, & pour juger si cet Amour est de même
dans la Sécheresse comme dans la Consolation. Vous devez
tenir ce traitement à très-grande faveur de sa part, bien loin
de vous en chagriner. C'est dans la pratique des vertus, bien
plus que dans la ferveur sensible, que consiste la Perfection;
& d'ailleurs la ferveur reviendra dans le tems que vous y pen-
serez le moins.

Quant à ce que vous me marquez de cette Religieuse, c'est
une pensée que vous devez chasser de votre Esprit; & n'allez
pas non plus vous figurer qu'une simple pensée soit un péché,
quelque mauvaise qu'elle soit. Ce que vous me dites de cette
Fille n'est rien au fonds; mais je voudrois qu'elle éprouvât
cet Etat de Sécheresse & de Tiédeur où vous êtes présente-
ment; car je doute qu'elle sçache ce qu'elle fait, & nous pou-
vons lui souhaiter cet Etat pour son plus grand avantage. Do-

M m ij

ANN.

1582.

7. Mai.

— resnavant, MA CHERE FILLE, quand il vous viendra
 A N N. quelque mauvaise pensée, faites le Signe de la Croix, ou
 1582. dites un *Pater*, ou frappez-vous la poitrine, & faites en
 7. Mai. sorte de détourner votre Esprit à d'autres objets. En résistant
 de cette façon vous tirerez un mérite de la Tentation même.

J'aurois bien voulu répondre à la Sœur Isabelle de S. Paul, mais je n'en ai pas eû le tems; faites-lui mes complimens. Elle sent bien que vous devez être la plus chérie. Dom François se porte à merveille; il vit comme un Saint; il communia hier avec tous ses Domestiques. Nous allons demain à Valladolid, d'où il vous écrira, car je ne l'ai point averti de ce Messager-ci. Dieu vous conserve, MA CHERE FILLE, & vous rende une grande Sainte. Je me recommande à toutes nos Sœurs, & suis toujours votre bonne Tante,

THERESE DE JESUS.

C'est aujourd'hui S. Albert.

R E M A R Q U E S.

LA Sœur Theresé de Jesus étoit Fille de Dom Laurent de Cepede; Frere de la Sainte. Lors de cette Lettre elle étoit Novice au Couvent de S. Joseph d'Avila, où elle fit Profession le 9 Novembre de la même année 1582, & mourut le 10 Septembre 1610.

Dom François, dont il est ici parlé, étoit aussi fils de Dom Laurent, & par conséquent frere de cette Religieuse. Ce Gentilhomme qui venoit de perdre son Pere, accompagnoit alors sa Tante dans son voyage. Il se maria quelque tems après à Madrid avec Mademoiselle Orophrisé de Mendoza & Castille qui étoit de la Maison de l'Infantade & Mondejar.

☞ Cette Lettre ayant été écrite le jour de S. Albert, dans l'année du Noviciat de la Sœur Theresé de Jesus, sa date est par conséquent le 7 Mai 1582.

L'Auteur des Remarques s'est trompé sur l'Epoque du Mariage de Dom François qui fut célébré le 8 Décembre 1588. Voyez la Note sur la LXXIV. Lettre du second Tome.



LETTRE LXI.

A Dom SANCHO D'AVILA, depuis Evêque de
Jaën, l'un de ses Directeurs.

SECONDE.

*Elle le remercie d'une de ses Lettres ; lui apprend le
succès de la Fondation de Burgos ; & lui
recommande son Beau-Frere.*

J E S U S.

LA GRACE DE L'ESPRIT-SAINT SOIT TOU-
JOURS AVEC VOUS, MONSIEUR.

SI j'eusse sçû où vous étiez, j'aurois répondu plutôt à la
Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; car
il me tarδοit de vous témoigner l'extrême consolation qu'elle
m'a donnée. Je prie le Seigneur de vous en récompenser par
une abondance de biens spirituels, que je lui demande tous
les jours pour vous.

J'ai eû tant de peines, si peu de santé, & tant d'occupa-
tions à la Fondation de Burgos, qu'il ne me restoit guères de
tems pour me donner la satisfaction de vous écrire ; mais
tout est présentement terminé, grace à Dieu, & même avan-
tageusement. Je voudrois bien, MONSIEUR, pouvoir aller
où vous êtes. J'aurois certaines choses à vous communiquer
qui s'expliquent mal par écrit ; mais Dieu permet rarement
que je fasse ma volonté. Que la sienne s'accomplisse toujours,
c'est-là le point le plus important.

J'ai grande envie de voir la Vie de Madame la Marquise
votre Mere. Je me doute que Madame l'Abbesse votre Sœur,
est après à la lire, puisqu'elle ne me l'a pas encore envoyée ;
ou peut-être aura-t-elle reçu ma Lettre trop tard. Vous avez

ANN.

1582.

12. Août.

— bien eût raison de ne pas permettre qu'une si belle Vie demeurât dans l'oubli. Dieu veuille qu'il ne vous soit rien échappé ! Toute mon appréhension est que vous ne vous soyiez point assez étendu.

A N N.

1582.

12. Août.

Mon Dieu que j'ai souffert pour gagner sur les Parens de ma Niece, qu'ils la laissassent à Avila jusqu'à mon retour de Burgos ! Mais j'ai tenu bon, & je l'ai emporté. Je ne sçaurois assez vous remercier des bontés que vous voulez bien avoir pour eux. J'espère que vous serez leur appui. En revanche je prie le Seigneur qu'il vous conserve, & qu'il vous comble de ses graces. Et je demeure pleine de vénération,

MONSIEUR,

De Palence ce 12. Votre indigne & très-soumise Servante
Août 1582. THERESE DE JESUS.

REMARQUES.

JE doute que la Vie de la Mere de Dom Sancho d'Avila ait été imprimée ; du moins elle n'est pas venue à ma connoissance.

La Sainte parle dans cette Lettre de la peine qu'elle eut à la Fondation de Burgos, où elle essuya des contradictions infinies de la part de l'Archevêque. C'étoit alors Dom Christoval Vela, qui étoit pourtant un Prélat fort Régulier. Elle dit de lui assez plaisamment dans ses Fondations qu'il ne lui refusoit pas son agrément ; mais que cet agrément étoit toujours accompagné de conditions impossibles, qui le rendoient inutile. Ce Prélat se laissa cependant fléchir à la fin, & lui accorda de bonne grace tout ce qu'elle demandoit.

Nous apprenons d'une autre Lettre de la Sainte, que cette Niece, dont elle fait ici mention, étoit Mademoiselle Beatrix d'Ahumade, Fille de Madame Jeanne d'Ahumade, sa Sœur. Elle prit l'habit de Carmélite Déchauffée dans le Monastere d'Albe après la mort de sa Tante, comme celle-ci l'avoit prédit. Son nom de Religion étoit Sœur Beatrix de Jesus. Elle fut Prieure du Couvent de Madrid. Je l'ai fort connue, & lui ai souvent parlé. C'étoit une sainte Fille, & une Religieuse accomplie. Je conserve d'elle très-précieusement un petit Crucifix, dont elle me fit présent, & qu'elle avoit porté sur soi pendant quarante ans. Elle mourut à Madrid en 1639. en odeur de Sainteté.

LETTRE LXII.

A la Révérende Mere MARIE DE CHRIST Prieure
du Monastere de la Sainte-Trinité de Sorie.

S E C O N D E.

*Cette Lettre roule sur divers sujets, entr'autres, sur le
peu de cas qu'on doit faire des préséances
dans les Maisons Religieuses.*

J E S U S

SOIT AVEC VOTRE RÉVÉRENCE, MA CHÈRE
FILLE, ET VOUS CONSERVE.

J'AI reçu vos Lettres qui m'ont fait grand plaisir. J'au-
rois bien souhaité que ce que je vous ai marqué au sujet
de la Cuisine & du Refectoire, eût pû se faire; mais, comme
vous êtes plus à portée de voir ce qui convient, vous en fe-
rez ce que vous jugerez à propos. Je suis bien aise d'appren-
dre que la Fille de Roch de Houerte soit un bon Sujet. Quant
à la Profession de la Sœur dont vous me parlez, je trouve
fort à propos que l'on la differe jusqu'au tems que vous dites.
Comme elle est encore extrêmement jeune, il n'y a pas d'in-
convénient. Et ne vous étonnez point de lui voir quelques
petites fantaisies; cela est de son âge, & ce sont ordinaire-
ment celles-là qui avec le tems deviennent les plus mortifi-
fiées. Dites, je vous prie, à la Sœur Eleonore de la Miséri-
corde, que ce qu'elle me demande, est le moins que je vou-
lusse faire pour son service. Plût à Dieu qu'il me fût possible
d'aller à sa Profession, j'irois de grand cœur, & cela me
feroit plus de plaisir que bien des choses qui m'occupent ici.
Pour ce qui est de la Fondation, je ne puis me résoudre à

ANN.
1582.
15. Sept.

 A N N.
 1582.
 15. Sept. y donner les mains, à moins qu'elle ne se fasse avec quelque
 revenu. C'est, je crois, le parti que nous devons prendre,
 vû le peu de charité qui regne présentement. Il y auroit de
 l'indiscrétion à établir une Maison si éloignée des autres,
 sans pourvoir aux besoins de la vie. Cela est différent de ces
 côtés ci: si une Maison tombe dans la nécessité, les autres
 l'assistent. Je suis cependant bien aise de ces bons commen-
 cemens, de ce qu'on parle de cette affaire, & de ce que cela
 nous donne lieu de connoître des personnes charitables. Si
 Dieu s'y intéresse, il sçaura bien toucher les cœurs, & nous
 fera trouver les secours qui nous manquent pour le présent.

Je resterai peu à Avila, parce que je ne puis me dispen-
 ser d'aller à Salamanque, où vous pourrez m'adresser vos
 Lettres. J'aurois mieux cependant que l'affaire de Madrid
 pût réussir, comme j'en ai quelque espérance, parce que je
 me trouverois plus près de vous. Recommandez-là à notre
 Seigneur.

A l'égard de votre Religieuse, si elle vouloit venir à Palen-
 ce, cela me feroit plaisir, parce qu'on en a besoin dans cette
 Maison. J'en écris à la Mere Agnès de Jesus, afin que vous
 arrangiez cela ensemble.

Par rapporte à ces Peres, j'approuve fort, MA CHERE
 FILLE, que vous leur rendiez tous les services qui dépen-
 dront de vous. Ce n'est pas chose indifférente; la vie est
 sujette à mille vicissitudes, & peut-être un jour seront-ils à
 portée de se revancher des bonnes façons que nous aurons
 eûes pour eux. Dites, je vous prie, de ma part tout ce que
 vous jugerez à propos à Madame Beatrix. J'aurois bien voulu
 lui écrire; mais nous sommes sur notre départ, & je suis si
 accablée d'affaires, que la tête m'en tourne. Dieu veuille
 tirer sa gloire de tout cet embarras. Ainsi soit-il.

Au reste, si je suis d'avis qu'on differe la Profession de la
 petite Novice, ne pensez pas que ce soit dans la vûe de
 donner à sa Compagne l'ancienneté sur elle, à cause de la dif-
 férence de leurs âges. Ce sont là de ces petites vanités mon-
 daines que je ne puis souffrir, & auxquelles je serois fâchée,
 MA CHERE FILLE, que vous vous arrêtassiez. Mais je
 considère seulement qu'elle est fort jeune, & qu'il est bon de la

la rendre plus mortifiée qu'elle n'est. Si je sçavois qu'on dût prendre la chose autrement, je ne voudrois pas qu'on différât d'un moment à lui faire faire ses vœux, dans l'opinion où je suis que c'est dans nos actions que doit paroître l'humilité, dont nous faisons profession. Vous êtes la première à qui je parle de ceci ; car à l'égard de la Sœur Eleonore de la Miséricorde, je la crois trop humble pour faire la moindre attention à de pareilles minuties. J'approuve donc le retardement par les raisons que je viens de vous dire. Je ne puis m'étendre davantage, parce que nous allons partir pour Médine. Ma santé est comme à l'ordinaire. Mes Compagnes se recommandent à vos prières. Nous avons reçu depuis peu une Lettre de la Mere Anne, qui nous mande ce qui se passe là bas. Mes complimens à toutes nos Sœurs. Dieu les rende Saintes, & vous aussi. Je suis de tout mon cœur,

ANN.
1582.
15. Sept.

MA REVERENDE MERE,

De Valladolid ce 15.
Septembre.

Votre Servante
THERESE DE JESUS.

Nous voici arrivées à Médine, & je suis si occupée, que je n'ai que le tems de vous dire que nous avons fait bon voyage. Surtout en remettant la Profession de la Sœur Isabelle, conduisez-vous avec tant de précaution qu'on ne soupçonne pas que la présence y ait la moindre part, puisqu'en effet ce n'est pas le motif qui nous détermine.

R E M A R Q U E S.

LA Mere Catherine de Christ fut, après Sainte Therese, la première Prieure du Couvent de la Trinité de Sorie, d'où elle passa dans la même qualité aux Couvents de Pampelune & de Barcelonne, après la mort de la Sainte. Ce fut une si excellente Religieuse, que nous ne pouvons nous dispenser de donner ici un petit abrégé de sa Vie, écrite par Dom Michel-Baptiste de la Nuce, Protonotaire Apostolique.

ANN.

1582.

15. Sept.

ABRÉGÉ DE LA VIE

De la Vénérable Mere CATHERINE DE CHRIST.

Elle naquit en une petite Ville de la vieille Castille, nommée Madrigal, de Parens Nobles. Son Pere se nommoit Christophe de Balsamede. Il étoit Parent de Sainte Theresé. Le nom de sa Mere étoit Jeanne de Bustamant & Saint-Martin.

Dès l'enfance elle se montra si charitable, qu'elle donnoit souvent ses habits aux Pauvres, & même jusqu'à ses chemises. Ayant découvert une Pauvre honteuse qui étoit réduite dans une grande misere; elle la fit subsister pendant long-tems par des secours qu'elle jettoit secrètement dans sa Maison.

A l'âge de dix ans, elle fit vœu de chasteté, & y joignit celui de ne se servir jamais d'aucune parure. Peu de tems après elle en fit un autre, qui étoit d'obéir à son Confesseur; mais elle se réserva de pratiquer telle pénitence qu'elle jugeroit à propos, dans la crainte qu'on ne la gênât sur ce point, ce qui paroîtroit une témérité, si elle n'eût pas eû au-dedans d'elle un Directeur divin qui la conduisoit. De plus elle fit vœu de jeûner au pain & à l'eau tous les vendredis, & de coucher sur la terre.

Voyant un jour une jeune personne extrêmement parée, galante & enjouée, elle s'approcha d'elle, & poussée par un mouvement intérieur, elle lui dit, *Ma Sœur préparez-vous à mourir.* La jeune personne suivit son conseil, & mourut en effet peu de jours après.

Elle domptoit sa chair avec des Cilices & des chardons très-piquans; & pour guérir ses playes, elle se servoit de sel & de vinaigre.

Après la mort de ses Pere & Mere, elle engagea une de ses Sœurs à mener la même vie qu'elle, & toutes deux se livrerent à l'envi aux œuvres de Charité & de Pénitence.

S'étant trouvée affligée de certains scrupules qui jettoient le trouble dans son Ame, elle se renferma dans une grotte qui étoit dans sa Maison, si étroite qu'elle pouvoit à peine y tenir à genoux. Elle y resta neuf mois entiers, au bout desquels elle recouvra sa premiere tranquillité.

Dans un tems où la ville de Madrigal étoit ravagée par la peste, ses Parens voulurent l'engager à prendre la fuite avec sa sœur; mais ces courageuses Filles n'en voulurent rien faire, & aimerent mieux consumer leur bien & hazarder leur vie, pour secourir les pauvres Malades. Catherine ayant appris qu'on avoit chassé de la Ville une femme pestifé-

tée, qui s'étoit retirée dans un Jardin, où elle étoit prête à rendre l'Âme faute de secours, passa par-dessus les murailles pour l'aller chercher, la trouva, la consola, la ranima, pansa ses playes, & parvint enfin à la guérir miraculeusement.

ANN.

1582.

15. Sept.

Peu de tems après cet événement, sa sœur étant morte pleine de mérites devant le Seigneur, elle prit une Servante, à laquelle elle promit obéissance, la priant de la punir des fautes qu'elle pourroit commettre.

Elle donna même une plus grande preuve de son humilité; car, pour s'attirer le mépris des hommes, elle fit ce qu'elle put pour être reçue dans un Couvent de Filles Repenties; mais ses Parens plus jaloux qu'elle de son honneur, ne le voulurent pas permettre.

Enfin, ayant oui parler de la Fondation que Sainte Therese faisoit à Médine du Champ, elle s'y rendit pour demander l'habit. On la refusa d'abord, parce que le nombre des Religieuses étoit rempli. Elle insista & voulut absolument parler à la Sainte. Celle-ci l'écoula, connut son mérite, & la reçut aussi-tôt.

Catherine ne fut pas plutôt entrée en Religion qu'elle prit trois résolutions: la première, de ne jamais répliquer pour chose qu'on pût lui ordonner: la seconde, de ne rien jamais demander, quelque besoin qu'elle eût: la troisième, de ne jamais s'excuser, quelque chose qu'on lui imputât.

Le désir de souffrir étoit si vif en elle, qu'un jour que la Supérieure lui avoit défendu de prendre la Discipline, elle s'alla placer parmi les Sœurs qui se disciplinoient dans un endroit où elle étoit à portée de recevoir au visage les coups de discipline: Adresse bien admirable pour joindre la pénitence à l'obéissance.

Un autre jour qu'elle étoit malade, on lui apporta à manger une fressure de veau, où l'on avoit laissé le fiel par mégarde; elle mordit ce fiel, & le conserva long-tems dans sa bouche pour en savourer l'amertume.

Sainte Therese l'envoya chercher pour la mener avec elle à la Fondation de Sorie, & la faire Prieure de ce Couvent. Le Pere Provincial s'y opposa d'abord, en disant qu'elle ne sçavoit point écrire, & qu'elle n'avoit nulle expérience pour le gouvernement; mais la Sainte, inspirée de l'Esprit de Dieu, lui répondit, *Ne dites pas cela mon Pere; Catherine de Christ sçait beaucoup aimer Dieu, & est une grande Sainte; il ne lui en faut pas davantage pour bien gouverner.*

Tandis que ses Supérieurs étoient en suspens sur son élection, elle étoit à Médine tout occupée du soin de conserver sa chere humilité; & même, pour qu'on ne la nommât point Prieure, elle feignoit d'avoir perdu l'Esprit; mais la Sainte, qui étoit à Palence, connut par Révélation ce qui se passoit en elle, & lui envoya un ordre positif de donner en cette occasion la préférence à l'obéissance sur l'humilité, ce qu'elle fit.

De Sorie elle passa, comme nous l'avons dit, à Pampelune, après la mort de la Sainte, & de-là à Barcelonne, où elle s'endormit au Seigneur.

ANN. Son Corps fut transféré de Barcelonne à Pampelune, où il se conserve sans corruption.

1582.

15. Sept.

☞ L'année de cette Lettre n'est point marquée ; mais il est aisé de reconnoître que c'est en 1582 qu'elle fut écrite, puisque c'étoit postérieurement à la Fondation de Sorie qui fut faite en 1581 ; & que depuis cette Fondation . la Sainte ne passa point à Valladolid, si ce n'est en deux occasions : l'une, en allant à la Fondation de Burgos ; l'autre, en revenant de cette Fondation. Or c'étoit évidemment en revenant de Burgos qu'elle écrivit cette Lettre, puisqu'elle y parle de son retour à Avila, & que la Lettre est commencée à Valladolid & terminée à Médine, qui est la route de Burgos à Avila.

Cependant la Sainte ne retourna point à Avila, comme elle se l'étoit proposée, s'étant rendue de Médine à Albe à la priere de la Duchesse d'Albe, où elle mourut le 4 Octobre de la même année.



LETTRE LXIII.

A DOM DIEGUE DE GUSMAN & CEPEDA
son Neveu.

Elle le console sur la mort de sa Femme.

J E S U S.

LA grace de l'Esprit Saint soit avec vous, MONSIEUR
ET CHER NEVEU, & vous donne la consolation dont vous avez besoin, pour vous faire supporter avec constance ce que nous regardons aujourd'hui comme une très-grande perte. Dieu qui l'a ainsi permis, & qui nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, amenera le tems où nous connoîtrons que c'étoit au contraire la plus grande grace qu'il pouvoit faire à ma Cousine, & à tous ceux qui lui étoient attachés, puisqu'il ne l'a retirée de cette vie que pour la faire passer à une meilleure.

ANM.
incertaine.

Ne vous affligez point, MON CHER NEVEU, sur ce qu'il vous semble que vous ayez encore long-tems à demeurer sur la Terre. Ce qui finit sitôt est toujours court. Considérez plutôt que ce tems qui vous reste à passer sans cette chere Compagne n'est qu'un moment, & mettez tout entre les mains de Dieu, qui disposera toutes choses pour votre plus grand avantage. Ce qui doit le plus nous consoler, c'est que ma Cousine a fait une fin qui ne nous permet pas de douter qu'elle ne vive actuellement pour ne plus mourir. Croyez que si vous la perdez pour cette vie, elle vous sera d'un bien plus grand secours dans l'autre, où elle priera Dieu pour vous & pour vos Enfans. Puissé-t-il exaucer les ferventes prieres que nous lui adressons à cette occasion, & vous donner la grace de vous conformer en tout à sa sainte volonté,

ANN.
incertaine.

avec les lumieres nécessaires pour bien comprendre combien peu durent le plaisir & les peines de ce Monde! Je suis avec toute la tendresse possible,

MONSIEUR ET CHER NEVEU,

Votre indigne Servante
THERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

C E Neveu de la Sainte étoit fils de Marie de Cepede sa Sœur, & de Dom Martin de Gusman & Barrientos. Il avoit épousé Madame Jérôme de Tapia sa Tante à la mode de Bretagne, & Cousine-germaine de la Sainte, laquelle étoit Fille de Dom François Alvarez de Cepede, Frere de Dom Alonse Sanchez de Cepede Pere de la Sainte.

☞ On ne voit rien qui annonce la date de cette Lettre.



LETTRE LXIV.

Elle console un Mari de la mort de sa Femme.

J E S U S.

LA grace du Saint-Esprit soit avec vous, MONSIEUR, & vous donne la force de l'esprit & du corps dont vous avez besoin, pour soutenir un aussi grand coup que celui que vous venez d'essuyer. Je suis si touchée de votre état, que si je ne sçavois pas que ce coup part d'une main miséricordieuse & infiniment juste, je n'entreprendrois assurément pas de vous consoler. Mais je connois l'amour sincère que Dieu nous porte; je sçai d'ailleurs que vous êtes persuadé de la misère, & du peu de stabilité de cette malheureuse vie. C'est ce qui me fait espérer que Dieu vous éclairera de plus en plus, & que vous concevrez la grace singulière qu'il fait à ceux qui ont le bonheur de le connoître lorsqu'il les retire de ce Monde. Il ne vous est même pas permis de douter, suivant les lumières de la Foi, que cette sainte Ame ne soit actuellement dans un lieu de repos, où elle reçoit la récompense des longs travaux qu'elle a éprouvés dans cette vie, & qu'elle a supportés avec tant de patience.

Je n'ai pas laissé cependant de bien prier pour elle, & nos Sœurs en ont fait autant à ma recommandation. Nous avons aussi supplié la Divine Miséricorde, de vous donner la consolation & la santé, qui vous sont nécessaires pour vous mettre en état de lutter de nouveau contre les Tribulations de cette vie. Bienheureux ceux qui en sont délivrés pour jamais. La circonstance ne me permet pas de vous en dire d'avantage; je ferai beaucoup mieux de redoubler mes vœux au Seigneur pour qu'il se charge de vous consoler lui-même. Dans une affliction aussi excessive, vous ne devez rien at-

ANN.
incertaine.

tendre des créatures, & surtout d'une misérable péchereffe telle que je suis. Que le Tout-puissant soit donc votre refuge, & qu'il vous tienne désormais compagnie, de maniere que vous ne trouviez point à redire celle que vous avez perdue. C'est ce que souhaite ardemment.

MONSIEUR,

C'est aujourd'hui la
veille de la Trans-
figuration de no-
tre Seigneur.

Votre indigne & très-soumise
Servante

THERESE DE JESUS.

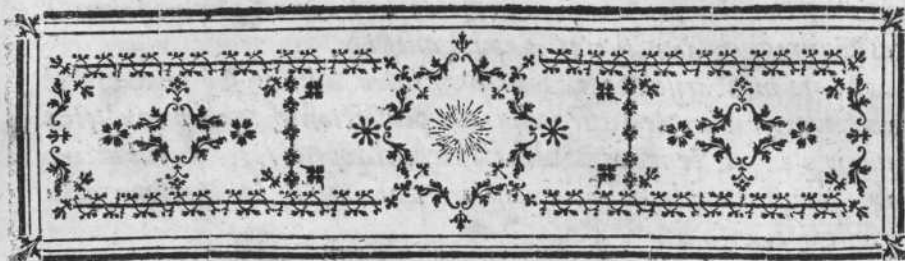
REMARQUE.

ON ne sçait ni à qui cette Lettre étoit adressée, ni dans quel tems elle a été écrite.

Fin du premier Volume des Lettres de sainte Therese.



TABLE



A V I S DE SAINTE THERESE,

AVEC DES REMARQUES ET DES NOTES.

AVANT-PROPOS.

Cet Avant-propos est de Dom Juan de Palafox, Evêque d'Osme, Auteur des Remarques.



'Esprit de Sainte Therese a été si admirable & si fécond en excellens Avis pour la conduite & l'avancement des Ames dans la vie spirituelle, que c'est avec justice qu'on en a fait un Recueil tiré de tout ce qu'elle a dit & écrit, de ses relations, de ses discours, & d'autres sources également certaines. On a cru faire plaisir au Public, en lui donnant ce Recueil à la suite de ce Volume des Lettres de la Sainte.

Les Peres Carmes Déchaussés m'ont engagé à faire quelques Notes sur ces Avis, qui cependant n'en ont pas besoin, étant assez lumineux par eux-mêmes. L'importance de la matière auroit plutôt demandé qu'on fit sur chaque Avis une Paraphrase fort étendue, à l'imitation de celles du Pere Alphonse d'Andrade, qui a composé deux grands Volumes pleins de solidité &

Tome I. O.O

Et d'ontion sur les premiers Avis de la Sainte qui sont joints à ses Œuvres, & dont il n'est pas ici question.

Mais mon dessein n'est pas d'en faire autant sur ceux-ci ; il me faudroit plus de loisir, plus de perfection & plus d'érudition que je n'en ai. Je me contenterai de quelques légères observations qui serviront plutôt à reveiller l'attention du Lecteur qu'à l'instruire.

Je diviserai ces Avis-ci en deux Classes. La première contiendra ceux que la Sainte a donnés durant sa vie : La seconde ceux qu'elle a donnés depuis sa mort.

Je sous-diviserai la première classe, pour y distinguer les Avis que la Sainte a donnés par révélation & par l'express commandement de Dieu, d'avec ceux qu'elle a donnés naturellement sans révélation ; ceux-là seront traités les premiers, ceux-ci ensuite. Et je finirai par ceux de la seconde classe, qui sont ceux que la Sainte nous a envoyés du séjour de la gloire.

Les Avis de la seconde classe seront pareillement sous-divisés en ceux que la Sainte a donnés par le moyen de la Mere Catherine de Jesus, Fondatrice du Couvent de Veas, au Pere Jerôme Gratiem premier Provincial de la Réforme, & aux Carmelites ; & ceux qu'elle a donnés directement, tant à une de ses Filles, qu'à un Supérieur de la Réforme, autre que le Pere Gratiem.

A V I S

Donnés par la Sainte, durant sa vie, par révélation divine.

UN jour (dit la Sainte) veille de la Pentecôte, étant au Couvent de S. Joseph d'Avila, dans l'Hermitage de Nazareth, comme je méditois sur la faveur signalée que Dieu m'avoit faite à pareil jour, environ vingt ans auparavant, je fus saisie d'un transport & d'une ferveur si grande, que tous mes sens en demeurèrent suspendus.

Dans ce grand recueillement, j'entendis que Notre-Seigneur me commandoit de dire de sa part, aux Carmes Déchauffés, qu'ils eussent à observer quatre choses, moyennant quoi, leur Ordre iroit toujours en augmentant : au

lieu qu'il dégénéreroit infailliblement, faute de les observer. La première, que l'union reignât toujours dans les Elections. La seconde, que quel que pût être le nombre des Maisons, il y eût toujours peu de Religieux dans chacune. La troisième, qu'ils communiquassent peu avec les séculiers, & seulement pour procurer le salut des Ames. La quatrième, qu'ils instruisissent plus par leurs œuvres que par leurs paroles. Cela m'arriva dans l'année 1579. & attendu que rien n'est plus vrai, je l'atteste & le confirme par ma signature,

THERESE DE JESUS.

A V I S I.

Pour les Carmes Déchaussés.

Que l'union regne dans les Elections.

R E M A R Q U E S.

Ces quatre premiers Avis sont imprimés à la tête des Constitutions des Carmes Déchaussés, & l'on peut dire qu'ils se trouvent également imprimés dans leurs cœurs.

Il est bon d'observer sur le premier, que la Sainte a eu en vûe les Elections des Supérieurs; & que l'union qu'elle demande, n'est pas celle des suffrages (ce qui seroit trop exiger) mais celle des volontés, qui est le fruit de la charité. Cette union est désirable surtout en trois différens tems, avant de donner son suffrage, en le donnant, & après l'avoir donné. Avant de le donner, les Capitulans doivent être également animés de zèle pour la Religion & le bien commun, & se dépouiller de tout intérêt personnel. En le donnant, chacun doit suivre le parti de la Raïson de quelque côté qu'elle se présente, & ne point abonder dans son sens, mais montrer une noble docilité. Après l'avoir donné, tous les esprits doivent se réunir comme s'ils avoient tous été du même sentiment, & chacun doit soutenir l'Electïon comme son propre ouvrage.



A V I S I I .

Pour les Carmes Déchaussés.

Que quel que puisse être le nombre des Maisons, il y ait toujours peu de Religieux dans chacune.

R E M A R Q U E S .

LA trop grande multitude de Religieux dans une même Maison, ne peut être que nuisible tant pour le temporel, que pour le spirituel. Pour le temporel, par la difficulté de leur fournir les besoins de la vie : pour le spirituel, par la difficulté de veiller sur la conduite de chaque particulier. Et cet inconvénient est encore plus grand dans les Couvents de Filles, dont le gouvernement est toujours plus foible. L'Observance régulière, est pour l'ordinaire, fort négligée dans ces Maisons nombreuses, où l'on compte jusqu'à cent cinquante Religieuses ; à peine s'en trouve-t-il cinquante qui aillent au Chœur ; les cent autres s'en dispensent, & se dispersent dans la maison sous différens prétextes.

On a vû autrefois dans la Thébaïde, dans la Nitrie, dans la Palestine, & dans d'autres Pays de l'Orient, jusqu'à quatre & six mille Religieux Profès dans le même Couvent ; mais nous apprenons de S. Jean Chrysostome & de plusieurs autres graves Auteurs, qu'il s'y trouvoit quantité de Sujets fort imparfaits, quoiqu'il y en eut d'autres d'une sainteté admirable.

Cependant le trop petit nombre est une autre extrémité, qu'il faut également éviter, parce qu'elle rend l'Observance régulière impraticable. Que feront douze Religieux dans un Couvent où l'on vit d'aumônes ? Il y en aura deux, quelquefois quatre chargés d'aller à la Quête ; un pour la Porte, un pour l'Infirmierie, un qui sera malade, un pour le Jardin, un autre obligé d'aller à la Ville pour quelque Affaire indispensable, & celui-ci ne pourra sortir sans compagnon. Combien en restera-t-il pour le Chœur, pour l'Oraison, & pour les autres Exercices de Communauté ?

Sainte Thérèse avoit d'abord fixé à treize le nombre de ses Religieuses ; mais l'expérience lui ayant depuis fait connoître que ce nombre n'étoit point suffisant pour l'Observance régulière, elle l'augmenta jusqu'à vingt & une, ce qui s'observe encore aujourd'hui, suivant la Regle.

Pour moi je penserois, que dans les Couvents de Filles, il ne devoit pas y avoir plus de trente Religieuses, ni moins de vingt ; & que dans

ceux d'Hommes, le nombre des Religieux devoit être au plus de cinquante, & au moins de trente à vingt. Mais une infinité de circonstances peuvent déranger cette fixation.

A V I S I I I.

Pour les Carmes Déchaussés.

Que les Religieux communiquent peu avec les Séculiers, & seulement pour procurer le Salut des Ames.

R E M A R Q U E S.

C E n'est point sans sujet que Dieu défendoit autrefois à son Peuple d'avoir aucun commerce avec les étrangers. *Alienigena non miscbitur tibi.* C'est qu'il étoit à craindre que les mœurs étrangères ne vinssent à corrompre les mœurs des Enfans d'Israël; car le vice attire à lui plus aisément la vertu, que la vertu n'attire le vice.

Ceci nous rappelle la dispute des bons Anges, rapportée par le Prophète Daniel *. L'Ange du Peuple de Dieu disoit: » Que le Peuple sorte de » Chaldée, de peur que les méchans ne pervertissent les bons. L'Ange de » Perse disoit au contraire: Que le Peuple demeure, parce que les bons » convertiront les méchans. « Ce fut l'Ange du Peuple qui l'emporta; d'où nous devons conclure, qu'il y avoit plus de bons qui se perdoient par le commerce des méchans, qu'il n'y avoit de méchans qui se sauvassent par la fréquentation des bons.

* Daniel
10. v. 13.

Toutes les fois que j'ai fréquenté les hommes, disoit un grand Serviteur de Dieu, j'en suis revenu moins homme, c'est-à-dire, plus éloigné de la dignité de l'homme & plus rapproché de la misère de la bête.

Cependant la Sainte ne demande pas à ses Enfans qu'ils n'ayent aucun commerce avec les gens du Monde. Elle exige seulement qu'ils en ayent le moins qu'ils pourront, & uniquement pour procurer le salut du Prochain; c'est-à-dire, qu'ils joignent la vie active à la contemplative, de manière que celle-ci ait toujours la préférence.



 A V I S I V.

Pour les Carmes Déchaussés.

Qu'ils instruisent plus par leurs œuvres que par leurs paroles.

R E M A R Q U E S.

C'est le Conseil Evangélique : Je vous ai donné l'exemple, dit le Seigneur, afin que vous fassiez les uns pour les autres, comme j'ai fait pour vous. *Exemplum enim dedi vobis ut quemadmodum ego feci vobis ita & vos faciatis.*

La Foi entre par les oreilles, mais la Charité & les autres Vertus, ont coutume d'entrer par les yeux.

Avis que la Sainte a donné pendant sa vie, sans révélation.

A V I S V.

Discours que fit la Sainte à ses Religieuses du Couvent de l'Incarnation d'Avila, quand après avoir quitté l'Observance mitigée, Elle fut envoyée à ce Couvent en qualité de Prieure.

Mes Dames, mes Meres & mes Sœurs, Notre-Seigneur m'a envoyée par le moyen de l'Obéissance, pour gouverner cette Maison. C'est une place que je ne méritois pas & que j'aurois fort souhaité pouvoir éviter.

Le choix qu'on a fait de moi m'a même causé beaucoup de peine, tant parce qu'on m'impose des obligations qui sont au-dessus de mes forces, que parce qu'on vous prive de l'usage ou vous êtes de choisir vous mêmes vos Supérieurs, en m'envoyant ici contre votre volonté & votre satisfaction,

moi qui m'estimerois fort heureuse de pouvoir atteindre à la perfection de la moindre d'entre-vous.

Je ne viens ici que pour vous servir & vous obliger en tout ce que je pourrai, & j'espère que Notre-Seigneur me secourra dans ce dessein. Dans tout le reste chacune de vous peut m'instruire & me reformer. Voyez donc, mes Dames, ce que je puis faire pour vous. Quand il faudroit vous donner mon sang & ma vie, je le ferois du meilleur du mon cœur.

Je suis Fille de cette Maison, & par conséquent votre Sœur, je connois le caractère & les besoins de chacune de vous, ou du moins de la plûpart. Pourriez-vous avoir quelque répugnance pour une personne qui vous appartient à tous égards.

Ne craignez point mon gouvernement. Quoique j'aie vécu jusqu'à présent avec des Réformées, je sçai, grâce à Dieu, comment doivent être gouvernées celles qui ne le sont pas. Tout mon objet est, que nous servions Dieu toutes ensemble avec douceur, & que le peu qu'exigent de nous notre Règle & nos Constitutions, nous le fassions pour l'amour de ce grand Maître, à qui nous sommes si redevables. Je connois toute notre foiblesse, mais tâchons d'atteindre par le désir, où nous ne pouvons arriver par les œuvres. Le Seigneur est miséricordieux, & peu-à-peu, moyennant sa grace, nous parviendrons au point, que nos œuvres & nos désirs se trouveront de niveau.

REMARQUES.

CE fut en l'année 1571. que la Sainte fit ce discours, lorsqu'après avoir fondé quelques Couvents de Carmélites Déchaussées, elle fut envoyée pour gouverner celui de l'Incarnation d'Avila par le Pere-Maître, Pierre Fernandés Dominicain, que le Pape Pie V. avoit nommé Visiteur de l'Ordre du Mont-Carmel, pour la Province de Castille.

Ce choix indisposa beaucoup les Religieuses par trois raisons. Premièrement: c'étoit, de la part du Visiteur, leur ôter une Election qui naturellement les regardoit. En second lieu, la Sainte n'étant que simple Religieuse lorsqu'elle les avoit quittées pour aller fonder la Réforme, il leur sembloit dur de la voir rentrer dans le Couvent pour y commander. En troisième lieu, elles s'imaginoient que le gouvernement d'une

Prieure Réformée ne pouvoit être que rigoureux pour elles, qui n'avoient point embrassé la Réforme.

La Sainte trouva donc à son arrivée les esprits fort aliénés ; mais les plus anciennes & les plus sages se soumirent les premières, & comme il en restoit encore plusieurs à persuader, la Sainte ayant fait assembler la Communauté dans le Chœur, mit dans la Stalle de la Prieure une figure en relief de la Sainte Vierge, aux pieds de laquelle elle s'affit, & leur tint le discours qu'on vient de rapporter, qui fit d'autant plus d'effet, qu'on n'attendoit de sa part que des réprimandes & des corrections.

Son gouvernement fut si utile à cette Maison, qu'elle vint à bout d'en payer toutes les dettes, & qu'elle y ramena l'exacte observation de la Règle & des Constitutions. Elle fut même à-tel point s'y faire aimer, que lorsqu'elle en sortit, après l'expiration de son Priorat, il y eut jusqu'à vingt-trois Sœurs qui voulurent la suivre, & que s'étant trouvée à Avila en 1577. les Religieuses la choisirent d'elles-mêmes, pour être une seconde fois leur Prieure. Bien plus, cette Election n'ayant pas été agréée par le Visiteur, les Religieuses se pourvurent au Conseil du Roy pour la faire confirmer.

A V I S V I.

Petit discours que fit la Sainte au sortir de son Couvent de Valladolid, trois semaines avant sa mort.

MEs cheres Filles, je fors de cette Maison bien satisfaite de la perfection que j'y vois, de l'esprit de pauvreté qui y regne, & de la charité qui vous unit. Tant que tout ira de même, Dieu vous comblera de ses graces.

Que chacune de vous fasse en sorte de ne pas donner la plus légère atteinte à ce qui est de la perfection dans les Observances Religieuses.

Ne vous acquitez point de vos Exercices comme par coutume, mais que ce soit pour vous des actions héroïques qui vous rendent chaque jour plus parfaites.

Acoutumez votre cœur à former de grands désirs ; ils vous seront toujours grandement utiles, quand même vous ne parviendriez pas à les remplir par vos œuvres.

REMARQUES.

R E M A R Q U E S.

Dieu disoit à Daniel * : *vous m'êtes cher, Daniel, parce que vous* * Daniel 9. *désirez beaucoup, parce que vous êtes un homme de désirs.* Nous v. 23. devons comprendre par là, que lorsqu'on sert le Seigneur avec une intention droite, il se contente de nos désirs & les reçoit comme il feroit les œuvres mêmes.

J'ai appris que la Sainte avoit coutume de dire, en s'adressant à Dieu : *Seigneur, qu'il y en ait d'autres qui vous servent mieux que moi, je ne le contesterai point ; mais qu'ils vous aiment plus que moi, & qu'ils désirent plus ardemment de vous servir, c'est ce que je ne souffrirai jamais.*

A V I S V I I.

*Donné par la Sainte, à une Religieuse d'un autre
Ordre.*

Pour quiconque aime Dieu comme vous l'aimez, toutes les choses d'ici-bas ne sont que des Croix ; & si vous voulez en tirer profit pour le salut de votre ame, vous n'avez qu'à vous imaginer qu'il n'y a dans votre Couvent que Dieu & vous.

Tant que vous n'aurez point d'Obédience, qui vous oblige à fixer votre attention sur ce qui se passe, ne vous en embarrassez en aucune manière. Tâchez seulement d'acquérir les Vertus que vous remarquerez dans chaque personne, & réglez votre affection sur ces Vertus. Et quant aux défauts, ne vous y arrêtez que pour en faire votre profit en les évitant.

Je me suis bien trouvée de cette pratique, ayant toujours vécu dans les Communautés les plus nombreuses, comme si j'y eusse été seule ; si ce n'est que je faisois mon profit de ce qu'il y avoit de bon. Enfin, ma chere Dame, nous pouvons aimer Dieu partout. Bénissons-le de ce que c'est une chose dont personne ne peut nous empêcher.

REMARQUES.

ON dit que la Sainte répétoit sans cesse ces paroles, qui lui servoient comme d'Oraison Jaculatoire. *L'Ame doit penser qu'il n'y a au monde que Dieu & elle.*

AVIS VIII.

Pour tirer du fruit des Persécutions.

SI nous voulons que notre Ame tire avantage des Persécutions & des Injustices, il nous faut considérer qu'elles attaquent Dieu avant nous, & que quand le coup parvient à nous, il a déjà été porté à la divine Majesté par le Pêché.

Celui qui aime véritablement, doit vivre pour l'Objet aimé, & non pas pour lui-même. Tout ce que ce cher Objet veut bien souffrir, pourquoi ne le souffririons-nous pas? Nous ne devons avoir d'autre chagrin que celui de voir Dieu offensé. Eh! que nous importe à nous autres? On ne peut faire aucun mal à notre Ame, & pour ce qui est de ce corps de terre, il a bien mérité de souffrir.

SOUFFRIR ET MOURIR: c'est tout ce que nous devons désirer.

Personne n'est tenté au-delà de ce qu'il peut supporter.

Rois 4. 2. Rien n'arrive sans la volonté de Dieu. *Mon Pere vous*
 V. 12. *êtes le Char d'Israël & celui qui le mene, disoit Elisée à Elie.*

REMARQUES.

LORSQUE nous recevons une injure, nous ressentons toujours plus vivement l'offense qui nous est faite, que celle qui est faite à Dieu. Cela vient de ce que nous nous aimons nous mêmes plus que nous n'aimons Dieu. Si nous étions bien pénétrés de la doctrine de la Sainte, si l'Amour Divin prévaloit en nous sur l'amour propre, nous nous affligerions principalement par rapport à Dieu; nous implorerions sa Miséricorde pour celui qui nous offense, & la haine ni la vengeance ne pourroient trouver place dans notre cœur.

Les dernières paroles de cet Avis ont pour objet les effets admirables de la Grace. Dieu a tant d'amour pour l'Âme, qu'il fait presque tout pour elle, avec la Grace ou par la Grace. C'est lui qui nous excite, c'est lui qui nous élève, c'est lui qui nous réveille, c'est lui qui nous porte, c'est lui qui nous anime, c'est lui qui nous montre le chemin, c'est lui qui nous ouvre les yeux, c'est lui qui panse nos playes, c'est lui qui nous guérit, c'est lui qui nous touche le cœur, c'est lui qui nous conseille, c'est lui qui nous instruit, c'est lui qui nous persuade, c'est lui qui nous convainc, c'est lui qui triomphe de nous; enfin, comme disoit * saint Paul, ce n'est pas moi qui agis, mais c'est la Grace de Dieu qui agit avec moi, *Non ego sed Gratia Dei mecum*. C'est-à-dire, je donne à Dieu ma volonté, mais c'est lui qui me fait la grace de lui donner ma volonté; j'opère, mais c'est Dieu qui me fait opérer; c'est Dieu qui me donne le pouvoir d'opérer par lui, avec lui, pour lui.

* I. aux
Corinth. 15.
10.

Avis donnés par la Sainte depuis sa mort, par le moyen de l'Illustre & Vénérable Fille Catherine de Jesus, Fondatrice du Couvent de Veas, au Pere Jerôme Gratien, premier Provincial de la Réforme, & aux Carmelites.

A V I S I X.

Pour le Pere Provincial.

C E jourd'hui Dimanche de Quasimodo, notre Sainte Mere m'a apparu & m'a commandé de vous dire, mon Révérend Pere, bien des choses qu'elle m'avoit déjà données à entendre il y a plus d'un mois, mais que j'avois cru ne devoir pas mettre par écrit parce qu'elles vous concernoient, me réservant de vous les dire de bouche lorsque j'aurois l'honneur de vous voir. Et comme il me seroit impossible de vous rendre toutes ces choses en détail, je vais seulement vous en dire ici quelques unes, de peur que je ne vienne à tout oublier.

D'abord la Sainte recommande que l'on n'écrive rien concernant les Révélations, & que l'on n'en fasse aucun cas, parce que, quoiqu'on ne doive pas douter qu'il y en a plu-

fiere de véritables, on sçait aussi qu'il y en a beaucoup plus de fausses & de trompeuses; & parce qu'il est également pénible & dangereux de s'occuper à trier une vérité entre cent mensonges.

Premièrement, dit la Sainte, plus on a de ces sortes de Révélations, plus on s'éloigne de la Foi, qui est une lumière plus certaine que toutes les Révélations imaginables.

En second lieu, les hommes sont naturellement prévenus en faveur de cette voie surnaturelle, & regardent volontiers comme des Saints ceux qui y marchent. C'est cependant s'écarter de l'ordre que Dieu a lui-même établi pour la justification de l'Ame, qui consiste à l'exercice des Vertus & à l'accomplissement de sa Loi, & de ses Commandemens.

La Sainte exige donc de vous mon Révérend Pere, qu'autant que vous le pourrez, vous empêchiez qu'on ne s'occupe de Révélations, parce qu'il en résulte de grands inconvéniens & beaucoup de danger, surtout pour nous autres femmes, qui nous laissons volontiers emporter par notre imagination, & qui avons moins de prudence, de science, & de discernement que les hommes.

Elle dit qu'elle seroit fâchée que ses Filles s'adonnassent trop à la lecture de ses Ouvrages, & particulièrement du plus grand qui traite de sa Vie, de peur qu'elles ne viennent à s'imaginer que la Perfection consiste dans les Révélations, & qu'elles ne les désirent & ne les recherchent dans la pensée d'imiter leur Mere.

Elle m'a fait là-dessus comprendre plusieurs Vérités; entr'autres, que la Félicité dont elle jouit, n'est point la récompense des Révélations qu'elle a eues, mais des Vertus qu'elle a pratiquées; qu'en conduisant ses Filles par cette voie singulière, vous les écarterez du bon chemin, comptant les y faire marcher; & que quoiqu'il s'en trouve quelques-unes parmi nous qui ont de véritables Révélations, vous devez les en dégoûter & les empêcher de s'y trop attacher, comme étant une chose de peu de valeur, & qui souvent nuit plus qu'elle ne profite. Tout cela s'est présenté à mon esprit si clairement, que j'en ai perdu le désir que j'avois de lire le Livre de la Vie de notre sainte Mere.

Elle vous avertit encore expressément, que dans les Visions d'imagination, à moins qu'elles ne soient jointes aux Intellectuelles, il peut se glisser la plus subtile tromperie, parce que les objets qu'on voit des yeux intérieurs font plus d'impression que ceux qu'on voit des yeux du corps; & que quoiqu'il arrive quelquefois que notre Seigneur gratifie les Ames en cette manière pour leur procurer de grands avantages, c'est néanmoins une voie très dangereuse, le Démon pouvant fort bien s'en servir pour faire la guerre aux personnes spirituelles & les porter au mal, surtout celles qui se conduisent par leur propre esprit; au lieu qu'il y a toute sûreté pour celles qui se laissent conduire par un sage Directeur, plutôt que de s'en rapporter à elles-mêmes. Enfin la Sainte ajoute, que l'Ame la plus élevée est celle qui se dépouille absolument de tout ce qui est sensible.

R E M A R Q U E S.

LA Mere Catherine de Jesus, Religieuse * du Couvent de Veas, étoit une des plus saintes & des plus parfaites Filles que la Réforme ait produites, suivant ce que nous apprenons des Chroniques de l'Ordre. Voyez le Chap. XXXII. du Liv. III. du Tome I. & le Liv. VII. du Tome II. depuis le Chap. XIII. jusqu'à la fin, ou la Vie de cette sainte Fille est rapportée, surtout le Chap. XXX. d'où ces Avis ont été tirés. Sainte Thérèse lui apparut plusieurs fois pour faire passer ces Avis au Pere Provincial; & nous voyons que depuis, ils ont passé dans le cœur & dans l'esprit de tous ses Enfants, qui bien loin de rechercher les Révélations, ne mettent leur confiance que dans la Pénitence, la Ferveur & le Recueillement.

* Elle étoit de plus Fondatrice de ce Couvent.

Il est important d'observer ici, que la Sainte ne défend pas les Révélations, mais seulement qu'on s'en occupe, qu'on en mette rien par écrit, & que les Supérieurs en fassent cas. En effet, il ne dépend pas de l'homme d'avoir ou de n'avoir pas des Révélations: Dieu en envoie à qui il lui plaît, & il est certain que celles qui viennent de sa part (qui sont les seules véritables) enrichissent & perfectionnent l'Ame. Il y auroit donc de la témérité à les condamner toutes indistinctement. Mais comme le Démon peut se servir de la même voie pour induire l'Ame dans l'erreur, & qu'il est extrêmement difficile de discerner en cette matière ce qui vient de Dieu ou de l'Ange des Ténèbres; on doit regarder cette voie comme une infirmité de l'Ame, la craindre plutôt que de la souhaiter, s'en défier plutôt que de s'en féliciter, s'en faire un motif d'humiliation

plutôt qu'un motif de confiance, & surtout ne point abonder dans son sens; mais se laisser conduire par un guide éclairé; & d'autant plus que rien n'est plus rare qu'une vraie Révélation, au lieu que les fausses sont fort communes. La pratique des bonnes œuvres est la voie certaine qui conduit au Salut: celle des Révélations est incertaine & périlleuse. Il faudroit être insensé pour hésiter dans le choix de ces deux voies, & pour préférer le doute à la certitude, le péril à la sûreté.

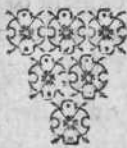
On peut là-dessus se rapeller les fausses Révélations des Nicolaites, des Agapetes, des Manichéens, des Illuminés, des Origenistes, des Montanistes, & de quantité d'autres monstres; & surtout la chute du Grand Tertullien, ce Docteur si profond & si éclairé, qui se perdit & se rendit méprisable pour avoir ajouté foi aux Révélations d'une femmelette protégée par Montanus.

Les Maîtres de la Vie spirituelle doivent donc surtout être en garde contre les Révélations des personnes du sexe. Car leur imagination est pour l'ordinaire si vive, & leur crédulité si prompt, que non seulement elles se trompent elles-mêmes très-facilement, mais qu'elles entraînent avec elles dans l'illusion ceux qui devoient les contenir.

La Sainte apporte une autre raison de la foiblesse des femmes sur cette matiere; c'est qu'elles sont sans science & sans lettres, & conséquemment hors d'état de verifier si ce qu'elles prennent pour des Révélations s'accorde avec la Loi de Dieu & les Conseils Evangéliques.

Il arrive même quelquefois que la science ne suffit pas pour démêler les véritables Révélations d'avec les fausses; nous en avons un exemple tout recent dans une Paysanne d'un petit Village qui est situé dans le voisinage d'une Université d'Espagne, la plus célèbre pour la Théologie. Cette femme qui passoit pour Sainte, & qui en a long-tems imposé à ce qu'il y avoit de plus habiles Théologiens, a enfin été reconnue pour une fourbe, & punie comme telle par le Tribunal de l'Inquisition.

De toutes les Révélations de Sainte Therese, aucune ne m'a donné plus de satisfaction que celle-ci, parce qu'elle s'accorde parfaitement avec la raison tant naturelle que surnaturelle, & avec la Doctrine de l'Eglise. Quand on douteroit de toutes les autres, je ne douterois pas de celle-ci à cause de sa grande utilité, & j'avoue qu'elle m'a fait perdre le goût des Révélations, comme à la Mere Catherine de Jesus. Je crois qu'elle fera le même effet sur tout Lecteur judicieux.



A V I S X.

Pour le Pere Provincial.

Quelques jours avant la Fête de S. André , comme j'étois en Oraïson & recommandoïis à Dieu les Affaires de notre Ordre , notre Sainte Mere m'a apparu & m'a parlé en ces termes. Dites au Pere Provincial , qu'il prenne garde que dans les Maisons de l'Ordre on ne cherche point à se procurer quelque avantage que ce soit , temporel ou spirituel , par les mêmes moyens que les gens du siècle employent ; parce que l'on n'avancera jamais rien ni dans l'un ni dans l'autre genre , autrement que par la Confiance en Dieu & par le Recueillement. On s' imagine quelquefois rendre service aux gens du siècle , & même à l'Ordre , en communiquant beaucoup avec eux ; & il en arrive au contraire que l'on perd son crédit , qu'on tombe dans la tiédeur , qu'au lieu d'édifier le Monde , on se conforme à ses manières ; & le Démon ne manque pas d'en tirer parti ; car la sollicitude du temporel introduit la dissipation dans le Couvent , & porte les ténèbres dans l'esprit.

Qu'il ne perde jamais la mémoire de ceci , tant pour lui que pour les autres , & que sur quelque matière qu'il ait à se déterminer , il commence toujours par le recueillement de l'Oraïson ; que c'est le moyen de se procurer à lui toutes les lumières qu'il peut désirer , & de rendre utiles pour les autres ses Instructions & ses Préceptes ; enfin , qu'il fasse en sorte d'avancer autant dans la Vie Spirituelle , qu'il sçait y faire avancer les autres.

R E M A R Q U E S.

IL faut bien que les Supérieurs s'occupent des moyens de faire vivre leurs Religieux ; mais l'intention de la Sainte est , qu'ils mettent toute leur confiance en Dieu , & surtout , qu'ils s'abstiennent de tout moyen non seulement illicite , mais capable d'altérer en eux l'esprit de leur Etat.

A V I S X I.

Pour le Pere Provincial.

NOtre Sainte Mere m'a encore recommandé de vous dire, Mon Révérend Pere, que désormais on ne continue point les Prieurs par Réélection, & cela pour plusieurs raisons bien fortes. Car d'abord, quoique cette continuation puisse être utile à la Maison, l'avantage des particuliers exige, que ceux qui ont commandé rentrent dans l'obéissance. Cela est d'un très-bon exemple, & cela engage les nouveaux Prieurs à plus de circonspection; & quoique ceux-ci n'ayent pas toute l'expérience des Anciens, ils sont à portée de profiter de leurs conseils; mais il ne faut pas que les Anciens s'avisent de donner leurs Avis ni se mêlent en aucune manière du gouvernement, s'ils n'en sont requis par ceux qui sont en place. Il importe au contraire, dit la Sainte, que les Anciens soient effectivement subordonnés, & paroissent tels, pour donner l'exemple; & c'est une erreur de croire qu'ils doivent toujours conserver quelque autorité. Il faut qu'ils montrent autant de soumission que s'ils n'avoient jamais commandé, & qu'ils ne dûssent jamais être remis en place; il faut qu'ils oublient ce qu'ils ont fait lorsqu'ils y étoient, & qu'ils ne soient occupés que de leur propre avancement dans la Perfection. De cette façon, ils ne peuvent manquer d'être grandement utiles, quand ils seront élus de nouveau.

R E M A R Q U E S.

Avant d'avoir vû cet Avis de la Sainte, j'avois coutume de dire, que les bons Supérieurs ne devoient jamais sortir de place; & effectivement nous voyons que les trois Gouvernemens que Dieu a successivement établis sur la Terre, celui des Juges, celui des Rois, & celui des Souverains Pontifes ont été perpétuels: celui des Juges en la personne de Moïse & de ses Successeurs jusqu'à Samuel: celui des Rois en la personne de Saül & de ses Successeurs jusqu'à Sedecias: & celui des

Souverains

Souverains Pontifes depuis saint Pierre jusqu'à présent, qui continuera de même jusqu'à la fin du monde.

Mais on peut répondre que cette continuité d'autorité ne convient qu'aux Gouvernemens établis par Dieu même, & non pas à ceux établis par les hommes, pour deux raisons: la première, c'est qu'il est à craindre vû la corruption de notre nature, qu'à force de commander on oublie à obéir, ce qui détruit l'humilité & entraîne la perte de l'Ame: la seconde, c'est qu'en pratiquant l'Obéissance, on apprend à commander, & qu'on commande toujours avec plus de douceur quand on a long-tems obéi.

☞ La maxime de la Sainte n'est pas si générale qu'elle ne souffre quelques exceptions. Voyez entr'autres la Lettre L. de ce Volume ou Elle s'exprime en ces termes: *Nous avons l'expérience dans nos Couvents de ce pays-cy, que la premiere Supérieure qu'on met à la tête d'une Maison, lors de sa Fondation, est toujours plus assistée des graces du Seigneur, plus attachée aux intérêts de sa Maison, & plus attentive aux besoins des Sœurs que les autres Supérieures qui viennent après elle. C'est ce qui me fait penser qu'on ne devoit point changer ces premieres Supérieures, à moins de quelques grands défauts qu'on eût reconnus en elles; & en effet, il y a dans ce changement plus d'inconvéniens que vous ne sçauriez vous l'imaginer.*

A V I S X I I.

Pour le Pere Provincial.

Aujourd'hui Fête de l'Epiphanie, voici ce que la Sainte m'a commandé de dire au Pere Provincial.

Les Religieux se disent les uns aux autres qu'il ne fait point pénitence & qu'il porte du linge, ce qui n'est point sans fondement. Ceux d'entre-eux qui remarquent avec jalousie le ménagement qu'on a pour lui ne prennent pas garde qu'il y a nécessité, & ne font nulle attention aux fatigues qu'il essuye pendant ses voyages; & si le jour qu'il arrive chez eux pour la Visite, ils lui voyent manger un peu de viande, ou prendre quelque autre adoucissement à cause de ses infirmités, ils se scandalisent & souhaitent d'être Supérieurs. Qu'il fasse donc en sorte de paroître aussi pénitent qu'eux; où si c'est chose impraticable, que l'on observe sur cela un grand secret à cause de l'Exemple.

Qu'il ne cesse de recommander la Pénitence, & qu'il réprime toute sorte d'excès & de superfluité dans le manger; car la Pénitence, l'austérité & l'oubli de soi-même aident beaucoup à l'Esprit, pourvû néanmoins que la santé n'en soit point altérée.

Qu'il s'occupe à bannir jusqu'aux moindres relâchemens sur la Regle & les Constitutions, & qu'il y employe la rigueur si la douceur ne réussit pas, parce que ces sortes de choses ont pour l'ordinaire de petits commencemens & de très-grandes suites

R E M A R Q U E S.

Rien n'est plus fort que l'Exemple. C'est par leurs actions plutôt que par leurs discours, que les Supérieurs doivent instruire ceux qui leur sont soumis.

Notre Seigneur fut humble, pour nous enseigner l'humilité; il souffrit le premier pour nous apprendre à souffrir; il prit le premier la Croix pour que ses Disciples le suivissent en la portant.

Un Supérieur qui ne porte pas sa Croix & qui ordonne aux autres de la porter, est l'image des Pharisiens de qui notre Seigneur disoit. » Observez & faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne les imitez pas dans leurs œuvres ». *Omnia quaecumque dixerint vobis servate & facite; secundum opera verò eorum nolite facere* *. C'étoit des gens qui mettoient sur les épaules du prochain de grands fardeaux, qu'ils n'auroient pas voulu toucher du bout du doigt. Aussi ne convertissoient-ils personne, parce qu'ils détruisoient par leurs œuvres, ce qu'ils pouvoient inspirer par leurs discours.

* S. Math.
23, v. 3.

La vertu que la Sainte recommande ici particulièrement aux Supérieurs, tant pour eux que pour les autres, est celle de la Pénitence. C'est une Doctrine toute Céleste, & malheureusement trop négligée dans la Chaire de Vérité; je serois tenté de croire que cette négligence ne contribue pas peu à rendre le Monde aussi pervers qu'il l'est. Les trois plus grands Prédicateurs qui aient jamais été, sont sans contredit le Fils de Dieu, Saint Jean-Baptiste, & Saint Paul; tous trois ont débuté par prêcher la Pénitence.

☞ Au sujet de ce qui est dit du Pere Gralien dans cet Avis de la Sainte, voyez la Note sur la 108^e & dernière Lettre du second Volume, page 416. & suivantes.

A V I S X I I I.

Pour les Carmélites Déchaussées.

Aujourd'hui jour de l'Epiphanie, j'ai vû notre Sainte Mere, & lui ayant demandé dans quel Livre nous devions lire, Elle a pris un petit Cathéchisme & m'a dit :

Voici le Livre que je désire que mes Religieuses lisent jour & nuit : c'est la Loi de Dieu. Puis elle s'est mise à lire l'Article du Jugement dernier, avec une voix effrayante. * Elle m'a ensuite expliqué un grand nombre de vérités sublimes, & la perfection où l'Âme arrive par ce chemin : ainsi je me garderai bien d'enseigner des choses relevées aux Ames dont je suis chargée ; mais j'aurai toujours extrêmement à cœur de leur enseigner le petit Catéchisme ; c'est à quoi je les occuperai. A mon égard, j'éprouve une grande satisfaction dans cette Lecture ; il me semble qu'il y a beaucoup à profiter ; elle renferme pour moi je ne sçai quel trésor. Je tâcherai donc d'inspirer à mes Filles du goût pour l'humilité, pour la mortification, & pour le travail manue ; le Seigneur leur donnera tout le reste quand il le jugera à propos.

* La Mere Catherine de Jesus observe, qu'il lui a semblé d'entendre la même voix pendant plusieurs jours.

R E M A R Q U E S.

L'avis que donne ici la Sainte à ses Filles, de lire sans cesse leur Catéchisme, est conforme à ce que le Saint-Esprit a fait dire au Roy Prophète. *Lex tua totâ die meditatio mea est* *. Je médite sur votre Loi pendant tout le jour.

* Psalm. 118. v. 97.

Avis donnés par la Sainte depuis sa mort à une de ses Filles, & à un Supérieur de la Réforme, autre que le Pere Gratien.

A V I S X I V.

Amez davantage, & marchez avec beaucoup de précaution, car le chemin est étroit.

R E M A R Q U E S.

L'Histoire nous apprend que Sainte Therese envoya du Ciel les six Avis qui suivent, & leur excellence annonce suffisamment leur origine.

Celui-ci est mis à la tête des autres à juste titre, puisqu'il a pour objet le

Q q ij

premier Commandement du Décalogue. *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu* ; mais il va plus loin encore. Il ne dit pas seulement, *aimez*, il dit : *aimez davantage*. Tous les Hommes doivent aimer Dieu ; mais il est donné à peu de l'aimer toujours de plus en plus. Dieu fait cette grace à ceux qu'il aime lui-même davantage.

Quand Dieu donna à l'homme ce premier Commandement, il y joignit des circonstances infiniment remarquables. Il ne se contenta pas de dire : *Tu aimeras ton Dieu*, comme il en usa à l'égard des autres Commandemens, *Tu ne mentiras point*, *Tu ne commettras point d'adultere*, *Tu honoreras ton pere & ta mere* ; mais il ajouta ces mots : *de tout ton cœur, de tout ton entendement, de toutes tes forces*, pour nous faire entendre que nous devons l'aimer par-dessus toutes choses.

Toutes les autres Vertus ont leur tems & leur lieu, & il peut y avoir des cas où il n'est pas possible de les pratiquer ; mais il n'y a point de tems ni de lieu déterminés pour aimer Dieu. Comme il remplit tout par son immensité, il est toujours très aisé, très-doux, très-utile & très-nécessaire de l'aimer, en tous tems & en tous lieux ; & l'occupation d'aimer Dieu a cela de particulier, qu'au lieu de causer de l'ennui, elle procure à l'Âme un plaisir toujours nouveau. C'est pourquoi Sainte Thérèse nous exhorte à aimer davantage, à aimer toujours de plus en plus, à ne nous jamais lasser d'aimer un Dieu si bon, qui nous a aimé jusqu'à mourir pour nous.

Et je m'étonne qu'il y ait des gens dans le monde qui disent, que ce Commandement d'aimer Dieu, ne renferme que la défense de l'offenser, & qu'il est implicitement renfermé dans les autres Commandemens, en sorte qu'en les observant, on observe aussi le premier. Car suivant cette Doctrine, nous n'aurions que neuf Commandemens de Dieu ; le premier seroit inutile.

Il y en a d'autres (& ceux-ci m'affligent encore davantage) qui prétendent que ce premier Commandement n'oblige que dans des cas fort rares, & que l'on peut sans pécher passer un tems considérable de la vie sans aimer Dieu. C'est affoiblir & réduire à rien dans l'exécution, le Commandement sur lequel nous voyons que Dieu a insisté davantage.

Au reste, la Sainte ne recommande pas seulement d'aimer Dieu ; elle veut encore que l'on marche avec précaution, c'est-à-dire, que l'on joigne les bonnes œuvres à la Charité : Et en effet, ce sont deux choses inséparables. Les bonnes œuvres sont le fruit de la Charité ; c'est par les œuvres que la Charité se manifeste ; où l'on ne voit point de bonnes œuvres, il y a lieu de craindre qu'il n'y ait point de Charité ; & réciproquement les bonnes œuvres, quand elles iroient jusqu'aux miracles, sont des œuvres mortes sans la Charité.

La Sainte motive son Avis en ajoutant que le chemin est étroit. Ce sont là des paroles de vie, puisqu'elles ont été proférées par celui qui est la vie, la voie & la vérité éternelles. Il a dit lui-même : *Arcta est via que*

* S. Matth.
z. v. 16.

ducit ad vitam *. Le chemin qui conduit à la vie est étroit. Quelle illu-

sion de penser que le chemin du Ciel est large & aisé, & qu'on peut y arriver en se livrant aux plaisirs, en aimant le Monde, en s'abandonnant à ses passions ! Non, ce n'est pas là le chemin du Ciel ; il est étroit ; on n'y rencontre que pénitence, que larmes, que contrition, que mortification des sens. Voilà le chemin où nous devons marcher avec courage, non pas seulement durant quelque tems de notre vie, mais jusqu'à la mort ; & ce qui pourroit d'abord paroître impraticable à notre foiblesse, l'Amour le rendra facile.

A V I S X V.

NE faisons tous qu'une seule & même chose en Pureté & en Amour, nous habitans du Ciel, & vous habitans de la Terre : nous en jouissant, vous en souffrant : nous en adorant l'Essence Divine, vous en adorant le Très-Saint Sacrement de l'Autel. Vous direz cela à mes Filles,

R E M A R Q U E S.

LA Sainte recommande ici à ses Enfans quatre points, dont l'observation fait trouver le Ciel sur la Terre : la Pureté, l'Amour, les Souffrances & l'Adoration du Saint-Sacrement de l'Autel. Les Souffrances sont en effet la seule jouissance que l'Âme amoureuse puisse désirer sur la Terre ; & l'Adoration du Saint-Sacrement, répond parfaitement à celle qui fait l'occupation des Saints dans le Ciel. S'il y a moins de gloire dans notre Adoration, ce défaut est récompensé par le mérite.

A V I S X V I.

L'Orgueil du Démon va jusqu'à prétendre entrer dans les Ames par les mêmes portes que Dieu y entre, qui sont les Confessions, les Communions & l'Oraison ; & jusqu'à vouloir jeter du poison dans ce qui doit nous servir de remède.



R E M A R Q U E S.

Les Sacremens de l'Eucharistie & de la Pénitence, & l'Oraison, sont sans contredit, les remèdes les plus salutaires contre les maladies de l'Ame. Cependant nous voyons tous les jours que le Démon s'efforce d'empoisonner ces remèdes, soit en nous portant à approcher des Sacremens dans des dispositions criminelles ou insuffisantes; soit en inspirant à l'Ame de celui qui prie des sentimens d'orgueil, du goût pour les Visions ou Révélations, ou l'engageant dans des distractions volontaires, ou lui faisant éprouver des sécheresses; toutes illusions que l'Ame ne peut dissiper autrement qu'en opposant l'Humilité à l'orgueil, le Recueillement aux distractions, & la Persévérance aux sécheresses.

A V I S X V I I.

Dans toutes les affaires importantes, il faut commencer par l'Oraison avant de rien déterminer.

R E M A R Q U E S.

L'On trouve dans l'Oraison cinq avantages qui doivent nécessairement conduire à prendre un bon conseil en toutes choses. 1^o. La lumière & l'intelligence que Dieu ne manque pas de communiquer à ceux qui le prient: *Demandez, a-t-il dit lui-même, & vous recevrez; cherchez & vous trouverez; frappez & l'on vous ouvrira**. 2^o. Le dépouillement de la présomption qui souvent nous fait prendre le mauvais parti. 3^o. La pureté d'intention qui est une disposition très-favorable pour se bien déterminer. 4^o. L'assurance que l'on ne prendra pas un parti dont Dieu puisse être offensé. 5^o. Le tems de la réflexion; & ce dernier point n'est pas à mépriser, car il arrive très-souvent dans les affaires de la vie qu'on s'égare faute d'avoir suffisamment réfléchi.

* S. Luc
11. v. 9.



A V I S X V I I I.

ON doit tâcher d'élever les Ames dans un parfait dégagement, tant intérieur qu'extérieur de toutes les choses créées; puisqu'elles sont destinées pour être les Epouses d'un Roi à tel point jaloux, qu'il veut qu'elles s'oublent elles-mêmes.

R E M A R Q U E S.

Toute la vie spirituelle est renfermée dans cet Avis. Nous ne devons rien aimer ici-bas que pour Dieu, en Dieu & avec Dieu. Sans ces circonstances l'amour des Créatures ne peut être que funeste; c'est un amour environné de précipices. Il n'y a que l'amour de Dieu qui soit dégagé de toute crainte. Nous devons aimer uniquement & sans mesure celui qui n'en met point dans l'amour qu'il nous porte.

Il est juste & dans l'ordre d'aimer ses pere & mere, sa femme, son mari, ses enfans, ses amis, mais non pas à tel point, que l'amour que nous devons à Dieu en reçoive la moindre diminution. C'est pour lui seul que nous devons réserver notre cœur: *Fili mi prabe mihi cor tuum*, dit le S. Esprit lui-même*. Mon fils donne-moi ton cœur.

* *Prov. 23.
v. 26.*

Saint Bernard, dit agréablement à ce sujet, qu'à la vue du Ciel & de la Terre, il y a un combat entre Dieu & l'Ennemi du Salut, à qui se rendra maître du Cœur de l'homme; quoique ce soit un si petit morceau, qu'à peine il suffiroit pour le déjeûner du moindre Oiseau de proye.

On raconte de S. Antoine Abbé, qu'ayant un jour apperçu le Démon qui faisoit le courtisan auprès de ses Religieux, & lui ayant demandé ce qu'il vouloit, le Démon lui répondit qu'il ne vouloit qu'une bagatelle. Eh quoi encore? répartit le Saint. Je ne leur demande, dit le Démon, qu'une demie lune, un œil de Bœuf, & la premiere pièce d'une Roue. Surquoi le Démon ayant disparu, le Saint fort embarrassé, assembla ses Religieux pour délibérer avec eux, & ils trouverent que le Démon avoit entendu parler de leur cœur (*Cor* en latin) parce que la premiere lettre du mot *Cor* est un C, qui ressemble à une demie lune; la seconde un O, qui ressemble à un œil de Bœuf; & la troisieme une R, qui est la premiere du mot *Roue*, en latin *Rota*.

Sainte Therese veut donc que ses Filles ayent le cœur détaché de toutes choses créées, tant intérieurement qu'extérieurement, & ce détachement doit porter non seulement sur les affections criminelles, mais même sur celles qui semblent les plus justes & les plus naturelles. A ce propos* le

* *Liv. I. de
la maniere*

Bienheureux Jean de la Croix compare le cœur de l'homme à un petit

de monter
la Monta-
gne, Chap.
XI.

312

AVIS DE SAINTE THERESE.

Oiseau, qui est aussi bien retenu par un petit lien que par une grosse chaîne de fer. Il en est de même, dit-il, de notre cœur, qui ne peut voler pour s'unir à son Créateur, tant qu'il demeure attaché soit à une grosse chaîne de fer par le péché mortel, soit à une chaîne délicate par le péché veniel, soit même à une petite chaîne d'or par les affections naturelles & permises.

La Sainte termine son Avis par dire que Dieu est un Epoux jaloux, qui s'offense du moindre partage, & qui exige de ses Epouses qu'elles s'oublient elles-mêmes pour l'amour de lui. Ceci me rappelle un Quatrain composé par un Ame dévoté qui méditoit pendant la nuit de Noël sur le petit Jesus pleurant dans sa Crèche.

*Il est minuit, dormez mon aimable Sauveur.
D'où viennent les transports dont votre Ame est saisie ?
Si c'est d'amour pour moi, j'admire mon bonheur ;
Mais quel malheur, si c'est de jalousie !*

AVIS XIX. ET DERNIER.

Les Religieux doivent être amis de la Pauvreté & de la Gayeté. C'est le moyen de conserver l'Esprit de leur Etat.

R E M A R Q U E S.

* Senèque. **U**N Philosophe Payen * disoit, que la Pauvreté étoit une chose agréable, & même qu'elle ne méritoit plus le nom de Pauvreté dès qu'elle étoit gaye. *Res est lata Paupertas. Non est Paupertas si lata est.* Si un Payen a pu penser de cette façon, comment des Chrétiens peuvent-ils ne pas rougir de mettre leur félicité dans leurs Richesses ! La Sainte entend parler ici principalement de la pauvreté d'Esprit qui dégage le cœur de toute affection aux Biens de la Terre. C'est par cette Pauvreté que l'on possède Dieu, & Dieu est la joie même.

Fin des Avis.

MEDITATIONS



MEDITATIONS DE SAINTE THERESE, SUR LE PATER.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE.

AVANT-PROPOS DE LA SAINTE.

DIEU, qui nous a faits ce que nous sommes, connoît parfaitement son ouvrage. Il sçait que la capacité de notre Ame étant infinie, elle désire chaque jour des choses nouvelles, & ne se tranquillise pas pour avoir reçu satisfaction sur quelqu'un de ses desirs. Aussi voyons-nous dans le sixième Chapitre du Lévitique, que Dieu commanda autrefois aux Prêtres de porter chaque jour du nouveau bois au feu de l'Autel pour l'empêcher de s'éteindre; comme s'il eût voulu nous faire entendre par cette figure, que pour prévenir l'extinction ou le refroidissement de la ferveur de notre dévotion, nous devons chaque jour l'entretenir par de nouveaux motifs les plus capables de nous animer. Et ceci ne doit pas être regardé comme une imperfection dans l'homme, mais plutôt comme une faveur de la divine Providence, qui a voulu que notre Ame, en suivant son penchant naturel, fût toujours occupée de la recherche des perfections infinies de Dieu, & ne pût se satisfaire à moins, lui seul pouvant remplir sa capacité.

En effet, il n'y a qu'une seule chose que notre Ame ait intérêt de conserver en elle : c'est le feu de l'Amour de Dieu;

mais ce feu demande beaucoup de bois, & il faut y en mettre chaque jour du nouveau, parce que la chaleur & l'activité de notre volonté le consomment bientôt; jamais il ne s'y en trouve assez, quelque quantité qu'on y en mette, jusqu'à ce que notre Ame parvienne à se nourrir de ce feu même qui est la félicité suprême, & qui seul est capable de la satisfaire pleinement.

L'Oraison Dominicale est sans contredit le bois le plus propre à entretenir la vivacité de ce feu divin: mais comme il est à craindre que la répétition fréquente de cette sainte Priere, n'engendre la tiédeur dans notre volonté; il m'a paru raisonnable de chercher quelque moyen pour faire en sorte, qu'en la répétant chaque jour, elle fournisse à notre entendement de nouveaux motifs de ferveur, & qu'en même tems elle fomente le feu & la chaleur de notre volonté.

C'est à quoi l'on parviendra facilement en répartissant les sept Demandes du *Pater*, entre les sept jours de la semaine, de maniere que chaque jour ait sa Demande particuliere; & en donnant à Dieu chaque jour un titre ou un nom différent qui convienne à la Demande du jour, & qui réunisse sous un point de vue tout ce que nous désirons d'obtenir par cette Demande.

Les sept Demandes sont suffisamment connues. Quant aux noms différens qu'on doit donner à Dieu, ce sont ceux de Pere, de Roi, d'Epoux, de Pasteur, de Rédempteur, de Médecin, & de Juge. Nous tâcherons donc de reveiller notre attention, en disant à Dieu le Lundi: *Notre Pere qui êtes aux Cieux, que votre nom soit sanctifié.* Le Mardi: *Notre Roi, que votre Royaume nous arrive.* Le Mercredi: *Epoux de nos Ames, que votre volonté soit faite.* Le Jeudi: *Notre Pasteur, donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.* Le Vendredi: *Notre Rédempteur, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Le Samedi: *Notre Médecin, ne nous laissez pas succomber à la tentation.* Et le Dimanche: *Notre Juge, délivrez-nous du mal.*

PREMIERE DEMANDE.

POUR LE LUNDI.

Notre Pere qui êtes aux Cieux, que votre Nom soit sanctifié.

LE nom de Pere est sans contredit celui qui convient le mieux à chacune des sept Demandes, & celui qui nous donne le plus de confiance; il semble que Dieu ait voulu s'obliger par ce nom à nous accorder ce que nous lui demanderions. Ce n'est cependant pas agir contre ses ordres d'ajouter les six autres noms à celui-ci, puisqu'outre qu'ils lui appartiennent tous avec justice, ils servent à ranimer notre dévotion, à entretenir le feu qui brûle sur l'autel de notre cœur, à y fournir du bois nouveau, enfin à augmenter notre confiance par la considération de la gloire qui revient à Dieu de tous ces Titres, & des avantages précieux que nous en tirons.

Si nous voulons donc que le feu de notre cœur trouve pendant toute la journée du Lundi un aliment suffisant dans ce seul nom de Pere, & dans cette première Demande, nous devons considérer que c'est Dieu même qui est notre Pere: un Dieu en trois Personnes, quoi qu'Un en Essence: Créateur de toutes choses: le seul Etre sans principe, & le principe de tous les Etres: par qui nous nous mouvons, en qui nous vivons, par qui nous subsistons: & qui soutient & conserve toutes choses. Nous devons considérer que nous sommes les enfans de ce Pere, qui est si Puissant qu'il pourroit créer une infinité de Mondes, comme il a créé celui-ci; si Sage qu'il les pourroit gouverner tous comme il gouverne celui-ci, sans que rien échappât à sa Providence depuis le plus élevé des Seraphins jusqu'au plus petit ver de la Terre; & si Bon, qu'il se communique sans cesse gratuitement à ses Créatures, selon leur capacité.

Chacun de nous doit réfléchir sur soi-même & dire :
 » Que Dieu est un bon Pere pour moi, d'avoir bien voulu
 » me donner l'Être & m'élever à la dignité de son fils, en
 » me créant préférablement à d'autres hommes qui auroient
 » été meilleurs que moi ! Puis-je jamais assez aimer & servir
 » un tel Pere, qui a poussé la bonté jusqu'à créer toutes les
 » choses de la Terre pour moi, & moi pour le servir & pour
 » jouir de lui ? «

Ceci nous conduit naturellement à demander à Dieu pour tous les hommes, qu'il leur donne la lumiere dont ils ont besoin pour le connoître ; qu'il échauffe leur cœur de son saint Amour ; qu'il excite en eux la reconnoissance de tous ses bienfaits ; & qu'il les rende assez vertueux & assez saints, pour qu'on reconnoisse en eux l'image de Dieu leur Pere ; de maniere que son nom Paternel soit glorifié & sanctifié en chacun d'eux, comme on celebre le nom d'un Pere vertueux qui a des enfans qui lui ressemblent.

Réfléchissant ensuite sur la multitude des péchés des hommes, nous devons concevoir une douleur amere de voir un si bon Pere, si indignement offensé par des fils ingrats ; & ressentir une joie pure de ce qu'il se trouve aussi de vrais serviteurs de Dieu, en qui reluit la sainteté de leur Pere ; nous affliger de chaque péché & de chaque action de mauvais exemple dont nous serons témoins, où dont nous entendrons parler ; & nous réjouir de chaque vertu, rendant graces à Dieu de ce qu'il a fait naître tant de Saints Martyrs, de Saints Confesseurs, & de Vierges Saintes qui se sont montrés de dignes Enfans de leur Pere.

De-là passant à ce qui nous regarde chacun en particulier, nous tomberons dans la confusion d'avoir nous même offensé ce Pere si bon ; d'avoir manqué de reconnoissance pour les bienfaits que nous avons reçus de lui ; d'avoir porté si indignement le nom d'Enfans de Dieu, nom qui ne devoit produire que des cœurs magnanimes & généreux. C'est ici le lieu de considérer les qualités d'un bon Pere : comme il aime ses Enfans, malgré leur difformité ; comme il en prend soin malgré leur ingratitude ; comme il les souffre malgré leurs défauts ; comme il leur pardonne lorsqu'ils re-

viennent à lui, & qu'ils rentrent dans l'obéissance; comme il travaille à augmenter le bien qu'il leur destine, dans le temps même qu'ils ne s'occupent que de leurs plaisirs. Toutes ces qualités qui se rencontrent en Dieu avec un avantage infini, doivent attendrir notre Ame, exciter en nous une nouvelle confiance d'obtenir de lui miséricorde, tant pour nous que pour les autres, & nous apprendre à ne mépriser personne, puisque nous sommes tous Enfans d'un même Pere qui est en même temps celui des hommes & celui des Anges.

Durant le jour consacré à cette premiere Demande, nous devons y rapporter tout ce qui se présente à notre esprit. Si nous jettons les yeux sur des images de Jesus-Christ, nous devons dire: Voici mon Pere. Si nous regardons le ciel: Voilà la maison de mon Pere. Si nous entendons la lecture: C'est une Lettre que mon Pere m'écrit. Si nous nous habillons, si nous mangeons, si nous goûtons quelque satisfaction: Je tiens ceci de la main de mon Pere. Si quelque chose nous afflige & nous fait de la peine, si nous sommes tourmentés par quelque tentation: C'est mon Pere qui m'envoie ceci pour m'exercer, & me faire mériter une couronne plus brillante. Enfin sur chaque objet, nous devons dire à Dieu avec affection: *Que votre Saint Nom soit sanctifié.*

Par ces considérations & en se tenant ainsi en la présence de Dieu, l'Ame parviendra à se montrer une digne Fille de son Pere; elle lui marquera sa reconnoissance des bienfaits dont il l'a comblée; elle éprouvera auedans d'elle la joye la plus vive de se voir Fille de Dieu, Sœur de Jesus-Christ & Cohéritiere avec lui du Royaume Eternel. A la vue de ce Thrône éclatant auquel elle est appelée, elle désirera que tous les hommes soient saints, pour augmenter sa félicité qui croîtra toujours à proportion du nombre de ceux qui y participeront.

On peut aussi méditer ici sur cette premiere parole de Jesus-Christ sur la Croix: *Seigneur pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*: Parole précieuse qui nous fait connoître d'une manière bien sensible les entrailles paternelles de Dieu pour les hommes; & cette considération doit nous porter à former des Actes de Charité à l'égard de ceux de qui nous

avons reçu quelque injure, & même nous disposer à en souffrir encore de plus fortes avec patience. Enfin l'histoire de l'Enfant prodigue vient encore ici fort à propos, parce qu'elle nous représente au naturel l'amour tendre d'un Pere pour son Fils, qui après avoir été longtems perdu est heureusement retrouvé, & rétabli dans tous ses droits.

SECONDE DEMANDE.

POUR LE MARDI.

Que votre Royaume nous arrive.

L'Âme, après s'être occupée durant la nuit du Lundi des mêmes réflexions dont elle s'étoit occupée pendant la journée, se reposera dans le sein de Dieu son pere, & dès le matin du lendemain Mardi, après avoir demandé pardon à Dieu de sa tiédeur à procurer la gloire de son saint Nom, elle se disposera à traiter comme son Roi celui qu'elle avoit traité le jour précédent comme son Pere. Elle lui dira donc à son réveil, *notre Roi que votre Règne nous arrive.*

Cette Demande vient naturellement à la suite de la première, puisque personne n'a plus de droit au Royaume que les Enfans du Roi. Nous dirons donc à Dieu : » Que le Monde, » le Démon, & la Chair régnet sur la Terre ; c'est à vous ô » mon Roi de regner sur nous, & de détruire en nous le règne de l'Avarice, de l'Orgueil, & de la Mollesse. » Et cette demande peut être entendue de deux façons, soit en demandant au Seigneur la possession du Royaume des Cieux, dont la propriété nous appartient comme à ses enfans ; soit en lui demandant qu'il régne sur nous & qu'il fasse de nous son Royaume.

Ces deux sens différens sont également orthodoxes & conformes à la sainte Ecriture, suivant ce que j'ai appris des Théologiens. C'est dans le premier sens que Dieu a dit : *Venez les Benis de mon Pere, & possédez le Royaume qui vous est*

préparé depuis le commencement du monde ; & c'est dans le second sens que saint Jean fait dire aux Saints dans le séjour de la Gloire : Seigneur vous nous avez rachetés par votre sang , & vous avez fait de nous le Royaume de votre Pere & de notre Dieu. Il y a dans ces deux sens une delicateffe admirable ; car quand c'est Dieu qui nous parle , il dit qu'il est en notre Royaume ; & quand c'est nous qui lui parlons , nous le bénissons de ce que nous sommes son Royaume ; ce qui forme entre Dieu & nous une espèce de combat de politesse tout Spirituel & tout Céleste.

Je ne sçais lequel des deux est le plus glorieux pour nous , ou que Dieu mette sa gloire à nous avoir pour son Royaume , & sa satisfaction à nous posséder , étant ce qu'il est : ou qu'il veuille être notre Royaume & nous rendre possesseurs de lui même. Cependant j'aime mieux quant à présent que nous soyons son Royaume , puisqu'il suit de-là qu'il est notre Roi. Il a dit à sainte Catherine de Sienne : *Pensez à moi , & je penserai à vous ; & à une certaine Religieuse : Chargez vous de mes affaires , & je me chargerai des vôtres.*

Efforçons-nous donc de nous rendre tels , que Dieu se glorifie de régner en nous , & il aura soin de nous faire régner en lui. C'est ce Royaume que notre Seigneur a eu en vue , lorsqu'il a dit dans son Evangile : *Cherchez premièrement & avant toutes choses le Royaume de Dieu , & ne vous mettez point en peine de tout le reste , car votre Pere s'en charge. Et saint Paul dit encore en parlant du même Royaume , que c'est la joye & la paix dans le saint Esprit.*

Considérons ensuite quels doivent être ceux dont Dieu se glorifie d'être le Roi , & qui de leur côté se glorifient d'être son Royaume ; de combien de Vertus ils doivent être ornés ; combien ils doivent être réservés dans leurs paroles , généreux , humbles , d'un commerce doux , & patiens dans les travaux ; combien leur Ame doit être nette & leurs pensées pures ; combien ils doivent être paisibles & tranquilles dans toutes leurs démarches , dégagés de tout sentiment d'envie , & empressés à procurer le bien du Prochain.

Considérons aussi comment les bons sujets se conduisent à l'égard de leur Roi, De-là élevant notre pensée vers le Roi

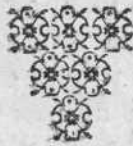
du Ciel qui est le nôtre , nous comprendrons comment nous devons en user à son égard , & nous sentirons la valeur de ce que nous lui demandons en lui disant : *que votre Royaume nous arrive.*

Nous vivons sous l'autorité de certaines Loix , obligés de les garder , & de nous aider les uns les autres , de maniere que l'un communique à l'autre ce qui lui manque. Nous sommes dans l'obligation de sacrifier nos biens & nos vies pour notre Roi , & nous désirons sincèrement de lui donner satisfaction en toute rencontre. Si quelqu'un nous a fait tort , c'est au Roi que nous demandons justice. Nous avons recours à lui dans nos nécessités. Chacun de nous le sert à sa maniere & sans jalousie , le Soldat à la guerre , l'Officier dans les fonctions de sa charge , le Laboureur dans son travail. Il en est de même du Gentilhomme , du Docteur , du Matelot , de celui-là même qui n'a jamais vû le Roi ; tous s'empresrent également à lui rendre quelque service , tous désirent de le voir. Le Moissonneur tout couvert de sueur dans la plus grande chaleur du mois d'Août est bien aise que le Roi se réjouisse & se délasse avec ses Courtisans. C'est assez qu'on sçache que quelqu'un est dans les bonnes graces du Roi , pour que chacun vienne lui offrir ses services & lui marquer son respect. Enfin tous les Sujets s'accordent à procurer autant qu'il est en eux la paix & la tranquillité de l'Etat , & l'avantage du service du Roi.

Repassons présentement sur toutes ces circonstances d'un Royaume bien policé ; & faisons en l'application à notre Demande. Nous trouverons que ce que nous demandons à Dieu , c'est que ses loix soient ponctuellement gardées , qu'il soit fidèlement servi , & que tous ses Sujets vivent en paix : Que nos Ames auedans desquelles il se plaît d'établir son Royaume , soient toujours disposées de façon qu'il y régne véritablement : Que toutes nos Puissances lui soient parfaitement soumises : Que notre Entendement demeure ferme dans sa Foi : Que notre Volonté soit toujours déterminée à garder ses saintes Loix au péril même de notre vie : Que nos affections soient si bien réglées qu'elles ne résistent jamais à la volonté divine : Que nos passions & nos désirs soient

soient si tranquilles qu'ils ne murmurent point contre les préceptes de la Charité : Que nous soyons tellement exempts d'envie , que nous voyions sans peine Dieu se communiquer plus intimement à d'autres qu'à nous , & qu'au contraire nous nous réjouissions de le voir régner sur la Terre comme au Ciel ; Que nous soyons contens de le servir en qualité de Moissonneurs , c'est-à-dire dans les plus bas emplois , & que nous regardions comme une récompense s'il daigne tirer de nous le moindre service dans son Royaume : Enfin qu'il soit fidèlement servi & obéi , qu'il régne sur nous & qu'il dispose de chacun de nous comme notre Roi & notre souverain Maître.

Tout ce que nous ferons & tout ce que nous entendrons durant ce jour , doit être rapporté à Dieu considéré comme notre Roi , de même que nous lui avons tout rapporté dans la journée précédente en le considérant comme notre Pere. Ici vient fort à propos cet endroit de la Passion de notre Sauveur où Pilate , après avoir entendu les accusations portées contre lui , le présente au Peuple , couronné d'Epines , ayant à la main un roseau au lieu de sceptre & revêtu d'un vieux manteau de pourpre , & leur dit : *Voici le Roi des Juifs*. Rendons-lui le tribut d'adoration qui lui est dû au lieu des blasphêmes & des insultes qu'il reçut des Soldats & des Juifs , lorsqu'ils le virent en cet état , faisons des Actes d'humilité , & désirons sincèrement que les honneurs & les éloges du Monde soient désormais pour nous un sujet d'affliction , & comme une couronne d'Epines.



TROISIEME DEMANDE.

POUR LE MERCREDI.

Que votre Volonté soit faite en la Terre comme au Ciel.

PAR cette troisième Demande nous désirons que la Volonté de Dieu s'accomplisse en toutes choses, mais nous allons encore plus loin ; nous désirons qu'elle s'accomplisse *en la Terre comme au Ciel*, avec Amour & Charité. Cette Demande est une suite naturelle des deux précédentes : il est infiniment juste que la volonté du Pere Éternel soit exécutée parfaitement & en toutes choses par ses Enfans, & celle du Monarque suprême par ses Sujets.

Pour nous exciter à nous conformer de plus en plus à cette Divine Volonté ; considérons ce Pere si bon, ce Roi des Rois, sous le nom du tendre Epoux de nos Ames. Quiconque méditera avec attention sur ce beau nom, & comprendra bien toute la douceur & toute la faveur qu'il renferme, ne peut manquer de sentir naître dans son cœur des désirs incroyables d'accomplir la Volonté de ce Souverain Maître qui étant le Roi de Gloire, la splendeur de son Pere, un abysme de Richesses, un océan de Perfections, le plus Fort, le plus Puissant, le plus Sage & le plus Aimable de tous les Etres, désire cependant d'être aimé de nous, & veut bien nous aimer avec toute la tendresse qu'emporte avec soi le doux nom d'Epoux.

Ce nom est si agréable à Dieu que voulant inviter Jérusalem coupable* de fornication & d'adultère à faire Pénitence & à se convertir à lui, il la prie de l'appeler son Pere & son Epoux, dans la vûe de lui donner une assurance certaine qu'elle sera toujours bien reçue de lui.

* C'est-à-dire d'Idolatric.

Comme le nom d'Epoux annonce des gages réciproques d'un amour heureux & payé de retour, une conformité parfaite, & pour ainsi dire un échange des deux volontés, il

il exige toute la tendresse, toute la sollicitude & tout le cœur de la personne aimée. Aussi voyons nous que lorsque Dieu eut fait dans le désert l'accord & le contrat de son Mariage Spirituel avec Israël, il lui demanda & même lui commanda de l'aimer de tout son Cœur, de toute son Ame, de tout son Entendement, de toute sa Volonté & de toute sa Force. Quelle sagesse & quelle retenue tant au dehors qu'au dedans ne doit pas observer l'Epouse bien aimée d'un si grand Roi!

Considérons les Pierreries & les Habits riches dont cet Epoux a coutume d'orner ses Epouses, & tâchons de disposer nos Ames à mériter ces ornemens. On ne court pas risque avec lui d'être pauvre, sans habits, ou malvêtue, mais il faut toujours lui demander les ornemens qui lui sont plus agréables. L'Ame doit se jeter aux pieds de son Epoux avec une humilité profonde, & quelquefois il daignera la relever avec douceur & la recevoir dans ses bras, comme fit le Roi Assuerus à la Reine Esther.

Nous pouvons aussi réfléchir sur la pauvreté de la Dot que notre Ame apporte à ce Mariage, & en même tems sur la magnificence de la Dot de l'Epoux: Considérer qu'au prix de son sang il l'a rachetée & l'a sauvée de la justice de son Pere pour en faire son Epouse, d'Esclave de Satan qu'elle étoit auparavant, raison pour la quelle il peut à juste titre être appelé
 * un Epoux de sang: Que ce Mariage s'est fait au Baptême ou il nous a donné sa Foi avec d'autres Vertus & d'autres dons qui sont la parure de notre Ame: Que par ce Mariage ce divin Epoux nous a donné tous ses biens, & a pris sur lui toutes nos foiblesses & tous nos maux: admirable échange qui mérite toute notre reconnoissance. A la suite de ces réflexions, comment pourrions-nous voir offenser ce cher Epoux sans être saisis de douleur, ou le voir fidèlement servi, sans être saisis de joye? Comment pourrions-nous, sans être émus de compassion & sans que nos entrailles se déchirent, le voir attaché à une colonne, ensuite cloué sur une Croix, puis renfermé dans un Sépulchre? Et d'un autre côté comment pourrions-nous sans une satisfaction inexprimable le voir sortir du Tombeau, Triomphant & Glorieux?

* C'est l'expression de l'Ecriture.

Nous ferons bien aussi de le considérer ce même jour dans le Jardin des Oliviers prosterné devant le Pere Eternel, baigné d'une sueur de sang, s'offrant pour nous en holocauste avec une résignation parfaite, & disant à son Pere : *Que votre Volonté soit faite & non pas la mienne.* Les Actes de cette journée doivent être des Actes de la plus grande mortification. Nous devons contrarier notre volonté, renouveler nos trois vœux de Religion, & nous féliciter de les avoir faits, d'avoir pris Dieu pour Epoux, & d'avoir confirmé par là le Mariage Spirituel que nous avons contracté avec lui par le Baptême. Quant aux Personnes Sécularies, elles doivent aussi renouveler leurs bonnes résolutions, leurs protestations de fidélité, & les promesses qu'elles ont tant de fois faites au souverain Epoux de leurs Ames.

QUATRIEME DEMANDE.

POUR LE JEUDI.

Donnez-nous aujourd'hui notre Pain de chaque jour.

Cette Demande destinée pour le Jeudi, s'accorde parfaitement avec le nom de Pasteur; car c'est au Pasteur à paître son Troupeau, & à lui fournir chaque jour la nourriture qui lui est nécessaire. Il sied bien à celui qui est déjà le Pere, le Roi & l'Epoux de nos Ames d'en être le Pasteur; & nous avons un droit naturel étant ses Enfans, ses Sujets & ses Epouses, de lui demander qu'il nous fournisse une nourriture qui convienne également à sa Majesté & aux Titres glorieux que nous portons. Aussi ne disons-nous pas qu'il nous la prête, mais qu'il nous la donne: ce n'est point un pain étranger que nous lui demandons, c'est le nôtre; & en effet, étant les Enfans du Pere céleste, ses biens sont les nôtres.

Je ne puis me persuader que cette Demande ait pour objet les biens temporels servant à la conservation de la vie du corps; je crois au contraire que l'objet en est tout spiri-

tuél & qu'il s'agit de la nourriture de l'Âme. Car des sept Demandes, les trois premières sont pour Dieu : sçavoir, la sanctification de son Nom, l'avènement de son Royaume, & l'exécution de sa Volonté; & des quatre qui nous regardent, celle-cy est la première & la seule par laquelle nous demandons qu'il nous donne quelque chose, puisque dans les autres nous demandons qu'il nous délivre de nos péchés, des tentations & de tout mal : or, il ne seroit guère convenable que demandant à Dieu une seule chose, ce fut une chose temporelle & qui regardât le corps; outre qu'il sied mal aux Enfans d'un tel Pere de lui demander des choses basses & communes qu'il a coutume de donner aussi-bien aux Créatures inférieures qu'à l'Homme, sans attendre qu'on les lui demande. Joignez à cela que Dieu nous conseille lui-même de lui demander avant toutes choses son Royaume, qui est le salut de nos Ames, & de lui laisser le soin de tout le reste; & que dans saint Matthieu, il dit encore, *Donnez nous aujourd'hui notre Pain supersubstantiel*. Concluons donc que par cette Demande nous demandons le Pain de la Doctrine Evangélique, les Vertus, la sainte Eucharistie, enfin tout ce qui peut entretenir & fortifier nos Ames dans la Vie Spirituelle.

Ainsi considérons ce Pere, ce Roi, cet Epoux de nos Ames, comme leur Pasteur & sous les Attributs des autres Pasteurs; mais comme les possédant dans un degré bien plus éminent: considérons-le tel qu'il s'annonce lui-même dans son Evangile, en disant: *Je suis le bon Pasteur, qui donne sa vie pour ses Brebis*. Combien n'est-il pas supérieur à ces excellens Pasteurs dont l'Écriture fait mention, Jacob & David? L'Écriture dit de celui-ci, qu'étant encore fort jeune, il luttoit contre les Ours & les Lions, & les prénoit à la gorge pour leur arracher ses Agneaux d'entre les dents; Et de Jacob: que jamais ses Brebis ni ses Chevres ne furent stériles: que jamais il ne mangea ni Agneau ni Mouton de son Troupeau: que s'il arrivoit que le Loup lui en mangeât quelqu'un, ou que les Larrons lui en dérobaissent, il les payoit à son Maître Laban: qu'il suportoit la chaleur du jour & le froid de la nuit: qu'il ne prenoit aucun repos

pendant le jour & ne dormoit point pendant la nuit, pour être toujours en état de rendre un compte fidèle à son Maître.

Les réflexions se présentent d'elles-mêmes sur ces bonnes qualités, & il est facile de les appliquer à notre divin Pasteur. N'est-ce pas lui qui au prix de son Sang a brisé la gueule du Lion infernal pour lui faire abandonner sa proie? Quand a-t-on vû une de ses Brebis stérile? Avec quelle vigilance ne les garde-t'il pas? Peut-on dire qu'il ait épargné ses soins ni ses peines, lui qui a donné sa vie pour elles? Celles que le Loup infernal lui avoit enlevées, il les a payées de son propre Sang. Jamais il n'a fait son profit du produit de son Troupeau. Il employe à l'entretenir non seulement tout ce qu'il en tire mais ses propres biens. Il en est si amoureux, qu'une de ses Brebis lui étant morte, il s'est revêtu de sa peau pour ne point effaroucher les autres par l'éclat de ses habits majestueux.

Qui pourroit suffisamment priser les Pâturages de Doctrine Spirituelle où il les fait paître, l'excellence des Vertus dont il les fortifie, la grace des Sacremens par lesquels il les soutient? Si une d'entre-elles se détourne & s'égare, il court après elle pour lui couper chemin, & tâche de la ramener par le doux * sifflet de son inspiration. Si elle s'obstine à ne pas revenir, il la frappe de sa houlette en lui envoyant quelque affliction, non pas dans le dessein de la tuer ni de la blesser, mais seulement pour lui faire peur. Celles qui sont fortes, il les conserve dans leur vigueur & les fait marcher. Celles qui sont foibles, il les attend. Celles qui sont malades, il en prend soin. Celles qui ne peuvent absolument marcher, il les porte sur ses épaules. Enfin il compâtit à toutes leurs foiblesses. Quand après avoir mangé elles se reposent & ruminent l'herbe qu'elles ont broutée dans le pâturage Evangelique, il s'assied au milieu d'elles, & pour les empêcher de dormir, il regale leurs Ames de la douce Musique de ses Consolations intérieures, comme un Pasteur ordinaire réjouit son Troupeau en jouant de son Flageolet. Durant l'hyver il leur cherche des abris où elles puissent se délasser de leurs fatigues; il les préserve des herbes venimeuses, en

* C'est l'expression du Texte.

ne permettant pas qu'elles paissent dans les lieux où elles pourroient en trouver. Il les mene en sureté par les bois & les prairies en les assistant toujours de ses conseils. Et s'il arrive quelles passent par des terres sabloneuses où le vent fasse voler en l'air des tourbillons de poussiere, ou bien par des fondrières, au moins sont-elles sûres avec lui de trouver toujours les eaux les plus claires & les plus douces, qui sont celles de la Doctrine de l'Évangile.

Saint Jean vit autrefois ce divin Pasteur, sous la figure d'un Agneau, au milieu de ses Brebis, qui les gouvernoit & les faisoit passer par les Jardins les plus rians & les plus frais; & qui les menoit aux sources des eaux vives. O l'agréable spectacle, de voir le Pasteur devenu Agneau! C'est bien un Pasteur puisqu'il mene pâtre; c'est un Agneau puisqu'il veut être lui même la pâture; c'est un Pasteur puisqu'il nourrit; c'est un Agneau puisqu'il sert de nourriture; c'est un Pasteur puisqu'il donne la vie à ses Brebis; c'est un Agneau puisqu'il a pris naissance de l'une d'elles. Lors donc que nous lui demandons qu'il nous donne notre pain quotidien & supersubstantiel, c'est comme si nous lui demandions que lui, qui est notre Pasteur, soit aussi notre nourriture & notre fourien.

Notre Seigneur ne peut être que très-content que nous le considérons, comme il s'est présenté lui-même à une de ses servantes, en habit de Pasteur, avec un maintien extrêmement doux, appuyé sur sa Croix comme sur une houlette, & appellant ses Brebis les unes de la voix, les autres de son sifflet. Mais il se plaît encore davantage d'être considéré élevé sur la Croix comme un Agneau rôti & préparé pour notre nourriture, notre régal & notre consolation. Qu'il est doux de le voir comme un Agneau porter lui-même sa Croix, ou comme un bon Pasteur porter sa Brebis égarée sur ses épaules! Comme Pasteur il nous reçoit & nous met à l'abri dans ses entrailles, en nous y faisant entrer par les portes de ses playes; comme Agneau il se renferme lui-même dans nos propres entrailles.

Considérons l'embonpoint & la beauté des Brebis qui suivent de plus près le Pasteur, & la sécurité avec laquelle

elles marchent ; & tâchons à leur imitation de ne point nous éloigner du nôtre , & de ne le jamais perdre de vûe. Les Brebis qui marchent autour du Pasteur sont toujours mieux soignées que les autres , & s'il mange de quelque chose , il leur en donne toujours quelque petit morceau. Si le Pasteur se cache ou s'endort , la bonne Brebis ne bouge de l'endroit où elle se trouve , jusqu'à ce qu'il paroisse ou qu'il se reveille , où bien elle le reveille elle-même à force de bêler , & à son reveil il lui fait de nouvelles caresses.

L'Âme doit se regarder comme étant dans une solitude ténébreuse où l'on ne découvre aucun chemin tracé , & où elle se trouve environnée de Loups , de Lions & d'Ours , sans aucune assistance du Ciel ni de la Terre , si ce n'est celle de son Pasteur qui la défend & la guide. C'est ainsi que souvent nous nous trouvons dans les ténèbres , environnés d'ambition , d'amour propre , & d'une multitude d'autres Ennemis visibles & invisibles , sans autre ressource que celle d'appeller à notre secours le divin Pasteur de nos Âmes , qui seul peut nous délivrer des périls dont nous sommes menacés.

Nous devons aussi dans ce jour méditer sur le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie , sur l'excellence de cette nourriture qui est la substance même du Pere Eternel , de laquelle David a dit (pour relever le prix de la faveur que Dieu a faite aux hommes en établissant ce Sacrement) qu'il les rassasie de la moële de ses propres entrailles.

Cette faveur est fort au-dessus de celle que Dieu nous a faite en s'incarnant pour nous ; car par l'Incarnation il a seulement déifié son Âme & son Corps en les unissant à sa Personne ; mais dans ce Sacrement il a voulu déifier tous les hommes ; & comme la nourriture que l'homme a reçue dans son enfance est toujours la plus propre à entretenir sa vigueur , après nous avoir régénérés & nourris de son Esprit par le Baptême , il a voulu que nous n'eussions d'autre pain que lui-même , afin que notre nourriture réponde toujours à la dignité de ses Enfants où il nous avoit élevés.

L'Amour avec lequel il se donne aux hommes dans ce Sacrement , va jusqu'à leur commander à tous de se nourrir
de

de son Corps, sous peine de la vie. Ce n'est pas qu'il ait ignoré que plusieurs s'en nourrissoient étant en état de péché mortel ; mais l'Amour qu'il nous porte est si véhément & si actif, que pour jouir de l'ardeur avec laquelle ses amis s'en nourrissent, il franchit tous les obstacles & s'expose volontiers aux outrages de ses ennemis. C'est aussi pour nous donner une nouvelle preuve de son Amour qu'il a voulu consacrer & instituer cette Divine Nourriture dans le tems même qu'il se livroit pour nous à la mort ; & quoique sa Chair & son Sang soient également présens dans chacune des deux Espèces Sacramentales, il a encore voulu que chaque Espèce fut consacrée séparément ; afin de nous montrer par cette sorte de division, qu'il seroit mort volontiers pour nous, s'il eût été nécessaire, autant de fois qu'on consacre & qu'on offre le Sacrifice de la Messe dans toute l'Eglise.

Cet Amour avec lequel Dieu se donne à nous, & le tendre artifice dont il use en cette occasion, sont au-dessus de toute expression ; car comme deux choses ne peuvent s'unir sans un moyen qui participe de l'une & de l'autre, qu'à fait ce Dieu d'Amour pour s'unir à l'homme ? Il a pris chair parmi nous, il a joint intimement notre chair à sa Personne Divine ; afin qu'après l'avoir ainsi déifiée, il pût nous la redonner en nourriture & nous unir à lui par nous mêmes.

C'est sur cet Amour que le Seigneur veut que nous méditations quand nous approchons de la sainte Table. C'est là que doivent tendre & s'arrêter toutes nos pensées. C'est toute la reconnoissance qu'il exige de nous, lorsqu'il nous commande de nous souvenir en communiant qu'il est mort pour nous. Et pour nous faire connoître combien volontiers il nous donne cette précieuse Nourriture, il l'appelle notre Pain quotidien ; il veut que nous la lui demandions chaque jour.

Mais nous ne devons jamais perdre de vue la pureté & les autres dispositions saintes avec lesquelles ce Pain Divin doit être mangé. On raconte d'une grande Servante du Seigneur, que comme elle desiroit communier tous les jours, le Seigneur lui montra un Globe de Crystal parfaitement beau, & lui dit : vous pourrez communier quand vous serez sem-

blable à ce Cryſtal. Il ne laiſſa pas cependant de le lui permettre ſur le champ.

On peut auſſi ſe rappeler en ce jour cette parole du Seigneur ſur la Croix, *j'ai ſoif*, & le breuvage amer qu'on lui donna; & en même-tems comparer la douceur du breuvage qu'il nous fournit, avec l'amertume de celui que nous lui préſentons dans la ſoif ardente qu'il a de notre Salut.

CINQUIÈME DEMANDE.

POUR LE VENDREDI.

*Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons
à ceux qui nous ont offensés.*

Cette Demande jointe au Titre de Rédempteur, convient fort au Vendredi, puisqu'à pareil jour le Fils de Dieu eſt devenu notre Rédempteur & notre Rédemption (comme dit S. Paul) en répandant ſon Sang pour nous. C'eſt lui qui nous a délivrés de la puiffance de Satan auquel nous étions aſſujettis, qui nous a préparé le Royaume deſtiné aux Enfans de Dieu, qui nous a rendus nous-mêmes ſon Royaume; & c'eſt en lui que nous avons trouvé notre Rédemption, c'eſt-à-dire, le pardon de nos péchés & le prix dont il a fallu les expier.

Tous les biens que nous pouvons deſirer pour nous, ſont compris dans la précédente Demande; & tous les maux dont nous pouvons ſouhaiter d'être délivrés, ſont renfermés dans les trois ſuivantes, dont celle-ci eſt la première. » Re-
» mettez-nous, Seigneur, ce que nous vous devons comme à
» notre Dieu & au Souverain Maître de toutes choſes; ce
» que nous vous devons pour les bienfaits que nous avons
» reçus de vous; & ce que nous vous devons pour les offenses
» que nous avons commiſes contre votre divine Maieſté.
» Pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous
» offenſent. où qui nous ſont redevables «.

Mais un Pardon pareil à celui que nous accordons, pourroit paroître à quelques-uns fort limité, c'est pourquoi il est bon d'avertir que ceci peut s'entendre de deux manières. Premièrement, nous devons nous figurer que toutes les fois que nous recitons l'Oraison Dominicale nous la disons de compagnie avec Notre Seigneur, qui est toujours à côté de nous quand nous prions, quand nous demandons quelque chose en son nom, & quand nous appellons Dieu notre Pere. Cela étant ainsi, notre pardon ne peut être que complet, puisque c'est le Fils de Dieu qui s'est chargé lui-même de le procurer aux hommes. En second lieu, l'on peut aussi prendre les paroles de notre Texte à la lettre & à la rigueur, & dire, que nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne de la même manière que nous pardonnons; car tout homme qui prie est présumé pardonner de cœur à ceux qui l'ont offensé, & dans ce sens nous nous notifions à nous mêmes la manière dont nous devons demander & dont nous pouvons espérer d'obtenir notre pardon, & nous prononçons nous mêmes notre sentence d'indignité dans le cas où nous n'aurions pas pardonné. *Comment se peut-il faire, dit le Sage, que l'homme ne pardonne pas à son Frere & qu'il demande pardon à Dieu?* Celui qui désire de se venger doit s'attendre que Dieu se vengera de lui, & le punira de ses péchés sans remission. La matière de cette Demande est très-étendue & embrasse une infinité de choses; car nos dettes sont innombrables, la Rédemption du Sauveur très-abondante, & le prix de cette Rédemption infini, puisque ce prix est la mort & la Passion de Jesus-Christ.

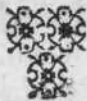
Nous devons ici nous rappeler & nous représenter non seulement nos propres péchés, mais ceux de tous les hommes; l'énormité du péché mortel qui étant une offense contre Dieu, ne peut être inspiré par un autre que par Dieu même; enfin quelle doit être la réparation de tant d'offenses commises contre une si grande Bonté & une si grande Majesté.

Nous devons à Dieu l'Amour, la Crainte, & la plus parfaite Adoration, parce qu'il est Dieu; nous sommes de plus, redevables à sa justice pour les offenses dont nous payons

journellement ses bienfaits. C'est donc la remise de toutes ces dettes que nous lui demandons lorsque nous le prions de nous pardonner ; c'est dans cette remise que consiste notre bonheur & qu'il déploye toutes ses richesses , puisqu'il est en même-tems l'Offensé , le Rédempteur & la Rançon.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de m'arrêter ici sur aucun trait particulier de la Passion de notre Seigneur , puisqu'elle est dans son entier l'ouvrage de notre Rédemption , dont nous sommes suffisamment instruits par tant d'excellens Livres que nous avons entre les mains. Mais je compte faire chose agréable à Dieu , en rapportant un petit Discours qu'il a tenu lui-même à une de ses Servantes , & qui vient fort bien à mon sujet. Il lui apparut un jour Crucifié , & lui dit : *Otez-moi ces trois Cloux par lesquels tous les hommes me tiennent attaché sur la Croix , qui sont leur manque d'Amour pour moi , qui suis la Bonté & la Beauté par excellence ; leur ingratitude pour tous mes bienfaits ; & leur dureté de cœur à recevoir mes inspirations ; & quand vous aurez ôté ces trois Cloux , je ne laisserai pas de demeurer encore attaché par trois autres , qui sont l'Amour sans mesure que je vous porte , la Reconnoissance infinie que je dois à mon Pere des biens dont il vous comble pour l'amour de moi & la Douceur ineffable de mon cœur toujours prêt à vous pardonner.*

Il seroit bon de garder un grand silence durant ce jour , de pratiquer quelque austerité ou quelque mortification , & d'invoquer les Saints en qui nous avons une dévotion particulière : leur intercession ne peut que nous aider beaucoup à obtenir de la Miséricorde de Dieu , le pardon que nous lui demandons. Nous devons aussi prier particulièrement pour ceux qui ont le malheur d'être en péché mortel , de même que pour ceux qui nous veulent ou nous ont voulu du mal , ou qui nous ont fait quelque tort.



SIXIÈME DEMANDE.

POUR LE SAMEDI.

Et ne nous laissez pas succomber à la Tentation.

NOS ennemis sont si puissans & si opiniâtres, que nous courons risque perpétuellement d'en être opprimés ; & notre foiblesse est si grande, que nous sommes toujours prêts à tomber si le Tout-puissant ne nous soutient. Il est donc de la dernière importance pour nous, d'implorer sans cesse la protection du Seigneur, pour qu'il ne permette pas que nous succombions aux tentations présentes, ni que nous retombions dans nos iniquités passées.

Nous ne lui demandons pas de n'être point tentés, mais seulement de n'être point vaincus par la Tentation ; car quand nous la surmontons par le secours de la Grace & par la correspondance de notre volonté, elle tourne alors à la gloire de Dieu, & nous assure une Couronne immortelle. Si donc il veut que nous le priions, de ne pas permettre que nous succombions, c'est pour nous faire entendre que c'est par sa permission que nous sommes tentés ; que c'est par notre foiblesse que nous succombons, & que c'est par son secours que nous demeurons vainqueurs.

Considérons ici qu'il n'est que trop vrai que nous sommes tous foibles, infirmes & blessés ; tant parce que nos Pères nous ont transmis tous ces maux avec la vie, que parce que nous nous sommes encore affoiblis nous mêmes, & que nous nous sommes couverts de playes * depuis les pieds jusqu'à la tête, par nos propres péchés & par nos mœurs corrompues : Et présentons-nous devant le Médecin-Céleste en le priant de ne pas permettre que nous succombions à la Tentation, de nous soutenir toujours de sa main puissante, & de ne nous point abandonner.

Le nom de Médecin est fort agréable à Dieu, & c'est la

* C'est l'expression des Prophètes.

fonction qu'il a le plus exercée durant le tems qu'il a vécu parmi nous, ne s'étant presque occupé que du soin de guérir les maladies tant corporelles que spirituelles les plus incurables & les plus invétérées. Il s'est qualifié lui-même de Médecin, lorsqu'il a dit : *Ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin du Médecin.* Et pour nous faire voir qu'il vouloit être le nôtre, il s'est peint lui-même dans la Parabole du Samaritain, qui pansa avec de l'Huile & du Vin les playes d'un Voyageur, que les voleurs avoient dépouillé, blessé & laissé à demi-mort. Le Médecin & le Rédempteur ne sont en Dieu qu'une seule & même chose ; si ce n'est que comme Rédempteur, il s'est chargé des péchés passés, selon l'expression de S. Paul ; & que comme Médecin, il prend soin de nos playes & infirmités, tant pour le présent que pour l'avenir.

Considérons la conduite des Médecins de la Terre. Ils ne visitent que ceux qui les appellent, & préfèrent ceux qui les payent le mieux à ceux qui auroient le plus besoin de leur secours. Ils exagèrent la maladie, & quelquefois même la prolongent pour gagner davantage. Ils ont des Substituts pour visiter les Pauvres, & ne vont en personne que chez les Riches. Les Remèdes qu'ils ordonnent soit aux uns soit aux autres, ils ne les leur fournissent pas ; & ces Remèdes sont aussi coûteux qu'incertains.

O Médecin Céleste, vous ne leur ressemblez que par le nom ! Vous venez sans être appelé, & plus volontiers chez les Pauvres que chez les Riches. Vous visitez en personne tous vos Malades indistinctement. Il vous suffit que le Malade se reconnoisse pour tel, & qu'il sente le besoin qu'il a de vous. Non seulement vous n'exagerez pas la maladie, ni la difficulté de la guérir, mais vous rendez facile la guérison, quelque grave que soit le mal, & vous promettez la santé pour peu que l'on soupire pour l'obtenir. Jamais vous ne vous êtes dégoûté d'aucun malade quelque rebutante que fût sa maladie. Vous allez par les Hôpitaux cherchant les Pauvres & les Incurables. Vous vous payez vous même de vos peines, & vous tirez de chez vous tous les Remèdes. Eh quels Remèdes encore ! Des Remèdes composés de l'Eau & du Sang qui coulerent autrefois de votre sacré Côté. Vous vous ser-

vez du Sang pour guérir nos maux, & de l'Eau pour nous laver, pour effacer en nous jusqu'à la moindre souillure & & jusqu'au plus petit vestige de la maladie.

Il y avoit au milieu du Paradis Terrestre une source si abondante, qu'elle se partageoit en quatre grands Fleuves qui arrosoient toute la Terre; de même nous voyons que de la source d'Amour qui s'élançe avec impétuosité du cœur de Jesus sont sortis cinq Fleuves de Sang qui prenant leur cours par les ouvertures de ses Pieds, de ses Mains & de son Côté, coulent incessamment pour la guérison de nos Playes & de toutes nos Infirmités. Combien voit-on dans le Monde de Malades qui meurent faute de Médecin, ou faute d'avoir de quoi acheter les Remèdes dont ils auroient besoin! Nous ne courons pas de pareils risques avec le Médecin, de nos Ames. Il s'invite lui-même & vient à nous chargé de Remèdes pour tous nos maux; & quoi que ces Remèdes lui coûtent fort cher, il les donne gratuitement à quiconque les lui demande, & prie même qu'on les prenne. Il a rendu notre guérison facile en achetant ces Remèdes; ils lui ont coûté la vie, & c'est en le voyant mort que nous avons recouvré la santé; de même qu'autrefois ceux qui avoient été mordus des serpens animés, étoient guéris en regardant un serpent inanimé élevé sur un poteau. Enfin c'est Dieu même qui a entrepris notre guérison, ç'en est assez pour que nous ne puissions plus douter de l'efficacité de ses Remèdes. Il ne nous reste qu'à lui montrer nos Playes, à lui déclarer nos Maladies & à lui ouvrir nos cœurs, surtout en ce jour où il se présente à nous plus particulièrement comme Médecin, avec un désir ardent de nous rendre la santé.

C'est ici l'occasion de considérer l'aveuglement de notre esprit & la corruption de notre volonté, qui nous portent à nous aimer & à nous estimer nous-mêmes pardessus tout; l'oubli ou tombe notre mémoire des Bienfaits que nous avons reçus de Dieu; la fatale facilité de notre langue à débiter des extravagances; la legereté de notre cœur & son inconstance dans ses affections bisarres; son peu de persévérance dans le bien; l'habitude qu'il a de rapporter tout à soi; & la dissipation avec laquelle il se livre aux objets extérieurs.

Enfin, qu'il n'y ait en nous aucune Playe ni vieille ni nouvelle que nous ne découvrons à cet habile Médecin, pour lui en demander le Remède.

Quand le Malade ne veut pas prendre ce qui lui est ordonné, où s'abstenir de ce qui lui est défendu, le Médecin a coutume de l'abandonner, si ce n'est que le Malade ait l'esprit aliéné. Mais le Médecin Céleste ne sçait ce que c'est que d'abandonner ses Malades, même les plus indociles; il les traite tous comme des gens qui ont perdu l'esprit, & il n'y a rien qu'il n'employe pour les rappeler à la raison.

On fera fort bien encore de se représenter en ce jour la Sépulture de Notre Seigneur, & de méditer sur ses cinq Playes qui sont & demeureront toujours ouvertes jusqu'à la Résurrection générale pour la guérison des nôtres. Puis donc que nous tirons notre salut de ces sacrées Playes, ayons soin de les embaumer du parfum précieux de la Mortification, de l'Humilité, de la Patience & de la Douceur, en nous employant de tout notre cœur aux besoins de notre Prochain; & puisque nous ne pouvons ici-bas servir Dieu en personne & dans sa forme visible, assurons-nous sur sa parole, qu'il prend & reçoit pour son compte ce que nous faisons pour nos Freres comme si nous le faisons pour lui-même.

SEPTIEME DEMANDE.

POUR LE DIMANCHE.

Délivrez-nous du mal.

NOus ne demandons pas à Dieu par la septième Demande, qu'il nous délivre de tel ou tel mal, mais de tout ce qui est proprement & véritablement mal, c'est-à-dire, de tout ce qui peut nous priver des biens de la Grace, & mettre obstacle à notre Salut.

Il y a des maux qui nous affligent réellement comme les Tentations, les Maladies, les Affronts, &c. Ce ne sont pour-
tant

tant pas là des maux à proprement parler, si ce n'est en ce qu'ils nous donnent occasion de pécher; & dans ce point de vûe les Richesses, les Honneurs, & tous les Biens temporels pourroient à juste titre être comptés au nombre des maux puisqu'ils sont souvent cause que nous offensois Dieu. Or nous demandons ici d'être délivrés, non-seulement de tous ces maux, mais aussi de tous ces biens qui peuvent occasionner notre réprobation; & comme c'est au Juge suprême qu'il appartient d'accorder une pareille délivrance, le nom de Juge convient fort bien à notre Demande.

La matiere de cette Demande est très-abondante, puisqu'elle embrasse les quatre Fins de l'homme sur lesquelles on a tant écrit; sçavoir la Mort, le Jugement dernier, les peines de l'Enfer, & la félicité du Paradis.

On peut reprendre ici toutes les considérations des Demandes précédentes eu égard au compte que nous devons à Dieu de tous les Bienfaits qu'emportent avec eux les noms glorieux sous lesquels nous l'avons successivement envisagé. Nous devons considerer ces Bienfaits tantôt pour nous couvrir de confusion, tantôt pour exciter en nous la confiance. En effet quelle honte n'y a-t-il pas pour nous, qui avons le bonheur d'avoir un Pere si tendre, un Roi si puissant, un Epoux si aimable, un Pasteur si vigilant, un Rédempteur si riche & si miséricordieux, un Médecin si habile & si compatissant, d'être néanmoins aussi ingrats que nous le sommes, & de sçavoir si mal profiter de nos avantages! De quelle crainte ne devons-nous pas être saisis à la vûe de tant de Bienfaits de la part de Dieu, & de tant d'ingratitude & de dureté de notre part! Mais aussi quelle doit être notre confiance en comparoissant au Tribunal suprême, d'avoir à répondre devant un Juge qui est en même tems notre Pere, notre Roi, notre Epoux & tout le reste.

On peut terminer cette journée & l'Oraison Dominicale, par l'action de graces que le Prophete David rend à Dieu dans les cinq premiers versets du Pseaume *Benedic anima mea Dominum & omnia quæ intra me sunt*. Les voici.

1. O mon Ame! bénissez le Seigneur, & que tout ce qui est au-dedans de moi célèbre son saint Nom.

2. O mon Ame ! bénissez le Seigneur. Ne perdez jamais le souvenir de ses Graces & de ses Bienfaits.

3. C'est lui qui vous remet tous vos péchés, & qui guérit toutes vos langueurs.

4. C'est lui qui vous délivre de la Mort, & qui vous environne de toutes parts des effets de sa Miséricorde.

5. C'est lui qui remplit tous vos désirs en vous comblant de ses Biens, & qui vous renouvelle & vous rajeunit comme l'Aigle.

C'est-à-dire que Dieu ouvrant pour nous les trésors de sa Miséricorde oppose à nos offenses le pardon, à nos maladies la santé, à la mort du péché la vie de la grace, à nos défauts & à nos imperfections la perfection en toutes choses, & ne cesse de nous favoriser jusqu'à ce qu'il nous ait fait parvenir à une vie nouvelle qui est au-dessus de toute comparaison.

Il semble que le Psalmiste ait voulu renfermer dans ces cinq versets les sept Noms que nous venons de donner à Dieu ; c'est ce qu'on reconnoîtra en faisant une attention particulière sur chaque verset.

Au reste, quoiqu'il soit exactement vrai que l'Oraison Dominicale tient le premier rang entre toutes les Oraisons vocales, il ne faut pas pour cela négliger les autres, parce que si l'on s'en tenoit à celle-ci, on courroit risque de tomber dans le dégoût. On fera donc très-bien d'en réciter d'autres, & par préférence celles que l'Écriture Sainte nous a transmises, qui ont été faites par de saintes Ames inspirées de l'Esprit de Dieu. Telles sont par exemple, celle du Publicain de l'Évangile, celle d'Anne mere de Samuel, celle d'Esther, celle de Judith, celle du Roi Manassés, celle de Daniel & celle de Judas Machabée. Nous remarquons dans ces Prières que ceux qui les ont faites exposoient à Dieu leurs besoins avec des paroles dictées par le sentiment & par l'état actuel de leur Ame ; & certainement la Prière que fait la personne même qui se trouve dans la détresse est toujours plus efficace ; elle élève l'esprit ; elle enflâme la volonté ; elle provoque les larmes, parce qu'alors les paroles partent du cœur qui exprime sa propre peine.

Cette sorte d'Oraison est aussi fort agréable à Dieu; car de même que les grands Seigneurs prennent plaisir quelque-fois à entendre les gens de la Campagne leur demander des grâces dans leur langage simple & grossier, de même le Seigneur est bien aise que nous le priions de l'abondance du cœur, & qu'au lieu de perdre du tems à chercher des expressions élégantes, nous nous servions des premières qui nous viennent à la bouche pour lui déclarer en peu de mots nos nécessités. Telle fut la Priere de saint Pierre & des Apôtres, lorsque craignant de se noyer ils crioient, *sauvez-nous Seigneur, nous périssons*. Telle fut celle de la Cananée lorsqu'elle demandoit miséricorde. Telle fut celle de l'Enfant prodigue, qui disoit à son Pere, *mon Pere j'ai péché contre le Ciel & contre vous*. Telle fut celle de la mere de Samuel qui s'écrioit, *O Dieu des batailles, si tournant vos yeux sur moi, vous daignez voir l'affliction de votre servante; si vous daignez vous souvenir de moi, & ne point oublier votre Esclave; & si vous donnez à mon Ame une Vertu parfaite, je m'engage à l'employer toute entiere à votre service*.

La sainte Ecriture est pleine de ces Prieres vocales par lesquelles ceux qui les ont faites ont obtenu ce qu'ils ont demandé. Ainsi il y a tout lieu d'espérer que nous obtiendrons par les nôtres les remedes convenables à nos afflictions & à nos souffrances. Et quoique ce soit un très-saint conseil, de préférer l'Oraison Mentale à la Vocale comme plus efficace, les Exemples de plusieurs Saints, & notre propre expérience nous apprennent que du moins dans l'Oraison Vocale Dieu réveille notre tiédeur, enflamme notre cœur & le dispose à mieux faire l'Oraison Mentale.

Fin du premier Volume des Lettres de Sainte Thérèse.





T A B L E

D E S M A T I E R E S.

A.

- A** Brégé de la vie de la mere Marie Catherine de Christ, Prieure de Sorie, 282 & suiv..
- Acosta** (Le Pere) 138, c'étoit un Jesuite, 140.
- Ahumade** (Ferdinand & Pierre d') freres de la Sainte, 7. Complimens de la Sainte à Pierre d'Ahumade, 116, 227.
- Ahumade** (d') Voyez l'Avertissement de la Traductrice du II Volume sur ce nom, p. 44 du II vol.
- Ahumade** (Dona Juana d') étoit une sœur de la Sainte, 5. Elle a supporté mille traverses, *ibid.* Sa fille se fait Carmelite, 278. Voyez *Béatrix d'Ahumade.*
- Albe.** La Prieure d'Albe extrêmement malade, 177. La Sainte charge le P. Gralien de concilier les Carmélites d'Albe avec leur Fondatrice, 263, & suiv. La Nièce de la Sainte y fait profession. Voyez *Béatrix d'Ahumade.*
- Alcantara.** Voyez *Pierre.*
- Almadouar.** Les Peres de la Réforme, malgré les remontrances de la Sainte, élurent à Almadouar un Provincial, & s'en repentirent, 178.
- Alphonse** (Frere) La Sainte reçoit des Lettres du Pere Gralien par ce Frere, 146, & suiv.
- Alvarez** (Le Pere Garcia). Il écrit à la Sainte; elle l'aimoit beaucoup, 90.
- Alvarez** (M. Garcia) La Sainte lui fait des complimens, 84, 241. C'étoit un Ecclésiastique de Séville qui étoit fort attaché à la Sainte, & qui lui avoit rendu de grands services lors de la fondation de cette Ville, 86. Ses bons offices, 88, 127. On refuse de prendre une de ses parentes pour Novice, pourquoi? 183. La Sainte aime mieux lui parler que lui écrire, 200. Elle n'augure pas bien d'une négociation qu'il avoit faite, 205, 206. Confiance de la sœur Béatrix envers M. Alvarez, 233.
- Alvarez** (Dom Pedre) La Sainte lui fait faire des complimens de sa part, 135.
- Alvarez** (Le P. Baltazar) Confesseur de la Sainte, 10, 11, 40, 41. Il étoit Jesuite, d'une vertu éminente, &c. 42. La Sainte le consultoit, & il la mit à une rude épreuve, 43. Elle le consulte sur ses visions, 59.
- Alvarez** (Le Pere Rodrigue) de

- la Compagnie de Jesus, Directeur de la Sainte; elle lui explique par obéissance les differens degrés de l'Oraison surnaturelle, 47-56. Il fut un des premiers Sujets de la Compagnie, 56. L'Inquisition prend son avis, au sujet de la Sainte, 57. La Sainte lui rend compte des choses surnaturelles qu'elle a éprouvées dans l'Oraison, p. 57-64. Elle lui nomme les personnes dont elle a pris conseil sur cette matière, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 68. Elle lui donne l'explication d'une vision qui n'est ni intérieure ni extérieure, 66, 67. Elle lui écrit, 229, & lui témoigne sa reconnaissance, 231. Eloge de ce Pere, 250.
- Ame.* Avantages qu'elle reçoit dans l'Oraison surnaturelle, 48-56, 60-67. Dieu dit à notre Ame, *cherche-toi en moi*, &c. 107. Explication de ces paroles, & critique de la Sainte, *ibid* & *suiv.* Dans le mouvement impétueux de l'Oraison, l'Ame ne peut se souffrir elle-même, si elle ne fait quelque chose pour Dieu, 123, & *suiv.* Dieu n'abandonne point l'Ame quand une fois il l'a enrichie de ses graces, 124. Comment l'Ame peut faire connoître le désir qu'elle a de la gloire de Dieu, 148.
- Amour de Dieu.* (Couplets faits par la Sainte sur l') 119. Explication, 123. Preuve certaine qu'on a l'Amour de Dieu, 253.
- Andalousie.* Le Pere Gratien Provincial de cette Province, 45. 76.
- Ange* (Le Pere) veut faire passer la Sainte pour une Apostate dans l'esprit du P. Général Rubeo, 76.
- Ange* (La sœur S.) Souprieure du Couvent de Villeneuve-de-Laxare, 243.
- Anne de S. Augustin.* (La mere) Religieuse à Malagon, 216.
- Anne de Jesus.* (La mere) Prieure de Veas. Elle écrit par la voie de la Sainte au P. Marian, 99. Voyez *Veas.*
- Antisco.* (Dona Juana d') mere du P. Gratien & d'Isabelle de Jesus. La Sainte & elle sont en commerce de Lettres, 146, 147, 151. Affection de la Sainte pour elle, 209, 210, 211, & *suiv.*
- Antoine de Jesus.* (Le Pere) Il écrit par la voie de la Sainte au P. Rubeo Général de l'Ordre, 73. C'étoit un des deux premiers Profes de la Réforme, 77 & *suiv.* La Sainte le recommande à la Prieure de Seville, 89. Elle comptoit sur son crédit, 175.
- Antoine* (Dom) La Sainte prie le P. Marian de lui parler, 100.
- Araos* (Le Pere) Commissaire de la Compagnie de Jesus, consulté par la Sainte, 58.
- Argent.* Mobile des désordres comme des bonnes actions. 40.
- Avila* (Couvent d') La Sainte reçoit de D. Laurent de Cepede son frere une somme considérable pour la fondation de ce Monastere, pag. 1 & 2. Ce Couvent est sous l'obéissance de l'Evêque, 3, 8. Il doit son établissement aux soins du P. Ibagnez, 11. La Sainte pensa être lapidée lors de la fondation, 19. Colleges dans cette Ville, 23. Dévotion du peuple, 24. Quand fondé, 60. Il passe de la Jurisdiction de l'Evêque sous celle de l'Ordre, 151, & *suiv.* Persecu-

tions qu'on y souffre, 192.
Avila. Voyez *Jean d'*
Avila (M. Julien d') Voyez *Julien.*
Avila (Le Pere Julien d') enchan-
 té de la Prédication du P. Gra-
 tien, 45.
Avis de sainte Therese aux Carmés
 Déchaussés & autres personnes,
 page 289-312.
Autorité. Il est bon d'avoir recours
 à l'autorité du Prince quand la
 nécessité l'exige, 168.
Ayance (Dom Jerome d') frere
 de la sœur Eleonore de la Mi-
 séricorde, 274.

B

B *Agnez.* (Le Pere Dominique) de
 l'Ordre de saint Dominique,
 un des Confesseurs de la Sainte,
 30. La Sainte lui rend compte de
 l'heureuse vocation d'une Fille
 qu'elle avoit prise sans dot à sa
 sollicitation, 30, 31, elle lui
 donne quelques avis, 31, 32.
 Elle avoit pour ce Pere une
 grande vénération, 32. Il fut le
 plus ardent pour la Reforme, &
 empêcha par ses discours la de-
 struction de la Maison d'Avila,
 33. Il ordonna à la Sainte d'écrire
 son Traité du Chemin de la Per-
 fection, 33. Sermon de ce Pere
 sur les Souffrances, 42 & 43. La
 Sainte le consulte sur l'état de
 son Ame, 61. Elle lui remet la ré-
 lation de sa Vie, 63. & *suiv.*
Baptiste (La Mere Marie) Carme-
 lite, Nièce de la Sainte, Prieure
 de Valladolid, 37, 211. La Sainte
 lui marque le chagrin qu'elle a
 de ne pouvoir l'aller voir, 37. Elle
 lui demande un service, 38. & la

charge de plusieurs autres choses,
 38, 39. Bienfaits de cette Reli-
 gieuse envers la Sainte, 39. La
 Sainte lui annonce l'espérance de
 voir la fin de la longue persécu-
 tion qu'elle avoit essuyée à Se-
 ville, 78. & *suiv.* lui apprend les
 secours qu'elle a tirés de son
 Frere, dont elle fait l'éloge 79.
 Lui fait part des calomnies dé-
 bitées contre elle par une Novice
 80. Fait l'éloge des Religieuses
 de sa Maison, *ibid.* & lui parle
 de divers autres sujets, 81. &
suiv. 83. Lui défend de renvoyer
 une Postulante qui paroissoit bien
 appelée, 82.

Baron (Le Pere Vincent) de l'Or-
 dre de S. Dominique, consulté
 par la Sainte, 61.

Beatrix d'Ahumade, Nièce de la
 Sainte, Fille de D. Juana d'Ahu-
 made, Novice dans le Couvent
 des Carmelites d'Albe, sous le
 nom de Beatrix de Jesus, 278.
 son Eloge, *ibid.*

Beatrix (La Mere) la Sainte lui
 fait des complimens, 89. Elle
 conduit la Maison de Malagon,
 les Religieuses de ce Couvent
 étant toutes malades, 103.

Beatrix de Jesus (La Sœur) La
 Sainte approuve son Oraison,
 137. Donne ordre de lui faire
 manger de la viande, 149. La
 Sainte est fâchée contre elle,
 230. Pourquoi, *ibid.* 234, 241,
 242. La Sainte souhaite qu'elle se
 dédise de ce qu'elle a dit à M.
 Garcie Alvarez, 233. La Sainte
 la prie d'oublier le passé, 236.

Bernard. (S.) Avantage qu'il trou-
 ve à porter sa Croix avec rési-
 gnation, 224.

- Berruquette* (Dom François Gratién) a écrit la vie du P. Jérôme Gratién. 178
- Blanche*. La Sainte lui fait bien des amitiés, 218. Elle est reçue Novice & prend le nom de Blanche de *Jesus*. Voyez *Freyle*.
- Bonaventure* (Le Pere) Gardien des Cordeliers. La Sainte compte que par le crédit qu'ont les PP. Marian & Gratién sur son esprit, les Religieuses de Seville pourront avoir de l'eau, 184.
- Bonifier*. On ne perd pas son tems à bonifier ses Terres : exemples, 115.
- Borgia* (S. François de) consulté par la Sainte, 58.
- Bragance*. (Dom Tutonio de) La Sainte lui donne des avis utiles & le console, 34. Elle le remercie de quelques aumônes, 35. Elle l'engage à l'établissement d'une nouvelle Maison de Carmes Déchaussés, *ibid.* Il fut depuis Archevêque d'Eborá par son mérite, 36. La Sainte ne fait pas grand fond sur sa négociation, 98, 100. Il aime beaucoup le Pere Louis de Grenade, 105. Elle le félicite sur sa promotion, 159. Elle lui donne des conseils & l'encourage, 160. La Sainte lui rend compte de diverses persécutions qu'elle & ses Religieuses ont essuyées, 161, & *suiv.* Elle lui fait connoître les différens obstacles qui arrêtent le progrès de la Réforme, 165, & *suiv.* Il vouloit faire passer la Réforme dans le Portugal, 168. Il presse la Sainte d'y venir, 232, 234, 250.
- Briande*. (La mere) La Sainte lui écrit, 141. Elle étoit fort estimée de la Sainte, & étoit Prieure de Malagon, 142. Voyez *Malagon*. Tintamarre à son sujet, 77.
- Burgos*. La Sainte fait la fondation d'un Couvent dans cette Ville, 277. Contradictions qu'elle y essuie, *ibid.* & *suiv.* Voyez *Vela*.

C

- Casilde de Saint Ange* (Sœur) fille d'une grande vertu, la Sainte l'appelle sa bien-aimée, & a grand regret de ne pouvoir l'aller voir 37. Ce qu'elle vit étant en extase, 43, & 176.
- Cano*. (Le Pere Melchior) Dominicain. Eloge de ce Pere, 32. C'étoit le neveu d'un grand Prélat, 33.
- Caravaque*. (Le Couvent de) Affaire de ce Couvent, 134. La Sainte en reçoit des nouvelles, 185.
- Carmel*. (Le Prieur du) La Sainte lui fait faire des complimens, 129.
- Carmes Déchaussés*. Avis de la Sainte aux Carmes Déchaussés & à plusieurs autres personnes, page 289-312.
- Carmelites*. (La Liste des Dames & filles de condition qui se sont faites) 189, 190.
- Catherine de Jesus* (La Sœur) 209. La Sainte la charge de lire sa Lettre aux Religieuses de Valladolid, 211. Avis de la Sainte par le moyen de cette Religieuse au P. Gratién, 299 & *suiv.*
- Catherine de Sienne* (Couvent de Sainte) Un Seigneur retire une de ses filles Novice dans ce Couvent, 188.

Cepede (Dom Jérôme de) Voyez *Jérôme*.

Cepede (François de) Voyez *François*.

Cepede (Anne de) sensible à la libéralité de D. Laurent de *Cepede*, 24. Son étrange humeur, *ibid.*

Cepede (D. Laurent de) frere de sainte Theresè, l'aide d'une somme considérable pour la fondation du Couvent de Saint Joseph d'Avila, 1, 2, 3, 8. Elle le félicite sur le dessein qu'il a pris de se retirer du monde, *ibid.* Elle l'exhorte à aller toujours en avant, 4. Elle lui témoigne son contentement sur la fidélité de ses Commissionnaires, *ibid.* Elle lui envoie une Lettre de Dona Marie, sa sœur, *ibid.* Voyez *Marie*. Lui parle des poursuites de M. d'Ovaillé contre sa sœur, *ibid.* Elle le prie d'envoyer à Dona Juana d'Ahumade leur sœur quelque soulagement, *ibid.* Elle lui rend compte de plusieurs autres affaires, 5 & 6, & notamment de Dona Juana, leur sœur 5. Elle remercie Dona Juana femme de son frere, 6. Elle promet à son frere des Reliques, 7. Autre remerciement à la femme de son frere, 7. Elle recommande à son frere de lire toutes ses Lettres, 7. Elle désire le retour de son frere dans sa Patrie, 21, 25, 27. Lui rend compte des fondations, 21, 22, 23. L'exhorte à venir à Toledè aussi-bien que son frere Dom Jérôme, *ibid.* Lui rend compte de l'emploi de son argent, 23, 25. Le console sur la mort de sa femme, 26. Il assiste la Sainte dans

une persécution par ses conseils & par son argent, 79, 82, 83. Elle critique un de ses ouvrages, 108, 110. Elle lui donne plusieurs commissions, 112, 113. Lui fait part des volontés du Nonce, *ibid.* Voyez *Hormannet*. Le reprend d'un vœu qu'il avoit fait trop légèrement, 115, 121. L'exhorte à prendre soin de son bien & de ses enfans, 115. Lui ordonne de consulter M. de Salcedè, 116. Lui donne quelques avis de perfection, 117, & *suiv.* Elle lui envoie des couplets, 119. Les lui explique, 123. Lui écrit sur la critique de son ouvrage, 133. Il étoit sous la direction de sa sœur, 120, 121. La Sainte continue la correspondance spirituelle qu'elle avoit avec son frere, 121 & *suiv.* Lui parle de ses ravissèmens, 122, 126. Et lui apprend ce que c'est que cet état où il commençoit à entrer lui-même, 123. Lui donne des conseils de direction, 124, 131. Lui envoie un Cilice & lui prescrit la manière de s'en servir, 125, 131. Elle lui rend compte de sa santé, 130 & *suiv.* Lui explique ce que c'est que l'Oraison de Repos, 131 & *suiv.* L'engage à consulter Julien d'Avila, & à lui faire du bien, 132. Lui parle d'une affaire touchant le Couvent de Caravaque, 134. Lui apprend le retour du P. Tostat à la Cour, *ibid.* Et plusieurs autres particularités, 135. Voyez *Velasquez*. Elle envoie une de ses Lettres à la Mere Marie de S. Joseph, 139. Il porte une Lettre de la Sainte au P. Gratien,

- Gratien, 176. Son absence est très-sensible à la Sainte, 181 & *suiv.* Elle lui rend compte de l'emplète d'un Calice qu'elle avoit faite pour lui, 225. Lui donne quelques avis spirituels, 226. Lui mande le rétablissement de la Prieure de Seville, 227. Et l'arrivée du Pere Jean de Jesus à Rome, *ibid.* Mort de Dom Laurent de Cepede, 28. Réflexions Chrétiennes de la Sainte à son sujet, 249 & *suiv.*
- Charges* Voyez *Superieurs.*
- Charles IX. Sa mort, 35, 36. Malheurs que cette mort entraîne, *ibid.*
- Chaves.* (Le Pere Jacques de) Dominicain, Confesseur du Roi. La Sainte lui écrit par le P. Gratien, 174. Elle compte fort sur son crédit auprès du Roi pour la Réforme, *ibid.* Ce que ce Pere exigea du Roi. Voyez *Philippe II.*
- Chemises.* La Sainte ne veut pas qu'on se serve de chemises faites de laine & de lin, 103.
- Chimene.* (M^{lle}. Isabelle) La Sainte la fortifie dans le dessein qu'elle avoit de se faire Carmelite, 28. Et lui donne son agrément, 29. Elle prend l'habit à Salamanque, 29. Elle devient Prieure de Palence, 29.
- Cilice.* On peut s'en servir quand on a peine à se recueillir pour l'Oraison, 125.
- Clôture.* Les Religieuses garderont une perpétuelle Clôture, 2. On ne la gardoit pas autrefois comme on fait aujourd'hui, 14.
- Colere.* Voyez *Saints.*
- Communion* fréquente délivre de la Tentation, 132.
- Confesseurs.* Voyez *Directeurs.*
- Confiance en Dieu.* Voyez *Dieu.*
- Conscience,* où la Conscience est interressée, il n'y a amitié qui tienne, 93.
- Couenque* (L'Inquisiteur de la) souhaite fort la fondation du Couvent de Villeneuve-de-La-Xare.
- Coulpe.* Usage où sont les Religieuses de dire leur Coulpe en plein Chapitre, 195.
- Critique.* Voyez *Ouvrages.*
- Croix.* La Croix est le chemin du Ciel, 202. La porter avec résignation, 224.
- Croix* (La Mere Marie de la) Carmelite. Complimens de la Sainte pour elle, 37.

D

- D***Aça* (Le Maître) La Sainte le recommande à Dom Alvaro de Mendoza, Evêque d'Avila pour un bénéfice, 153 & *suiv.* Il étoit son Chapelain, 154. La Sainte le consulte sur l'affaire de la Province, 173 & *suiv.*
- Delgade.* La Sainte demande de ses nouvelles, 185.
- Demon.* Il souffre impatiemment les établissemens Religieux, 18. Il fait servir à ses vûtes les meilleures intentions, 233.
- Demoiselles.* La Sainte encourage deux Demoiselles qui fouhaitoient se faire Carmélites, à persévérer dans leur vocation, 191.
- Desirs.* Grands desirs, ce que c'est, 147. & *suiv.*
- Dettes.* Elles jettent l'homme dans une espece d'esclavage, 129. La Sainte recommande de les acquitter, 183.

- Dias* (M. Jean) Prêtre détenu, 97. La Sainte s'en rapporte à ses lumieres, 98.
- Dias* (La Vénérable Marie) Elle s'étoit depouillée de tout en faveur des Pauvres, 272 & *suiv.* 274.
- Dieu*. La Sainte a toujours une grande crainte d'offenser Dieu, 66. Il aide toujours ceux qui ont pour objet son service & sa gloire, *ibid.* Et ceux qui souffrent persécution, 201, 202. Résignation de la Sainte à la volonté de Dieu, 222, 224. Voyez *Bernard* (S.) Il faut mettre toute sa confiance en Dieu, 233.
- Directeurs*. Grand nombre de Directeurs de differens Ordres consultés par la Sainte sur l'état de son Ame, 58, 59, 61 & *suiv.*
- Dissimulation*. La Sainte n'en a jamais usé, 64.
- Distractions*. La Sainte y étoit sujette, 253, 254.
- Dom*. A qui appartient le Titre de Dom. Explication qu'en donne la Sainte, 81, 83.
- Dominique* (La mere Isabelle de S.) La Sainte en parle avec éloge, 36. Voyez *Saragoce*.
- Dominique* (Le Pere) 39. Son Sermon sur les Souffrances, 42. Voyez *Bagnés*.
- Doria* (Le Pere) Sa vocation, 274.
- Dot*. La Sainte employe les Dots de deux filles pour acheter une Maison, 3. Elle en reçoit deux sans Dot, pourquoi, 27. Une de la part du Pere Bagnés, 30, 31. Elle souhaiteroit pouvoir les recevoir toutes de cette manière, 31. Le défaut de Dot ne scauroit être un motif légitime pour refuser des filles en qui l'on reconnoît les qualités nécessaires, 33, 91. Beaucoup ont été reçues sans avoir rien apporté, 93, 207, 208, 209, 263. La Sainte n'approuve pas dans certaines circonstances qu'on en reçoive sans Dot, 183.

E

- E** *Au benite* chasse le Démon, 133.
- Effets*. (bons) Ce que c'est, 148.
- Elche* (La Marquise d') La Sainte se réjouit de la réussite de son affaire, 161.
- Elections*. Il faut avoir plus d'égard au mérite qu'à l'âge dans les Elections, 232.
- Eleonore de la Miséricorde* (La Sœur) Novice au Monastère de Sorie. La Sainte la rassure & la fortifie sur certains scrupules qu'elle se faisoit dans les commencemens de sa vocation, 172 & *suiv.* A qui elle étoit alliée. Voyez *Ayanca*. Voyez *Veamonté*. La Sainte ne peut aller à sa Profession, 279. Est sûre de son Humilité, 281.
- Elisée*. Sous ce nom la Sainte entend le Pere Gralien, 148, 150.
- Enfans*. Le tems qu'on employe au soin du bien de ses enfans, ne nuit point à l'Oraison, 115.
- Entendement* (L'). Ce qu'il devient dans l'Oraison Surnaturelle, 49, 56, 107, 147.
- Epreuves* de la Sainte. Voyez *Therese*.
- Esprit*. (Vol de l') Ce que c'est, & ce qu'il devient dans l'Oraison Surnaturelle, 51, 56.
- Etienne*, 229.

F

- F** Achard (Madame Marie) Vision qu'eut la Sainte chez cette Dame , 91.
- Femmes.** Elles sont difficiles à connoître , 95.
- Ferdinand de Toledo** (Le Duc) premier Ministre du Roi Philippe second. Pourquoi il étoit en prison , 247. Autres particularités de ce Seigneur , *ibid* & *suiv.* Il avoit épousé la Duchesse d'Albe, Voyez *Marie Henriquez.*
- Fernandez** (Le Pere) Visiteur Apostolique , 39.
- Figueredo** Maître de la Poste à Toledo. La Sainte lui fait adresser ses Lettres , 181.
- Foy.** La Sainte a toujours travaillé à la propagation de la Foy , 62.
- François.** C'étoit un des fils de D. Laurent de Cepede , 112. La Sainte lui fait ses complimens , 135. il étoit Frere de Therese de Jesus, 276. Sa piété & son attachement pour la Sainte, *ibid.* Son mariage, *ibid.* Voyez *Orophrise.*
- François** (Sœur S.) Carmelite. La Sainte lui recommande de garder des Mémoires exacts de tout ce qui se passera , 85. Elle lui ordonne de faire manger gras à une Sœur , & de lui enlever ce qu'elle écrit , 138. La Sainte la prie de lui envoyer une Relation exacte des persécutions de Seville , 200. Lui ordonne d'accompagner au Chœur la Sœur Gabrielle , 232. Désapprouve une Lettre de cette Religieuse , 233, 241.
- Freyle** (Henry) riche Portugais, Pere de Blanche de Jesus , 222 ,

224. Services par lui rendus au Couvent de Seville , *ibid.*

G.

- G** Abrielle (La Sœur) amie de la Sainte , 89. Elle lui écrit , *ibid.* & *suiv.* Est faite Souprieure de Seville , 232.
- Garcia** (Le Pere) Dominicain Confesseur de la Sainte. C'est lui qui l'engagea à recommencer les Mémoires de sa vie , & à les distinguer par Chapitres , 12.
- Gonzales** (Le Pere Gilles) Provincial des Jesuites consulté par la Sainte , 59.
- Gonsale d'Avila** (Le P.) Jesuite. La Sainte par obéissance lui explique de quelle manière elle entend que les Supérieurs doivent se livrer aux affaires temporelles , 156 & *suiv.* Son Eloge , 157. Il étoit Confesseur de la Sainte & Recteur d'un Collège , 158. Il remet à la Sainte une Lettre de reproches de la part du P. Provincial , 169 & *suiv.* Voyez *Suarez.*
- Gratteculs** bons à la rétention d'urine , 250.
- Gratien de la mere de Dieu** (Le P. Jérôme) Estime & confiance de la Sainte pour ce Pere , 44 , 151. Son éloge & ses talens , 45 , 46 , 47. Elle s'employe pour lui auprès du P. Rubeo pour le faire rentrer dans les bonnes graces de ce Général , 70 , 71 & *suiv.* Il reçoit une commission du Nonce pour visiter toutes les Maisons de la Réforme , 71. La Sainte en parle avec éloge , 73 , 76. A quelle occasion il étoit si mal dans l'esprit du Général , 77. La Sainte lui communique ses idées

au sujet d'une Permission qu'elle comptoit avoir pour faire dire la Messe dans une Maison non érigée en Monastère, 95. Il la défabuse & lui en fait voir l'inconvénient, *ibid.* La Sainte lui adresse une Lettre au sujet des Permissions, *ibid.* Ce Pere a l'esprit d'Oraison, 126. Lettre de la Sainte au Roi d'Espagne Philippe II. au sujet d'un Mémoire injurieux à ce Pere & à la Réforme, 143, 161 & *suiv.* Elle répond à plusieurs de ses Lettres, & l'entretient de différentes affaires, 146 & *suiv.* Le loue sur sa tranquillité dans la Persecution, tantôt sous le nom de Paul, & tantôt sous le nom d'Elisée, 147, 148, 150, 213, 214, 215, 216, & la Mere Marie de S. Joseph, sous celui de Joseph, 147, 148, 150. Elle fait part à ce Pere de ses Réflexions sur le caractère de la bonne Oraison, *ibid.* & *suiv.* Lui marque ses intentions pour le Couvent de Seville, 149 & *suiv.* Voyez *Isabelle Antisco*, *Mendoza Evêque d'Avila*. Mesures prises pour diffamer ce Pere, 161. Sa patience, *ibid.* Il lui est défendu de s'entremettre dans la Visite, 163. La Sainte le détourne du dessein où il étoit de prendre sur son compte l'Élection d'un Provincial particulier pour la Réforme, 173 & *suiv.* Elle lui propose de s'adresser plutôt à Rome pour en avoir la permission, 174 & *suiv.* Elle lui indique les moyens d'y réussir, 175. Le succès, 178. Elle lui parle de deux de ses sœurs qui étoient sur le point de prendre

l'habit, 176. Voyez *Marie de S. Joseph*, *Julienne*, *Isabelle de Jesus*, & lui parle sur d'autres sujets, 177. Voyez *Almadovar*. La Sainte espere bien du crédit de ce Pere sur l'esprit du Gardien des Cordeliers, 184. Voyez *Bonaventure*. La Sainte lui fait part des mauvais bruits qui couroient sur le Couvent de Valladolid, 187 & *suiv.* A quelle occasion elle lui écrit, 188. Persecution faite aux Religieuses de Seville pendant l'absence de ce Pere, 193, 194, 195 & *suiv.* 201, & *suiv.* Candeur & vertu dans la conduite de ce Pere, 199. La Sainte le charge de négocier une affaire avec le Duc de l'Infantade, 203. Affection de la Sainte pour ce Pere, 209 & *suiv.* Et pour la mere de ce Pere. Voyez *Antisco*. Elle lui donne avis des mesures qu'elle a prises pour fournir à la dépense du Bref de Séparation de Province, 213. Du choix qu'on a fait d'elle pour être Prieure à Malagon, 214. Du secours qu'elle a reçu de Valladolid, 215. Elle lui envoie des couplets spirituels, 215 & *suiv.* Elle l'engage à concilier les Carmelites d'Albe avec leur Fondatrice, 263. Lui recommande l'observation de la Règle pour la fermeture des Grilles des Parloirs, *ibid.* & *suiv.*

Gregoire (Le Pere) Carme Déchaussé. La Sainte promet par la voie de ce Pere le détail de son voyage à la Prieure de Seville, 84 & *suiv.* Ce Pere avoit pour surnom de *Naziance*. Il accompagna la Sainte dans son voyage.

- de Seville à Toledo, 86. Elle lui fait faire des complimens, 129. 244. Lui fait rendre compte de ce qui se passe, 185. Lui fait écrire par la Mere Marie de S. Joseph, 223. Lui fait tenir une Lettre par la même voie, 251.
- Grenade* (Le R. P. Louis de) Dominicain. La Sainte lui témoigne l'envie qu'elle auroit de le voir & se recommande à ses prieres, 104 & *suiv.* Elle lui mande qu'il est fort aimé du Seigneur D. Tuttonio, 105. Ce Pere a fait honneur à l'Ordre de S. Dominique. Ses rares qualités l'ont fait visiter de Philippe second Roi d'Espagne, 105. Il apparut après la mort à une personne de piété, *ibid.* & *suiv.*
- Grilles.* Voyez *Parloirs.*
- Grottes.* Prieur des Grottes. Voyez *Pantoja.*
- Guimar.* (Madame) Eloge de cette Dame, elle aide la Sainte dans ses entreprises, 2. Son revenu, *ibid.* 6. Elle se nommoit Guimar d'Ulloa, elle contribua à la fondation du Monastere de S. Joseph d'Avila, 8. Elle désire voir le Pere Gratiens, & pleure son frere Jean de la Croix, 177.
- Gusman* (D. Martin de) beaufrere de la Sainte, 45.
- Gusman & Cepede* (Dom Diegue de) Neveu de la Sainte. Elle le console sur la mort de sa femme, 285. Sa Généalogie, 286.
- Hernandez* (Le P. Paul) écrit à la Sainte pour une fondation à Toledo, 15, 16 & 19. Elle le consulte sur ses Visions, 59.
- Hermannet* (Le Nonce) Il demande à la Sainte copie des Lettres Patentés en vertu desquelles elle a fait ses fondations, 113. Crainte de la Sainte, *ibid.* Il fut un des plus grands Protecteurs de la Réforme, 120.
- Humilité ou humiliation de la Sainte.* Voyez *Therese.*

I

- Jacques.* (Le Pere) La Sainte lui écrit, Pourquoi, 45.
- Jbaguez* (Le P. Pierre) de l'Ordre de S. Dominique, l'un des Directeurs de la Sainte. Elle lui envoie les Mémoires de sa vie qu'elle avoit écrits par son ordre, 9, 10, 11, 12. Il fit prendre à la Sainte la résolution de travailler à la Réforme, 10, & l'assura du succès, 11. Détail de cette affaire, 10 & 11. Vision de la Sainte au sujet de ce Pere, 11. Elle le consulte sur l'état de son Ame, 61.
- Jean d'Avila.* (Le Pere) Les Mémoires de la Sainte lui furent envoyés, 12. Elle lui communique tout ce qui lui arrive, 60. Il témoigne sa joie de la Promotion de Dom Tuttonio de Bragança à l'Archevêché d'Eborac, 106 &
- H.
- H** *Enriquez* (Madame Anne) La Sainte lui témoigne l'envie qu'elle a de la voir, 40. Elle lui

- suiv.* La Sainte se réjouit de son établissement, 206.
- Jean de Jesus.* Voyez *Rocca.*
- Jean de la Croix* (Le Bienheureux P.) emprisonné dans une persécution, 78, 163, 168. La Sainte critique un de ses Ouvrages, 108. C'étoit un Personnage d'une contemplation sublime, 110. Il étoit regardé comme un Saint, 163, 168. On sollicité son élargissement, 175, 176.
- Jeanne de la Croix* (La Sœur) Carmelite. La Sainte la remercie d'un Voile, 184, elle l'a toujours devant les yeux, 237.
- Jeanne Baptiste* (La Sœur) Carmelite. Voyez *Malagon.* La Sainte lui fait faire des complimens par D. Gaspard de Villeneuve, 141.
- Jeanne* (Madame) Belle-sœur de la Sainte. Complimens de la Sainte pour elle, 135.
- Jerôme de Cepede* (Dom) frere de la Sainte, 22. Elle le charge d'une Lettre pour D. Diegue Mexie, 98.
- Jerôme* (La Sœur S.) Carmelite. La Sainte demande de ses nouvelles, 128. Discretion de cette Sœur, 137. La Sainte lui écrit, *ibid.* Ordonne qu'on lui fasse manger de la viande, 149. Desir de cette Sœur de souffrir pour Dieu, 200. La Sainte l'exhorte à ne pas démentir son humilité, 235. La Sainte ne fait pas grand fond sur l'esprit de cette Sœur, 241.
- Jesuites.* La Sainte compte sur l'efficacité de leurs prieres, 6. Ils sont connus en Espagne sous le nom de Théatins, 8. Ils ont un Collège à Avila, 23. A Pampelune. Voyez *Pampelune.*
- Jenneffe.* Périls qui l'environnent ordinairement, 28.
- Ignace.* (S.) La Mort étoit gravée dans son cœur, 113.
- Illuminés.* (Les) Secte d'hérétiques, 68.
- Incarnation* (Les Religieuses de l') persécutées par le P. Valdemore Prieur d'Avila, 76, 78, 162, 168. Ce Couvent commence à se remettre, 177.
- Infantade* (Le Duc de l') La Sainte lui écrit, 203. Il fut Protecteur de la Réforme, 204.
- Inquisition.* La Sainte traduite à l'Inquisition, pourquoi, 57.
- Joseph* (La Mere Marie de S.) Eloge que la Sainte en fait, 80, 83. Elle lui fait part de son arrivée à Malagon, & lui promet le détail du voyage par le P. Grégoire, 84. Elle lui recommande de ne point donner à manger au Parloir, *ibid.* Elle promet de lui écrire par la voye du Pere Grégoire, 85. Elle avoit une tendresse particulière pour cette Mere, 86. La Sainte reçoit ses excuses avec bonté, 87. Elle l'assure qu'elle lui est extrêmement attachée, *ibid.* Et voudroit pouvoir lui procurer quelque soulagement, *ibid.* Elle l'engage à ne pas plaider, & lui parle de plusieurs autres affaires, 88 & *suiv.* Sujet d'un petit différend entre la Sainte & cette Mere, 90. La Sainte la badine sur ses mauvais chiffres, 101. Elle veut qu'on préfere la simplicité à la Science, *ibid.* Lui mande que la Prieure de Malagon est encore plus malqu'auparavant, 102. Elle l'exhorte d'avoir bien des égards pour une Postulante qui

apportoit de quoi payer le prix d'une Maison, 127. Elle lui parle de divers autres sujets, *ibid.* & *suiv.* Elle lui donne une instruction, 128. La Sainte la remercie d'un présent qu'elle lui avoit envoyé, 136. Elle approuve sa maniere d'Oraison, 137. Et celle d'une autre Religieuse, *ibid.* Blâme l'indiscrétion & l'imprudencée de plusieurs autres Religieuses, *ibid.* Lui donne des instructions & lui parle d'autres affaires, 138 & *suiv.* Voyez *Ouvrages*. La prie de montrer quelques papiers au P. Prieur & au P. Nicolas, 139. Lui écrit sous le nom de Joseph de se contenter de sa maniere d'Oraison, 147, & *suiv.*, 150. Elle lui apprend les mesures qu'elle a prises pour assurer leur correspondance, 181. Elle lui recommande d'avoir soin de remettre au P. Gratiën les Lettres qu'elle lui adressera, *ibid.* Lui témoigne un grand desir de la voir, *ibid.* L'assure de son indifférence pour les satisfactions de ce monde, 182. Lui donne des instructions pour la réception des sujets qui se présentent, 183. La remercie d'un secours qu'on lui avoit envoyé, 184. Lui parle du triste état de la Prieure de Malagon, *ibid.* & *suiv.* 185, 186. Lui demande comment elle est avec le P. Antoine de Jesus, 185. Elle la plaint, 188. Cette Mere est dépolée, 193, 195, 200. La Sainte lui fait communiquer une Lettre, 193. Voyez *Grottes*. (Le Prieur des) Voyez *Seville*. La Sainte la console de la persécution qu'elle avoit essuyée, 204.

& *suiv.* Et lui témoigne l'envie de la voir reconnue pour Fondatrice à sa place, 205. Elle lui reproche sa négligence à écrire, 217. La blâme sur son refus de reprendre sa place de Prieure, 218. Lui demande des nouvelles de ses Religieuses, & la Relation de tout ce qui se passe, 218 & *suiv.* Lui annonce son départ pour Valladolid & Salamanque, 219. Elle lui fait part de sa joie sur le changement des Affaires du Couvent de Seville, 221, 224. L'encourage à prendre patience dans sa place de Prieure, *ibid.* & *suiv.* L'exhorte à ne communiquer qu'avec les Peres Déchaussés, 222. Lui ordonne de se soumettre à la volonté de Dieu, *ibid.* 224. Lui conseille de recevoir la fille aimée d'Henry Freyle, pourquoi, 222. La charge d'écrire au P. Gregoire, 223. Lui fait excuse de la maniere un peu dure dont elle l'avoit reprise, 229 & *suiv.* L'exhorte à être plus attentive sur ses Religieuses, & plus docile à ses conseils, 230 & *suiv.* La détrompe au sujet du P. Nicolas. Lui enjoint de ne point recevoir de Religieuses au de-là du nombre prescrit, 231. Et dans les Elections d'avoir plus d'égard au mérite qu'à l'âge, 232, & *suiv.* Exige d'elle de quitter la serge pour prendre le linge, 239. L'encourage à continuer ses fonctions de Prieure, *ibid.* Lui apprend son départ pour la fondation de Villeneuve-de-la-Xare, 240. Lui donne des conseils sur le choix d'une Soupprieure, *ibid.*

- Se plaint à elle de deux de ses Religieuses. Voyez *Sœur S. Jérôme*, *S. François & Beatrix*. Elle l'exhorte à redoubler son attention sur la Communauté, 243. Elle lui fait part de la mort de D. Laurent de Cepede son frere, 248. D'un Remede pour la Ré-tention d'urine, 250.
- Joseph*. Sous ce nom la Sainte entend la Mere Marie de S. Joseph, 147, 148, 150.
- Isabelle*. Nom de la Sœur du P. Gratien, 147. Elle prit l'habit de la Réforme à Toledé sous le nom d'Isabelle de Jesus, 150, 179.
- Isabelle de S. Paul* (La Sœur) Carmélite. Elle écrit à la Mere Marie de S. Joseph, 218. La Sainte lui fait faire des complimens, 276.
- Juana* (Dona) de Fuentes & Guffman avoit épousé D. Laurent de Cepede frere de la Sainte, 6. Sa mort, 26.
- Julien d'Avila*. La Sainte critique un de ses Ouvrages, 107. C'étoit un Prêtre séculier de la même Ville, qui accompagnoit souvent la Sainte dans ses voyages, 110. Son éloge, 132.
- Julienne de la Mere de Dieu* (Sœur) Carmélite, auparavant Dona Juliana, Sœur du P. Gratien, 176, 179.
- L
- L** *ACerda* (Madame Louise de) Fondatrice des Carmélites Déchauffées de Malagon. La Sainte lui rend compte de l'état de sa santé, & lui demande son entreprise pour une nouvelle Fondation, 12, 13 & 14. De qui cette Dame étoit femme, 14. De qui elle étoit sœur, *ibid*. Cette Dame étoit grande amie de la Sainte, & lui avoit rendu de grands services, *ibid*. La Sainte lui envoie une Lettre par M. Ramirez, 20. Cette Dame se charge d'une affaire, 196. & a grande envie d'attirer à Malagon le P. Marian, 98. Elle perd par la mort une de ses filles, 177.
- La Serne*, c'étoit le nom de celui qui portoit à la Sainte les Lettres de D. Laurent son frere, 112, 113. La Serne étoit aussi une maison de Campagne de D. Laurent, 115, 120.
- Leon* (Le Pere Jean de) produit à la Sainte un bon sujet, 28, 29.
- Linge*. Voyez *Chemises*. La Sainte permet & même ordonne à ses Religieuses d'en user en certains cas, 239.
- Liste* des Filles & Femmes de grande naissance qui sont entrées chez les Carmélites, 189, 190.
- M
- M** *Adrid*. La Sainte travailloit à l'établissement des Carmélites de Madrid malgré le P. Valdemore, 98.
- Maisons*. Peu de Religieux dans chaque Maison, 292.
- Maladie*. Ce n'est pas une marque d'amitié de dissimuler la maladie de son ami, 230.
- Malagon* (Couvent de) Fondation de cette Maison par Mme Louise de La Cerda, 12. La tendresse de la Sainte pour la Prieure de cette Maison, 44. Elle l'exhorte à avoir soin de sa santé, *ibid*. Elle lui parle

- parle de son départ pour la Fondation de Seville, 45. Lui fait des complimens de la part de la Sœur S. Jérôme, & la prie d'éprouver encore un peu la Sœur Jeanne Baptiste, avant de lui faire faire Profession, 46. La Sainte écrit de Malagon à la Mere Marie de S. Joseph, 84 & *suiv.* Le P. Marian est fort désiré à Malagon, 98. La Mere Briande Prieure de ce Couvent toujours plus malade, 102, 128, 184, 185, 186. La Sainte lui écrit; inconstance des Religieuses de ce Couvent, 141. Tintamarre dans ce Couvent, 177, 230. La Sainte y est envoyée pour Prieure, 214, 216.
- Maravedis* (Ce qu'on entend par) 2.
- Marguerite* (La Mere) Carmelite, 128.
- Marguerite* (La Sœur) Carmelite. La Sainte la prie d'oublier le passé, 236. Est contente de ce qu'elle lui marque, 243.
- Mari*. La Sainte console un mari sur la mort de sa femme, 287 & *suiv.*
- Marian* (Le P. Ambroise Marian de S. Benoît) La Sainte intercede pour lui aupres du Général pour le remettre dans ses bonnes graces, 70, 71, 72, 73. A quelle occasion ce P. étoit si mal dans l'esprit du P. Général Rubeo, 77. Elle le recommande à la Prieure de Seville, 89. Lui fait réponse au sujet de deux Postulantes qu'il lui avoit recommandées, & en qui elle ne trouvoit pas les qualités suffisantes, 92 & *suiv.* Lui fait connoître que le Pere Olea lui en avoit déjà écrit, & qu'il n'étoit nullement intéressé dans cette affaire, 93. Voyez *Olea, Nicolas*. Elle le badine sur son empressement à faire tout préparer pour dire la Messe dans une Maison avant la Permission, *ibid.* On l'obtient cependant, 96. Elle lui parle aussi de l'établissement des Carmes Déchauffés à Salamanque, 96 & 97. A Madrid & à Malagon, 98. & de plusieurs autres sujets, 99. Ce P. étoit un homme d'une rare vertu & un des premiers Fondateurs de la Réforme, 100. La Sainte comptoit fort sur son crédit auprès du Roi au sujet du P. Jean de la Croix, 175. & auprès du Gardien des Cordeliers, 184. Voyez *Bonaventure*. Elle le charge d'une négociation, 203.
- Marianne*. (La Sœur) Carmelite. Intention de la Sainte à son sujet, 141. Elle lui donne la permission de faire ses Vœux, 142.
- Marie* (Dona) de Cepede, Sœur de la Sainte. Elle avoit été mariée à Dom Martin de Gusman, qui en mourant la laissa dans de grands embarras, 4 & 5. Profession de son fils & son avancement dans la Sainteté, 24. Mort de sa fille aînée, *ibid.* La cadette pensionnaire, *ibid.* Secours donné à propos à cette Dame, *ibid.*
- Marie de Christ* (La Mere) Carmelite, Prieure de Sorie. Voyez *Sorie*. La Sainte lui recommande une Dame, 270, 271. Voyez *Veamonté*. Lui donne quelques avis au sujet des Novices, 279. Voyez *Eleonore*. Et lui marque le peu de cas qu'on doit faire des Préséances dans les Maisons Religieuses,

- 280 & *suiv.* Eloge de cette Prieure, 281. Abrégé de sa vie, 282 & *suiv.*
- Marie de S. Joseph.* (La Mere) Voyez *Joseph.*
- Marie de S. Joseph* (Sœur) Carmelite, autrement Dona Maria, sœur du P. Gratiën, 176, 179. Reçue sans Dot, 209.
- Marie Henriquez, Duchesse d'Albe* (Madame) La Sainte lui rend compte de sa santé, 244. La console & l'encourage à supporter les peines de cette vie, 245. La prie de l'instruire de l'état de sa santé; *ibid.* Lui recommande les Jésuites de Pampelune auprès du Connétable de Navarre, 246. Son mari étoit le Duc Ferdinand de Toledé. Voyez *Ferdinand.*
- Medine.* (Le P. Maître Barthelemi de) La Sainte lui écrit, 39. Il étoit un de ses Directeurs, 40. Elle le consulte sur ses visions, 61.
- Medine.* (Couvent de) La Sainte adresse une Lettre à la Prieure, 82.
- Méditations de la Sainte.* Voyez à l'Art. de *Sainte Theresé.* Ses Méditations sur le *Pater*, 313 & *suiv.*
- Melancolie.* La Sainte ne veut point de Sujets atteints de cette Maladie, 183, 184, 185.
- Memoire.* (La) Ce qu'elle devient dans l'Oraison Surnaturelle, 49-56.
- Mendoça* (Dom Alvaro de) Evêque d'Avila, ensuite de Palence, 154. La Sainte, pour obéir à ce Prélat, fait la critique de 4 petits Ouvrages composés par différentes personnes sur un sujet spirituel, à l'occasion d'une Révélation qu'elle avoit eue, 106 & *suiv.* Elle lui rend compte de sa santé, 151. Le remercie de ce qu'il avoit bien voulu que le Monastere de S. Joseph d'Avila passât de sa Jurisdiction sous celle de l'Ordre, 151 & *suiv.* 155. Elle l'assure de l'obéissance du P. Gratiën, 152. Lui répond au sujet d'une Demoiselle Pensionnaire, *ibid.* & *suiv.* 155. Elle lui recommande un Ecclésiastique pour un Bénéfice, 153 & *suiv.* Ce Prélat rendit à la Sainte deux signalés services, 154. Il étoit d'une grande naissance, & un zélé Défenseur de la Réforme, *ibid.* La Sainte lui étoit fort attachée, 266, 268.
- Mendoça.* (Dom Diegue de) La Sainte le remercie d'une Lettre qu'il lui avoit écrite & à ses Religieuses, 265. Elle l'exhorte à se retirer pour travailler à son Salut, 266. Lui témoigne la sensibilité du P. Gratiën; *ibid.* Lui fait les complimens de quelques Religieuses; 267. Il étoit Conseiller d'Etat, 268.
- Mendoça* (Madame Marie de) communique avec la Sainte, 18. Cette Dame étoit de grande Naissance & fort amie de la Sainte, 20. Veuve de D. de Los-Cobos, 22. & Fondatrice du Couvent de Valladolid, 82. Cette Dame demande la Sainte à Valladolid, 219.
- Ménéssés.* (Le P. Philippe de) Dominicain, consulté par la Sainte, 62.
- Mexic.* (Dom Diègue) Gentilhomme plein d'honneur, fort attaché à la Sainte, 96. Elle lui écrit par D. Jérôme, 98.

Mitigés. (Les PP.) La Sainte les craignoit, surtout auprès du Pape, 174. 179. Ils chagrinent la Mere Marie de Saint Joseph, 180. 183. & les Religieuses de Seville, 194. 195. 196. Voyez *Seville. Novice.* Ils cherchent à éloigner d'eux la Sainte, 214.

Modestie. Modestie de la Sainte. Voyez *Therese.*

Monde (Indifférence de la Sainte pour les satisfactions de ce) 182.

Montoye, Chanoine d'Avila. Services qu'il rend à la Sainte, 209. Il apporte le Chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Toledo, 227. & *suiv.* Voyez *Quiroga.* Il s'appelloit Dom Diegue Lopez de Montoye, 228.

Moran. M. Antoine Moran, 2. son Eloge, 3. 4.

Morisques de Seville. Leur complot, 250.

Mort. La Sainte a de la repugnance à se servir d'un Cachet où la Mort étoit représentée, 113. Elle console un mari sur la mort de la femme, 287.

N.

N *Avarre* (le Connétable de) Beaufrere de la Duchesse d'Albe, 248. Voyez *Marie Henriquez.*

Nicolas. (Le Seigneur) La Sainte avoit grande envie d'obliger le Seigneur Nicolas dans la Reception d'une Postulante qu'on ne vouloit pas recevoir, 94. Elle craint de se brouiller avec lui, 95. Elle renoue cette affaire avec lui, 182, 183.

Nicolas de Jesus Maria (le Pere)

Carme Déchauffé. La Sainte a des égards pour une Postulante qu'il avoit proposée, 182, 183, 186. Promet lui écrire, 185. Elle lui fait faire des complimens, 188. Il lui écrit, 215. La Sainte fait l'éloge de ce Pere, 217. Il est fait Prieur de Pastrane, *ibid.* 219. Il fut premier Général des Carmes Déchauffés, 220. La Sainte le prie de donner ses Avis à la Mere Marie de Saint Joseph, 222. La Sainte lui écrit, 229. 231. 232. La Sainte comptoit fort sur l'entremise de ce Pere dans l'affaire du Couvent de Seville, 239.

Nonce du Pape, Voyez *Sega.*

Novice. Une Novice congediée cause à la Sainte bien des persécutions, 57. 79. De quoi cette Novice accuse les Religieuses de Seville, 195.

O.

O *Béissance* de la Sainte, Voyez à sa Lettre.

Ocampo. (Mlle Marie d') Nièce de la Sainte, 10 & 11.

Œuvres. Dieu pour récompenser les bonnes Œuvres, en exige de plus grandes, 19.

Olea (le Pere) Jésuite. La Sainte a pour lui de l'amitié & lui a bien des obligations, 92. Elle le refuse dans la Reception d'une Postulante, 93. Il paroît ne s'y pas intéresser beaucoup, *ibid.* Elle engage cependant les Religieuses à éprouver encore cette Fille pendant un an, 94.

Olivarez. (Le Comte d') La Sainte lui écrit par D. Jérôme, 98.

Oraison Surnaturelle, ce que c'est, Y y ij

- 48-56. Autre maniere d'Oraison qui est une Blessure dans l'Âme, 53-56. Autre forte d'Oraison, qui consiste en la Présence de Dieu, 56. Le temps qu'on employe à prendre soin du Bien de ses Enfans ne nuit point à l'Oraison, 115. Couplets de la Sainte faits dans l'Oraison, 119. Explication, 123. Au sortir de l'Oraison, l'Âme demeure quelquefois tellement frappée, qu'elle ne peut revenir à elle de plusieurs jours, 125. Oraison de Repos, ce que c'est, 131. & *suiv.* Ce que c'est que la véritable Oraison, 147. & *suiv.* Maniere de faire l'Oraison, 255-261.
- Orophrise de Mendoca & Castille*, (Mademoiselle) Femme de Dom François de Cepede, 276.
- Ortis*, (Jacques) Bourgeois de Toledede. La Sainte lui marque sa reconnoissance du dessein où il étoit de fonder un Couvent à Toledede, & lui promet de s'y rendre incessamment pour la Fondation, 15. Elle rencontre bien des difficultés de la part de ce Bourgeois, 17. Pourquoi, *ibid.*
- Ovaille*, (D. Jean d') Beaufrere de la Sainte. Ses poursuites contre Dona Marie, 5. Il les suspend par rapport à la Sainte, *ibid.* Il avoit épousé Jeanne d'Ahumade, 23.
- Ouvrages*. La Sainte fait la Critique de quatre petits Ouvrages sur un sujet Spirituel, 106. & *suiv.* A quelle occasion, 109. & *suiv.* Voyez *Récréation*. Elle écrit à son Frere au sujet du Jugement qu'elle en avoit porté, 133. Elle en envoie les différentes explications à la Mere Marie de S. Joseph, 139.
- P.
- P***Adille*, (Jean de) Licencié, 81. C'étoit un Prêtre séculier, fort zélé pour la Réforme des Religions, 83. La Sainte le fait consulter, 98.
- Padille*. (le Pere) La Sainte lui fait faire des complimens, 99. Elle comptoit fort sur sa protection auprès du Roi, 174.
- Pampelune*. La Sainte recommande l'établissement des Jésuites en cette Ville à la Duchesse d'Albe, 246. Voyez *Marie Henriquez*. La Sainte étoit fort attachée à ces Peres, 248.
- Pantoja* (Dom) Prieur de la Chartreuse des Grottes. La Sainte aimoit ce Prieur, 88. Elle est inquiète d'une Lettre qu'elle lui avoit écrite, 127. Elle est fâchée de sa Maladie, 185. Elle implore son assistance pour ses Religieuses du Couvent de Seville, 192. Elle le prie de faire entrer en condition le porteur de sa Lettre, 193. Elle le prie de communiquer sa Lettre à la Mere Marie de S. Joseph, *ibid.* Et d'assister ses Religieuses de ses Prieres, 194. & *suiv.* Voyez *Seville*, La Sainte avoit reçu de lui beaucoup de secours, 196. Sa charité envers les Religieuses de Seville, 232. La Sainte l'assure de ses respects & de sa reconnoissance, 243.
- Pardo*, (Arias) Seigneur de Malagon, mari de Madame de la Cerda, Fondatrice de Malagon, 14.
- Parloir*. La Sainte défend de don-

- ner à manger dans le Parloir, 84.
 Pour qui les Grilles des Parloirs doivent être ouvertes ou fermées, 263. & *suiv.*
- Pastrane*, (le Prieur de) en chemin pour aller à Rome au sujet du Bref de Séparation, 208, 212. Le P. Nicolas de Jesus-Maria, Prieur de Pastrane, 219. Voyez *Nicolas*.
- Pastrane*, (La Duchesse de) La Sainte-lui écrit, 203.
- Pater*. Méditations de la Sainte sur le *Pater*, 313. & *suiv.*
- Paterne*. La Sainte est étonnée de ce que la Prieure de Paterne ne lui donne point de nouvelles de la Sœur Saint Jérôme, 128. Ce Couvent n'étoit pas de la Réforme, 129. La Sainte approuve l'ordre donné de laisser un peu plus de liberté aux Religieuses de ce Couvent, 138.
- Paul*, sous ce nom la Sainte entend le Pere Gratién, 147, 148, 150, 214. & *suiv.*
- Pauvreté*. Elle rend à l'homme toute sa liberté, 129.
- Peralta*, (Ferdinand Alvarez de) Propriétaire d'une Maison louée par le Frere de la Sainte, 113.
- Peralte*. Lettres tombées entre ses mains, 149.
- Persecution*. La Sainte est persécutée à cause d'une Novice mélancolique, 57, 68, 79. Voyez à sa Lettre. Dieu accorde son secours à ceux qui sont persécutés, 201. Avis pour tirer du fruit des persécutions, 298.
- Philippe II*. Roi d'Espagne. La Sainte lui écrit au sujet d'un Mémoire injurieux au Pere Gratién & à la Réforme, 143. & *suiv.* Son obéissance envers le P. Jacques de Chaves son Confesseur, au sujet des vexations d'un Ministre, 178. Autre Lettre de la Sainte au Roi par la voye du Pere Marrian, 203.
- Pierre d'Alcantara*, (le Pere) de l'Ordre de S. François, 6. Il étoit un des Directeurs de la Sainte, 8. Elle le consulte sur ses Visions, 59.
- Pignouela*, (Les Peres de la) autrement du petit Rocher, 99.
- Portugal*. La Sainte est fort pressée d'en aller faire la Fondation, 232, 234.
- Priere*. Distraction dans la Priere, 253.
- Princes*, Voyez *Autorité*.
- Provincial*. Avis de la Sainte au P. Provincial, 299. & *suiv.*
- Prudence*, elle peut manquer aux plus grands Saints, 206.

Q

- Q**uétude, ce que c'est que l'Oraison de Quietude, 48. Ce que produit cette Oraison, 48-56.
- Quiroga*, (Dom Gaspard de) Archevêque de Tolède, reçoit le Chapeau de Cardinal, 227, 228.
- Quiterie* (Madame) 113.

R.

- R**Amirez, (M. Alphonse) Bourgeois de Tolède. La Sainte lui fait ses excuses de ce qu'elle ne peut se rendre à Tolède dans le temps qu'elle avoit dit, pour travailler à la Fondation d'un Couvent de Carmelites dans cette Ville, 17 & 18. Elle le prie de

- suspendre l'acquisition de la Maison jusqu'à son arrivée, 18. Il lui donne par la suite bien des sujets de chagrin, 20. Voyez *Ortis*.
- Rapt*, sorte d'Oraison, 50. Différence entre le Rapt & le Ravissement, 50.
- Ravissement*, ce que c'est, 49-56. 122. & *suiv.* Différence entre le Ravissement & le Rapt, 50. Pourquoi la Sainte s'afflige de ses Ravissements, 126.
- Récréation*, Sujet d'une Récréation Spirituelle, Explication, 110. Dieu approuve les Récréations; *ibid.* Extase d'un Religieux à ce sujet, 111.
- Regle*, Sainte Theresé garde la Règle comme les autres, 22. La Règle défend de rien demander à personne, 27.
- Religieuses. Sans Dot*, Voyez *Dot*. Le nombre en est fixé à treize pour chaque Maison, 27. Ensuite à vingt-un sans pouvoir l'excéder, 231. Il s'en présente beaucoup, *ibid.* Ne point se précipiter dans le choix, 183. Deux Religieuses exprimées sous le nom d'Ames qui pèsent beaucoup à la Sainte, Pourquoi, 205. La Sainte demande des nouvelles de leur repentir, 218, 220. La Sainte ne veut point qu'il y ait trois Sœurs Religieuses dans un même Couvent, 222. Pourquoi, 224. Avis à une Religieuse d'un autre Ordre, 297.
- Religieux*, Avis de la Sainte aux Religieux de son Ordre, 290, 291, 292, 293. & *suiv.*
- Retention d'Urine*, (Remède pour la) 250.
- Ripalda* (le Pere) Jésuite, consulté par la Sainte sur ses Visions, 59.
- Rocca*, (le Pere Jean de Jesus) Carme Déchaussé à Pastrane. La Sainte lui marque la tranquillité dont elle jouit dans son Couvent, 201. & son regret de voir souffrir les autres, *ibid.* & *suiv.* Elle lui fait part d'une Révélation qu'elle avoit eue, qui lui annonçoit la fin de la Persécution, 202. & *suiv.* Ce Religieux fut un des premiers Fondateurs de la Réforme, 204. Son départ pour Rome, pour solliciter le Bref de Séparation, 208, 212. son arrivée, 227, 228.
- Rubeo de Ravenne*, (Le Pere Jean-Baptiste) Général des Carmes. La Sainte intercede auprès de lui en faveur des Peres Gratien & Marian, 70, 71, 72, 73. Elle lui rappelle la Fondation de trois Monasteres, 70. Elle l'assure de son obéissance au sujet d'un Décret rendu contre Elle, 74. & *suiv.* Elle lui détaille les causes qui l'ont obligée de sortir quelquefois, mais jamais sans la permission de ses Superieurs, 75. & *suiv.* Plaintes qu'elle fait à ce Pere contre le Pere Ange, & le Pere Valdemore, 76. Ce Général quoique fort attaché à la Sainte n'avoit pas laissé de lui faire bien de la peine sur de mauvais rapports, 77.
- Rueda*. (Le Docteur) La Sainte le consulte sur l'affaire de la Province, 173.
- S.
- S**aints. Ils peuvent se mettre en colère sans blesser la charité, 172.

- Salamanque.* On offre une Maison dans cette Ville pour fonder un Monastere, 23. Fondation du premier Novembre 1570, 29. Une affaire concernant ce Couvent est retardée par la Maladie du Pere Jean de Jesus, 97. La Sainte part pour ce Couvent, 219.
- Salazar,* (Le Pere Ange de) Carme Mitigé, Vicaire Général de la Réforme, 196. Il donne ordre à la Sainte d'aller à Malagon, pour y être Prieure, 215, 216. & *suiv.* Il lui ordonne de se rendre à Valladolid & à Salamanque, 219. Il ne peut permettre d'excéder le nombre des Religieuses prescrit par la Regle, 231.
- Salasar.* (Le Pere Gaspard de) Jésuite. La Sainte étoit accusée à tort d'avoir voulu engagé ce Père à passer dans l'Ordre des Carmes, 169, & *suiv.* Son amitié pour lui, & les obligations qu'elle lui avoit, 170, 172. Il avoit été autrefois son Confesseur, 172.
- Salasar* (Le Pere) Jésuite, Recteur de Cuença, consulté par la Sainte, 59.
- Salcedo,* (Dom François de) homme fort pieux estimé de la Sainte, 29, 110, 228. Elle le critique, 107, & *suiv.* 110. Elle trouve son humilité admirable, 118. Il étoit fort expérimenté dans les Matieres Spirituelles, 122. Ses Vertus, 133. Il est en état de dire la Messe, 227. ce qu'il étoit, 228.
- Salinos* (Le Pere Provincial) Dominicain, consulté par la Sainte, 62.
- Sancho d'Avila,* (Dom) depuis Evêque de Jaën. La Sainte le console sur la mort de Madame sa Mere, 252. Elle lui demande à lire la Vie qu'il en avoit écrite, 253, 277. Le rassure sur quelques scrupules, 253. Ce Prélat étoit fort exemplaire & avoit été Confesseur de la Sainte, 254. Elle le remercie d'une de ses Lettres, 277. lui apprend le succès de la Fondation de Burgos, *ibid.* & lui demande sa protection, 278.
- Saragoce.* La Mere Isabelle de Saint Dominique, Fondatrice du Couvent des Carmelites de Saragoce, 36.
- Sega.* (Le Nonce) A son arrivée la Réforme éprouvé les plus rudes Persecutions, 192. On force les Religieuses de Seville de lui remettre les Lettres qu'elles recevoient de la Sainte, 193. Il veut qu'on détruise les Couvents fondés, 202.
- Segovie.* Fondation de Segovie du 19 Mars 1574, 29. La Prieure de Pastrane transférée à Segovie, 36. Demêlé de la Sainte avec les Chanoines de cette Ville, 38, 39.
- Seville.* Départ de la Sainte pour la Fondation du Couvent de cette Ville, 45, 47. Persecutions qu'elle y souffre, 78. Elle en vient à bout, 79. & *suiv.* 83. Elle communique à son Frere une Lettre de la Mere Marie de Saint Joseph, Prieure de ce Couvent, 134. On y persécute le Pere Gratien, Voyez *Philippe II.* à qui la Sainte écrit pour ce sujet, 143. & *suiv.* 145. Elle donne quelques ordres pour ce Couvent, 149. & *suiv.* La Prieure est déposée, 193, 195, 196. Persecutions que les Religieuses de ce Couvent souff-

frent de la part des Carmes Mitigés, 192, 194, & *suiv.* à cause d'une Novice, 195, & *suiv.* La Sainte les encourage & les console à l'occasion de ces Persécutions, 197. & *suiv.* Elle désapprouve le mauvais procédé de quelques-unes d'entre elles, 199. & *suiv.* Voyez Sœur *Saint François*. La Sainte les félicite sur l'Élection qu'elles venoient de faire d'une Prieure (la Mere Marie de Saint Joseph) 235. Les exhorte d'oublier tout ce qui s'est passé, 236. Elle invite celles qui avoient manqué, à reparer leur faute, 237. Voyez l'Art. du P. *Nicolas*; Complot des Morisques de Seville, 250.

Sommeil, n'y pas donner moins de six heures, 132.

Sorie. La Sainte remercie la Prieure & les Religieuses Carmelites de Sorie d'un secours qu'elles lui avoient envoyé, 269. Elle leur donne des Avis spirituels, 270. & leur recommande une Dame, Voyez *Veamonté*, *Marie de Christ*. Abregé de sa Vie, 282 & *suiv.* La Sainte écrit à une Novice de ce Couvent, Voyez *Eleonore*, &c.

Soto. (Le Pere) La Sainte lui fait faire des Complimens, 244.

Soto Salazar, (Dom) Inquisiteur, depuis Evêque de Salamanque, consulté par la Sainte, 60. Son Eloge & les Charges, 68. Sa mort *ibid.*

Souffrances. Un Chrétien ne doit désirer autre chose, 16. Celui qui offre à Dieu ses souffrances, prie, 148. Rien de plus agréable que de souffrir pour Dieu, 202.

Stephanie des Apôtres (Sœur) Car-

melite, extrêmement pénitente & mortifiée, Vision qu'elle eut, 43.

Suarez, (Le Pere Jean) de la Compagnie de Jesus, Provincial de Castille. La Sainte se lave du reproche qu'il lui avoit fait d'avoir voulu engager un Jésuite à quitter la Compagnie pour prendre l'Habit de la Réforme, 169. & *suiv.* 172. Elle se recommande à ses prieres, 171. Voyez *Salazar*.

Supérieures, (Instructions pour les) 101. & *suiv.* 183, 229. & *suiv.* 238. & *suiv.* On ne devrait point changer la premiere Supérieure d'une Maison lors de sa Fondation, Pourquoi, 236.

Supérieurs. Les meilleurs Supérieurs sont ceux qui ont fini leur charge, 90. De quelle maniere ils doivent se livrer aux affaires temporelles, 155. & *suiv.* Ils doivent examiner scrupuleusement les Ames qui croient marcher par des voyes Surnaturelles, 233, 234.

Suspension des Puissances, Voyez *Ravissement*.

T.

TEndille (Le Comte de) sa Nièce fait profession dans le Monastere de Veas, 100. Don en argenterie & autres effets qu'elle fait à cette Maison, *ibid.*

Tentations. La Sainte n'en a jamais eu contre la Chasteté, 69. Il n'y a de mal qu'autant qu'on y donne son consentement, *ibid.*

Theaty. (l'Evêque de Théaty) depuis Pape, sous le nom de Paul IV. Fondateur des Théatins, 8. *Théatins*,

Théatins, p. 6. Voyez *Jésuites*.

Théologiens consultés par la Sainte, 61. & *suiv.*

Therese. (Sainte) Elle écrit d'un style serré, 14. Elle se soutient par les Prières des bonnes Ames, 16. Elle est engageante & persuasive, Voyez la Lettre V^e de ce Volume. Elle étoit Prieure d'Avila, 23. Son crédit, 25. Elle explique les différens degrés de l'Oraison Surnaturelle, 47-56. Ce que c'est que la véritable Oraison, 147. & *suiv.* La maniere de la faire, 255-261. Elle est accusée de faussetés à l'Inquisition, 57. Conduite qu'elle tient dans cette occasion, 57-64-67. & *suiv.* Elle consulte à ce sujet plusieurs Peres de la Compagnie de Jesus, 58, 59. & plusieurs Religieux Dominicains, 61, 62, 63. Elle fait toujours son possible pour ne pas offenser Dieu, 64. Jamais elle n'use de dissimulation, 64-67. Elle n'a en vue que le salut des Ames, 66. Son affliction sur la publicité de la Relation de sa Vie, 68. Comment la chose arriva, 69. Elle fait la critique de quatre petits Ouvrages, 106. & *suiv.* A quelle occasion, 109. & *suiv.* Elle en écrit à son Frere, 133. A la Mere Marie de S. Joseph. Voyez *Recreation*. Elle donne à Dom Laurent de Cepede des avis sur ses affaires Temporelles & Spirituelles, 114. & *suiv.* Couplets faits dans l'Oraison, 119. & *suiv.* Explication, 123. & *suiv.* Elle donne des Instructions pour les Supérieures, 128. Elle écrit au Roi d'Espagne Philippe II. 143. Comment les affaires tem-

Tome I.

porelles ne l'empêchent pas de vaquer à l'Oraison, 156. & *suiv.* Sa fermeté inébranlable dans l'entreprise de la Réforme, 160-168. Elle encourage deux Dles à perséverer dans leur Vocation, 191. Elle implore l'assistance du Prieur de la Chartreuse des Grottes de Seville, 192. & *suiv.* Voyez *Seville* Elle est detenue comme prisonniere, & a grand regret de voir souffrir les autres à cause d'Elle, 201. & *suiv.* Elle sort de sa prison qui étoit le Couvent de Tolède, & demande un secours d'argent aux Religieuses de Valladolid, 107. & *suiv.* Elle le reçoit, & part pour Malagon, 214. Pour Valladolid & Salamanque, 219. Sa résignation à la volonté de Dieu, 222, 224. Elle ne veut pas qu'on reçoive trois Sœurs Religieuses dans une même Communauté, 222, 224. Elle donne des avis Spirituels à son Frere, 226. Elle part pour Medine & autres endroits, 227. Elle écrit à la Mere Marie de Saint Joseph, 229. & *suiv.* 238. & *suiv.* Voyez *Joseph*, Sœur *Beatrix*. Elle écrit aux Religieuses de Seville, Voyez *Seville*. Ses Réflexions Chrétiennes sur la mort de son Frere Dom Laurent, 248. & *suiv.* 251. Avis de la Sainte à plusieurs personnes, 289.-312. Son Discours aux Religieuses de Valladolid trois semaines avant sa mort, 296. Ses Méditations sur le *Pater*, 313. & *suiv.*

Son humilité. Elle tient à honneur de porter un habit rapiécé, 2, 5, 59, 63. Elle publie ses péchés, 65. L'énormité de ses pé-

Z z

- chés l'empêche d'être tentée de vaine gloire, *ibid.* Son humilité dans ses Ecrits, 155. Quant aux Titres honorifiques, 167. Par rapport à elle-même, 131, 258. Ses Méditations sur les Mystères de la Passion, 57, 257, 260.
- Son Plaisir à obliger, 193.
- Son Recueillement, 6.
- Ses Révélations, 106. *& suiv.* 202. au sujet de la Mort de son Frere D. Laurent de Cepede, 251.
- Ses Visions. Vision de la Sainte Vierge, 11. Vision distincte des trois Personnes de la Sainte Trinité, 54, 55. Voyez *Ravissement*, 58, 60. Elle est fortifiée par des Visions, 65. Explication d'une Vision qui n'est ni intérieure ni extérieure, 66. Pourquoi ses Visions n'ont point été des illusions, 69. *& suiv.* Elle voit Saint Joseph, 91, 202, 203.
- Sa Modestie. Quand elle parle des Graces qu'elle reçoit, elle ne parle d'Elle qu'à la troisième personne, 68. 201, 204.
- Persecutions qu'elle essuie, 78. *& suiv.* en la personne du P. Gratien & à cause de la Réforme, 143. *& suiv.* 161. *& suiv.* 171. en la personne de ses Religieuses, 186, 192, 193, 194, 195. *& suiv.* 197. *& suiv.* 201. *& suiv.* 204.
- Son Mépris pour les choses de la Terre, 26, 66.
- Ses Maladies, 34. Ses Douleurs violentes, *ibid.* 180, 209.
- Son Amour pour Dieu. La crainte n'a jamais été le motif de son Amour, 57. Sa résignation à la volonté de Dieu, 187, 192, 215. Sa confiance en Dieu, 233.
- Ses Secheresses, 58, 122. Ses Epreuves, 59, 62, 101. Sa Crainte d'être trompée par le Démon, 65, 233. d'offenser Dieu, 66.
- Son Obéissance, 63, 64, 68, 104, 106, 107, 155, 215, 255.
- Therese*, Nièce de la Sainte, 81, 85, 88. Elle étoit Fille de Dom Laurent de Cépede son Frere, & de Dona Juana de Fuentes de Gusman. Elle fit par la suite Profession dans le Couvent des Carmelites Déchaussées d'Avila, 86. La Sainte l'aimoit beaucoup, 116. Elle ne veut pas être plus estimée pour être Nièce de la Fondatrice, 182. La Sainte la souhaite avec elle, 227. Elle lui donne de salutaires Instructions; la console sur les Secheresses & la Tiédeur qu'elle éprouve, 275. *& suiv.* Elle lui parle de Dom François de Cépede son Frere avec éloge, 276.
- Titres honorifiques, portés à l'excès & défendus, 168.
- Tolède, (Fondation de ce Couvent) Voyez *Ortis. Ramirez*.
- Tostat. (Le Pere) Il étoit ennemi de la Sainte, 97. & de la Réforme, 167. C'étoit un Carme Mitigé, 100, 167. Elle le craignoit, 134. Il est chargé de la Visite, 164. Il est reçu Vicairé Général en Portugal, 166. Ce que la Sainte en disoit, 167, 168. Elle est délivrée de ses persecutions, 180.
- Tourmens. Ils sont des Régals pour la Sainte, *ibid.* 201.
- Transport. Ce que c'est dans l'Oraison Surnaturelle, 136, 152-156.
- Trinité. Sainte Therese voit distincte

DE SAINTE THERESE.

xvij

- de Saint Joseph, 3^e Lett. 1576. Nov.
- Lettre XXII. *Au Révérénd Pere Louis de Grenade, de l'Ordre de S. Dominique*, 1577. XIV.
- Lettre XXIII. *A Monseigneur l'Illustrissime Dom Alvaro de Mendocça, Evêque d'Avila*, 1^e Lett. 1577. V.
- Lettre XXIV. *A Dom Laurent de Cepede son Frere*, 3^e Lett. 1577. Janv. XXXI.
- Lettre XXV. *Au même*, 4^e Lett. 1577. Janv. XXXII.
- Lettre XXVI. *A la Révérénde Mere Marie de Saint Joseph*, 4^e Lett. 1577. Janv. LVI.
- Lettre XXVII. *A Dom Laurent de Cepede son Frere*, 5^e Lett. 1577. Fév. XXXIII.
- Lettre XXVIII. *A la Révérénde Mere Marie de Saint Joseph*, 5^e Lett. 1577. Mars. LVII.
- Lettre XXIX. *A Monsieur le Licencié Dom Gaspard de Villeneuve, à Malagon*, 1577. Avril. XXXVI.
- Lettre XXX. *Au Roi d'Espagne Philippe II.* 1577. Sept. I.
- Lettre XXXI. *Au Révérénd Pere Jérôme Gratien de la Mere de Dieu, Premier Visiteur & Premier Provincial des Carmes Déchaussés, Directeur de la Sainte*, 1^e Lett. 1577. Octobre. XXIII.
- Lettre XXXII. *A Monseigneur l'Illustrissime Dom Alvaro de Mendocça, Evêque d'Avila, à Olmede*, 2^e Lett. 1577. IV.
- Lettre XXXIII. *Au Révérénd Pere Gonzale d'Avila, l'un de ses Directeurs*, 1578. XXI.
- Lettre XXXIV. *A Monseigneur l'Illustrissime Dom Totonio de Bragance, Archevêque d'E-bora*, 2^e Lett. 1578. Janv. III.
- Lettre XXXV. *Au Très-Révérénd Pere Provincial de la Compagnie de Jesus, Province de Castille*, 1578. Fév. XX.
- Lettre XXXVI. *Au Très-Révérénd Pere Je-* XXII.

xvii TABLE DES LETTTRES

<i>rome Gratién , de la Mere de Dieu , 2^e Lett.</i>	1578. Avril.	
Lettre XXXVII. <i>A la Révèrende Mere Marie de Saint Joseph , 6^e Lett.</i>	1578. Sept.	LIX.
Lettre XXXVIII. <i>Au Révèrend Pere Jérôme Gratién de la Mere de Dieu , 3^e Lett.</i>	1578. Septembre.	XXIV.
Lettre XXXIX. <i>A des Demoiselles qui désiroient d'être Carmelites ,</i>	1578 ou 1579.	XLI.
Lettre XL. <i>Au Très-Révèrend Pere Prieur de la Chartreuse des Grottes de Séville ,</i>	1579. Janv.	XVII.
Lettre XLI. <i>Aux Religieuses Carmelites Déchauffées du Monastere de Seville , 1^e Lettre ,</i>	1579. Janv.	LI.
Lettre XLII. <i>Au Révèrend Pere Jean de Jesus Rocca , Carme Déchauffé , à Pastrane ,</i>	1579. Mars.	XXVII.
Lettre XLIII. <i>A la Révèrende Mere Marie de Saint Joseph , 7^e Lett.</i>	1579.	LVIII.
Lettre XLIV. <i>A la Révèrende Mere Prieure & aux Religieuses de Valladolid , 3^e Lett.</i>	1579. Avril ou Mai.	XLVIII.
Lettre XLV. <i>Au Révèrend Pere Jérôme Gratién de la Mere de Dieu , 4^e Lett.</i>	1579. Juin.	XXV.
Lettre XLVI. <i>A la Révèrende Mere Marie de S. Joseph , 8^e Lett.</i>	1579. Juin.	LX.
Lettre XLVII. <i>A la même , 9^e Lett.</i>	1579. Juillet.	LXI.
Lettre XLVIII. <i>A Dom Laurent de Cepede son Frere , 6^e Lett.</i>	1579. Juillet.	XXXIV.
Lettre XLIX. <i>A la Révèrende Mere Marie de S. Joseph , 10^e Lett.</i>	1580.	LXII.
Lettre L. <i>Aux Religieuses Carmelites Déchauffées du Monastere de Séville , 2^e Lett.</i>	1580.	LII.

xix		D E S A I N T E T H E R E S E .	
Lettre LI.	<i>A la Révèrende Mere Marie de S. Joseph</i> , 11 ^e Lett.	1580. Fév.	LXIII.
Lettre LII.	<i>A Son Excellence Madame Marie Henriquez, Duchesse d'Albe</i> ,	1580. Mai.	IX.
Lettre LIII.	<i>A la Révèrende Mere Marie de S. Joseph</i> , 12 ^e Lett.	1580. Juillet.	LXIV.
Lettre LIV.	<i>A Dom Sancho d'Avila, depuis Evêque de Jaën, l'un de ses Directeurs</i> , 1 ^e Lett.	1580. Oct.	VI.
Lettre LV.	<i>A Monseigneur l'Illustrissime Dom Alonso Velasqués, Evêque d'Osme, l'un de ses Directeurs</i> ,	1581.	VIII.
Lettre LVI.	<i>Au Révèrend Pere Ferdme Gratièn de la Mere de Dieu</i> , 5 ^e Lett.	1581. Janv. ou Fév.	XXVI.
Lettre LVII.	<i>A Dom Diegue de Mendoza, Conseiller d'Etat</i> ,	1581. Août.	XI.
Lettre LVIII.	<i>A la Révèrende Mere Prieure & aux Religieuses Carmelites Déchaussées du Couvent de la Sainte Trinité de Sorie</i> , 1 ^e Lett.	1581. Déc.	XLIII.
Lettre LIX.	<i>A la Sœur Eleonor de la Misericorde, Novice au Monastere de la Sainte Trinité de Sorie</i> ,	1582.	XLIV.
Lettre LX.	<i>A la Sœur Therese de Jesus, Nièce de la Sainte, Novice au Monastere de Saint Joseph d'Avila</i> ,	1582. Mai	XLV.
Lettre LXI.	<i>A Dom Sancho d'Avila, depuis Evêque de Jaën, l'un de ses Directeurs</i> , 2 ^e Lett.	1582. Août.	VII.
Lettre LXII.	<i>A la Révèrende Mere Marie de Christ, Prieure du Monastere de la Sainte Trinité de Sorie</i> , 2 ^e Lett.	1582. Sept.	XLII.
Lettre LXIII.	<i>A Dom Diegue de Gusman & Cepede, son Neveu.</i>		XXXV.
Lettre LXIV.	<i>De Consolation à un Mari sur la mort de sa Femme.</i>		
Fin de la Table des Lettres.			

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Lettres de Sainte Therese, avec des Notes, Tome I. les Avis de la Sainte, & ses Méditations sur le PATER.* Je n'ai rien trouvé dans cette nouvelle Traduction de cette partie des Œuvres de Sainte Therese, qui ne m'ait paru capable de remplir l'attente des Fidèles, de les instruire & de les édifier. On y remarque, ainsi que dans les autres Ecrits de la Sainte, l'élevation de son esprit, les Dons sublimes de la Grace dont elle a été favorisée, sa fidélité constante à y répondre, toutes les Vertus qu'elle pratiquoit, qu'elle inspiroit, & dont ses Ouvrages sont une leçon continuelle. A Paris ce 23 Juin 1753.

MILLET.

FAUTES A CORRIGER.

Pages lig.	Pages lig.
3. 3. mettez le point & la virgule après d'ailleurs.	144. 27. fait quelques cas, lisez, fasse quel- que cas.
13. 19. errez, lisez vertez.	153. 1. mettez, lisez y mettez.
21. 21. engageroient, lisez engageoient.	156. 27. plûtard, lisez plus tard.
23. 3. reçu, lisez recut.	160. 25. d'autres mérites, lisez d'autre mérite.
<i>Ibid.</i> 26. profite, lisez profit.	<i>Ibid.</i> 31. la vertu, lisez la Vertu.
27. 7. les graces, lisez la grace.	161. 8. m'a causée, lisez m'a causé.
<i>Ibid.</i> 18. & il est semble, lisez & il semble.	168. à l'apostille marginale, té, lisez été.
<i>Ibid.</i> 24. au tour, lisez au Tour, avec une virgule.	170. 1. auroit, lisez aurois.
32. 19. édifié, lisez édifiée.	171. 34. un, lisez une.
44. à la date marginale, lisez 12. May.	178. 8. Lettre, lisez Lettres.
48. 16. aucuns, lisez aucun.	186. dernière, Ordr, lisez Ordre.
54. 13. des grands, lisez de grands.	190. 21. Cousine germaine, lisez Cousines germaines.
55. 11. éprouvée, lisez éprouvé.	198. 16. peines, lisez peine.
59. 7. Cuença, lisez Cuença sans Cedille.	213. 18. pieux, lisez curieux.
<i>Ibid.</i> 21. Pere, lisez Pierre.	295. 5. secourera, lisez secourra.
60. 37. Prieur, lisez Prioure.	296. 5. plusieurs, lisez plusieurs.
79. 36. ôtez le que au commencement de la ligne.	303. 23. que c'est, ôtez que.
103. 29. se seroit, lisez ce seroit.	307. 13. manue, lisez manuel.
105. 4. avant le mot vous une virgule au lieu du point.	312. 4. après délicate, ajoutez mais toujours de fer.
115. 19. puissiez, lisez pussiez.	324. 10. aivons, lisez avions.
<i>Ibid.</i> 22. ort, lisez fort.	329. 2. s'en nourrissoient, lisez s'en nour- riroient.
126. à la date marginale, lisez 1577.	339. dernière, lisez FIN DES MEDITATIONS SUR LE PATER.
130. 27. Je vais, lisez je vas.	350. 2. de la seconde colonne, la Mort étoit gravée, lisez Ce qui étoit gravé.
137. 2. ôtez plus au commencement de la ligne.	

LETTRES

tement les trois Personnes de la
Sainte Trinité, 54, 55.
Tutorio, (Dom) Voyez *Bragance*.

V *Aldemore*, (Le Pere) Carme
Mitigé, Prieur d'Avila. Plain-
tes que la Sainte fait de lui au
Pere Rubeo, Général de l'Or-
dre, 76. Il est suspect à la Sainte.
Elle engage le Pere Marian à ne
se point fier à lui, 96. Elle parle
de lui ironiquement, 98, 99. Il
étoit fort opposé à la Réforme,
100.

Valladolid (La Prieure de) écrit à
la Sainte, 134. Le Jardin de ce
Couvent est fort beau, 177. Mau-
vais bruits qui couroient mal-à-
propos sur ce Couvent, à cause
d'une Novice que son pere avoit
retirée, 187, 188. La Sainte écrit
à la Prieure & aux Religieuses
pour demander un secours d'ar-
gent pour les affaires de l'Ordre,
207. & suiv. le reçoit, 215. Les
engage à user de générosité à l'é-
gard de la Mere du Pere Gratien,
209. & suiv. Voyez *Baptiste*. La
Sainte part pour ce Couvent,
219.

Vaine gloire, Voyez *Therese* (Sainte)
Son humilité.

Veamonté, (Dom François de) mari
de la Sœur Eleonore de la Mi-
séricorde, 274.

Veamonté, (Madame Beatrix de)
La Sainte la recommande à la
Prieure & aux Religieuses, 270.
Ses bienfaits pour le Couvent
de Sorie, 271. Voyez *Sorie*, *Ma-
rie de Christ*.

Veas. La Sainte écrit à la Mere

Prieure du Monastere de Veas.
Elle lui fait part d'une Vision
qu'elle avoit eue, & de son départ
pour Toléde, 91. Et la prie de don-
ner l'Habit à la Fille d'un Doc-
teur, *ibid*. Cette Prieure s'appel-
loit Anne de Jesus, 99. On reçoit
dans ce Couvent une Religieuse
avec une Dot de 7000 Ducats, &
on compte sur deux autres avec
pareille Dot, 100. Voyez *Ten-
dille*. La Prieure mande à la Saint-
e sur quel pied elle a mis ses Re-
ligieuses, 137. & suiv. La Sainte
reçoit des Lettres de ce Cou-
vent, 185.

Vela, (Dom Christoval) Archevê-
que de Burgos. Contradictions de
ce Prélat, 278. Ce que la Sainte
en dit, *ibid*.

Velasquez, (Le Docteur) Confes-
seur de la Sainte. Elle le consulte
sur le scrupule que se faisoit Dom
Laurent de Cepede son Frere, de
se servir d'Argenterie & de Ta-
pissierie, 135.

Velasquez, (Dom Alonso) Evêque
d'Osme, La Sainte lui apprend
la maniere de faire l'Oraison,
255, 261. Circonstances sur la
vie de ce Prélat, 262.

Verité. Dieu la fait souvent triom-
pher, 80.

Vicaire Général de l'Ordre, Voyez
Salazar, (Le Pere Ange).

Vie Eternelle. Il n'y a que ceux qui
n'y croyent point qui s'affligent
sur le sort de ceux qui meurent
dans la grace de Dieu, 26.

Vie Spirituelle. Les Visions, les Ex-
trales, &c. ne sont point essen-
tielles à la perfection de la Vie
Spirituelle, 56.

Villeneuve-la-Xare, Voyez *Xare*.

- Villeneuve*, (Le Licencié Dom Gaspard de) Ecclésiastique de Malagon , 140. La Sainte lui marque ses intentions au sujet de la Profession de deux Novices, dont l'une étoit Sœur de cet Ecclésiastique , 141. Elle désapprouve le mécontentement des Religieuses de Malagon , *ibid.* & *suiv.*
- Union*, (Ce que c'est que l'Etat d') & quelle faveur c'est pour l'homme , 49, 56, 107.
- Vœu*, N'en point faire indiscretément , 114.
- Voile*. Les Religieuses ne parleront à personne que le Voile baissé , 2.
- Vol de l'Esprit*, Voyez *Esprit*.
- Voyes surnaturelles*, Voyez *Supérieurs*.
- X**. *Are.* (Villeneuve-la-) La Sainte va faire la Fondation du Couvent de cette Ville , 240. Voyez *Sœur Ange*.
- Y**. *Angues* (Le Père Jacques) Dominicain, consulté par la Sainte , 62.
- Z**. *Amore* (Fondation du Couvent de) reculée , 41.

Fin de la Table des Matieres.

